This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Cet aperçu nous fait donc retrouver le véritable commencement des divers στοιχοι ou colonnes perpendiculaires.

En effet, dans le texte d'Hermapion, tel que le donne Zoëga (1), on lit d'abord cette première phrase : Τα δε λεγει Ηλιος βασιλει Ραμεσῃ· δεδωρημεθα σοι πασαν οικουμενην μετα χαρας βασιλευειν. « *Voici ce* » *que dit le Soleil au roi Ramestés* (ou *Ramesès*) : *nous* » *t'avons donné le monde entier à gouverner avec joie.* » Ceci est évidemment la traduction des légendes hiéroglyphiques qui décoraient les bas-reliefs placés au-dessous du pyramidion, et avant les trois colonnes hiéroglyphiques perpendiculaires formant l'inscription proprement dite de l'obélisque traduit par Hermapion.

Nous voyons en effet, au-dessus des trois colonnes perpendiculaires de l'obélisque Flaminien, par exemple, une scène sculptée représentant le dieu *Phré* (le soleil) assis sur son trône, et devant lui un roi dont le nom propre se lit dans les cartouches sculptés au-dessus de sa tête, et qui est prosterné devant le dieu, en acte d'adoration. Plusieurs petites colonnes d'hiéroglyphes, placées au-dessus du dieu, contiennent une formule en rapport sans doute avec celle qu'Hermapion a traduite d'une scène pareille. Les obélisques de Louqsor et l'obélisque de Saint-Jean de Latran offrent des scènes analogues : on y voit des Pharaons prosternés devant le grand dieu Ammon.

Après la formule précitée, le texte d'Hermapion

(1) *De Origine et usu obeliscorum*, pag. 26, 27 et 28.

offre les mots Απολλων κρατερος, qui sont véritablement les premiers de la première colonne (στοιχος) de la face australe (αφηλιωτης) de l'obélisque.

La division intitulée αλλος στοιχος δευτερος (1) commence ainsi : Ηλιος θεος μεγας, δεσποτης ουρανου. Δεδωρημαι σοι βιον απερισκεπτον. « *Le Soleil, dieu grand,* » *seigneur du ciel : nous t'avons donné une vie exempte de* » *satiété.* » C'est encore là une traduction des légendes d'un second bas-relief de l'obélisque représentant le dieu *Phrê* adoré par le roi Ramestès. La première partie, *le Soleil, dieu grand, seigneur du ciel,* était la légende du dieu lui-même inscrite devant son image, et la seconde, *nous t'avons donné une vie exempte de satiété,* contient les paroles que Phrê (le dieu Soleil) adressait au roi Ramestès, prosterné devant lui.

On peut voir une composition tout-à-fait semblable dans le pyramidion de l'obélisque Campensis, face méridionale (2). Ce tableau représente le dieu Phrê (le soleil) à tête d'épervier, assis sur son trône, et ayant devant lui la légende hiéroglyphique gravée sur notre planche XI, n.° 5, dont tous les signes sont connus d'ailleurs, et qui signifie *le Soleil, dieu grand, seigneur du ciel* ou de la *partie céleste,* (πε-πηε). Une seconde légende tracée devant celle que nous venons de traduire, et reproduite avec plus de détails derrière le trône du dieu (planche XI, n.° 6),

---

(1) *De Origine et usu obeliscorum,* pag. 27.

(2) *Ibid.* planche intitulée, *Pyramidion obelisci Campensis.*

renferme très-certainement les signes exprimant les idées *je donne* ou *nous donnons à toi une vie heureuse*, comme portait aussi l'obélisque de Ramestès. Le roi auquel le Soleil adresse les mêmes paroles dans l'obélisque Campensis, est représenté, ainsi que cela est assez habituel, sous la forme d'un sphinx à tête humaine, accompagné des cartouches qui renferment son nom propre. On trouvera dans le chapitre IX la lecture du nom de ce Pharaon.

Immédiatement après ces formules, le texte d'Hermapion porte Απωλλον κρατερος : ce sont encore les premiers mots de la colonne perpendiculaire d'une des faces de l'obélisque.

La même distinction doit avoir lieu, quant au texte des divisions τριτος στοιχος et αφηλιωτης πρωτος στοιχος. Les phrases, Ηλιος θεος, δεσποτης ουρανου, Ραμεστη βασιλει. Δεδωρημαι το κρατος και την αλκην κατα παντων εξουσιαν; « *Le soleil, seigneur du ciel, » au roi Ramestès : je (te) donne la puissance, la force » et la suprématie sur tous,* » de la première division; et la formule Ο αφ' Ηλιου πολεως μεγας θεος ενουρανιος, « *le grand dieu céleste d'Héliopolis,* » de la seconde division, ne sont que les traductions des légendes de bas-reliefs placés immédiatement avant les colonnes perpendiculaires de l'obélisque, qui commençaient encore par Απολλων, ou Απολλων κρατερος, mots qu'on retrouve en effet dans ce texte aussitôt après la traduction des légendes supérieures.

Il résulte donc de cet examen critique du texte d'Hermapion, que les trois colonnes perpendiculaires

de caractères hiéroglyphiques, qui couvraient chaque face de l'obélisque de Ramesès, commençaient toutes par les mots *Aroéris puissant*, qu'Hermapion a traduits par Απολλων κρατερος. La plupart des grands obélisques de l'Égypte ou de Rome, tels que les obélisques de Louqsor et le Flaminien, ont pour premiers signes des trois colonnes perpendiculaires de chacune de leurs faces un *épervier coiffé du pschent*, groupé avec le *disque* du soleil ⲣⲏ (*Rê* ou *Ri*); et nous avons déjà vu, dans le chapitre VI, qu'un épervier coiffé du pschent était le nom symbolique du dieu *Hôr* ou *Horus*, dont les Égyptiens prononçaient le nom *Har*, dans les mots composés; il est évident par-là que l'obélisque de Ramesès avait pour signes initiaux de ses colonnes hiéroglyphiques, l'image de l'*épervier mitré*, comme les obélisques de Louqsor, le Flaminien, l'obélisque d'Alexandrie, ceux de Constantinople et d'Héliopolis, les obélisques dits Médicis, Mahuteus, &c. &c.

Il nous sera donc facile maintenant de retrouver sur les obélisques égyptiens, la formule Απολλων κρατερος et le titre de *chéri d'Apollon* ou *d'Arouéris*, Ον Απολλων φιλει; et l'on ne peut méconnaître ce dernier dans les cinq signes initiaux des premières colonnes des faces septentrionale et occidentale de l'obélisque Flaminien, l'*épervier mitré*, *le disque*, un *taureau*, le *bras étendu*, le *hoyau* et les *deux feuilles* (1). L'*épervier mitré* (ϩⲣ] HAR, et le *disque* solaire (ⲣⲏ), *RÊ* ou *RI*, sont l'orthographe égyptienne du nom d'*Arouéris*

(1) Tableau général, n.° 384.

où *Apollon;* le *taureau* exprimait l'idée de *force avec tempérance* (Ανδρειον μετα σωφρονυνης), selon Horapollon (1); ce taureau avec le bras, qui paraissent former un groupe, expriment ici l'idée de *fort* ou de *puissant*, épithète qu'Hermapion donne en effet dans son texte même à Apollon, qu'il nomme constamment Απολλων κρατερος, *le fort, le puissant Apollon.* Et il ne peut rester aucun doute sur le sens que nous attribuons à l'*épervier mitré,* au *disque,* au *taureau* et au *bras étendu,* en traduisant ces trois signes, *le fort* ou *le puissant Apollon*, car ces trois hiéroglyphes sont les signes initiaux de toutes les colonnes des grands obélisques, et nous avons vu que celles de l'obélisque du roi Ramesès, traduit par Hermapion, commencent toutes également par les mots Απολλων κρατερος, *le puissant Apollon.* Le groupe phonétique [illegible], *aimé,* termine la légende n.° 384, qui signifie donc *le chéri du puissant* ou *du fort Arouéris* (ou *Apollon*).

J'ai également recueilli dans les inscriptions royales sculptées sur les monumens égyptiens, tant du premier style que du second et du troisième, un très-grand nombre de titres hiéroglyphiques analogues à ceux que nous venons de citer, et qui expriment l'affection que certaines divinités étaient censées accorder à divers souverains de l'Égypte; je citerai ici les suivans :

1.° Hor-[illegible] (n.os 359 et 360), LE CHÉRI DE CNOUPHIS ; dans le premier, le nom du dieu est ex-

(1) Liv. I, *hiéroglyphe* n.° 46.

primé phonétiquement, et il est *figuratif* dans le second;

2.° L'aimé de la *Justice* ou de la *Vérité* (n.os 385, 386 et 387) : le nom de la déesse, *phonétique* dans le premier groupe, est *figuratif* dans les deux autres;

3.° Ⲑⲱⲟⲩⲧ-ⲛⲏⲃ ⲛ̄ ⲛ̀ⲕⲁϩ ⲙⲁⲓ (n.° 388), LE CHÉRI DE THOTH, SEIGNEUR DES HUIT CONTRÉES : ce groupe est presque entièrement composé de caractères *symboliques;*

4.° Ϩⲁⲑⲱⲣ-ⲙⲁⲓ (n.° 383), LE CHÉRI D'ATHÔR (la Vénus céleste égyptienne) : le nom de la déesse est *symbolique;* les Grecs l'ont écrit Αθυρ;

5.° Ⲏⲥⲉ-ⲙⲁⲓ (n.os 377 et 378), LE CHÉRI D'ISIS : le nom de la déesse est également symbolique;

6.° Ⲡⲧϩ-ⲏⲥⲉ-ⲙⲁⲓ (n.os 379 et 380), LE CHÉRI DE PHTHA ET D'ISIS : le nom de Phtha est *phonétique*, celui d'Isis est toujours *symbolique*. Le n.° 381 a le même sens, et les noms des deux divinités y sont exprimés *figurativement;*

7.° Ⲏⲥⲉ ⲡⲧϩ-ⲙⲁⲓ (n.° 380 *bis*), LE CHÉRI D'ISIS ET DE PHTHA;

8.° Ⲁⲙⲟⲛ-ⲏⲥⲉ-ⲙⲁⲓ, LE CHÉRI D'AMON ET D'ISIS (n.° 382) : les noms des deux divinités sont figuratifs;

9.° Ⲥⲟⲣ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲥⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ.... ⲛⲏⲃ Ⲙⲉⲛⲧⲓ-ⲙⲁⲓ (n.° 389), LE CHÉRI DU DIEU SOCHARIS ET D'OSIRIS, DIEU GRAND, SEIGNEUR DE L'AMENTI;

10.° ϩⲱⲣ ⲥⲓ Ⲟⲩⲥⲓⲣⲉ-ⲙⲁⲓ (n.° 390), LE CHÉRI D'HORUS ... ENFANT D'OSIRIS : ici le nom d'Osiris est *figuratif*, et celui d'Horus est symbolique;

11.° Coy-ⲙⲁⲓ (n.° 391), LE CHÉRI DE SOU ou SEOU (l'Hercule égyptien) : le nom du dieu est figuratif;

12.° ⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ-ⲙⲁⲓ (n.° 392), LE CHÉRI DES DIEUX : l'idée *dieux* est exprimée symboliquement.

Le texte hiéroglyphique de l'inscription de Rosette, en conservant le titre de ⲡⲧⲁϩ-ⲙⲁⲓ, *Ptah-mai* (chéri de Phtha), nous a appris que le qualificatif ⲙⲁⲓ (n.os 349, 350 et 351), placé après un nom propre, comme affixe, prenait, dans ce composé, une *acception passive*, et devait se traduire par *chéri*, *aimé*, *amatus*, ἠγαπημενος. On vient de citer un grand nombre d'exemples de ce groupe employé dans cette acception. Le texte démotique du même monument, qui supplée à ce qui nous manque du texte hiéroglyphique, nous indique, à son tour, que ce même qualificatif ou adjectif verbal prend un *sens actif*, et signifie *aimant*, *chérissant*, lorsque, dans un mot composé, il est placé en première ligne. La langue copte ne paraît point avoir conservé l'emploi de cette racine ⲙⲁⲓ dans un sens passif, mais elle en faisait toujours un grand usage dans le sens actif. Voici des exemples de l'emploi du groupe hiéroglyphique ⲙⲁⲓ, *aimant*, *chérissant*, dans quelques titres honorifiques :

1.° Uai-ⲡⲧⲁϩ (n.° 376), *chérissant Phtha*, *l'ami de Phtha* : ce groupe, qui est la contre-partie du n.° 352, Ⲡⲧⲁϩ-ⲙⲁⲓ, *chéri de Phtha*, se lit dans une inscription funéraire des hypogées de Siout;

2.° Uai-ⲁⲙⲙⲱⲛ (n.° 393), *chérissant Ammon*, *l'ami d'Ammon* : c'est la contre-partie du n.° 356;

3.° Ⲟⲩⲁⲓ-ⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ (n.° 394), *chérissant les dieux, l'ami des dieux :* c'est la contre-partie du n.° 392.

Le titre de Ramesès, Ον Ηλιος περεχρινεν, est à-peu-près le même que celui de Ον Ηφαιστος εδοκιμαζεν *(que Phtha a éprouvé, a distingué)*, donné à Ptolémée Épiphane par le texte grec du décret de Rosette. Malheureusement nous avons à regretter la partie du texte hiéroglyphique correspondant à cette formule; mais les légendes royales de ce même Ptolémée Épiphane, dessinées par M. Huyot à Philæ, à Karnac et à Dendéra, suppléeront aisément à cette perte.

Le premier des deux cartouches (1) qui les forment contient toujours le groupe gravé planche X, n.° 6, qui est, sans aucun doute, le même que le groupe n.° 7 (même planche), lequel, dans la partie hiéroglyphique de la pierre de Rosette, répond incontestablement aux mots du texte grec, θεος Επιφανης, *dieu Épiphane.* Dans le n.° 6, on observe seulement que le caractère en forme de *hache* est retourné et symétriquement répété sur les deux côtés du titre *Épiphane.* Ce dernier groupe est celui que nous avons déjà fait remarquer sur les cippes d'Horus, où il signifie *manifesté, mis en lumière;* et c'est dans ce sens qu'il faut prendre aussi le mot grec Επιφανης lui-même, du texte grec de Rosette.

Ce texte grec ne mentionne presque jamais le roi régnant, sans ajouter à son nom Πτολεμαιος, les qualifications d'αιωνοβιος, ηγαπημενος υπο του Φθα, *vivant*

(1) Tableau général, n.° 132 *a* et *b*.

toujours, chéri de Phtha; le cartouche que contient le texte hiéroglyphique de Rosette, renferme les mêmes titres, et ce cartouche est, signe pour signe, le même que le second cartouche de la légende d'Épiphane (n.° 132 *b*), dessiné à Philæ par M. Huyot. Il est donc évident que le cartouche du monument de Rosette et les cartouches gravés au Tableau général, n.° 132 *a* et *b*, se rapportent à un seul et même prince, à Ptolémée Épiphane, le cinquième des Lagides.

Nous trouvons à la fin du cartouche *b* (n.° 132), le titre déjà bien connu et qui se lit [illegible], PTAHMAI (1), *chéri de Phtha :* c'est bien l'ηγαπημενος υπο του Φθα du texte grec de Rosette; mais, vers le milieu du cartouche *a* de la légende hiéroglyphique du même prince, nous voyons un second titre gravé dans le Tableau général, sous le n.° 398; titre qui contient également le nom de *Phtha*, mais combiné avec des signes qui n'ont rien de commun avec le groupe [illegible], *mai, aimé,* ni avec ses abréviations (2); et ce nouveau titre d'Épiphane, dans lequel le nom du dieu *Phtha* se montre encore, ne peut être que l'expression hiéroglyphique du titre grec Ον ο Ηφαιστος εδοκιμαζεν, *l'approuvé par Phtha* (ou Vulcain), *celui que Phtha a choisi* ou *a préféré,* que l'inscription de Rosette donne aussi à ce même Épiphane (3).

(1) Tableau général, n.° 353.
(2) *Ibid.* n.os 349, 349 *a*, 350, 351.
(3) Texte grec, ligne 3.

Il est vrai que nous ne connaissons pas encore la valeur phonétique des deux premiers signes qui, dans ce groupe (Tableau général, n.° 398), suivent le nom du dieu Phtha : mais il n'est pas douteux que le groupe formé de trois caractères (Tableau général, n.° 397) ne soit *phonétique*, puisque le dernier d'entre eux, la ligne *brisée* (l'ɪ hiéroglyphique), disparaît dans certaines variantes de ce même groupe, pour faire place à son homophone habituel, la *coiffure ornée du lituus* (1), qui est aussi un ɪ dans les noms propres.

Quelle qu'ait été la prononciation de ce groupe, sa valeur peut être regardée comme certaine. Il signifiait *approuvé, choisi* ou *préféré*. C'était un qualificatif, et je l'ai retrouvé dans les textes hiéroglyphiques, combiné avec les noms propres de différentes divinités, soit *figuratifs*, soit *phonétiques*, soit *symboliques*; circonstance qui prouve, à elle seule, que ce groupe exprime un simple adjectif, et qu'il n'est pas le nom propre du dieu ou du fleuve Nil, comme on a pu le croire (2).

J'ai encore réuni dans le Tableau général toutes les combinaisons diverses de ce groupe avec des noms divins, ce qui forme les titres suivans, que portèrent des Pharaons, des Lagides et des empereurs romains :

L'approuvé d'Amon ou *d'Amoun*... Tab. gén. n.os 401 et 400.
L'approuvé de Chnouphis..... n.° 402.
L'approuvé d'Amon-rê..... n.os 404 et 404 *bis*.

---

(1) Tableau général, n.° 397 *b*.
(2) *Encyclop. britannique*, supp. IV, pag. 58, et pl. LXXIV, n.° 19.

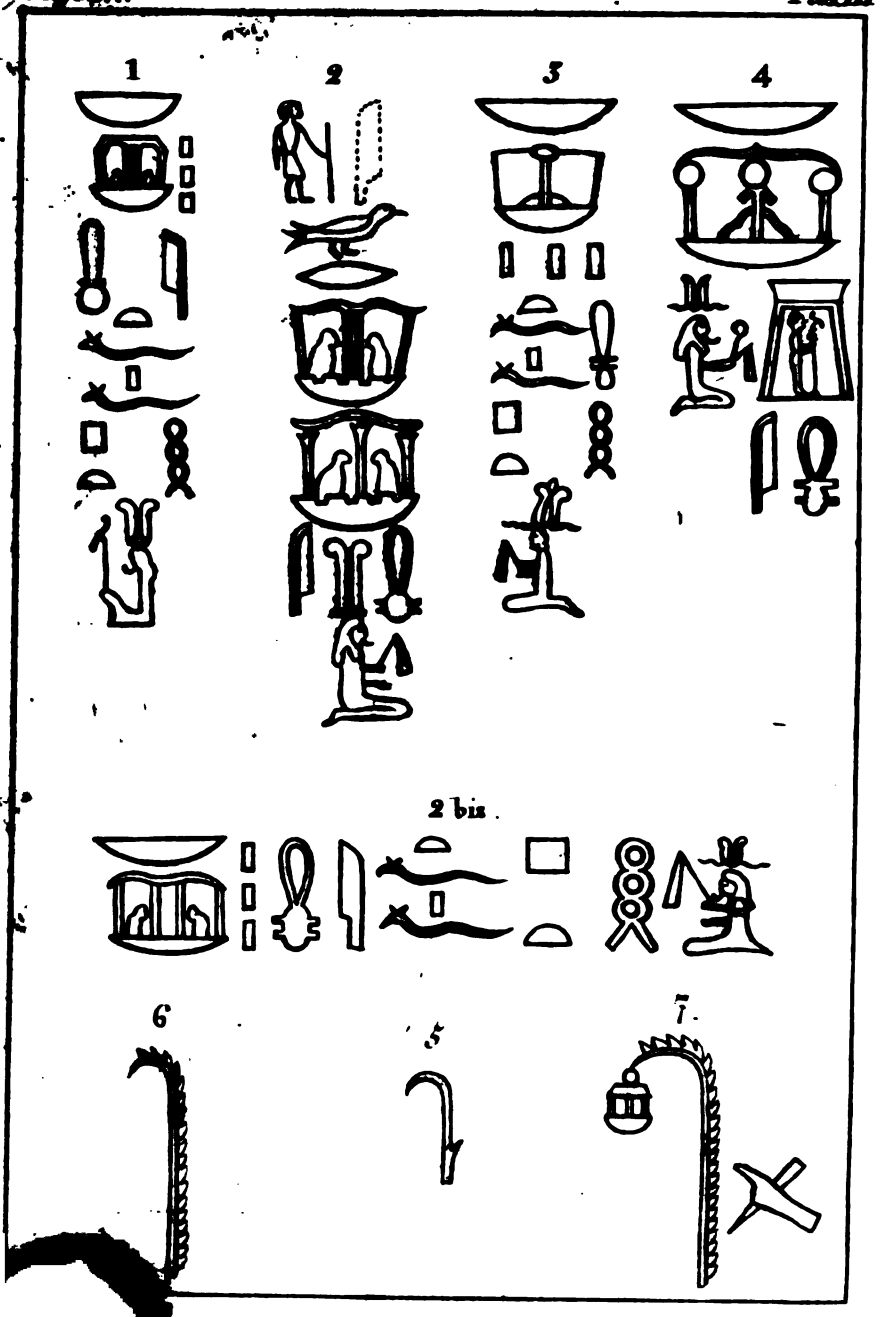
1
2
3
4
2 bis
6
5
7

L'approuvé de Phtha..... n.° 398.
L'approuvé de Phré (ou du Soleil)..... n.° 399.
L'approuvé d'Horus..... n.° 403.

Le monument bilingue de Rosette, qui nous a déjà fourni tant de précieux documens, nous fait connaître encore un titre royal sur le sens précis duquel on n'a formé jusqu'ici que des conjectures plus ou moins probables. Il est compris dans le protocole du décret qui donne au roi Ptolémée Épiphane la qualification de *seigneur des périodes de trente années, comme Héphaistos le grand;* c'est du moins ainsi qu'on a traduit les mots du texte grec Κυριου τριακονταετηριδων καθαπερ ο Ηφαιστος ο μεγας.

On a considéré le mot Τριακονταετηριδων comme exprimant des périodes *astronomiques*, dont la durée fut de trente ans; mais on n'a pu jusqu'ici trouver ni le but ni les élémens de ces périodes : le sens réel de ce mot reste donc encore fort douteux par cette impuissance même d'assigner un motif quelconque à l'institution d'une période semblable.

Quoi qu'il en soit, je suis très-porté à croire qu'un titre hiéroglyphique donné à l'empereur Domitien, sur l'obélisque Pamphile (1), à Ptolémée Évergète II, sur l'obélisque de Philæ (2), et que j'ai reconnu dans les légendes royales de plusieurs Pharaons (3), peut ré-

(1) *Obélisque Pamphile*, face septentrionale.
(2) *Idem*, deuxième face, première division.
(3) *Voyez*, entre autres, les légendes de l'*Obélisque Flaminien* et de l'*Obélisque oriental de Louqsor*.

pondre au titre *seigneur* des *TRIACONTAÉTÉRIDES*, *comme Héphaistos* (Phtha), que nous lisons dans le texte grec de la pierre de Rosette.

La formule hiéroglyphique dont il est ici question, est gravée, avec toutes ses variations, sur notre planche XIII.ᵉ, mise en regard de cette page. Celle qui porte le n.° 1 est extraite des faces méridionale et occidentale de l'obélisque Flaminien; elle répond aux mots égyptiens ⲡⲛⲉϧ ⲛ̀ ⲛⲉⲧⲱⲟⲩⲧⲥ ⲛ̀ϭⲉ ⲧⲁⲉϥ ⲡⲧⲁϩ ⲛⲟⲩⲧⲉ (1), *seigneur des panégyries, comme son père le dieu Phtha.* Le n.° 2, tiré de l'obélisque oriental de Louqsor, porte ⲟ̀ ⲡⲛⲏϧ (2) ϫⲣ̀ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲱⲟⲩⲧⲥ ⲛ̀ϭⲉ ⲡⲧⲁϩ, *seigneur des grandes panégyries* (ou *grand seigneur des panégyries*), *comme Phtha;* le n.° 3 est un des titres de Ptolémée Évergète II, sur l'obélisque de Philæ, et se prononce ⲡⲛⲏϧ ⲛ̀ⲛⲉⲧⲱⲟⲩⲧⲥ ⲛ̀ϭⲉ ⲧⲁⲩⲉϥ ⲡⲧⲁϩ ⲛⲟⲩⲧⲉ, *seigneur des panégyries, comme son père Phtha;* enfin, le n.° 4, titre de Domitien sur l'obélisque Pamphile, n'est qu'une abréviation, presque en totalité symbolique, des légendes précitées, et répond aux mots ⲛⲏϧ·ⲛ̀ⲧⲱⲟⲩⲧⲥ-ⲡⲧⲁϩ·ⲛⲟⲩⲧⲉ-ϭⲉ, *seigneur de la panégyrie, comme le dieu Phtha.*

J'avoue qu'on ne saisit point d'abord l'analogie qui peut exister entre l'idée exprimée par le mot Τριακοντα-ετηρίδων et l'hiéroglyphe symbolique (Tabl. gén.

---

(1) Les idées *seigneur, panégyrie* et *dieu*, sont exprimées *symboliquement;* tout le reste est *phonétique.*

(2) L'idée *seigneur* est ici exprimée *figurativement* par un homme tenant un sceptre. *Le redoublement* du caractère *panégyrie* forme le pluriel.

n.° 317), qui, dans les légendes précitées des rois, signifie bien certainement *panégyrie, assemblée* ou *réunion générale*, comme dans sept passages divers du texte hiéroglyphique de l'inscription de Rosette (1), où il correspond aux mots παιηγυρησιν, παιηγυειν, du texte grec (2). Les passages correspondans du texte démotique portent un groupe de quatre ou de trois signes, qui paraît se lire sans difficulté, ⲡⲧⲟⲩⲧ ou ⲧⲟⲩⲧ, mot qui se rapporte aux racines ϭⲱⲟⲩⲧ, ϭⲟⲩⲱⲧ, ⲧⲱⲟⲩⲧ, *congregare, in unum colligere;* et le copte avait même conservé les mots ⲡⲓϭⲱⲟⲉϯ, ⲡⲓϭⲱⲟⲩⲧⲥ, *congregatio, synagoga*, qui, dans les temps antiques, purent servir de prononciation à l'hiéroglyphe précité (Tab. gén. n.° 317).

La partie du texte hiéroglyphique de Rosette, répondant aux mots du texte grec Κυειου τειακονταετηειδων καθαπερ ὁ Ηφαιστος, n'existe plus; peut-être y eussions-nous retrouvé des signes semblables à ceux que je traduis par *seigneur des panégyries, comme Phtha*, et je persiste à le croire, quoique le texte *démotique* encore subsistant porte, à l'endroit correspondant, le groupe *trente années* suivi d'un troisième mot dont la lecture n'est point encore bien fixée.

D'après ces rapprochemens, ne pourrait-on pas croire, en effet, que, par le mot Τειακονταετηειδων, il faut entendre des *assemblées solennelles* qui avaient lieu tous *les trente ans!* Ne seraient-ce point là ces *GRANDES PA-*

(1) Lignes 7, 8, 10, 11 et 12.
(2) *Ibid.* 40, 42, 49.

NÉGYRIES citées dans le texte hiéroglyphique de Rosette, ligne 8.e (1); dans le démotique, ligne 25.e, et dans le grec, ligne 42.e; assemblées religieuses pendant lesquelles on accomplissait de nombreuses cérémonies sacrées, et l'on exposait aux regards du peuple les images des dieux et celles des rois amis des dieux?

Les monumens égyptiens, tant du premier que du second style, nous montrent en effet que les *panégyries* ou assemblées religieuses étaient liées à des *périodes d'années*, de durées différentes. Plusieurs bas-reliefs gravés dans la *Description de l'Égypte* offrent les représentations de diverses divinités tenant dans leurs mains un très-long sceptre recourbé, à l'extrémité supérieure duquel est suspendu le caractère hiéroglyphique *panégyrie* (Tableau général, n.° 317). Cette espèce de sceptre recourbé est *dentelé* sur toute la longueur de sa courbe extérieure (pl. XIII, n.° 6); et ce même sceptre n'est que l'hiéroglyphe symbolique exprimant l'*année* (ⲣⲟⲩⲡⲉ), pl. XIII, n.° 5, tel qu'on le trouve dans l'inscription de Rosette, deux fois (2), et dans une foule d'autres textes, mais dessiné, de forte proportion, et auquel on a suspendu le caractère *panégyrie* (pl. XIII, n.° 7).

Le caractère *année* (ⲣⲟⲩⲡⲉ), pl. XIII, n.° 5, lorsqu'il entre dans l'expression d'une date quelconque, ne porte sur sa partie convexe qu'une seule *dent* ou

(1) Tableau général, n.° 318.

(2) Texte hiéroglyphique, lignes 12 et 13.

dentelure; des signes numériques placés immédiatement après expriment alors le nombre ordinal de l'année en question; et il devient évident que, dans l'alliance symbolique du caractère *année* avec le caractère *panégyrie* (pl. XIII, n.° 9), chaque *dentelure* ajoutée au signe général *année* exprime une année particulière; et si un de ces groupes présente trente *dents*, on peut le prendre pour le signe symbolique d'une *période de trente années*.

Il était difficile aux personnes qui ont dessiné, en Égypte, des bas-reliefs où ce groupe se rencontre, de pressentir combien il eût pu être utile de noter, avec une rigoureuse exactitude, le nombre des dentelures de ces espèces de sceptres symboliques, et nous n'osons pas espérer qu'elles se soient astreintes à ce soin minutieux. Cela serait aujourd'hui de quelque importance, puisqu'on observe de pareils sceptres dans la main gauche de plusieurs divinités qui, de la main droite, indiquent toujours avec une plume, un roseau, un style, ou tout autre instrument d'écriture, une des dentelures du *sceptre annuaire*, c'est-à-dire, une des années de la période dont ces dentelures désignaient la durée et la composition.

Ainsi, sur un des bas-reliefs de la porte du nord, à Dendéra (1), le dieu Thoth (ϯⲑⲱⲟⲩⲧ), l'Hermès égyptien, assis sur un trône, en face d'Isis et d'Horus, tient dans sa main le *sceptre annuaire*, et indique avec son roseau la seizième dentelure ou année; sur un se-

(1) *Descript. de l'Égypte, Antiq.* vol. IV, pl. 5, n.° 2.

cond bas-relief dessiné à Philæ (1), le même dieu marque devant les mêmes divinités, et sur un pareil sceptre, la trentième dentelure; à Philæ encore (2), une déesse, assise derrière Isis allaitant Horus et adorée par l'empereur Tibère, place son roseau au-dessous de la quatorzième dentelure; enfin, un autre bas-relief tiré du grand temple d'Edfou (3), offre, des deux côtés d'un grand cartouche contenant le nom propre de Ptolémée Évergète II, une figure accroupie sur le caractère *seigneur* (Tableau général, n.° 415), tenant dans chacune de ses mains le sceptre *annuaire* terminé, comme tous les autres, par le caractère symbolique *panégyrie*, et auquel sont suspendus la *croix ansée*, le *nilomètre* et *le sceptre* dit *à tête de huppe*, objets que nous avons déjà (4) dit se trouver constamment dans les mains du dieu *Phtha*. Cette partie du bas-relief d'Edfou, dans lequel nous retrouvons un personnage environné des caractères *seigneur*, *panégyrie*, *année*, et des insignes de *Phtha*, me paraît exprimer tout simplement un des titres d'Évergète II, dont le nom royal fait partie de ce même bas-relief, celui de *seigneur des panégyries* (Triacontaétérides), *comme Phtha*, titre que porte également ce même Évergète II sur l'obélisque de Philæ (5). Dans ce bas-relief d'Edfou, qui est un véri-

---

(1) *Descript. de l'Égypte, Antiq.* vol. I, pl. 23, n.° 1.
(2) *Ibid.* vol. I, pl. 22, n.° 2.
(3) *Ibid.* vol. I, pl. 57, n.° 1.
(4) *Suprà*, page 149.
(5) *Ibid.* pag. 212, *voyez* pl. XIII, n.° 3.

table *anaglyphe* (1), pour parler le langage des anciens, ce titre est exprimé d'après une méthode particulière d'*écriture monumentale*, mélange de signes phonétiques, représentatifs et symboliques, disposés d'après toutes les convenances de la décoration architecturale, sans cesser pour cela de présenter un sens suivi.

Tous ces rapprochemens concourent donc à nous persuader que le titre de *seigneur des grandes panégyries, comme Phtha*, porté par les Pharaons, par les Lagides et par les empereurs romains, est celui-là même que le texte grec de l'inscription de Rosette a exprimé par les mots *seigneur des Triacontaétérides, comme Phtha* (Héphaistos). Dans tous les cas, si ces deux formules n'étaient point identiques, il faudrait reconnaître que le titre κυριος τριακονταετηριδων καθαπερ ο Ηφαιστος, serait, parmi les titres donnés à Ptolémée Épiphane dans le décret de Rosette, *le seul* que nous ne retrouverions point reproduit dans les légendes hiéroglyphiques des autres souverains de toutes les époques. Cette seule exception nous paraîtrait bien extraordinaire.

Il nous reste à discerner sur les monumens égyptiens du premier comme du second et du troisième style, le groupe hiéroglyphique répondant au titre Ηλιου παις, *enfant du Soleil*, que porte le roi Ramestès sur l'obélisque traduit par Hermapion.

Une qualification tout-à-fait semblable, celle de υιος του Ηλιου, *fils du Soleil*, est donnée à Ptolémée Épiphane, dans l'inscription de Rosette : elle est

(1) *Voyez* le chapitre X de cet ouvrage.

immédiatement placée avant le nom propre *Ptolémée*, υιου του Ηλιου Πτολεμαιου (1). Si, dans les légendes hiéroglyphiques de Ptolémée Épiphane (2) déjà citées, nous cherchons les signes qui précèdent toujours immédiatement la transcription hiéroglyphique de son nom propre *Ptolémée*, nous trouvons un groupe (3) formé de signes dont la valeur est déjà bien connue : l'*oie* C, abréviation de CI ou CE, *fils* (4), et le *disque*, signe figuratif du SOLEIL, ce qui produit CIPH, ou, en suppléant le signe de rapport, CI ⲛ̀ⲣⲏ, *fils du Soleil*. Ηλιου παις et υιος Ηλιου, sont donc de très-exactes traductions de ce groupe hiéroglyphique (Tabl. gén. n.° 405) qui, en effet, est toujours suivi, sans intervalle, des *noms propres* des Pharaons, des Lagides et des empereurs romains.

Ce titre fastueux de *fils du Soleil* ayant été porté par tous les anciens souverains de l'Égypte presque sans exception, j'ai dû recueillir avec soin les variations orthographiques qui l'expriment en écriture sacrée. Ces variations se réduisent à trois:

La première (*voyez* notre Tableau gén. n.° 405 *b*) ne diffère du groupe ordinaire (n.° 405 *a*), que par l'addition du signe de la voyelle H ou E (la *ligne perpendiculaire*) apres l'*oie* ϫ ou C;

La seconde (Tableau général, n.° 413) est habi-

---

(1) Texte grec, ligne 3. — *Démotique*, ligne 2.
(2) Tableau général, n.° 132.
(3) *Ibid.* n.° 405.
(4) *Ibid.* n.° 251.

2.
1.
3.
4.
5.
7.
8
9.
10
11.
12.

tuellement employée dans les légendes hiéroglyphiques des empereurs romains, et se compose, 1.° du caractère figuratif symbolique du *Soleil*, le *disque orné de l'Uræus*, qu'on trouve en effet placé au-dessus de la tête d'épervier de toutes les statues du dieu Soleil; 2.° de l'hiéroglyphe ovoïde ou en forme de graine, qui est un Σ dans les noms propres grecs ou romains, et qui est aussi le premier caractère du mot CI ou CE, *enfant, nourrisson*, déjà analysé (1) (Tableau général, n.° 257). Ce groupe se prononçait donc PHCI ou PHCE, et signifiait, sans aucun doute, *né du Soleil, enfant du Soleil.*

Enfin, la troisième variante (Tabl. gén. n.° 414) consiste dans la combinaison du nom phonétique symbolique du dieu *Soleil* (Tab. gén. n.° 46), avec le caractère figuratif *enfant* (Tabl. gén. n.° 247), caractère qui est également phonétique, et représente aussi, comme on l'a déjà vu, la consonne C; et l'analyse phonétique de ce groupe, dont tous les élémens sont connus d'avance, nous donne encore PHCI ou PHCE, *né du Soleil, enfant du Soleil.*

Ces trois variantes expriment donc précisément la même idée que le groupe n.° 405, CIPH, *enfant du Soleil, fils du Soleil;* et ces variantes confirment de plus en plus et la lecture et la traduction de ce groupe lui-même.

Dans la théologie égyptienne, le dieu *Rê* ou *Phrê*

---

(1) *Suprà*, chap. V, pag. 120.

(le soleil) était considéré comme le *roi* du monde visible, et de là vient que tous les souverains égyptiens établissaient entre la famille du roi du monde matériel, et celle du maître temporaire de l'Égypte, une espèce d'alliance mystique, dont le titre *fils du Soleil*, porté par les princes, était l'expression ordinaire; c'est pour cela que ce titre se montre sans cesse devant le *nom propre* de tous les Pharaons, des Lagides et des empereurs. Les noms hiéroglyphiques de *Xerxès* et de *Darius*, souverains de la Perse et maîtres de l'Égypte, sont les seuls que nous ayons observés jusqu'ici dénués de ce titre; et cela s'explique naturellement par la haine que les rois persans manifestèrent sans relâche contre toutes les religions, autres que celle de leurs prophètes Héomo et Sapetman-Zoroastre. Les princes Iraniens de cette époque eurent souvent à s'occuper de discordes religieuses et de schismes dont ils étaient eux-mêmes les fauteurs ou les persécuteurs : ils durent puiser dans ces luttes ensanglantées, ce fanatisme qui n'accorde aucune tolérance à nul culte étranger. Pour une raison contraire, les Grecs et les Romains, qui, en fait de religion, croyaient retrouver par-tout leurs propres divinités, adoptèrent facilement tous les titres du protocole égyptien; et il y avait sans doute dans cette détermination autant de politique, au moins, que de piété ou de tolérance.

Dans les légendes des Pharaons, le titre *fils du Soleil* comprend souvent quelques autres épithètes honorifiques; il est assez ordinaire d'y trouver, devant le nom propre d'un roi, le groupe (Tabl. gén. n.° 410)

qui se lit sans difficulté CI-PH-ⲙⲉⲓϥ ou ⲙⲏϥ, et qui signifie *fils du Soleil qui l'aime;* et c'est là exactement le groupe qu'Hermapion a traduit par les mots Ηλιου παις ηγγ υπο Ηλιου φιλουμένος, dans une des légendes de l'obélisque de Ramestès. Le groupe ⲙⲏϥ ou ⲙⲉⲓϥ (Tabl. gén. n.° 350 *bis*) *amans eum,* combiné avec le groupe CI, *fils*, se rencontre très-souvent aussi sur les stèles funéraires et devant les *noms propres* des enfans du défunt, dans leurs légendes, qui sont précédées par les groupes CIϥ ⲙⲉⲓϥ (n.os 411 et 412), *son fils qui l'aime;* si l'enfant est du sexe masculin, et par le groupe ϯCIC ou ϯCIC ⲙⲉⲓC, *sa fille qui l'aime*, si l'enfant est du sexe féminin et présente des offrandes à sa mère défunte. Dans ces mêmes stèles et dans d'autres textes, l'idée *aimer* est exprimée par un autre groupe également phonétique, et dont toutes les variantes sont réunies dans notre Tableau général, sous les n.os 438, 439 et 440. Ces groupes se lisent ⲙⲣ, ⲙⲣⲉ, ce qui est le copte ⲙⲉⲣⲉ, *diligere, amare,* et sont affectés des pronoms affixes de la troisième personne ⲙⲉⲣⲉϥ, *aimant lui,* et ⲙⲉⲣⲉC *aimant elle.*

D'autres Pharaons se parent, dans les inscriptions des obélisques, du titre de *fils préféré* ou *distingué par le dieu Soleil.* Cette qualification qu'on lit, par exemple, sur les deux grands obélisques de Louqsor à Thèbes, y est exprimée en hiéroglyphes purement phonétiques, et se lit CI CⲙC ⲛ̀ⲣH (1) sur la première face de l'o-

(1) Tableau général, n.° 408.

bélisque occidental (1), et ⲥⲓ ⲥⲁⲥ ⲛⲣⲏ (ⲛⲟⲩⲧⲉ) (2) sur la seconde face de l'obélisque oriental (3). On remarquera que, dans ces deux légendes hiéroglyphiques, le *trait recourbé*, ⲥ, de l'une, est remplacé par son homophone ordinaire, les deux *sceptres affrontés*, dans l'autre. Cette permutation de signes prouverait à elle seule la nature phonétique de ces légendes, si cette nature phonétique pouvait encore être mise en doute.

Enfin, les titres *fils d'Ammon*, *fils de Héron*, Ἡρωος υιος de l'obélisque d'Hermapion (4), furent pris, quoique très-rarement, par plusieurs Pharaons; mais alors encore le titre *fils du Soleil* précède également les noms propres de ces princes dans leurs légendes royales.

Je m'abstiens de donner ici la lecture de plusieurs autres qualifications royales; celles que nous avons citées suffisent pour remplir le but qu'on s'est proposé dans ce chapitre. Je me hâte donc de passer aux conclusions qu'on peut en déduire immédiatement.

Ces divers titres royaux, dont le sens et la lecture viennent d'être fixés par le moyen de notre alphabet hiéroglyphique, sont, pour la plupart, extraits d'inscriptions gravées sur des constructions qu'on attribue généralement à l'époque antérieure à la conquête de l'Égypte par Cambyse. On peut donc déjà regarder comme

---

(1) *Descript. de l'Égypte, Antiq.* vol. III, pl. 12.
(2) Tableau général, n.° 408.
(3) *Descript. de l'Égypte, Antiq.* vol. III, pl. 11.
(4) Tableau général, n.os 407 et 409.

à-peu-près certain, 1.° que, *dans les temps antérieurs à Cambyse, les anciens Égyptiens employaient, dans leurs textes hiéroglyphiques, des caractères phonétiques, c'est-à-dire, des signes qui, dans ces textes, représentaient spécialement des sons de mots appartenant à la langue égyptienne*, tels que des noms propres, des noms communs, des verbes, des adjectifs, des prépositions, &c.;

2.° Que ces mots sont exprimés dans ces textes antiques par des signes *semblables, et dans leur forme, et dans leur nature, à ceux qui servirent par la suite à transcrire des noms propres et des titres de souverains grecs ou romains, sur des monumens égyptiens du même genre.*

Je dis que ces faits peuvent être tenus pour à-peu-près certains, parce que ce n'est encore que sur des conjectures, appuyées à la vérité par des considérations de faits très-imposantes, qu'on rapporte aux rois de race égyptienne la construction des monumens et l'érection des obélisques sur lesquels nous venons de *lire* des titres royaux exprimés phonétiquement.

Mais il est une voie sûre pour parvenir à démontrer définitivement l'époque reculée de ces constructions, et pour établir par conséquent sur des fondemens inébranlables l'antiquité du système *hiéroglyphique phonétique* en Égypte; il suffit pour cela de *lire* les noms propres hiéroglyphiques des rois qui sont gravés sur ces mêmes monumens, cette lecture devant nous donner d'une manière certaine l'époque à laquelle furent élevés les édifices ou les obélisques qui les portent. Si nous *lisons*, en effet, sur les bas-reliefs d'un temple, le nom propre d'un *roi de race égyptienne*, le nom

d'un prince mentionné par les auteurs grecs qui nous ont conservé les débris de l'histoire de l'Égypte et la nomenclature des anciens souverains de cette contrée, il sera bien évident que ce temple, ou du moins la portion du temple où se trouvent ces bas-reliefs, a été construite *sous ce roi de race égyptienne*, parce qu'un autre maître de l'Égypte, soit Persan, soit Grec, soit Romain, n'eût point souffert que l'on couvrît (1) un édifice construit sous son règne, des images et des louanges d'un vieux roi du pays, étranger à sa propre famille, et dont il pouvait même avoir usurpé le trône.

La lecture des noms propres pharaoniques sera le sujet du chapitre suivant.

---

(1) Cette expression est parfaitement propre. La décoration d'un temple égyptien consiste presque toujours dans une foule de bas-reliefs représentant le même roi, faisant successivement des offrandes à toutes les divinités adorées dans le temple, et aux dieux de leur famille.

CHAPITRE IX.

Application de l'Alphabet hiéroglyphique aux noms propres des Pharaons.

Si la lecture des noms hiéroglyphiques des anciens rois de race égyptienne, noms si fréquemment gravés sur les grands édifices de la Thébaïde et sur les débris de ceux qui existèrent jadis dans le Delta, doit présenter un grand intêret pour l'objet spécial de cet ouvrage, cette lecture sera d'une bien plus haute importance encore pour l'avancement des sciences historiques. Quoique l'expédition française en Égypte ait donné à l'Europe savante une connaissance précise des monumens antiques de cette contrée, monumens sur le degré de perfection desquels on n'avait pu acquérir aucune idée exacte par les informes croquis de Paul Lucas, de Pococke et de Norden, l'histoire même de l'art égyptien n'en est pas moins demeurée aussi incertaine qu'auparavant, parce que les époques de la construction de ces temples et de ces palais, époques qui devaient être les élémens premiers de la chronologie de cet art, ont été jusqu'ici complétement ignorées. Dans cette absence de documens positifs, les suppositions ont pris la place des faits, et l'on a cru pouvoir suppléer, par des conjectures plus ou moins ingénieuses, à des connaissances certaines qu'on ne devait attendre que de l'interprétation des innombrables inscriptions

hiéroglyphiques gravées sur ces vénérables restes de la magnificence égyptienne.

Deux opinions contradictoires semblent se partager encore aujourd'hui le monde savant, sur l'antiquité plus ou moins reculée des monumens de l'Égypte. Toutes deux sont presque exclusives, et ne reposent en général, il faut le dire, que sur de simples considérations fondées sur des aperçus partiels dont l'exactitude peut être trop souvent contestée. On a dit que tous les grands édifices égyptiens, construits d'après les règles d'une architecture qui n'a rien de commun avec celle des Grecs ni des Romains, que tous les monumens de style égyptien, et qui portent des inscriptions en écriture hiéroglyphique, devaient avoir été élevés à une époque antérieure à la conquête de l'Égypte par Cambyse, et il en résulterait que l'existence des temples égyptiens les plus modernes remonterait au-delà de l'année 529 avant J.-C.

Avec un semblable point de départ, il était bien naturel de ne considérer les zodiaques, ou les autres tableaux regardés comme astronomiques et sculptés dans les temples de Dendéra, d'Esné et les tombeaux de Thèbes, que comme représentant un état du ciel antérieur aussi au commencement du VI.e siècle avant l'ère vulgaire; et il a dû nécessairement résulter de ces calculs, fondés sur une supposition purement gratuite, que l'érection de certains monumens de Thèbes, par exemple, dont l'aspect seul suffit pour les faire attribuer à une époque qui précéda la construction de Dendéra, a été rapportée à un temps prodigieusement reculé,

puisque le temple de Dendéra, plus moderne qu'eux, était déjà considéré de fait comme fort antérieur à l'ère chrétienne.

D'un autre côté, des hommes instruits, et dont on avait, avec raison, l'habitude de respecter les décisions en fait d'antiquités grecques et romaines, et après eux plusieurs personnes moins bien préparées à l'examen d'une question qui exigeait une connaissance préalable de l'antiquité égyptienne, avaient avancé, les uns pour des raisons au moins spécieuses, les autres pour des motifs qui, pour la plupart, ne sauraient supporter le moindre examen, que les édifices de Dendéra et d'Esné ne remontaient pas au-delà du règne de Tibère; et, concluant de ces monumens à tous les autres, on décidait, sans hésitation, que ces autres temples de la Haute-Égypte ne pouvaient appartenir à des temps bien antérieurs à l'ère vulgaire, renfermant ainsi toutes les époques de l'art égyptien dans l'intervalle d'un petit nombre de siècles.

Toutefois, on peut dire ici, sans risquer de trop s'avancer, que, malgré tant d'efforts renouvelés de part et d'autre, l'opinion des hommes instruits flottait encore incertaine au milieu d'assertions aussi divergentes.

Deux faits nouveaux, importans par leur certitude, sont venus enfin jeter quelque lumière sur une partie de cette grande question : les Recherches de M. Letronne sur les inscriptions grecques et romaines de l'Égypte ont démontré qu'il y avait dans cette contrée des édifices de style égyptien, et décorés d'inscriptions en hiéroglyphes, qui avaient été construits, *en tout* ou

en partie, par des Égyptiens du temps de la domination des Grecs et des Romains; et ma découverte de l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques a démontré plus directement encore la vérité de cette proposition, en nous faisant lire, sur ces mêmes édifices égyptiens, les titres, les noms et les surnoms de rois Lagides ou d'empereurs romains.

Ainsi donc, il résulte des travaux de M. Letronne et des miens, que la première opinion, celle qui considère *tous* les temples de style égyptien comme antérieurs à Cambyse, doit être de beaucoup modifiée : on ne pouvait croire, en effet, qu'un peuple qui s'attacha si particulièrement à signaler, par les plus imposantes constructions, son respect pour sa religion, principe fondamental de son organisation sociale, et qui conserva cette religion, ses mœurs, et presque sa liberté, après la fin de la domination des Perses, n'eût construit aucun édifice public depuis les temps d'Alexandre le Grand jusqu'à son entière conversion au christianisme, c'est-à-dire, durant l'espace de près de sept siècles.

La question ainsi renfermée dans des limites et dans des termes bien connus, se réduisait donc à distinguer, s'il était possible, les monumens postérieurs à Cambyse, d'avec ceux qui existaient avant son invasion en Égypte. Pour des raisons tirées de l'ordre même de mes travaux, je n'ai d'abord publié que les applications de mon alphabet aux édifices égyptiens des époques grecque et romaine : ceux qui, pour des motifs divers, en réduisaient l'usage à la seule lecture des noms propres grecs ou romains, n'attendaient pas de ma découverte

la solution pleine et entière de cette question importante ; tandis que d'autres, généralisant trop mes premiers résultats, concédaient une part exorbitante aux Grecs et aux Romains dans l'ensemble des constructions égyptiennes.

Tout dépendait donc absolument de la plus ou moins grande application de mon alphabet ; et s'il pouvait se trouver qu'il servît à l'interprétation des inscriptions hiéroglyphiques de toutes les époques, cette même question allait être enfin décidée sans retour.

Le but de cet ouvrage est de démontrer l'universalité de cet emploi de mon alphabet ; et celui de ce chapitre, de l'appliquer aux noms propres des Pharaons antérieurs à Cambyse ; et de cette application, il résultera tout-à-la-fois, 1.° les preuves de la généralité de mon alphabet et de son existence à toutes les époques connues de l'empire égyptien ; 2.° la distinction même des monumens antérieurs ou postérieurs au conquérant persan ; distinction sur laquelle reposeront toutes les certitudes de l'histoire de l'art en Égypte. Ce dernier résultat de l'emploi de mon alphabet à la lecture des noms pharaoniques sera l'objet d'un travail particulier. Il ne s'agira principalement ici que de prouver la continuité de l'usage et la haute antiquité de l'écriture phonétique en Égypte.

Les faits exposés dans ma *Lettre à M. Dacier* (*suprà*, chap. II) ont démontré que les Égyptiens écrivirent *phonétiquement* les noms propres, les titres et les surnoms de leurs souverains, dans les inscriptions hiéroglyphiques, depuis l'an 332 avant l'ère vulgaire, jus-

qu'à l'an 161 de cette même ère, c'est-à-dire, depuis la conquête de l'Égypte par Alexandre le Grand, jusqu'à la fin du règne d'Antonin, et cela sans interruption, puisque j'ai reconnu, sur les monumens égyptiens, les noms propres hiéroglyphiques phonétiques de presque tous les Lagides, successeurs immédiats du conquérant macédonien, et ceux de tous les empereurs depuis Auguste, qui réduisit l'Égypte en province romaine, jusqu'à Antonin le Pieux : il n'y a d'exceptions que pour les noms des empereurs Galba, Othon et Vitellius, la courte durée de leur règne n'ayant pu permettre, en effet, d'élever des monumens durables sur lesquels leurs noms fussent inscrits.

On trouvera dans le Tableau général les légendes hiéroglyphiques des souverains grecs et romains de l'Égypte, du n.° 126 au n.° 152, et leur lecture ou leur traduction à l'explication des planches. Ainsi donc, l'usage des signes hiéroglyphiques phonétiques, durant les périodes grecque et romaine de l'histoire égyptienne, ne saurait désormais être mis en doute.

L'emploi de ces mêmes caractères est prouvé pour l'époque intermédiaire comptée de l'arrivée d'Alexandre en Égypte à la conquête de cette contrée par Cambyse, par l'existence de trois noms propres écrits en hiéroglyphes *phonétiques :* le premier est celui d'un des plus fameux souverains de la Perse ; les deux autres ont appartenu à deux rois de race égyptienne, qui combattirent vaillamment contre les Perses pour assurer l'indépendance de leur patrie, et qui donnèrent quelques années de repos à la malheureuse Égypte.

Un anonyme, qui doute beaucoup de l'existence de mon alphabet hiéroglyphique phonétique en Égypte, avant les Grecs et les Romains, serait *à-peu-près* convaincu qu'il se trompe, dit-il, si je lui montrais le nom de *Cambyse* écrit en hiéroglyphes phonétiques. Ce défi ne m'a jamais paru qu'une aimable plaisanterie; car le critique anonyme sait aussi bien que moi, sans doute, que Cambyse, passant sur l'Égypte comme un torrent dévastateur, dut détruire et non édifier, et que les Égyptiens, exposés chaque jour à des massacres, ne pensaient guère, du temps de ce furieux monarque, à élever des monumens pour y inscrire le nom de Cambyse en écriture sacrée, avec les épithètes de *dieu gracieux, réparateur de l'Égypte, dieu bienfaisant, réformateur des mœurs des hommes*, et autres titres d'usage. Je conviendrai donc, et mes lecteurs en comprendront bien la cause, que je ne puis citer ici le nom hiéroglyphique de Cambyse, et que je n'ai retrouvé, jusqu'à présent, qu'un seul nom propre hiéroglyphique de roi persan, celui de *Xerxès*, troisième successeur de Cambyse; mais ce nom propre doit être aussi probant aux yeux de l'anonyme, que le serait celui de Cambyse lui-même (1): il suffit en effet à la discussion présente, puisque Xerxès vécut plus de cent cinquante ans avant Alexandre.

---

(1) J'ai découvert, depuis cette époque, le nom hiéroglyphique de CAMBYSE, dans les légendes d'une statue naophore du musée du Vatican, où ce roi perse est *occasionnellement* rappelé : ce nom est orthographié Ⲕⲁⲙⲃⲟⲩ ou Ⲕⲁⲙⲃⲉⲩ, *Camboth* ou *Cambèth*. Des

J'ai reconnu le nom propre hiéroglyphique du monarque persan, dans un *cartouche* gravé sur un beau vase d'albâtre oriental, existant au cabinet du Roi (Tabl. gén. n.° 125). Ce nom est formé de sept caractères, dont la valeur est déjà certaine. Le premier est un ϧ (*khei*), comme dans le nom propre ⲡⲉⲧϧⲏϣ, *Petkhêsch ;* le second est un ϣ (*schêi*), que nous retrouverons aussi dans les noms pharaoniques; le troisième, les *deux plumes*, un ⲏ; l'*oiseau*, ⲁ; le *lion*, ⲗ ou ⲣ; le sixième et le septième sont encore un ϣ et un ⲁ, ce qui donne le véritable nom *persan* de ce roi, ϧϣⲏⲁⲣϣⲁ ou ϧϣⲓⲁⲣϣⲁ, *Khschéarscha*, *Khschiarscha*, sans aucune omission, même celle d'une seule voyelle brève médiale.

Cette lecture est mise, outre cela, hors de doute, par la présence, sur ce même vase, d'une inscription en d'autres caractères et en une autre langue, contenant aussi le nom de *Xerxès*. Cette seconde inscription est conçue en *caractères cunéiformes*, c'est-à-dire, en ancienne écriture persane, telle qu'on la retrouve sur les antiques monumens de Persépolis. Le premier mot de cette inscription (Tableau gén. n.° 125 *bis*), terminé, selon la coutume, par un caractère incliné de gauche à droite, est composé de sept lettres, comme le cartouche égyptien; la première et la sixième sont semblables, comme dans le cartouche égyptien; la qua-

---

monumens de divers genres m'ont offert aussi les noms de DARIUS, Ⲛⲧⲣⲓⲟⲩϣ, *Ndariousch*, et Ⲁⲣⲧⲁϧϣⲉϣϣ, *Artakhschessch*, ARTAXERCÈS. (1827.)

trième et la septième se ressemblent encore, comme dans le cartouche égyptien. Il est donc évident que les caractères cunéiformes expriment exactement les mêmes sons que les hiéroglyphes du cartouche égyptien. Aussi, M. Saint-Martin, qui s'était depuis longtemps occupé de recherches tendant à découvrir l'alphabet persépolitain, et qui, par de nombreuses comparaisons, avait déjà quelques idées arrêtées sur ce point, a-t-il reconnu sans peine, dans les sept premiers caractères de l'inscription cunéiforme, le nom *Khschéarscha*, comme je lisais moi-même le cartouche hiéroglyphique; et cette concordance des deux inscriptions ne laisse aucune incertitude sur la lecture de l'une ni de l'autre.

Il est donc prouvé aussi que l'écriture hiéroglyphique égyptienne admettait des signes phonétiques, dès l'an 460, au moins, avant J.-C. : ces signes n'ont donc point été inventés en Égypte du temps des Grecs ou des Romains, comme on a paru vouloir le croire.

Deux sphinx en basalte, de travail égyptien, placés dans la salle de Melpomène, au Musée royal, sont d'un style qui ne permet point de les rapporter à la plus ancienne époque de l'art égyptien : ils offrent, sur leur plinthe, des inscriptions en beaux caractères hiéroglyphiques, dans chacune desquelles on remarque deux cartouches ou encadremens elliptiques, séparés l'un de l'autre par le groupe bien connu, CI PH, *fils du Soleil*. (*Voyez* ces deux légendes royales, Tableau général, n.os 123 et 124.)

Si je procédais d'après les principes dans lesquels

persiste M. le docteur Young, faute d'avoir bien fixé le sens du groupe *fils du Soleil* (Tab. gén. n.° 405), je devrais croire que les inscriptions des deux sphinx renferment quatre noms propres, dont deux au moins de personnages ayant exercé le pouvoir suprême en Égypte. Le savant anglais, donnant à ce groupe la simple signification de *fils*, a dû nécessairement croire que deux cartouches étant séparés par ce groupe, le premier renferme le nom d'*un roi*, et le second celui de *son père*, roi ou non. Je mets en principe, au contraire, que, si deux cartouches sont séparés par le groupe n.° 405, ils n'expriment jamais que le nom d'un *seul roi, sans qu'il soit fait dans les cartouches la moindre mention du nom de son père ;* il me sera facile de le prouver. Et comme nous ne pouvons tenter la lecture des noms propres pharaoniques, avant d'avoir une connaissance exacte de ce que peuvent contenir les *deux* cartouches qui forment *toujours* les légendes royales complètes, on pardonnera les détails dans lesquels nous sommes forcés d'entrer pour éclaircir ce point important de palæographie historique.

Si le premier des deux cartouches séparés par le groupe n.° 405 exprimait, ainsi qu'on le croit, le nom du roi régnant, et le second celui de son père, comme par exemple :

LE ROI (AMÉNOPHIS) | FILS DE (THOUTHMOSIS) |

il devrait incontestablement arriver, puisque nous connaissons au moins soixante-dix ou quatre-vingts

légendes royales à deux cartouches, que le *premier* cartouche d'une légende se trouvât le *second* dans une autre, comme par exemple dans celle-ci :

LE ROI (HORUS) | FILS D' (AMÉNOPHIS) |.

Le Canon chronologique de Manéthon nous fait connaître en effet un assez grand nombre de familles qui, de père en fils, ont occupé le trône d'Égypte, pour que ce déplacement de cartouches eût lieu d'une légende à d'autres : or, cela n'arrive *jamais*, et nous devrions déjà conclure de ce fait, que, dans les deux cartouches de la légende hiéroglyphique des rois, il n'est jamais question du nom de leur père.

D'un autre côté, le groupe n.° 405, placé entre deux cartouches, ne saurait signifier simplement FILS, comme le voudrait le savant anglais, puisque ce même groupe, ou ses équivalens, précèdent toujours immédiatement les cartouches renfermant les noms propres hiéroglyphiques des empereurs *Tibère*, *Caïus*, *Néron*, *Domitien*; et l'on demanderait en vain quels sont *les fils* de Tibère, de Caïus, de Néron et de Domitien, qui ont gouverné l'Égypte et l'empire romain. Le titre de *fils du Soleil* convient au contraire à ces différens princes, parce que ce titre fut commun à tous les souverains de l'Égypte. On a vu, en effet, que tel est le sens du groupe n.° 405 : l'analyse que nous avons faite de ce même groupe, et la valeur bien établie de chacun des signes qui le composent, ne permettent plus de douter qu'il ne signifie rigoureusement *fils du Soleil*.

En étudiant avec quelque attention les inscriptions hiéroglyphiques dans lesquelles se trouvent les noms propres, soit des rois grecs d'Égypte, soit des empereurs romains, noms dont j'ai d'abord donné la lecture dans ma *Lettre à M. Dacier* (*suprà*, chap. II), on s'aperçoit bientôt que chacune de ces inscriptions contient toujours *deux* cartouches accolés ou placés à une petite distance l'un de l'autre.

Le premier est précédé du groupe (n.° 270 *a*) qui, dans le texte hiéroglyphique de Rosette, répond constamment au mot ΒΑΣΙΛΕΥΣ du texte grec. Les deux premiers signes de ce groupe, la *plante* ⲥ et le *segment de sphère* ⲧ, sont en effet les deux premiers signes du groupe (n.° 267), ⲥⲧⲙ (*souten*), *rex*, *director*, qui, dans les textes hiéroglyphiques, exprime très-fréquemment la même idée *roi*, et dont la forme *hiératique* est très-reconnaissable dans le groupe correspondant du texte *démotique* de Rosette. Le troisième signe du groupe n.° 270 *a* est une *abeille* unie au *segment de sphère* ⲧ, signe ordinaire du genre féminin en langue égyptienne; langue dans laquelle le mot ϫⲉⲛⲉϩⲓⲙ, *abeille*, *mouche à miel*, est en effet du genre féminin. Si nous tenons compte du témoignage formel d'Horapollon, l'abeille exprimait, en écriture hiéroglyphique, Λαον προς βασιλεα πειθενιον, *un peuple obéissant à son roi* (1) : nous pouvons donc considérer les quatre signes qui composent le groupe n.° 270 *a*, comme une formule consacrée, signifiant

(1) *Hiérogl.* l. 1, §. 62.

le directeur ou *le roi du peuple obéissant*, et comme formée d'une abréviation du groupe *phonétique* CTN (n.° 267), *roi*, et d'un caractère purement *symbolique*, *l'abeille*, insecte industrieux, auquel une vie laborieuse et dirigée par un instinct admirable, donne une apparence de civilisation qui dut en effet le faire considérer comme l'emblème le plus frappant d'un peuple soumis à un ordre social fixe et à un pouvoir régulier. De plus, ce titre est quelquefois remplacé ou suivi, sur le premier cartouche, par celui de *maître du monde*, *seigneur du monde* (1).

Le second cartouche de toute légende royale ou impériale est précédé, s'il est horizontal, et surmonté, s'il est perpendiculaire, soit du groupe CI PR, *fils du Soleil;* soit de son synonyme, le groupe PR CI, *enfant du Soleil, né du Soleil* (n.os 405 *a* et *b*, 413 et 414); et c'est toujours dans le second cartouche des légendes que j'ai trouvé les *noms propres* des Lagides et des empereurs. Il nous reste donc à savoir ce que peut renfermer le premier cartouche des légendes royales, celui que précèdent les titres *roi du peuple obéissant*, et *seigneur du monde*.

Ce premier cartouche *ne contient jamais que des titres honorifiques*, et c'est toujours le second qui renferme seul un *nom propre*. L'examen des doubles cartouches de plusieurs souverains de l'Égypte, grecs ou romains, doit invinciblement prouver cette assertion.

Les deux cartouches accolés de la légende de César-

(1) Tableau général, n.° 417.

Auguste, sur les monumens de Philæ (Tabl. gén. n.° 140), sont l'un et l'autre composés d'hiéroglyphes purement phonétiques : le premier, surmonté du groupe *roi*, ne contient que le simple titre ⲁⲩⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ (Αυτοκρατωρ), L'EMPEREUR ; et le second, surmonté du groupe *fils du Soleil*, renferme le mot ⲕⲁⲓⲥⲁⲣⲥ (Καισαρς), CÉSAR, qui était en quelque sorte le nom propre de César-Auguste, fils adoptif de Jules.

Le premier cartouche de la légende de *Tibère* (Tableau général, n.° 141), précédé de la formule *seigneur du monde*, ne renferme encore que le titre ⲁⲩⲧⲕⲣⲁⲧ (Αυτοκρατωρ), *l'empereur;* mais le second, surmonté du groupe ⲣⲏ-ⲥⲓ, *enfant du Soleil*, contient le nom propre ⲧⲓⲃⲉⲣⲓⲥ ⲕⲁⲓⲥⲁⲣⲥ (Τιβερις Καισαρ), TIBÈRE-CÉSAR, suivi de l'épithète *vivant toujours*.

La légende hiéroglyphique de l'empereur *Domitien*, gravée sur la quatrième face de l'obélisque Pamphile, est ainsi conçue : « *Le seigneur de la panégyrie, comme* » *le dieu Phtha;* roi, comme le Soleil, ROI DU PEUPLE » OBÉISSANT, SEIGNEUR DES MONDES, *chéri de*. . . . (1); » (L'EMPEREUR), NÉ DU SOLEIL, souverain des dia- » dèmes (CÉSAR-DOMITIEN-AUGUSTE), *chéri de Phtha* » *et d'Isis, vivant comme le Soleil.* »

Le premier des deux cartouches (2) ne contient que le titre impérial : aussi est-il précédé du titre *roi du peuple obéissant;* et le second, surmonté du titre *né du Soleil*, renferme encore le nom propre.

---

(1) Ici sont trois signes dont la valeur nous est encore inconnue.

(2) Tabl. gén. n.° 147. Les parenthèses indiquent les cartouches.

Il en est ainsi de toutes les autres légendes impériales complètes. *Voyez*, à l'explication des planches, les légendes hiéroglyphiques des empereurs *Caïus*, *Néron*, *Trajan*, *Hadrien* et *Antonin le Pieux* (1).

Si nous analysons les inscriptions hiéroglyphiques et les légendes royales des souverains grecs de l'Égypte, ce qui nous rapproche un peu plus des Pharaons, nous verrons qu'elles se composent toujours également de deux cartouches, l'un précédé du titre *roi du peuple obéissant*, et l'autre du groupe *fils du Soleil*, comme les cartouches pharaoniques; nous citerons seulement en preuve les doubles cartouches d'Alexandre le Grand, de Philippe et de Ptolémée Épiphane.

Le premier des deux cartouches affrontés (2) de la légende du conquérant macédonien, qui peut être aussi celle de son fils et successeur *Alexandre*, précédé de la qualification *roi*, ne contient que des titres honorifiques, dont nous avons déjà reconnu la valeur, et il doit se traduire par les mots *le chéri d'Amon-Rê, approuvé par le Soleil*. Le second cartouche, précédé des expressions ordinaires, *fils du Soleil*, doit seul renfermer le nom propre : il porte, en effet, lettre pour lettre, ⲁⲗⲕⲥⲁⲛⲧⲣⲥ (Αλεξανδρος), ALEXANDRE.

On retrouve les deux mêmes cartouches d'Alexandre dans une petite portion du palais de Louqsor. M. Huyot, membre de l'Institut, qui, récemment, et avec tant de fruit, a visité l'Égypte, a reconnu sur les lieux que

(1) N.os 142, 144, 148, 149 et 152.
(2) Tableau général, n.° 126.

cette partie du palais était beaucoup plus récente que le reste de ce superbe édifice; dans ces mêmes inscriptions, où est mentionné le *roi chéri d'Amon-Rê, approuvé par le Soleil, Alexandre*, se trouvent aussi deux autres cartouches accolés (Tableau général, n.° 127): le premier renferme encore des titres, *le chéri et l'approuvé d'Amon-Rê*, et le second contient le nom propre ΠΛΙΠΟΣ ou ΦΛΙΠΟΣ (Φιλιππος), PHILIPPE, précédé du titre *fils du Soleil*. Il est incertain, au reste, si les signes qui séparent les cartouches d'Alexandre et de Philippe exprimaient un degré de parenté entre les deux princes; mais ces signes n'ont malheureusement point été copiés : de sorte que nous ignorons s'il faut rapporter la seconde légende hiéroglyphique à Philippe, père d'Alexandre le Grand, ou à Philippe Aridée, son frère, que la politique du premier des Ptolémées reconnut pour légitime souverain de l'empire et des conquêtes d'Alexandre, pendant les sept années durant lesquelles ce Philippe survécut à Alexandre.

La légende hiéroglyphique de Ptolémée Épiphane se compose, comme celle de ses prédécesseurs et successeurs, de deux cartouches apposés (*voyez* Tableau général, n.° 132); on l'a copiée sur divers édifices de Philæ, de Thèbes et de Dendéra. Son premier cartouche, que précède toujours le titre *roi*, ne renferme évidemment encore que les qualifications honorifiques; les quatre premiers signes expriment, ainsi qu'on l'a déjà dit, le titre *dieu Épiphane*, comme dans le texte hiéroglyphique du monument de Rosette; au-dessous est le titre *approuvé de Phtha*, déjà analysé, et accru seulement de

deux signes, le *scarabée* et la *bouche*, que je prononce *Ter*, *Tor* ou *Toré*, mot qui est un simple surnom du dieu Phtha (1). La partie inférieure du même cartouche est occupée par un troisième titre, que je traduis avec certitude par les mots *image vivante d'Amon-rê*. Le second cartouche, surmonté du titre *fils du Soleil*, contient le nom propre Ptolémée, Πτολεμις, *Ptolémée*, suivi des épithètes ordinaires, *vivant toujours*, *chéri de Phtha*.

Ainsi la légende royale de Ptolémée Épiphane, gravée en caractères hiéroglyphiques sur divers temples de l'Égypte, signifie textuellement, LE ROI (*dieu Épiphane, approuvé par Phtha, image vivante d'Amon-rê*) FILS DU SOLEIL (*Ptolémée toujours vivant, chéri de Phtha*); et c'est l'exacte traduction des titres et noms que la partie grecque du monument de Rosette donne à ce même Épiphane : Βασιλευς, θεος Επιφανης, ον ο Ηφαιστος εδοκιμαζεν, εικων ζωσα του Διος, υιος Ηλιου, Πτολεμαιος αιωνοβιος, ηγαπημενος υπο του φθα.

L'analyse de ces diverses légendes royales nous conduit donc bien évidemment à reconnaître en principe que, deux cartouches étant séparés par le titre *fils du Soleil* (n.os 405 et 406), le *premier*, caractérisé par les groupes *roi*, *roi du peuple obéissant*, ou *seigneur du monde*, ne renferme que des qualifications honorifiques ou des titres particuliers au roi dont le *second* cartouche contient *seul le nom propre*, qui peut y être aussi accompagné de surnoms et de nouveaux titres. J'appellerai

(1) Voyez *le Panthéon égyptien*, 3.e livraison.

désormais le premier cartouche le *prénom*, et le second le *nom propre*.

Tel fut, en effet, le protocole royal hiéroglyphique des souverains grecs et romains, et l'on sait avec quelle attention ces nouveaux maîtres de l'Égypte s'attachèrent à imiter les usages consacrés dès long-temps chez un peuple dont ils voulaient capter la bienveillance par un respect habituel de toutes ses coutumes. Ces princes durent donc adopter pour leurs légendes le protocole des anciens Pharaons. L'analyse suivante des légendes hiéroglyphiques de ces Pharaons, analyse fondée sur les principes déduits de la discussion qui précède, prouvera à-la-fois la haute antiquité et de cet usage et de l'écriture *phonétique* en Égypte.

Dans les inscriptions hiéroglyphiques déjà citées (1), et qui décorent la plinthe des sphinx du Musée, nous reconnaissons deux légendes royales, chacune comprenant deux cartouches. Les deux premiers, ou cartouches-prénoms (2) des deux légendes, ne doivent contenir que des *titres;* nous retrouvons, en effet, dans l'un, le titre déjà connu, *approuvé de Cnouphis* (3), et dans l'autre, celui de ⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ-ⲙⲙⲓ, *chéri des dieux* (4). Si nous analysons ensuite les deux cartouches (5) que précède la formule *fils du Soleil,* et qui doivent ren-

(1) Tableau général, n.os 123 et 124.
(2) *Ibid.* n.os 123 *a*, et 124 *a*.
(3) *Ibid.* n.° 402.
(4) *Ibid.* n.° 392.
(5) *Ibid.* n.os 123 *b*, et 124 *b*.

fermer les *noms propres*, appliquant aux signes qui les composent les valeurs phonétiques déjà assurées, on obtient dans l'un (1) [illegible] ou [illegible]; et dans l'autre (2), [illegible]; plus, un signe dont le son est encore inconnu.

Aucun nom de souverain grec ou romain ne saurait être reconnu dans ces deux noms propres; nous devons donc essayer si nous ne rencontrons point, dans les dynasties égyptiennes de Manéthon, deux noms propres de Pharaons qui aient quelque analogie avec ceux que nous lisons dans les deux cartouches : on les trouve bientôt en effet. Dans sa XXIX.e dynastie, celle des *Mendésiens*, il place un roi dont le nom est écrit Αχωεις, et que Diodore de Sicile appelle Αχοεις; et ce prince, circonstance bien remarquable, eut pour prédécesseur et pour successeur deux rois que Manéthon nomme Νεφεριτης, et dont Diodore écrit le nom Νεφρεα, Νεφερεα, à l'accusatif, et Νεφερευς, au nominatif.

Il est impossible de ne point reconnaître, dans le nom hiéroglyphique du roi [illegible] *(Hakr)*, le nom du roi *Acor-is* (Αχορ-ις, Αχωρ-ις), et dans [illegible], *(Naifrôoue* ou *Naifrôoui)*, le nom égyptien du roi appelé *Néphéreus* ou *Néphérités* par les Grecs.

Trois circonstances viennent renforcer en outre ce rapprochement, et mettre cette synonymie hors de doute.

La première est la parfaite conformité de proportion,

(1) Tableau général, n.° 124 *b*.
(2) *Ibid.* n.° 123 *b*.

de matière et de travail des deux sphinx qui portent les légendes des deux princes. Ces sphinx décorèrent évidemment un même édifice, et les Pharaons qui les firent exécuter durent vivre à-peu-près vers une même époque.

D'un autre côté, les deux inscriptions ne diffèrent entre elles que par les prénoms et les noms propres seuls.

Enfin, le style de ces deux sphinx s'éloigne déjà de l'ancien style égyptien, et se rapproche sensiblement de celui qui caractérise les sculptures exécutées en Égypte, sous la domination des Grecs.

L'époque présumable de ces monumens, déduite du style, exige donc, comme la lecture des noms hiéroglyphiques des princes qui les firent exécuter, qu'on les rapporte à la période comprise entre les rois autochthones d'Égypte et la conquête d'Alexandre, c'est-à-dire, à la période pendant laquelle les Égyptiens, conduits par quelques chefs intrépides, luttèrent contre la puissance et l'ambition de la Perse; ce qui nous ramène aux règnes de Néphéreus I.er et d'Acoris.

Ces deux princes sont en effet les seuls qui, durant cette période de troubles et de dissensions, aient pu jouir de quelques années de repos, et songer à faire exécuter quelques travaux de décoration. *Néphéreus* régna en effet six années entières, et le règne d'*Acoris*, son successeur, et son fils selon toute apparence, qui fut de treize ans, est le plus long de tous ceux des XXVIII.e, XXIX.e et XXX.e dynasties égyptiennes, dont les membres ont occupé le trône depuis

Xerxès jusqu'à Darius-Ochus, qui assura aux Perses, à la manière de Cambyse, la possession de l'Égypte, en couvrant cette malheureuse contrée de sang et de ruines.

Les noms hiéroglyphiques des Pharaons-Mendésiens, Néphéreus et Acoris, prouvent donc que l'*écriture phonétique* était en usage de leur temps. Voyons si avant Cambyse cette écriture était connue des Égyptiens.

L'obélisque *Campensis*, que l'empereur Auguste fit transporter d'Égypte à Rome, et qu'il plaça au champ de Mars pour servir de gnomon, a été reconnu par Zoëga, auquel nous devons un si important travail sur les obélisques, pour un ouvrage du premier style égyptien : Pline l'attribue, en effet, à un des anciens Pharaons, dont le nom est tellement corrompu et défiguré, ainsi que le sont tous les noms de Pharaons donnés comme érecteurs d'obélisques dans les textes manuscrits de cet auteur (1), qu'il est impossible de s'arrêter à une leçon plutôt qu'à une autre, en supposant même prouvé, ce qui est loin de l'être, que Pline ait jamais su exactement à quels rois égyptiens il fallait attribuer les grands monolithes transportés à Rome.

Le pyramidion et les inscriptions perpendiculaires qui décorent les trois faces de cet obélisque, portent la légende royale gravée sous le n.° 121 du Tableau général.

Le premier cartouche, ou le *prénom*, contient l'expression des idées *Soleil bienfaisant* ou *gracieux ;* le

(1) Plin. *Histor. nat.* lib. XXXVI, cap. 8, 9, 10, 11.

second cartouche, précédé du titre *fils du Soleil*, renferme conséquemment le *nom propre;* il est entièrement phonétique et composé de signes dont le son est incontestable; il se lit sans difficulté : le *carré* ⲡ, le *signe recourbé* ⲥ, la *chouette* ou *nycticorax* ⲙ, l'espèce de *pincette* ⲧ (1), et le *bassin à anneau*, ⲕ, ϭ ou ⲧ, ce qui produit, abstraction faite des voyelles que les Égyptiens supprimaient souvent dans les noms propres nationaux comme dans les noms propres grecs et latins, ⲡⲥⲙⲧⲕ (Psmtk), ⲡⲥⲙⲧϭ ou ⲡⲥⲙⲧⲧ (Psmtg), le nom même Ψαμμητικος, Ψαμμιτιχος ou Ψαμμητιχος, nom que porta, par exemple, un des plus célèbres souverains de l'Égypte, celui qui encouragea le commerce, ouvrit ses ports, comme l'intérieur de son royaume, aux Grecs, et fit fleurir les beaux-arts. Le travail de l'obélisque Campensis est tout-à-fait digne de cette belle époque de la monarchie égyptienne.

Que le nom propre *Psaméték* ou *Psamétég*, qui se lit sur cet obélisque, soit celui même du Pharaon Psammitichus I.er dont nous venons de parler, plutôt que celui de Psammitichus II son petit-fils, c'est ce que je ne chercherai point à établir ici : je trouve, en effet, dans ma collection de légendes royales hiéroglyphiques, deux rois différens qui ont porté le nom de *Psaméték* (Psammitichus); mais ils se distinguent aisément l'un de l'autre par un *signe différent*

(1) *Voyez* les *Variantes phonétiques des noms divins*, Tableau général, n.° 61.

dans leur prénom (*voyez* la légende d'un autre Psammitichus, Tableau général, n.° 122), et je me réserve d'établir ailleurs (1) que ces deux derniers cartouches se rapportent au roi *Psammitichus* second, fils de Néchao fils de Psammitichus I.er Il importait seulement de démontrer ici que ces deux noms propres de rois égyptiens présentent, en caractères hiéroglyphiques *phonétiques*, le nom propre égyptien Ϯαμμιτικ-ος, qui fut celui de deux rois d'Égypte, mentionnés par les historiens grecs.

La lecture de ce nom propre pharaonique prouve donc que les hiéroglyphes phonétiques existaient dans les textes sacrés, plus de cent vingt ans avant Cambyse, époque à laquelle Psammitichus I.er occupait le trône, ou tout au moins quatre-vingts ans avant ce conquérant perse, époque à laquelle Psammitichus II régnait en Égypte.

On serait peut-être enclin à supposer que ce fut sous le règne de ces Psammitichus mêmes que les Égyptiens, influencés par l'exemple des Grecs, auxquels l'entrée de l'Égypte fut alors permise et qui avaient une écriture alphabétique, s'en créèrent une à leur tour, et que l'écriture phonétique égyptienne ne remonte point au-delà de l'époque où les deux peuples furent en contact direct. Je me hâte donc de citer des

---

(1) Dans un ouvrage intitulé *Chronologie des monumens égyptiens*, que je publierai bientôt, de concert avec M. Huyot, membre de l'Institut, qui a recueilli en Égypte une foule de précieux documens sur l'architecture et les arts de cette contrée.

noms phonétiques de Pharaons plus anciens que Psammitichus. C'est, ce me semble, la meilleure réponse que l'on puisse faire à une supposition pareille, et que rien d'ailleurs ne saurait motiver.

L'obélisque de granit encore debout au milieu des ruines d'Héliopolis, porte la légende royale gravée sous le n.° 119. Le sens du prénom nous est encore inconnu; mais le nom propre renfermé dans le second cartouche se lit sans aucune hésitation, Ⲟⲩⲥⲣⲧⲥⲛ ou bien Ⲟⲥⲣⲧⲥⲛ; je n'ai point balancé à reconnaître dans ce nom le second roi de la XXIII.e dynastie, que Manéthon appelle ΟΣΟΡΘΩΣ ou ΟΣΟΡΘΟΝ, et il ne restera aucun doute sur cette synonymie, lorsque j'aurai développé quelques faits qui me semblent présenter un assez piquant intérêt.

Il existe, au Musée royal du Louvre, une statuette d'environ trois pouces de hauteur, faite d'une seule cornaline de très-belle couleur, et représentant un personnage accroupi. Entre ses jambes est gravée une petite inscription hiéroglyphique (pl. XIV, n.° 1), qui contient un cartouche, et dont presque tous les élémens nous sont bien connus; je la lis : ⲥⲓ ⲣⲛ Ⲟⲥⲟⲣⲧⲥⲛ ⲡⲧϩ-ⲙⲁⲡⲣⲏⲥ (ⲛ)ϥ-ⲙⲁⲓ, *le fils du Soleil, Osortasen chéri de Phtha, auquel appartient le monde méridional.* On remarquera dans ce cartouche, de plus que dans le nom semblable inscrit sur l'obélisque d'Héliopolis, le *lituus*, signe de la voyelle ο placé entre le ⲥ et le ⲣ (rho), comme dans le nom grec Ὀσορθῶς : cette circonstance est à noter en faveur de la synonymie.

La base de cette curieuse statuette, et qui fait corps avec la figure, porte une seconde inscription hiéroglyphique (pl. XIV, n.° 2) renfermant deux cartouches, et composée en très-grande partie de signes phonétiques ; sa transcription en caractères coptes, en suppléant les voyelles et les abréviations, donne

ⲥⲟⲩⲧⲉⲛ ⲟⲥⲟⲣⲧⲁⲥⲉⲛ ⲙⲓⲥⲉ ⲛ̀ ⲥⲟⲩⲧⲉⲛ ⲁⲙⲉⲛ-
ϩⲉⲙ (·····).
ⲙⲉⲥ (ⲛ̀) ⲥⲟⲩⲧⲉⲛ-ⲑⲁⲙⲟⲩ ⲛⲟⲩϣⲣⲉ ·····. ⲑⲁⲙ-
(ⲁⲙⲟⲩⲛ).

ce qui signifie, *le roi* OSORTASEN, *né du roi Amenhem-....., né de la royale mère, bienfaisante.....* THAMOUN.

Le second nom propre royal, celui du père d'*Osortasen*, est terminé par les *parties antérieures d'un lion;* c'est un caractère symbolique dont il s'agirait de connaître la valeur pour en fixer la prononciation. L'inappréciable ouvrage d'Horapollon nous satisfait pleinement à cet égard ; il porte, livre I.er : Αλκην δε γραφοντες (Αιγυπτιοι) ΛΕΟΝΤΟΣ ΤΑ ΕΜΠΡΟΣΘΕΝ Ζωγραφουσι ; les Égyptiens, voulant exprimer *la force* (Αλκην), *peignent* LES PARTIES ANTÉRIEURES D'UN LION. Ce texte est formel ; et le mot de la langue parlée des Égyptiens, qui exprime spécialement cette idée Αλκη, *robur, force*, c'est ϫⲟⲙ *Djom* ou ϭⲟⲙ *Gom*, selon les dialectes, et ce mot est la véritable orthographe du nom de l'Hercule égyptien que les Grecs ont écrit Σεμ, Σομος et Γομος. Le second nom royal gravé sur la statuette de cornaline doit donc se

lire ⲁⲙⲛ-ϩⲉⲙ-ϫⲟⲙ *Amen-hem-Djom* ou ⲁⲙⲛ-ϩⲉⲙ-ⲡϫⲟⲙ, *Amen-hem-Pdjom*, en ajoutant l'article, et il signifie *Ammon dans la force* ou *la force d'Ammon ;* j'ai reconnu dans les textes égyptiens une foule de noms propres mystiques de cette espèce.

Je crus d'abord retrouver dans ce roi *Amen-hem-Pdjom*, le roi *Psammus*, placé par Manéthon à côté d'*Osorthos* (Osortasen) dans sa XXIII.e dynastie. Le nom de ΨAMMOΥΣ renferme évidemment la racine égyptienne ϫⲟⲙ *Djom*, ou ϭⲁⲙ, ϫⲁⲙ *Djam*, *être fort, être puissant,* passée à l'état de nom par l'addition de l'article déterminatif ⲡ, ce qui a produit ⲡϫⲟⲙ, ⲡϭⲁⲙ, *Pdjom*, *Pdjam*. Mais le *Psammus* de la XXIII.e dynastie est fils d'*Osortasen*, tandis qu'au contraire le roi Osortasen que représente la statuette de cornaline est lui-même fils d'un *Amen-hem-Djam* ou *Psammus*. Ces deux derniers princes appartiennent à une dynastie fort antérieure, la XVII.e, comme nous le démontrerons ailleurs.

C'est dans la collection de M. Tédenat, passée au cabinet du roi, qu'existent deux stèles qui se rapportent réellement aux rois *Osortasen* et *Psammus* de la XXIII.e dynastie. Ce sont deux stèles de pierre calcaire blanche portant des bas-reliefs coloriés.

La première de ces stèles représente deux personnages en pied, un homme richement décoré et une femme. La légende de la figure d'homme (pl. XIV, n.° 3) contient son nom propre et celui de son père, et se lit, Ocpτcⲛ ϩⲁⲗ (ⲛ) ⲡτϩⲱ, c'est-à-dire Osortasen *œil*, c'est-à-dire *fils de Ptahô*. Nous

avons évidemment ici le même nom que sur l'obélisque d'Héliopolis et sur la petite statue de cornaline; il n'est point entouré d'un cartouche; celui de son père n'est point complet, mais nous pouvons le restituer hardiment : ⲡⲧⲁϩⲱ, *Ptahô*, n'est qu'une abréviation du nom propre ⲡⲧⲁϩⲱⲑⲫ, *Ptahôthph* (pl. XIV, n.° 4), nom propre déjà analysé (1); car j'ai fort souvent observé, dans deux textes hiéroglyphiques comparés, que le groupe ⲱⲧⲡ ou ⲱⲑⲫ (pl. XIV, n.° 5) de l'un, était abrégé dans l'autre, de manière à ne conserver que le premier de ses signes, ⲱ (pl. XIV, n.° 6). Le nom du père d'*Osortasen* fut donc PTAHÔTHPH, c'est-à-dire *le dévoué* ou *le consacré à Phtha*. On ne peut s'empêcher de remarquer aussi que les différens textes de Manéthon donnent au roi chef de la XXIII.e dynastie égyptienne, père et prédécesseur d'*Osorthos* (Osortasen), les noms de Πετουϭας, Πετουϭατης et Πετουϭαστης.

La légende qui accompagne la figure de femme placée près d'*Osortasen*, gravée (pl. XIV, n.° 7), signifie *la dame MAUTNOFRÈ*.

Il est évident que l'*Osortasen* de la stèle de M. Tédenat est bien le roi *Osortasen* de l'obélisque d'Héliopolis, fils du roi *Ptahôthph* et de *Mautnofrè*.

S'il pouvait rester quelques doutes à cet égard, ils seraient promptement levés par la seconde stèle de M. Tédenat. Ce monument, de même matière, et d'un travail semblable à celui de la première, offre l'image

(1) *Suprà*, chap. VII.

de deux personnages assis, un homme et une femme; devant eux est une seconde femme debout, et tous trois reçoivent des offrandes de fleurs et de fruits que leur présente un quatrième individu habillé fort simplement.

L'homme assis tient dans sa main un sceptre semblable à celui que portent les Pharaons dans les bas-reliefs historiques, et la légende placée au-dessus de sa tête (pl. XIV, n.° 9) est ainsi conçue : ⲁⲙⲏⲛ-ϩⲉⲙ-ⲡϭⲟⲙ ⲥⲓ ⲟⲥⲣⲧⲥⲏ, *Amén-hem-djom, fils d'Osortasen.* Ainsi le nom propre de ce personnage, qualifié de *fils d'Osortasen*, est formé comme celui du roi *Osortasen*, fils du roi *Amén-hem-djom*, mentionné dans l'inscription de la statuette de cornaline (pl. XIV, n.° 2), des *parties antérieures d'un lion.* Il est incontestable maintenant que l'obélisque d'Héliopolis et les deux stèles se rapportent à un seul et même personnage, le roi *Osortasen*, de la XXIII.e dynastie (l'Osorthos des Grecs), à son père *Ptahôthph* (le Petubastes des Grecs), à sa mère, et à son fils, *Amen-hem-Pdjom* ou *Psammus.* La traduction de ce nom propre symbolique est justifiée d'ailleurs par ces mots de Manéthon même, placés entre le nom du roi Osorthos et celui de Psammus, mots qu'il faut évidemment rapporter à ce dernier, *Psammus* : ον Ηρακλεα Αιγυπτιοι εκαλεσαν, *que les Égyptiens*, dit-il, *ont appelé* HERCULE.

Cette réunion de faits et de rapprochemens achève donc de prouver que les cartouches royaux de l'obélisque d'Héliopolis (1), et les noms propres des deux stèles de

(1) Tableau général, n.° 119.

M. Tédenat, appartiennent à une seule et même famille, et nous fournissent les noms des trois souverains de l'Égypte; *Ptahôthph*, *Osortasen* et *Amen-hem-djom* ou *Amen-hem-pdjam*, que les Grecs ont appelés *Petubastes*, *Osorthos* et *Psammus*.

Les deux stèles de M. Tédenat présentent, outre cela, un intérêt plus particulier, en ce qu'elles nous font connaître tous les individus des deux sexes qui firent partie de la XXIII.e famille royale égyptienne, qui était *Tanite;* nous y lisons en effet,

1.° Le nom du roi *Petoubastes* (Ptahôthph) (1), chef de cette dynastie;

2.° Le nom de sa femme (2);

3.° Le prénom et le nom du roi *Osorthos* (Osortasen), leur fils et successeur (3);

4.° Le nom entier du roi *Psammus* AMEN-HEM-DJAM, c'est-à-dire, *Ammon dans la force*, fils et successeur d'Osorthos. Ce nom est écrit en partie symboliquement comme ceux de la plupart des dieux, et on le retrouve avec un prénom royal (4) sur les deux grands obélisques de Karnac, à Thèbes. Ces monolithes, les plus grands de tous ceux de leur espèce, justifieraient en quelque sorte le nom divin d'Hercule, donné au roi qui a élevé ces énormes blocs de granit, ayant trente-deux pieds de tour et quatre-vingt-onze pieds de hauteur;

---

(1) Planche XIV, n.os 3 et 4.
(2) *Ibid.* n.os 2 et 7.
(3) *Ibid.* n.os 2, 3, 9. Tableau général, n.° 119.
(4) Tableau général, n.° 120.

5.° Le nom d'une fille d'Osorthos et sœur du roi *Psammus*, représentée debout, à côté de son frère assis, et recevant les mêmes offrandes; la légende hiéroglyphique de cette princesse (pl. XIV, n.° 10) porte : ⲧⲥⲛϥ ⲁⲙⲱⲛⲥⲉⲧ, c'est-à-dire, *sa sœur Amonsét* ou *Amonsé*, si la lettre ⲧ ne fait point partie du nom propre, et n'est ici, comme cela est certain, que la marque caractérisque ordinaire des noms propres féminins;

6.° La même stèle montre aussi une femme assise sur le même siége que *Psammus;* c'est l'épouse de ce roi, comme nous l'apprend la légende hiéroglyphique (pl. XIV, n.° 11), ⲧ(ⲉⲓⲣⲉ)ϥ ⲉⲣϥ Ⲃⲏⲃⲁ : *son épouse qui l'aime*, Beba ou Bébo; car la *feuille*, dernier signe de ce nom propre, est une voyelle vague, susceptible, comme on l'a déjà dit, d'exprimer les sons A ou O;

7.° Enfin, à côté du roi *Psammus* et de la reine sa femme, est un petit enfant, accompagné d'une légende hiéroglyphique (pl. XIV, n.° 12), ainsi conçue : ⲥⲓϥ ⲉⲣϥ ⲁⲙⲱⲣⲁⲩ, *son fils qui l'aime*, *Amouraou* ou *Amonrav*. Ce fils du roi Psammus est debout, comme sa tante Amonsé; et d'après le Canon royal de Manéthon, il ne paraît point avoir occupé le trône après son père : c'est le dernier rejeton de la famille royale des Tanites.

J'ai cru qu'on me pardonnerait ces détails en faveur des lumières historiques qu'ils fournissent en définitif; et ils étaient nécessaires pour justifier la lecture du cartouche royal de l'obélisque d'Héliopolis. Ce ne sera point d'ailleurs sans quelque plaisir qu'on retrouvera,

dans la jolie statuette du Musée royal, l'image d'un roi portant le témoignage écrit du pieux souvenir d'un fils, roi comme lui, et de sa mère, qui lui a survécu; on verra de plus, dans les stèles de M. Tédenat, une preuve monumentale de cette espèce de culte que les Égyptiens, d'après le témoignage unanime de l'antiquité, accordaient à leurs rois et à la famille entière de ceux dont la fonction fut de veiller sans cesse au bien-être et aux plus chers intérêts du pays.

Ces rapprochemens rentrent aussi dans le but spécial de ce chapitre, puisque en multipliant les applications de mon alphabet, ils prouvent que, sous la XXIII.e dynastie royale, antérieure de 350 ans à Cambyse, les Égyptiens écrivaient les noms propres et d'autres mots de leur langue avec des hiéroglyphes pour la plupart *phonétiques*.

Il en était de même sous la dynastie précédente, la XXII.e, celle des *Bubastites*, dont le chef, que Manéthon appelle *Sésonchis*, Σεσογχις ou Σεσογχωσις, *Sésonchosis*, est le Pharaon que l'Écriture nomme שישק ou שושק, nom qu'on prononce *Sésac*, *Schischac* ou *Schouschag*. Ce Pharaon s'empara de Jérusalem, sous le règne de Roboam, petit-fils de David, et enleva les boucliers d'or de Salomon (1). Les Paralipomènes, parlant du même *Schischak*, disent que son armée était

---

(1) ויהי בשנת החמישית למלך רחבעם עלה שושק מלך מצרים על ירושלם: ויקח את אצרות בית יהוה ואת אוצרות בית המלך־ויקח את כל מגני הזהב אשר עשה שלמה: « Et il arriva, dans la cinquième année » du roi Roboam, que *Schoushac*, roi d'Égypte, vint à Jérusalem; il

composée de douze cents chars, de soixante mille cavaliers, et d'une foule innombrable de fantassins, *égyptiens* מצרים, *libyens* לובים, *troglodytes* סכיים, et *éthiopiens* כושים (1). L'énumération de ces divers peuples montre la grande influence que l'Égypte exerçait à cette époque reculée ; elle prouve encore que Sésonchis fut, comme la plupart des chefs de dynasties égyptiennes, un prince guerrier, que la caste militaire plaça et maintint sur le trône. Manéthon nous apprend aussi que ce conquérant transmit le pouvoir souverain à son fils *Osorchon* et à trois autres de ses descendans.

On a dessiné, à Thèbes, sur une des colonnades qui décorent la première cour du grand palais de Karnac, deux légendes royales gravées sous les n.os 116 et 117. Le prénom de la première contient le titre *approuvé par le Soleil*, et le second cartouche, surmonté du titre *fils du Soleil*, est entièrement phonétique, et se lit, [illegible] (21) [illegible], *le chéri d'Amoun Scheschonk;* ce qui est bien la transcription égyptienne du nom Σεσογχις, *Sésonch-is*, de Manéthon. Nous sommes donc pleinement autorisés à prononcer ce nom propre hiéroglyphique *Scheschonk*, en suppléant les voyelles supprimées dans l'égyptien, d'après l'orthographe grecque de ce même nom propre. L'analogie de ces deux noms est complète.

» emporta les trésors de la maison de Jéhova et ceux de la maison du » roi ; il emporta aussi tous les boucliers d'or qu'avait faits Salomon. » (1.er livre des *Rois*, chap. XIV, versets 25 et 26.)

(1) II.e *Paralip.* XII, 2.

Mais ce qui établit encore mieux que le nom royal hiéroglyphique *Scheschonk*, et le nom grec Σεσογχις, ont appartenu à un seul et même prince, c'est que le nom propre du roi compris dans la légende n.° 117, gravée sur la même colonnade de Karnac et dans le voisinage de la première, se lit sans la moindre difficulté, ⲟⲥⲟⲣⲕⲟⲛ (ⲥⲓ) Ocopkn ou Ocopбn, *le chéri d'Ammon*, *Osorkon* ou *Osorgon;* et nous avons déjà dit que les divers extraits de Manéthon donnent pour successeur immédiat à *Sesonchis* (Scheschonk), un roi appelé Οσορχων, nom que les copistes ont facilement confondu avec celui d'Οσορθως ou Οσορθων. Les cinq derniers signes du prénom d'Osorchon (n.° 117) expriment le titre honorifique *Soleil gardien de la vérité, approuvé d'Amoun* ou d'Ammon.

Il me paraît certain que le Pharaon Osorchon est le roi nommé זרח הכושי, *Zarah*, *Zarach* ou *Zoroch*, *l'Éthiopien*, qui, comme le témoigne le quatorzième chapitre du second livre des Paralipomènes, vint camper à Marésa, avec une armée immense, sous le règne d'Asa, petit-fils de Roboam. Osorchon fut à-la-fois et le fils et le successeur de Sésonchis; le nom de ce Pharaon est mentionné dans un manuscrit hiéroglyphique gravé dans l'atlas de M. Denon. C'est un de ces tableaux funéraires chargés de figures accompagnées de légendes hiéroglyphiques, et qui, par leur courte étendue et la négligence du travail, comparés à l'importance des individus auxquels ils se rapportent, ne peuvent être considérés que comme des espèces de textes commémoratifs de la mort et des obsèques de

divers rois ou grands personnages. Ces tableaux sont assez communs et se font toujours remarquer par la bizarrerie des scènes et des figures qui les composent.

Celui dont il est ici question (1), offre d'abord, comme tous les manuscrits de cette classe, l'image d'une momie que reçoit entre ses bras étendus le dieu créateur Phtha, caractérisé par un scarabée placé sur sa tête. Cette momie reparaît vers l'extrémité opposée du rouleau, couchée dans une espèce de sarcophage ou de cercueil, sur lequel repose l'image symbolique d'une *ame mâle* (l'épervier à tête humaine barbue); à côté de la momie et de l'ame sont une enseigne sacrée, et un de ces grands et longs éventails portés en signe de suprématie autour des dieux et des rois figurés sur les bas-reliefs égyptiens. A côté, et sur un riche piédestal en forme d'entre-colonnement, est couché un schacal noir, emblème ordinaire du dieu Anubis, un des ministres d'Osiris son père dans l'Amenthès ou enfer égyptien. Au-dessus de la momie et des divers objets que je viens d'indiquer, est la légende gravée sur la planche XV, n.° 1; elle est formée de groupes hiéroglyphiques, dont la prononciation et le sens sont déjà fixés; je la transcris ainsi, en lettres coptes, en suppléant les voyelles médiales et les abréviations :

Ⲟⲩⲏϩ ⲛ̀ Ⲁⲙⲱⲛ-ⲣⲏ Ⲥⲟⲩⲧⲉⲛ ⲛ̀ⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ Ⲟⲥⲟⲣϭⲟⲛ ⲥⲓ Ϣⲉϣⲟⲛⲕ Ⲥⲟⲩⲧ (ⲉⲛ) ϯ ⲥⲱⲧⲡ ⲛ̀ Ⲁⲛⲉⲛⲉⲓ, c'est-à-dire : *le prêtre d'Amon-Rê roi des Dieux*, Osorkon,

(1) *Voyage dans la haute et basse Égypte*, par M. Denon, pl. 137.

N°9.

fils de SCHESCHONC ; *acte royal d'adoration à Anébô* (Anubis), &c.

Cette légende est disposée de manière que la colonne qui renferme le nom du dieu *Amon-Rê* est placée au-dessus de la tête du dieu lui-même, représenté debout, sur une barque, à la droite de la momie du prêtre Osorchon, et que la colonne renfermant le nom du dieu Anubis (Anébô) est au-dessus de la tête du chacal, son symbole, figuré à la gauche de la momie royale.

A l'extrémité inférieure du même papyrus, on voit encore la momie du prêtre Osorchon couchée sur une barque, au-dessus de laquelle se termine une longue légende hiéroglyphique, qui est répétée deux fois, avec quelques légères variations, au commencement du manuscrit, dans des colonnes perpendiculaires. Je donne cette légende complète (pl. XV, n.° 2), qui se compose en partie des groupes de la légende précédente, et qui signifie, *le prêtre d'Amon-Rê-roi des dieux*, OSORCHON, *défunt, fils du grand-prêtre d'Amon-Rê-roi des dieux*, SCHESCHONK, *défunt, royal fils du seigneur du monde, le chéri d'Amon*, OSORCHON, *vivificateur comme le soleil, pour toujours.*

L'histoire ne nous avait point conservé le nom de ces descendans de Sésonchis (Scheschonk), chef de la XXII.e dynastie. Nous reconnaissons ici trois générations de la race royale des *Bubastites ;* et le prêtre d'Ammon *Osorchon*, auquel ce papyrus funéraire se rapporte entièrement, était, en ligne directe, un arrière-petit-fils du Pharaon *Scheschonk ;* et de même que

son père le grand-prêtre *Scheschonk*, fils du Pharaon *Osorchon*, avait reçu le nom de son aïeul, le prêtre *Osorchon*, fils du grand-prêtre *Scheschonk*, reçut aussi le nom de son grand-père, le Pharaon *Osorchon*.

J'ai également remarqué, en étudiant plusieurs stèles funéraires, que dans beaucoup de familles les petits-fils portaient très-fréquemment les mêmes noms que leurs grands-pères ; et le manuscrit de M. Denon nous donne encore une preuve de cette touchante religion de famille, qui semble avoir imprimé son sceau à toutes les institutions sociales des Égyptiens.

J'ai également retrouvé le nom de ce prêtre Osorchon, fils de Sésonchis, dans un manuscrit égyptien *hiératique*, dont, par un hasard fort singulier, M. Denon a placé la gravure dans son atlas (1), immédiatement après le papyrus *hiéroglyphique* où nous venons de lire ces mêmes noms.

Le manuscrit hiératique commence par une scène coloriée, représentant un personnage debout, vêtu d'une peau de panthère, comme le roi du tombeau découvert par Belzoni, et offrant l'encens au dieu *Phré* (le Soleil), assis sur son trône, et devant lequel est un autel chargé d'offrandes. La légende écrite au-dessus de l'adorateur du dieu, en écriture hiéroglyphique, est ainsi conçue (pl. XV, n.° 3) : Ⲟⲩⲥⲓⲣⲉ ⲟⲩⲛⲃ ⲛ̀ ⲁⲙⲱⲛ Ⲟⲥⲟⲣⲕⲟⲛ ⲥⲓ ⲟⲩⲛⲃ (ⲁⲡⲉ) ⲛ̀ ⲁⲙⲱⲛ Ϣⲉϣⲱⲛⲕ « *Osiris* » (ou l'*Osirien*), *prêtre d'Ammon* Osorchon, *né du* » *grand-prêtre d'Ammon Scheschonk.* »

(1) Planche CXXXVIII.

Le texte hiératique de ce papyrus est de trois pages, et contient, dès sa première ligne, une formule qui se répète, avec quelques légères variations ou omissions, quatre fois dans les trois pages; nous la donnons complète (pl. XV, n.° 4). Si, appliquant à cette légende hiératique les principes et les synonymies de signes que j'ai établis dans mon travail sur l'écriture hiératique, communiqué à l'Académie des belles-lettres en 1821, nous transcrivons, signe pour signe, cette même légende en hiéroglyphes, à l'aide du Tableau général synonymique des deux écritures, nous obtenons la légende hiéroglyphique (pl. XV, n.° 5), dans laquelle on retrouve d'abord, et dans le même ordre, tous les hiéroglyphes de la légende d'Osorchon (pl. XV, n.° 3), dans la scène peinte en tête du manuscrit; et de plus, presque une copie des autres légendes hiéroglyphiques du même prêtre (pl. XV, n.os 1 et 2). La légende hiératique, composée de tout autant de signes, *phonétiques* en très-grande partie, que sa transcription hiéroglyphique, se transcrit aussi en lettres coptes sans difficulté (en suppléant les voyelles dans les groupes *phonétiques*, et en remplaçant les signes *figuratifs* ou *symboliques* par les mots égyptiens signes des idées qu'ils expriment), de la manière suivante :

Ⲟⲥⲓⲣⲉ ⲟⲩⲏϧ ⲛ̀ ⲁⲙⲱⲛ ⲣⲏ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲥⲟⲩⲧⲉⲛ (ⲛ̀) ⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ Ⲟⲥⲟⲣⲕⲟⲛ ⲡⲓⲙⲉ ⲥⲧ. ⲥⲓ ⲛ̀ⲟⲩⲏϧ (ⲁⲡⲉ) ⲛ̀ ⲁⲙⲱⲛ ⲛⲟⲩⲧⲉ Ϣⲉϣⲟⲛⲕ ⲡⲓⲙⲉ

Osiris. Le prêtre d'Amon-Rê dieu, roi des dieux, Osorchon, *homme (défunt) fils du grand-prêtre d'Ammon dieu,* Scheschonk *homme.*

On remarquera que l'*hiératique* emploie ici l'*oie*, au lieu du signe *ovoïde* dans le mot CI, *enfant*, *né*, *natus*, que porte la légende hiéroglyphique du même manuscrit. Les noms propres d'Osorchon et de Sésonchis y sont également terminés par le signe figuratif d'espèce *homme*, qui manque dans la plupart des noms propres hiéroglyphiques de ces deux individus, cités jusqu'ici parce qu'ils sont suffisamment caractérisés comme tels par les titres qui les précèdent ou qui les suivent. La transcription de cette légende hiératique, qu'on vient d'opérer en caractères hiéroglyphiques, suffit pour démontrer l'identité de nature et les rapports intimes que j'ai dit exister, soit dans leur ensemble, soit dans leurs plus petits détails, entre le système d'écriture *hiéroglyphique* et le système d'écriture *hiératique* des anciens Égyptiens. On conçoit alors avec quelle facilité j'ai dû recueillir les élémens de l'alphabet *phonétique hiératique*.

On trouve encore, sur d'autres monumens que ceux déjà cités, les noms propres, et toujours *phonétiques*, des Pharaons Sésonchis et Osorchon. On lit, par exemple, le nom du premier de ces rois, avec les mêmes prénoms et titres qu'il porte dans la colonnade du palais de Karnac, sur une statue de granit représentant la déesse à tête de lion, *Tafné* ou *Tafhèt* (1), qui existe au Musée royal de Paris, et sur la base d'un sphinx, au Musée britannique.

Le nom, le prénom et les titres de son fils et succes-

(1) *Voyez* les noms hiéroglyphiques de cette déesse, Tableau général, n.os 53 et 72.

seur, le roi Osorchon, sont aussi gravés sur la panse d'un grand et superbe vase d'albâtre oriental, qui, d'après le contenu de l'inscription hiéroglyphique, a été jadis offert par ce prince au Dieu *souverain des régions du monde, au seigneur suprême Amon-Rê :* ce vase fut, dans les temps antiques, enlevé à l'Égypte et transporté à Rome, où un membre illustre de la famille Claudia le trouva convenable pour en faire son urne funéraire ; l'épitaphe de ce patricien est gravée en grandes lettres latines sur la panse du même vase, à l'opposite de la dédicace hiéroglyphique du roi Osorchon. Ce monument curieux existe au Musée royal de France.

Les Pharaons Sésonchis et Osorchon vécurent vers l'an mille avant l'ère vulgaire, puisqu'ils furent contemporains des rois de Juda, Roboam, fils de Salomon, et Asa, petit-fils de Roboam, dans les états desquels ils firent successivement des invasions. Il reste donc prouvé, par la lecture de leurs noms hiéroglyphiques retrouvés sur plusieurs monumens, que sous leur règne, au x.e siècle avant J.-C., les Égyptiens employaient déjà dans leurs textes un très-grand nombre d'hiéroglyphes *phonétiques*.

Mais je puis prouver encore que ce système d'écriture remonte à une époque même fort antérieure : je néglige de citer, à l'appui de cette assertion, les noms hiéroglyphiques, toujours *phonétiques*, de plusieurs Pharaons de la XIX.e dynastie, dite des *Diospolitains*, dont le dernier roi *Thouoris* fut, selon Manéthon et tous les chronologistes, contemporain de la guerre de Troie ; je

produirai seulement ici le nom du Pharaon, chef de cette dynastie, et ceux de plusieurs de ses ancêtres, rois de la XVIII.e dynastie, l'une des Diospolitaines.

La légende royale la plus fréquente sur les monumens du premier style, existant soit dans la Nubie, depuis la seconde cataracte jusqu'à Philæ, soit en Égypte, depuis Syène jusqu'aux rivages de la Méditerranée, est celle que je donne avec toutes ses variantes sur la planche XVI, mise en regard de cette page.

On ne peut s'étonner, sans doute, de la multiplicité de variantes d'une légende qui a été écrite à-la-fois dans des lieux si distans les uns des autres, et sur un aussi grand nombre de monumens. Ces différences portant d'ailleurs presque toutes sur le *nom propre* ou second cartouche, s'expliquent naturellement par l'emploi de l'alphabet phonétique égyptien, si riche en caractères homophones; et c'est ainsi que, sur les monumens du troisième style, j'ai recueilli un plus grand nombre de variantes encore, et du prénom impérial et du nom propre de l'empereur Domitien. Si la légende pharaonique dont il s'agit était écrite en caractères *symboliques*, comme on l'a cru jusqu'ici, ces variantes seraient pour ainsi dire inexplicables, et l'on se trouverait forcé de recourir à des suppositions également absurdes, savoir, que quatorze rois égyptiens auraient porté le *même prénom royal*, ce qui est contraire au témoignage irrécusable des monumens; ou bien encore, si l'on persistait à soutenir, contre l'évidence des faits (1), que les deux

(1) *Suprà*, pag. 241 et précéd.

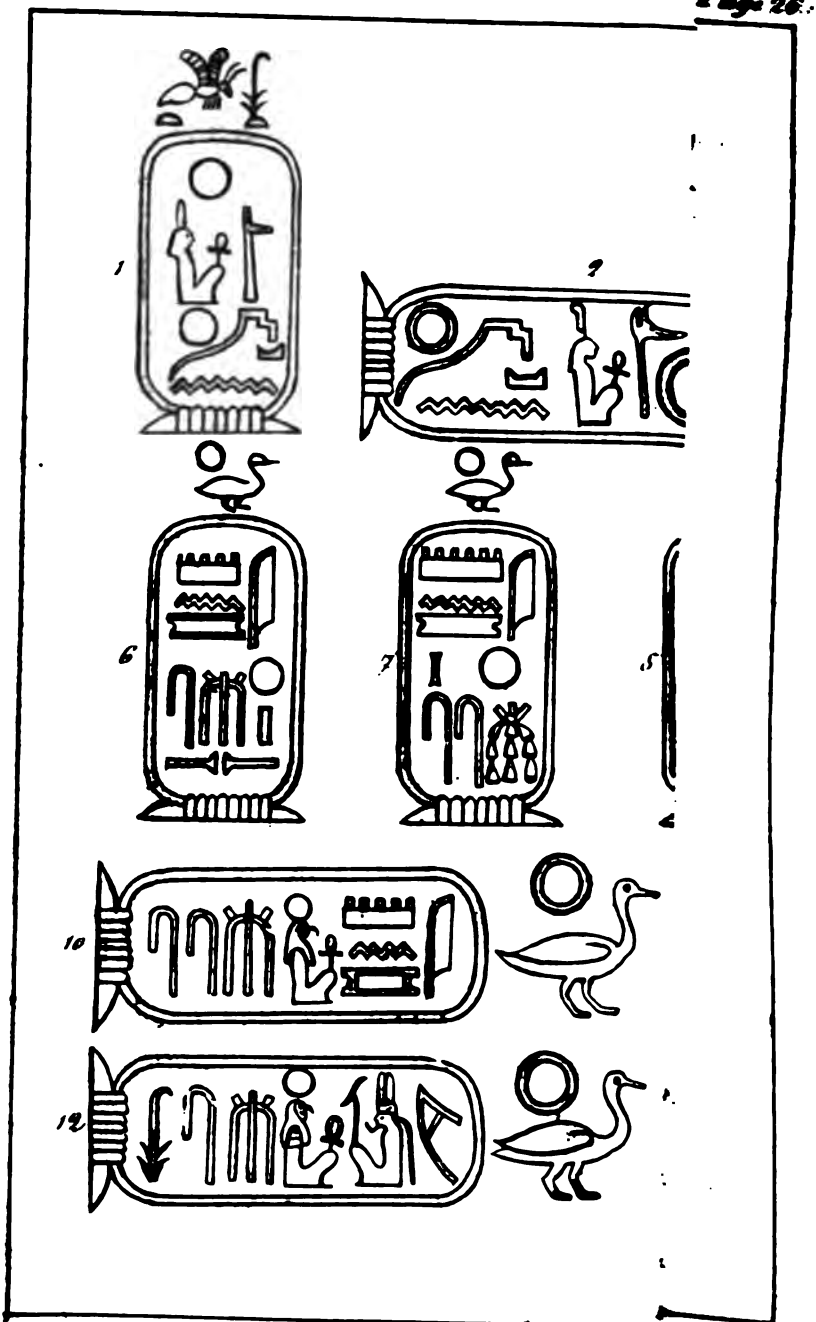
1
9
6
7
8
10
12

cartouches d'une légende royale renferment chacun un nom propre, nous aurions ici le nom d'un roi, fils de quatorze pères différens, ou tout au moins, fils d'un roi dont le père eût porté quatorze noms différens, ce qui est tout aussi absurbe.

Mais un fait décisif prouve invinciblement que ces cartouches, si variés au premier coup d'œil, se rapportent à un seul et même prince : ces cartouches se trouvent souvent presque tous sculptés, en effet, sur un seul et même monument, ou sur une seule et même partie, quelquefois peu étendue, d'un édifice. Cette légende doit appartenir à un seul roi : l'analyse du prénom et la lecture du nom propre le prouveront encore mieux.

Le prénom de ce prince, qu'on pourrait à bon droit surnommer *pariétaire*, épithète par laquelle l'antiquité voulut qualifier l'empereur Trajan, est terminé par le titre connu *approuvé par Phrê (le dieu Soleil)* (1); ses premiers signes, au nombre de trois, sont, 1.° le *disque solaire*, nom figuratif du *Soleil* ou du dieu *Phrê* : ce disque est, en effet, peint en rouge, lorsque le cartouche est colorié; 2.° un sceptre *terminé par une tête de sohacal*; 3.° l'image d'une déesse, que sa tête, surmontée d'une longue plume ou feuille, nous fait reconnaître pour la déesse *Tmé* ou *Thméi*, la *Vérité* ou la *Justice*, portant sur ses genoux le signe de la *vie divine*.

Deux énormes cartouches qui se trouvent réduits

(1) Planche XVI, n.os 1 et 2.

sur notre planche XVI, n.° 3 (*a* et *b*), occupent, l'un, le côté droit, l'autre, le côté gauche de la porte d'entrée intérieure du grand édifice d'Ibsamboul, où M. Huyot, membre de l'Institut, les a copiés avec ce soin et cette exactitude qui caractérisent tous les dessins qu'il a rapportés de son important voyage en Grèce, en Asie et en Afrique. Ces deux cartouches vont nous expliquer le sens des trois premiers signes du prénom royal. Sur toutes les autres parties du vaste monument d'Ibsamboul, on ne trouve, mais répétée un très-grand nombre de fois, qu'une seule légende royale dont le prénom est semblable au n.° 1 ou 2, et le nom propre y est écrit selon toutes les variantes, n.os 6, 7, 10, 11, 14, 15 et 16, de notre planche XVI.

Les deux grands cartouches (planche XVI, n.° 3) de la porte intérieure d'*Ibsamboul*, ne sont, en effet, qu'une espèce de *dédoublement* du *prénom* royal ordinaire (planche XVI, n.° 1); aussi sont-ils surmontés l'un et l'autre, comme tous les prénoms royaux, du titre *roi* ou *roi du peuple obéissant*, écrit en grands hiéroglyphes. Le cartouche de gauche (marqué *a*) nous offre en effet l'image en pied du dieu *Phrê* lui-même (le Soleil), caractérisé par sa tête d'épervier surmontée du disque solaire; ce dieu est simplement indiqué dans le prénom ordinaire (planche XVI, n.° 1), comme ailleurs, par l'image seule de son disque, dont le volume est quelquefois remarquable, comme, par exemple, dans la variante n.° 2.

Le second grand cartouche, celui de droite (pl. XVI, n.° 3, *b*) contient la représentation en grand de la

déesse Thméi (la Vérité), la tête surmontée de sa *feuille* ou *plume*, tenant en main le *sceptre à tête de schacal*, et assisé sur un trône : c'est le développement de la petite figure de la déesse, devant laquelle est placé le sceptre à tête de schacal, dans le prénom ordinaire (pl. XVI, n.° 1). Le disque, emblème du *dieu Soleil*, est placé ici au-dessus de la déesse *Thméi*, de la même manière que dans le prénom (a); le dieu Soleil en pied tient à son tour, dans sa main, la *plume* ou *feuille*, emblème et insigne de la déesse *Thméi*. Enfin, chacun de ces deux grands cartouches est terminé par le groupe (Tabl. gén. n.° 399), *approuvé par Phré*, comme le prénom ordinaire (pl. XVI, n.os 1 et 2).

Il est évident que ces deux grands cartouches sont de simples variantes du prénom ordinaire ; que les divers prénoms exprimaient tous les mêmes idées, mais par le moyen de signes variés et plus ou moins développés : cette richesse de moyens d'expression de l'écriture hiéroglyphique résidait principalement dans la classe des signes symboliques.

Le seul des caractères compris dans ces prénoms royaux, et dont il reste à nous rendre compte, est le *sceptre à tête de schacal*, qu'il ne faut point confondre avec le sceptre ordinaire des dieux, lequel est surmonté d'une *tête de coucoupha*. D'après Horapollon, *le schacal*, que le texte grec désigne par le mot *κύων*, *chien*, était dans l'écriture sacrée égyptienne le symbole de la *surveillance* et de l'*action de garder* : on peut donc, avec la probabilité presque entière d'arriver au sens véritable, voir dans les différentes variantes de ce pré-

nom l'expression des idées : *Soleil, gardien de la Vérité, approuvé par Phré.*

Le nom de *Soleil* ou celui de toute autre divinité, donné à un souverain de l'Égypte, ne doit aucunement surprendre ; non-seulement on comparait sans cesse, comme en cette occasion, les rois égyptiens aux divers dieux du pays, mais les traditions anciennes nous prouvent même que les Pharaons prirent souvent pour noms propres ceux mêmes des plus grandes divinités. Je citerai ici le nom d'un roi de Thèbes, Σεμφεγυχραΐης, qui, d'après le témoignage formel d'Ératosthène, signifiait *Hercule-Harpocrate.* Quoi qu'il en soit, je pense que la diversité des noms qu'on remarque dans les différentes listes des rois égyptiens données par Manéthon, Ératosthène, Diodore de Sicile et Hérodote, ne provient que de ce que les uns ont donné le prénom royal, et les autres le nom propre d'un même prince, ou ; en d'autres termes, que les uns ont traduit ou transcrit la prononciation du premier cartouche d'une légende royale, et que les autres ont transcrit la prononciation du second, qui contient le véritable nom propre. Mais ce n'est point ici le lieu de développer cette assertion ; il est temps de passer à la lecture du nom propre qui accompagne le prénom que nous venons d'examiner.

La forme la plus simple de ce nom propre est le n.° 4 (pl. XVI) ; la valeur et la prononciation des quatre signes qui le composent ont été déjà bien fixées (1).

(1) *Suprà*, pag. 140, 141 ; pag. 121, &c.

Le *globe* ou *disque* est le nom figuratif du soleil, PH (*Rê, Ri* ou *Ra*); le second signe est un ⲙ; et les deux derniers, les *sceptres horizontaux affrontés*, sont deux C : nous obtenons donc la lecture PHⲙCC, que nous pouvons prononcer, en suppléant les voyelles supprimées selon l'usage, *Rêmsès, Ramsès, Ramesès* ou même *Ramssè*.

Dans la variante n.° 5, qui se prononçoit ⲁⲙⲙⲱⲛ-ⲙⲁⲓ PHⲙCC, *Amon-mai-Ramsès*, nous trouvons, de plus que dans le précédent, le titre phonétique *chéri d'Ammon*, inscrit avant le nom propre, qui offre de plus aussi la *petite ligne perpendiculaire*, laquelle est la voyelle placée après *le disque*. On n'a point oublié que ces deux caractères forment un des noms les plus habituels du dieu Rê, RA ou RI (le Soleil) (1).

La variante n.° 6 ne diffère de la précédente que par l'emploi d'un caractère, le *signe recourbé*, homophone bien connu des deux *sceptres affrontés*, pour exprimer le premier C. Le *signe recourbé* exprime, à son tour, les deux C dans la variante n.° 7; et un nouvel homophone, la *tige de plante recourbée*, qui est déjà reconnu pour un C dans les mots COⲩⲛⲏ, et ⲙⲉⲥ ou ⲙⲓⲥⲉ &c. (2), représente le second signe de la variante n.° 8.

Quelques différences notables se font remarquer dans les variantes n.os 9 et 10; mais elles ne sont qu'apparentes. Le nom du dieu Soleil, PH, est seulement

(1) Tableau général, n.os 46; et *suprà*, pag. 140 et 141.
(2) *Suprà*, pag. 121.

exprimé ici par l'image même du *dieu Soleil* à tête d'épervier, surmontée du disque; ces deux cartouches contiennent donc toujours, comme les autres, les mots ⲁⲙⲟⲩⲛ ⲣⲁⲥⲥⲥ, *le chéri d'Ammon-Ramsès.*

Mais la variante n.° 11 offre une singularité digne d'être observée : la première partie du titre tout phonétique *chéri d'Ammon*, reste en tête du cartouche, comme dans les précédens, et la dernière partie, la consonne ⲥ, abréviation de ⲙⲁⲓ, *aimé, chéri*, est rejetée à la fin, après le nom propre royal ; ce qui donne en lettres coptes la transcription ⲁⲙⲟⲩⲛ-ⲣⲁⲥⲥⲥ-ⲥ, c'est-à-dire, *d'Amoun-Ramsès-chéri*, au lieu de ⲙⲁⲓ-ⲁⲙⲟⲩⲛ-ⲣⲁⲥⲥⲥ, *le chéri d'Amoun-Ramsès*, comme portent les variantes 5, 6, 7, 8, 9, &c.

Dans la variante n.° 12, nous voyons une particularité nouvelle : le titre *Amon-mai (chéri d'Ammon)*, qui est ici exprimé par l'image, déjà bien connue, du dieu Amoun (1), mise à la place du nom phonétique, et par le *hoyau* ou *charrue*, homophone (2) du *piédestal*, abréviation du groupe ⲙⲁⲓ (3), procède de *gauche à droite*, tandis que le nom propre ⲣⲁⲥⲥⲥ est écrit de *droite à gauche;* de sorte que la figure du dieu *Amon* est face à face avec l'image du dieu Rê (le Soleil), qui exprime la syllabe ⲣⲏ du nom propre ⲣⲁⲥⲥⲥ, *Ramsès.*

Cette singulière disposition de signes est en partie imitée dans les variantes n.os 14, 15 et 16, où les

(1) *Suprà*, pag. 158, et Tableau général, n.° 67.
(2) *Suprà*, pag. 194, 195.
(3) *Voyez* Tableau général, n.° 351.

images des dieux *Amoun* et *Rê* sont face à face, et placées sur le *piédestal* représentant l'𓂝 du titre abrégé 𓂝𓇋𓇋; de même signe sépare l'image du dieu Soleil Rê ou Ra, du reste du nom propre 𓂝𓎛𓎛, dont il est une partie nécessaire.

Ainsi la légende entière (1) du Pharaon dont le prénom, le nom et les titres se présentent le plus fréquemment sur les monumens égyptiens du premier style, doit se traduire par ces mots : *Le roi du peuple obéissant* (Soleil gardien de la Vérité, approuvé par Phré), *fils du Soleil* (*le chéri d'Amoun* Ramsès).

Puisque la lecture de ce nom royal est bien fixée, il reste à savoir quel est celui des monarques égyptiens mentionnés par les historiens grecs, auquel il a pu appartenir.

La légende royale de ce prince se lit dans les dédicaces et sur toutes les parties des grands édifices d'Ibsamboul, de Calabsché, de Derry, de Ghirché et de Ouady-Essébouâ, dans la Nubie; en Égypte, sur plusieurs parties du palais de Karnac à Thèbes, et principalement dans la grande salle hypostyle; sur le grand pylone, les colonnes et la première cour du palais de Louqsor; sur toutes les parties de l'édifice qu'on a désigné sous le nom de *Tombeau d'Osymandias;* dans le palais d'Abydos; enfin sur les obélisques de Louqsor, et sur les obélisques de Rome, appelés *Flaminien*, *Sallustien* (2), *Mahuteus*, *Médicis*, et sur une foule

(1) *Voyez* Tableau général, n.° 114, *a* ou *b*.

(2) Cet obélisque n'est qu'une mauvaise copie, faite jadis par un ciseau romain, du bel obélisque connu sous le nom de *Flaminien*.

d'autres monumens de tout genre. On retrouve également cette même légende royale sur une inscription dont le texte est bilingue, *hiéroglyphique* et en écriture *cunéiforme ;* ce monument précieux existe à Nahhar-el-Kelb, en Syrie, près de l'ancienne Bérythus.

Le Pharaon auquel se rapporte cette légende si souvent reproduite, fut un souverain guerrier, puisque son image est sculptée dans des bas-reliefs représentant des siéges, des combats, des allocutions, des marches militaires, et des passages de fleuves ; il porta aussi les armes dans des pays éloignés de l'Égypte, puisqu'il est, sur d'autres tableaux, l'objet des hommages de peuples vaincus ou captifs, dont la couleur et le costume n'ont rien de commun avec les Égyptiens figurés sur les mêmes bas-reliefs ; il pénétra sur-tout en vainqueur dans l'intérieur de l'Afrique, puisqu'on le voit, sur d'autres bas-reliefs, recevant en présent des productions propres à cette région, telles que des giraffes, des autruches et diverses espèces de singes et de gazelles; ce roi possédait d'immenses richesses ; accrut nécessairement les revenus de l'État aux dépens des nations étrangères, et encouragea les arts : le nombre et l'importance des édifices qu'il a fait élever ne permettent aucun doute à cet égard. Voilà ce que les monumens nous apprennent sur ce prince ; il est évident qu'il fut un des plus illustres et des plus puissans monarques de l'Égypte.

Et en effet, lorsque Germanicus, parcourant les bords du Nil, visita les vénérables débris de la grandeur de Thèbes, et qu'il interrogea le plus âgé d'entre

les prêtres du pays, sur le sens des inscriptions hiéroglyphiques qui couvraient ces monumens; ce prêtre lui dit alors que ces textes sacrés contenaient des notions sur l'ancien état de l'Égypte, sur ses forces militaires, ses revenus, et se rapportaient sur-tout à la conquête de la Libye, de l'Éthiopie, de la Syrie et d'une grande portion de l'Asie, faite par les Égyptiens, sous la conduite d'un de leurs anciens rois qui s'appelait RHAMSÈS (1); c'est précisément là le nom propre que nous trouvons écrit PHAMCC, *Ramsès*, dans les légendes royales qu'on vient d'analyser.

Mais à quelle époque vécut ce grand roi Ramsès? Nous ne pourrons la fixer qu'en trouvant la place de ce même roi dans le Canon chronologique de Manéthon, où sont aussi tous les Pharaons dont nous avons déjà lu les noms propres.

Cet historien mentionne dans ce Canon, qui nous a été conservé en abrégé par Jules l'Africain et Eusèbe, trois souverains qui ont porté des noms tout-à-fait semblables ou très-approchans du Ramsès de Tacite.

Le premier est Ραμεσης ou Αρμεσης, quatorzième

(1) *Mox* (Germanicus) *visit veterum Thebarum magna vestigia; et ostendebant structis molibus litteræ ægyptiæ, priorem opulentiam complexæ: jussusque è senioribus sacerdotum patrium sermonem interpretari, referebat habitâsse quondam septingenta millia ætate militari: atque eo cum exercitu regem* RHAMSEN *Libyâ, Æthiopiâ, Mediique et Persis, et Bactriano ac Scythâ potitum; quasque terras Suri Armeniique et contigui Cappadoces colunt, inde Bithynum, hinc Lycium ad mare imperio tenuisse*; &c. C. Tacitus, *Annalium* lib. II, pag. 78; Amstelod. typis Lud. Elzevirii, 1649.

roi de la XVIII.e dynastie; mais on ne cite de lui aucune action mémorable.

Le second est son fils et son successeur Ραμεσης-Μειαμουν, c'est-à-dire, *Ramésès aimant Amoun, Ramésès l'ami d'Amoun.* Ce n'est point encore là le Ramsès de notre légende hiéroglyphique, qui porte constamment le titre *Amon-mai* (Tableau général, n.os 354, 355), c'est-à-dire, *chéri d'Ammon*, et jamais celui de *Mai-Amoun* (Tableau général, n.o 393), *chérissant Ammon, l'ami d'Ammon*, comme le second Ramsès de Manéthon.

Le troisième *Ramsès* nommé dans cet auteur est le quatrième prince de la XIX.e dynastie; on ne lui attribue encore aucune entreprise militaire, aucune action qui le distingue de la foule des rois dont les noms se lisent sans gloire dans cette longue série chronologique.

Mais le bisaïeul de ce dernier *Ramsès* ou *Ramésès*, et le petit-fils de *Ramésès-Meiamoun*, nommé Σεθως, Σεθ et Σεθωσις dans les divers textes de Manéthon, le premier roi de la XIX.e dynastie, fut un de ces princes guerriers dont le souvenir, perpétué par les grands événemens de leur règne, survit dans les fastes historiques au temps et aux révolutions. *Séthosis*, d'après le témoignage formel de l'historien égyptien, monta sur le trône d'Égypte après la mort de son père Aménophis III, et fit la conquête de la Syrie, de la Phénicie, de Babylone, de la Médie, &c.; Manéthon le donne enfin pour le plus illustre des anciens rois.

Le Séthosis de Manéthon est bien certainement le

même personnage que le *Sésoosis* de Diodore de Sicile, et le *Sésostris* d'Hérodote et de Strabon, que ces auteurs nous peignent comme le plus grand roi qu'ait eu la nation égyptienne, et auquel ils attribuent également la conquête de l'Éthiopie, de la Syrie et d'une grande partie de l'Asie occidentale : les traditions écrites, conservées par les Grecs, sur ce roi *Séthos, Séthosis, Sésoosis* ou *Sésostris*, s'accordent donc très-bien avec ce que les monumens égyptiens nous apprennent sur le grand roi *Ramsès ;* toutefois ce dernier nom diffère tellement de ceux donnés au conquérant égyptien par Manéthon, Hérodote, Diodore de Sicile et Strabon, qu'il est impossible de croire, sans une autorité expresse, que ces noms ont été portés à-la-fois par un seul et même prince.

Mais Manéthon lui-même, et c'est bien la plus imposante autorité que l'on puisse citer en pareille matière, lève complétement cette difficulté, en nous apprenant que *Séthos* ou *Séthosis* porta aussi le nom de *Ramessès* ou de *Rampsès.* Cet historien, racontant la seconde invasion des pasteurs en Égypte, sous le règne d'Aménophis III, père de Séthos, dit, en effet, que le roi, troublé à la nouvelle de l'arrivée de ces étrangers, partit pour les combattre, *après avoir confié à un ami sûr son fils* SÉTHOS, *alors âgé de cinq ans, et qui portait aussi le nom de* RAMESSÈS, *à cause de Rampsès nom de son père* (1). « Τον δε υιον ΣΕΘΩΝ, τον και ΡΑΜΕΣΣΗΝ απο Ραμψηνους του πατερος ωνομασμενον,

(1) *Ramessès-Meiamoun*, père d'Aménophis III.

πενία ετη οντα, εξεθετο προς τον εαυτου φιλον (1). » Plus loin, Manéthon raconte qu'Aménophis III, n'ayant pu résister aux Pasteurs, se retira avec son fils en Éthiopie, où il demeura pendant de longues années; mais qu'enfin, ayant rassemblé une armée éthiopienne, il rentra en Égypte, toujours avec son fils RAMPSÈS, qui commandait lui-même alors un corps de troupes. « (Αμενωφις) και ο υιος αυτου ΡΑΜΨΗΣ και αυτος εχων δυναμιν &c. (2). » Il paraît, au reste, que ce nom de *Ramsis*, *Rampsès* ou *Ramésès* fut très-usité en Égypte : nous verrons en effet ailleurs que cinq Pharaons le prirent successivement, et l'Exode nous apprend aussi qu'une des villes de la basse Égypte bâties par les Hébreux pendant leur longue captivité, portait le nom de רעמסס *Ramésès* ou *Ramsès* (3); et ce nom est écrit dans le texte original par un *resch*, un *aïn*, un *mem* et deux *samech*, c'est-à-dire, par tout autant de signes que dans l'égyptien, et par des signes équivalant aux caractères hiéroglyphiques phonétiques qui forment ce même nom *Ramsès* dans les légendes précitées (4). On connaît encore, dans la basse Égypte, province de Bohaïréh, une position où se trouvent des ruines égyptiennes et un bourg qui porte le nom de رمسيس *Ramsis* (5).

---

(1) Manetho *apud Josephum contra Apionem*, lib. 1, pag. 1053.

(2) *Ibid.* pag. 1054.

(3) Exode, I, 11.

(4) *Voyez* planche XVI, n.os 4, 5, 6, &c.

(5) *Voyez* mon *Égypte sous les Pharaons*, partie géographie, t. II, pag. 248.

Il résulte donc de cet ensemble de faits, que le souverain égyptien, qualifié, dans sa légende royale hiéroglyphique, des titres *Soleil gardien de la vérité, chéri d'Ammon, fils du Soleil,* RAMSÈS, est, sans aucun doute, le même prince que le *Rhamsès* de Tacite, le *Ramésès* ou le *Rampsès* de Manéthon, le *Séthos* ou le *Séthosis* de ce même historien, le *Sésoosis* de Diodore, et le *Sésostris* d'Hérodote et de Strabon; et comme les documens qui nous ont été transmis sur ce grand prince, ne permettent point de placer son existence plus tard que le XV.e siècle avant notre ère, il résulte également de la lecture de sa légende royale que l'écriture hiéroglyphique phonétique était en usage en Égypte dix siècles avant l'invasion de Cambyse, et douze siècles avant Alexandre le Grand.

Le Canon de Manéthon mentionne plusieurs prédécesseurs ou successeurs de ce grand conquérant, qui portèrent aussi le nom de RAMSÈS ou RAMÉSÈS. Je trouve, en effet, sur divers monumens égyptiens, des légendes royales dont le cartouche qui renferme le nom propre se lit également *Ramsès* PHUCC, mais dont le cartouche *prénom* diffère d'une manière marquée du prénom constant des légendes royales de Ramsès le Grand. Il importe de reconnaître à quels rois de la liste de Manéthon peuvent se rapporter ces légendes, et c'est en fixant cette synonymie que nous pouvons acquérir de nouvelles certitudes sur l'antiquité des hiéroglyphes phonétiques.

La légende royale du Pharaon qui a construit le magnifique palais de *Médinétabou,* et quelques parties

des édifices de Karnac et de Louqsor à Thèbes, est reproduite dans notre Tableau général, sous le n.° 113. Le prénom est formé d'abord des trois signes que, dans le nom de Ramsès le Grand, n.° 114, nous avons traduits par *Soleil gardien de la vérité;* mais au lieu du titre *approuvé par le Soleil*, que contient ensuite ce dernier, le prénom de la légende n.° 113 offre quatre autres caractères dont la valeur est bien connue (1), et qui forment le titre Ueiaun (2) Meiamon, Meiamoun, *aimant Ammon, celui qui aime Ammon, l'ami d'Ammon :* et comme le nom propre de ce roi est aussi Pharcc *Ramsès*, suivi d'un titre particulier, nous ne pouvons méconnaître dans ce Pharcc *Ramsès*, surnommé Ueiaun *Mei-amoun*, le roi Ραμεσσης que Manéthon surnomme aussi Μιαμουν ou Μειαμμουν. C'est le quinzième roi de la XVIII.e dynastie, le père d'Aménophis III père de Ramsès le Grand ou Sésostris.

Le règne de Ramsès-Meiamoun fut de plus de soixante ans; et, d'après les sculptures de son palais de Médinétabou, des expéditions militaires en illustrèrent la durée. Le tombeau de ce Pharaon existe aussi dans la vallée de Biban-el-Molouk, à l'occident de Thèbes; c'est le V.e tombeau de l'Est. Cette superbe excavation renfermait un sarcophage dont le couvercle de granit rouge, ayant dix pieds de long, a été transporté par le célèbre voyageur Belzoni, d'Égypte en Angleterre, où il décore le musée de l'université de

(1) *Suprà*, pag. 196.
(2) Tableau général, n.° 393.

Cambridge : ce couvercle offre, sculptée en très-haut relief, l'image du Pharaon Ramsès-Méiamoun, entourée de sa légende royale (1); et cette même légende se trouve répétée un très-grand nombre de fois dans les bas-reliefs du tombeau, et, par exemple, sur les beaux fauteuils sculptés et coloriés dont la Commission d'Égypte a publié les déssins (*Ant.* vol. II, pl. 80).

Le petit temple de Calabsché, en Nubie, et quelques parties du palais de Louqsor, portent la légende royale d'un troisième RAMSÈS (Tableau général, n.° 112).

Le prénom, dont les trois premiers signes sont semblables à ceux des prénoms de *Ramsès le Grand* et de *Ramsès-Meiamoun*, n'en diffère essentiellement que par le signe final, qui est le C hiéroglyphique.

Le second cartouche contient le nom propre, qui se lit sans difficulté, PHRACC, *Ramsès.*

La légende de ce prince se montre également dans la colonne médiale de deux faces de l'obélisque oriental et de l'obélisque occidental de Louqsor; mais les colonnes latérales de ces faces, comme les trois colonnes de la troisième face de chacun de ces monolithes, offrent la légende royale de *Ramsès le Grand.* Ces diverses circonstances prouvent, 1.° que ces obélisques ont été taillés et érigés par le Pharaon dont la légende se trouve dans les colonnes médiales de deux de leurs faces; 2.° que ces obélisques n'ont eu d'abord, comme ceux de Karnac et celui d'Héliopolis, qu'une seule

(1) Le magnifique sarcophage de ce roi est aujourd'hui au Musée royal du Louvre.

colonne d'hiéroglyphes, portant, comme on l'a vu, la légende du *Ramsès* qui les fit élever; 3.° que, dans la suite, *Ramsès le Grand* ayant embelli le même palais par des constructions nouvelles, on consacra son nom et les détails de ses travaux dans les deux colonnes latérales des deux premières faces et dans trois colonnes de la troisième face de chacun des deux monolithes, lesquelles ne portaient point encore d'inscriptions. Cette théorie sur les obélisques à deux légendes royales, théorie qui s'applique avec un égal succès aux obélisques de Saint-Jean de Latran et à l'obélisque Flaminien, sera développée dans un travail particulier sur la chronologie des monumens égyptiens; et je prouverai alors que, dans les temps antiques, les obélisques n'étaient placés à l'entrée des principaux édifices, que comme de grandes stèles portant la dédicace des temples ou autres constructions à certaines divinités, mentionnant spécialement les rois qui avaient fait exécuter ces constructions, et donnant quelquefois le détail des travaux entrepris par chaque prince, et de l'exécution des obélisques eux-mêmes.

Il résulte, principalement de la place qu'occupent les deux légendes royales gravées sur les deux superbes obélisques de Louqsor, que le troisième *Ramsès* dont nous trouvons le nom (1) dans les colonnes médiales, était *antérieur* à *Ramsès le Grand;* on doit donc chercher le nom de ce nouveau Ramsès parmi les prédécesseurs de *Ramsès le Grand.* Il peut être son bisaïeul *Ramsès*,

(1) Tableau général, n.° 112.

quatorzième roi de la XVIII.e dynastie, père et prédécesseur de *Ramsès-Meiamoun* dont nous avons aussi déjà reconnu la légende royale (1).

Les grandes colonnes de la salle hypostyle du palais de Karnac, et une portion des petites, portent la légende royale de *Ramsès le Grand*; le reste des petites colonnes offre la légende royale d'un quatrième Pharaon du nom de *Ramsès*. Cette dernière est gravée sous le n.° 115, *a* et *b*.

Dans les trois premiers signes du prénom, on remarque, comme parmi les trois premiers du prénom de Ramsès le Grand, le caractère *figuratif* du Soleil (*Ré*) et l'image de la déesse *Vérité* (*Thmei*), dont la tête est surmontée d'une plume ou feuille; mais le second signe, le sceptre, au lieu d'être terminé par une *tête de schacal*, est le sceptre recourbé qu'on a vaguement nommé *le crochet*, et qu'on retrouve sans cesse dans les mains du dieu Osiris. Le prénom de la légende n.° 115 contient, de plus, le titre *approuvé d'Amoun*, tandis que le prénom de Ramsès le Grand se termine par le titre *approuvé par le Soleil*. Le n.° 115 *c* offre une variante curieuse du prénom de ce nouveau Ramsès. L'image de la déesse *Vérité* a disparu, et son signe caractéristique, la *plume ou feuille*, a passé dans la main de l'image d'*Amoun* : les prénoms royaux nous ont déjà montré des exemples de cette curieuse contraction de signes, particulière à la classe des caractères hiéroglyphiques *symboliques*.

(1) Tableau général, n.° 113.

Enfin, dans le prénom 115 *c*, le dernier signe du groupe (1) qui exprime l'idée *approuvé*, est la *coiffure royale*, caractère *homophone* de la *ligne brisée*, et cette variante prouve, comme nous l'avons déjà dit, que ce groupe est réellement *phonétique*.

Le cartouche nom propre de la nouvelle légende (n.° 115 *a*) se lit, ⲣⲁⲙⲥⲏⲥ Ⲡⲣⲁⲥⲥ Ⲁⲙⲟⲛⲙⲁⲓ-Ⲣⲁⲙⲥⲏⲥ, *le chéri d'Ammon* Ⲣⲁⲙⲥⲏⲥ, et présente une particularité que n'ont point fournie les nombreuses variantes du nom de *Ramsès le Grand*. Les deux *feuilles* représentant la diphthongue ⲁⲓ ou bien ⲓ du mot ⲙⲁⲓ *amatus*, sont groupées symétriquement à droite et à gauche du signe ⲥ du nom propre Ⲡⲣⲁⲥⲥ. Un cartouche de l'empereur Claude (2) nous montre un déplacement tout-à-fait analogue : les deux *feuilles* représentant l'ⲓ du mot ϭⲣⲙⲁⲛⲓⲕⲥ (Γερμανικος, Germanicus), sont divisées et groupées l'une à droite et l'autre à gauche du ϭ de ce même mot.

Ce quatrième *Ramsès* qui a terminé les colonnes de la salle hypostyle de Karnac, magnifique monument décoré en très-grande partie sous le règne de *Ramsès le Grand*, ne peut être que le Pharaon Ραμψης, *Rampsès*, son fils et son successeur, l'héritier de ses richesses, de son amour pour les arts, de sa piété envers les dieux, mais non de son courage ni de sa science politique, puisque, d'après l'histoire, ce Pharaon laissa décliner, durant un très-long règne, l'influence

(1) Tableau général, n.° 397 *a*.

(2) *Voyez* Tableau général, n.° 143 *b*. Ce cartouche est sculpté sur le portique d'Esné.

que l'Égypte exerçait avant lui sur les contrées voisines.

Ainsi, les noms royaux encore *phonétiques* de *Ramsès-Meiamoun*, et de *Ramsès* son père, bisaïeul de *Ramsès le Grand*, prouvent aussi que, trois générations avant cet illustre conquérant, l'écriture hiéroglyphique comptait déjà parmi ses élémens un très-grand nombre de caractères *phonétiques* ou exprimant *des sons;* et de plus, que les signes de ce genre qui, dans la transcription des noms propres des rois grecs et des empereurs romains en écriture sacrée, servaient à rendre certaines voyelles ou certaines consonnes, exprimaient déjà ces mêmes voyelles et ces mêmes consonnes à cette époque si reculée.

Je n'ajouterai plus à cette série que la lecture de trois autres noms pharaoniques, noms que portèrent sans aucun doute, comme on pourra le voir, trois rois égyptiens qui, d'après le Canon de Manéthon, dont tout concourt déjà à prouver l'exactitude, furent les ancêtres des divers Pharaons de la XVIII.e dynastie, que nous venons de reconnaître.

Le premier et le plus rapproché de nous est le septième prédécesseur de *Ramsès-Meiamoun*, Aménophis II, huitième roi de la XVIII.e dynastie, lequel, d'après Manéthon, qui, certes, devait connaître mieux que tout autre l'histoire ancienne de son pays, est le roi égyptien que les Grecs ont confondu avec leur *Memnom* : Ουτος ο Μεμνων ειναι νομιζομενος, dit le prêtre de Sebennytus (1).

---

(1) Manéthon. — *Voy.* Georg. Syncell. *Chronographia*, pag. 72, &c.

Il était naturel de chercher sur-le-champ la légende royale hiéroglyphique de ce prince sur le colosse de Thèbes, que l'antiquité grecque et romaine a reconnu pour être une statue de *Memnon;* cette légende a été dessinée avec une égale exactitude et par la Commission d'Égypte (1) et par M. Huyot : je la reproduis dans le Tableau général, sous le n.° 111.

Le prénom (n.° 111 *a*) contient encore le disque solaire et la figure de la déesse portant une plume ou feuille sur sa tête ; ce sont là aussi les noms sacrés du dieu *Phré* et de la déesse *Vérité*, que nous avons constamment remarqués dans les prénoms de plusieurs rois de cette même XVIII.e dynastie, qui, d'après Manéthon, étaient d'une seule et même famille. Le troisième signe du prénom est une sorte de grand segment de cercle qu'il ne faut point confondre avec le *bassin à anneau*, caractère phonétique qui exprime le κ et le τ des noms grecs et le *б* des mots égyptiens. Ce grand segment de sphère (2) qui paraît figurer une espèce de coupe, employé très-fréquemment dans les légendes des rois et des dieux, y exprime toujours une idée de *possession* et de *suprématie;* c'est ce même signe qui a été rendu par le mot grec δεσπότης, *seigneur*, dans la traduction d'un obélisque par Hermapion (3), et je l'exprime constamment par le mot copte ⲛⲏⲃ, *seigneur*, κυριος. Ainsi, la valeur de tous

(1) *Description de l'Égypte. Ant.* vol. II, pl. XXII, n.° 3.
(2) Tableau général, n.os 415 et 416.
(3) *Suprà*, pag. 202.

les caractères du prénom royal (n.° 111 *a*) étant connue, nous pouvons le transcrire en lettres coptes Ⲣⲏ ⲧⲙⲉ ⲛⲛⲃ ou plutôt Ⲣⲏ ⲛⲛⲃ ⲛ̀ⲧⲙⲉ, d'après l'ordre donné des signes qui le composent, soit dans d'autres légendes *hiéroglyphiques* de ce même roi, soit dans toutes les transcriptions *hiératiques* de ce même prénom, et le traduire avec certitude par les mots *Soleil seigneur de Vérité.* Du reste, la connaissance du sens rigoureux de ce prénom n'importait point à la discussion présente.

Il n'en est pas ainsi du cartouche nom propre (n.° 111 *b*) : ses quatre premiers signes purement *phonétiques*, sont, comme nous l'avons déjà vu (1), l'abréviation du nom propre Ⲁⲙⲉⲛⲱⲫ ; ce qui donne l'orthographe égyptienne du nom AMENΩΦ-ις, que Manéthon nous dit être en effet le nom égyptien, le véritable nom du Pharaon que les Grecs ont confondu avec leur *Memnon.* Les deux caractères qui suivent sont un de ces titres qui terminent ordinairement les cartouches contenant les noms propres royaux; dans certaines légendes d'*Aménophis*, ce titre, dont le sens est encore ignoré, manque, et ce cartouche ne contient que le nom seul *Amenôtph.*

Cette coïncidence de l'orthographe du nom propre hiéroglyphique avec le Canon et la remarque de Manéthon, ne peut laisser aucune incertitude sur l'identité d'*Aménophis* et du roi égyptien dont la statue, appelée *Memnon* par les Grecs et placée dans la partie occiden-

(1) *Suprà*, pag. 168.

tale de la plaine de Thèbes (1), attira pendant fort longtemps la curiosité des Grecs et des Romains. Parmi les inscriptions grecques qui couvrent les jambes du colosse et qui attestent que leurs auteurs ont entendu la voix mélodieuse de Memnon, il en est une qui contient à-la-fois le nom grec et le véritable nom égyptien du personnage que le colosse représente; elle renferme les deux vers suivans :

ΕΚΑΥΟΝ ΑΥΔΗCΑΝΤΟC ΕΓω ΠΟΒΛΙΟC ΒΑΛΒΙΝΟC
ΦωΝΑC ΤΑC ΘΕΙΑC ΜΕΜΝΟΝΟC Η ΦΑΜΕΝΟΦ

« Moi, Publius Balbinus (1), j'ai entendu *Memnon* ou » *Phaménoph* rendant des sons divins. »

Dans cette inscription bien connue, le second nom de Memnon, le nom local, le nom égyptien est Φαμενοφ, qui n'est que le nom Αμενοφις, précédé de l'article masculin égyptien ϕ, et privé de la désinence grecque ις, Φαμενοφ ou Φαμενωφ. A ce témoignage irrécusable de la lecture du nom égyptien hiéroglyphique de Memnon, on peut joindre celui de Pausanias, qui, dans sa description de l'Attique, dit formellement, en parlant

(1) M. Langlès, dans ses notes sur le *Voyage de Norden* (Paris, 1795, *in*-4.°, tom. II, pag. 227), a réuni dans un savant mémoire les notions que l'antiquité nous a transmises sur Memnon.

(2) Ce Publius Balbinus accompagnait l'impératrice Sabine, femme d'Hadrien, qui visitait les ruines de Thèbes le 21 novembre de l'an 130 de J. C. *Voyez*, sur cette curieuse inscription, l'explication de sa date égyptienne, dissertation insérée par mon frère dans ses *Annales des Lagides*, tom. I, p. 413 à 455.

du colosse de Thèbes que les Grecs croient être leur Memnon : Αλλα γαρ ου MEMNONA οι Θηβαιοι λεγουσι, ΦΑΜΕΝΩΦΑ δε ειναι των εγχωριων, ου τουτο αγαλμα ην. « Mais les habitans de Thèbes disent que cette statue » n'est point celle de *Memnon*, mais bien celle de *Pha-* » *ménoph*, un de leurs compatriotes. »

Ainsi la lecture, par mon alphabet, du nom royal hiéroglyphique gravé sur le colosse, étant celui d'ⲁⲙⲉⲛⲱⲑⲡ (*Aménôtph* ou *Aménôthph*), l'inscription grecque de la statue, le Canon de Manéthon, et le passage de Pausanias, concordent, s'appuient, se prouvent réciproquement, et font disparaître toute incertitude et sur la réalité de ma lecture et sur la synonymie des personnages.

La légende royale d'Aménophis II se lit sur un grand nombre de monumens et sous sa forme accoutumée (Tableau général, n.° 111); elle nous apprend d'abord que ce Pharaon a fondé, construit et décoré le grand sanctuaire ainsi que les parties les plus anciennes du palais de Louqsor à Thèbes. C'est encore sa légende que portent, comme on devait s'y attendre, les constructions de Thèbes connues des Grecs sous le nom de *Memnonium;* elle se lit de plus sur une statue de granit gris, et de dix pieds de hauteur, trouvée par Belzoni parmi les ruines du *Memnonium*, et dans le voisinage même du grand colosse de *Memnon* (Aménophis): le nom propre Aménôthph y est accompagné du titre ⲙⲉⲣⲣⲁ (Tableau général, n.° 365 *b*), *chéri d'Amon-Rê* ou d'*Amon-Ra*, qui est le nom le plus ordinaire du dieu *Amon*, *Amen* ou *Amoun* (Ammon) sur les monumens de Thèbes.

Si, d'un autre côté, nous remarquons aussi que ce roi est le fondateur du temple d'*Amen-Neb*, ⲁⲙⲏⲛ-ⲛⲃ, l'*Aménébis* ou l'*Ammon-Chnubis* des Grecs, à Éléphantine, et que l'image de ce Pharaon y est souvent répétée avec sa légende royale suivie du titre ⲛⲟⲩⲃ-ⲙⲁⲓ et ⲛⲃ-ⲙⲁⲓ, *chéri de Cnèph* ou *Chnoubis*, on restera convaincu que ce prince eut pour divinité protectrice spéciale le dieu Ammon, et l'on reconnaîtra aussi que le nom phonétique ordinaire de ce même dieu, ⲁⲙⲏⲛ (Tableau général, n.° 39), entre dans la composition et l'expression écrite de son nom propre ⲁⲙⲏⲛⲱⲑⲫ (*Aménôthph*).

Nous avons déjà dit que le nom propre ⲁⲙⲏⲛⲱ, AMÉNÔ, n'était qu'une abréviation d'ⲁⲙⲏⲛⲱⲑⲫ, AMÉNÔTHPH, *le consacré à Ammon*, de la même manière que Ⲡⲧⲁⲱ, PTAHÔ (1), n'est aussi qu'une simple abréviation de Ⲡⲧⲁⲱⲑⲫ, PTAHÔTHPH (2), *le consacré à Phtha*, ces deux noms propres étant formés des noms divins ⲁⲙⲏⲛ *Amen* ou *Amon* (Ammon), Ⲡⲧⲁ *Ptah* (Phtha) et du verbe ⲱⲑⲡ. Je trouve la confirmation pleine et entière de cet aperçu dans les deux faits suivans:

1.° Les légendes qui décorent les trois cercueils ou couvercles de la plus belle momie du cabinet du Roi, présentent le nom propre du défunt écrit tantôt ⲁⲙⲏⲛⲱ *Aménô* (Tableau général, n.° 160), tantôt ⲁⲙⲏⲛⲱⲑⲫ (*ibid.* n.° 161), *Aménothph*, indifféremment;

---

(1) Tableau général, n.° 171.
(2) *Ibid.* n.° 172.

2.° Les membres de la Commission d'Égypte ont trouvé dans le tombeau royal isolé, de l'ouest, plusieurs statuettes de grès ou de serpentine qui, toutes, portent *la légende* du roi Aménophis II, et le nom propre est évidemment écrit [illegible], AMÉNÔTHPH, sur l'une d'entre elles (1). La présence de ces figurines dans le tombeau isolé de l'ouest prouve, du reste, comme nous le développerons ailleurs, que cette superbe excavation est le tombeau du Pharaon Aménophis II; et en reconnaissant ainsi que le nom propre *Aménô* n'est qu'une *abréviation graphique* d'*Aménôthph*, cela nous explique bien naturellement pourquoi les Grecs ont écrit le nom propre de plusieurs princes tantôt Αμενωφις, et tantôt Αμενωφθις et Αμενοφθης.

Le Pharaon Aménophis II fut, comme son descendant Ramsès le Grand, un prince guerrier; et sous son règne, l'empire égyptien s'étendit, vers le midi, au moins à cent lieues environ plus loin que l'île de Philæ, que l'on considère habituellement comme la limite extrême de l'ancien royaume d'Égypte; les belles ruines de Soleb, situées sur les bords du Nil vers les 20° 10′ de latitude boréale, montrent du moins la légende royale de ce roi, et offrent les images de plusieurs peuples étrangers, qui sont figurés dans un état non équivoque de captivité.

Plusieurs autres rois égyptiens ont porté le même nom que ce grand prince; l'histoire et les monumens ne permettent aucun doute à cet égard. Le sanctuaire,

(1) *Description de l'Égypte, Ant.* vol. II, pl. LXXX, n.° 4.

c'est-à-dire, la partie la plus ancienne du temple d'Amada, entre Ibsamboul et Derry, présente la légende royale d'un autre *Aménophis* (Tableau général, n.° 109), qu'on ne saurait, sous aucun rapport, confondre avec la légende d'Aménophis II (Memnon), puisque le prénom de l'un diffère entièrement du prénom de l'autre. Ils n'ont en effet qu'un seul signe commun, le premier, le disque ou globe solaire, signe qui est aussi *le premier dans tous les prénoms de tous les Pharaons;* car ces souverains, prenant tous la qualification de *fils du Soleil*, s'assimilaient évidemment à leur père dans leur prénom royal.

L'*Aménophis* du temple d'Amada peut être Aménophis I, troisième roi de la XVIII.e dynastie, ancêtre d'Aménophis II (Memnon); ou bien Aménophis III, père de Ramsès le Grand : mais les autres légendes du même temple ne permettent point d'hésitation, et décident promptement la question de probabilité en faveur du premier de ces Pharaons.

J'ai dit que la légende royale du nouvel *Aménophis* occupait le sanctuaire et les parties environnantes du monument d'Amada; les autres parties de ce temple ont été décorées par un second Pharaon dont la légende royale est gravée dans notre Tableau général, sous le n.° 110, et dans la planche ci-jointe, avec toutes ses variantes (planche XVII).

Le *prénom* est constamment le même dans toutes les variantes de cette légende, qui se montre sur un grand nombre de constructions égyptiennes et sur de grands obélisques; ce qui prouve d'abord que le prince

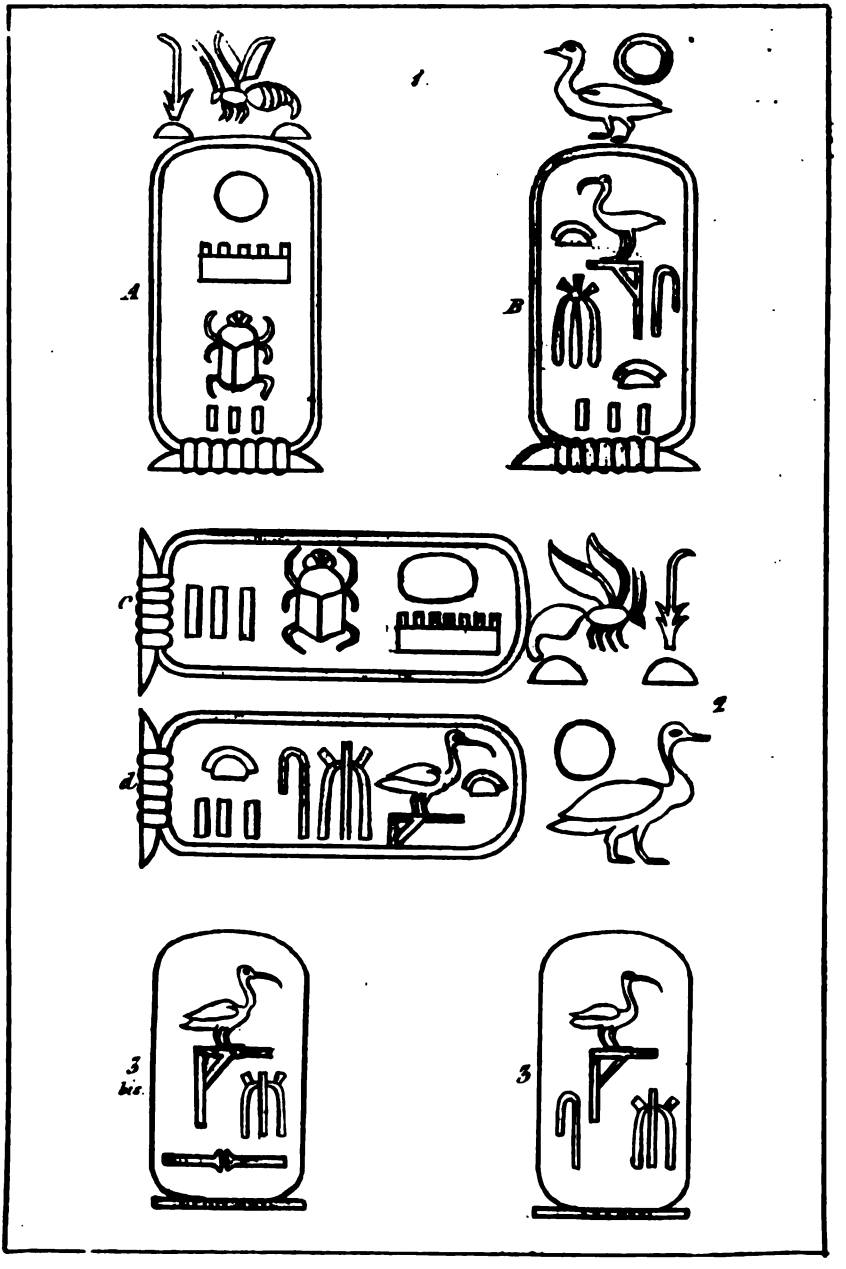
1.
A
B
C
d
2
3 bis.
3

dont elle contient et les titres et le nom propre fut un des plus célèbres souverains de cette contrée.

Le *nom propre*, entremêlé avec des titres (pl. XVII, n.° 1 *b* et n.° 2 *d*), est dégagé de tout caractère étranger dans la variante n.° 3, même planche.

Le premier groupe du cartouche, *l'Ibis perché sur une enseigne*, nous est bien connu; c'est le nom propre symbolique de l'Hermès égyptien, du dieu Thoth, en égyptien Ϯⲱⲟⲩϯ, Θⲱⲟⲩϯ, *Tôout, Thôout.* Le nom propre du Pharaon commence donc par le nom symbolique du dieu *Thôout,* de la même manière que les noms propres des quatre *Ramsès* commencent par l'image symbolique du dieu *Rê* ou *Ra* (le Soleil). Le second signe du cartouche (pl. XVII, n.° 3) est la consonne hiéroglyphique ⲙ, et le troisième et dernier un ⲥ : la transcription de ce nom entier en lettres coptes donne Θⲱⲟⲩϯⲙⲥ (Thoutms); c'est évidemment le nom propre hiéroglyphique de l'un des rois que Manéthon nomme ΤΟΥΘΜΟΣ-ΙΣ, ΤΟΥΘΜΩΣ-ΙΣ : soit de celui qui délivra l'Égypte inférieure du ravage des Pasteurs, et chassa ces étrangers au-delà des frontières de la Syrie, soit de l'un de ses successeurs.

Ce fut donc un des Touthmosis, c'est-à-dire, l'un des premiers rois de la XVIII.e dynastie, qui agrandit et termina le temple d'Amada en Nubie, commencé par un de ses prédécesseurs nommé *Aménophis;* et nous trouvons en effet dans les Dynasties de Manéthon, que le quatrième prédécesseur d'un Touthmosis se nomme Αμενοφις; c'était le frère de la reine Amensés, qui occupa le trône après lui; cette princesse était aussi la

bisaïeule d'un Touthmosis. Il n'est plus douteux, en conséquence, que l'Aménophis nommé dans le sanctuaire du temple d'Amada, n'ait été l'aïeul ou le père du Touthmosis qui a complété et achevé cet édifice.

Quoi qu'il en soit, il ne reste pas moins prouvé par la lecture des noms mêmes de tous ces Pharaons, que l'écriture sacrée des Égyptiens, l'écriture dite *hiéroglyphique*, était déjà *phonétique* en très-grande partie dès les premiers règnes de la XVIII.e dynastie, c'est-à-dire, dès le XVIII.e siècle avant l'ère chrétienne.

C'est sous le règne des Pharaons de la XVIII.e dynastie qu'il faut placer l'époque la plus brillante de la monarchie égyptienne. Ses premiers princes chassèrent de la basse Égypte et d'une portion de l'Égypte moyenne, des hordes étrangères connues sous le nom de *Pasteurs*, et que les Égyptiens appelaient ϩⲓⲕⲥⲱⲥ *Hikschôs*, c'est-à-dire, *Pasteurs-captifs* (1); ils rendirent sa liberté, ses lois et son culte à cette fraction de la nation égyptienne qui, pendant plusieurs siècles, avait gémi sous la tyrannie des barbares : c'est aussi aux rois de cette famille que Thèbes dut toute la splendeur dont les débris frappent encore les voyageurs d'admiration et de respect. Les vastes palais et les temples de Karnac, de Louqsor, de Médinétabou, de Kourna, ceux qui existèrent au Memnonium et à Médamoud, furent élevés et décorés sous le règne de ces princes : voilà les constructions qui prouvent véritablement et la haute antiquité de la civilisation égyptienne, et le haut degré d'avancement au-

(1) Manetho *apud Josephum*.

quel étaient parvenus et les arts et les sciences dans ces temps si éloignés de nous. Ce sont là les témoins irrécusables de l'antériorité des Égyptiens à l'égard de plusieurs autres nations célèbres, et des grands progrès qu'ils avaient faits vers le perfectionnement social; et cette antiquité historique, qu'on a voulu d'autre part établir sur des tableaux astronomiques, vagues de leur nature, et sculptés, comme je l'ai prouvé, sous la domination romaine, reposera désormais sur une base inébranlable, puisqu'elle sera fondée sur des monumens publics dont le témoignage ne peut être récusé, et dont l'un des plus considérables, le grand palais de Karnac, continué, accru et décoré pendant onze siècles, porte successivement, dans ses diverses parties, les légendes royales des plus grands princes qui ont régi l'Égypte, depuis Aménophis I, de la XVIII.e dynastie, jusqu'à Psammithicus I et à Néchao II, rois de la XXVI.e

Les tombeaux des rois dans la vallée dite *de Biban el-molouk* près de Thèbes sont encore des ouvrages du premier style égyptien, et les divers dessins de légendes royales copiées dans leurs longues galeries et dans leurs vastes salles, nous apprennent que c'est là que reposèrent jadis les corps embaumés des princes de cette XVIII.e dynastie, qui rendit la liberté à l'Égypte, y réorganisa l'état social, et prépara le règne de *Ramsès le Grand* (Sésostris), premier roi de la XIX.e dynastie, mais descendant en ligne directe des Pharaons de la XVIII.e

Tous ces résultats, si importans pour l'histoire, ne sont pas fondés uniquement sur la lecture que nous

venons de donner des noms propres hiéroglyphiques de divers Pharaons, quoiqu'ils en soient déjà des conséquences forcées; ils reposent aussi sur le témoignage de l'historien grec de l'Égypte, de Manéthon, dont le Canon chronologique a été trop dédaigné jusqu'ici, parce qu'on ne s'était point donné la peine de le comprendre ni de l'étudier, et qui, toutefois, est bien loin d'accorder à la monarchie égyptienne cette durée excessive qui effrayait l'imagination et semblait appeler le doute sur la totalité même des assertions de son auteur. Les inscriptions sacrées des monumens de l'Égypte offrent une concordance frappante et dans les noms et dans la succession ou la filiation des rois, avec ce que présente la série des dynasties égyptiennes donnée par Manéthon, série réduite à ses véritables valeurs chronologiques, sans qu'il soit besoin pour cela de recourir au système absurde des dynasties collatérales, si ce n'est en un seul point de cette longue succession de rois et de familles tant nationales qu'étrangères. Ainsi les monumens et les listes de Manéthon se prêtent un mutuel appui, et forment un ensemble de preuves que ne peut récuser ni la saine critique ni le scepticisme même le plus étendu.

La lecture que nous venons de présenter des noms propres hiéroglyphiques des Pharaons de la XVIII.e dynastie, *Aménophis I*, *Touthmosis* (1), *Aménophis II*, *Ramsès I*, *Meiamoun-Ramsès*, et de *Ramsès le Grand*,

(1) Touthmosis II, si l'on donne aussi à Amosis, premier roi de cette dynastie, le nom de *Touthmosis I*.

chef de la XIX.e; est en outre pleinement justifiée, ainsi que le texte grec de l'histoire de la XVIII.e dynastie de Manéthon (1), par un texte hiéroglyphique du plus haut intérêt, sculpté dans un des appartemens du palais d'Abydos, et dont le dessin a été apporté par notre courageux voyageur M. Cailliaud.

C'est un tableau composé de trois séries horizontales de cartouches précédés du titre *roi* (n.° 270 *c*). Les deux premières séries contiennent une suite de cartouches qui diffèrent tous les uns des autres; la troisième et dernière série ne renferme que la légende royale entière de *Ramsès le Grand*, composée des deux cartouches (*le nom* et *le prénom*), tandis que les deux séries supérieures ne renferment qu'une suite de cartouches *prénoms*, sauf le dernier de la seconde série, qui est un cartouche *nom propre*.

La seconde série contient vingt-un *prénoms* royaux; et il m'a été facile, en étudiant les dessins de la Commission d'Égypte, et sur-tout ceux que M. Huyot a faits, avec un soin si particulier, des légendes royales sculptées sur les monumens de l'Égypte et de la Nubie, de retrouver les *cartouches noms propres* qui accompagnent *toujours* les *cartouches prénoms* du tableau d'Abydos. Ce tableau précieux étant ainsi complété par la connaissance des noms propres royaux, j'ai pu, par la *lecture* de ces cartouches noms propres, au moyen de mon alphabet hiéroglyphique, me convaincre bientôt pleinement que les treize derniers cartouches, en remon-

(1) Manetho *apud Josephum*.

tant la seconde série de ce tableau (1), sont les prénoms mêmes des souverains de la XVIII.e dynastie, rangés généalogiquement; les cinq *cartouches prénoms* qui précèdent le dernier de ces treize, toujours en remontant dans la seconde série, sont ceux des rois de la XVII.e dynastie, dite *Diospolitaine*, composée aussi de cinq rois, et qui occupa le trône de Thèbes immédiatement avant la XVIII.e (2). Les dix-sept *cartouches prénoms* qui précèdent ceux-ci, dans la seconde et la première série du tableau d'Abydos, et qui sont plus ou moins frustes, la muraille sur laquelle ils sont sculptés étant ruinée en partie, se rapportent à des temps encore plus reculés; mais nous devons ajouter qu'aucun édifice subsistant aujourd'hui en Égypte ne porte, à notre connaissance du moins, la légende complète des plus anciens de ces princes. J'ai retrouvé seulement les prénoms de deux d'entre eux, sur deux scarabées de terre cuite sans émail, et d'un travail fort grossier : l'un de ces amulettes fait partie de la belle collection royale du Louvre ; l'autre appartient à M. Tédenat fils, qui l'a rapporté d'Égypte avec une foule d'autres monumens curieux.

Ce fait capital, que les cartouches renfermant les *noms propres* des rois de la XVIII.e dynastie, dont le tableau d'Abydos contient les *cartouches prénoms* rangés

---

(1) M. Cailliaud a publié le dessin de ce précieux tableau; il fait partie de l'atlas *in*-4.° de la seconde de mes *Lettres à M. le duc de Blacas d'Aulps, relatives au Musée royal égyptien de Turin* (suite des monumens historiques); Paris, chez Firmin Didot, 1826, *in*-8.°

(2) La XVII.e dynastie des Pharaons fut contemporaine de celle des Pasteurs.

chronologiquement, lus au moyen de mon alphabet hiéroglyphique, donnent exactement des noms propres que nous retrouvons écrits en lettres grecques et dans les Dynasties de Manéthon, et pour la plupart dans Hérodote et Diodore de Sicile, prouve donc, d'un côté, la certitude entière de l'histoire égyptienne transmise en grec par ce prêtre de Sébennytus, et d'autre part, la *haute antiquité des* CARACTÈRES SIGNES DE SONS OU PHONÉTIQUES *dans le système d'écriture hiéroglyphique ou sacrée des anciens Égyptiens*. La Table généalogique ou chronologique du palais d'Abydos ne peut d'ailleurs être postérieure à *Ramsès le Grand* (Sésostris), puisqu'il est le dernier prince dont elle donne le prénom, et même la légende royale entière.

C'était uniquement pour établir l'antiquité de l'écriture phonétique en Égypte que j'ai représenté dans ce chapitre la lecture des noms propres hiéroglyphiques des Pharaons *Acoris* Ϩκρ, *Néphéreus* Ναιϥρουκιω, *Psammithicus II* Ψαμτκ, *Psammithicus I.er* Ψαμτκ, *Osorthos* Οσορτσν, *Osorchon* Οσρκν, *Sésonchis* Ϣϣονκ, *Ramsès*, fils de Séthosis, Ρνεσσ, *Séthosis* ou *Ramsès* le Grand Ραμν-ραι Ρνεσσ, *Ramsès-Meiamoun* Ραιαμν-Ρνεσσ, *Ramsès I.er* Ρνεσσ, *Aménophis II* Ραμνωφϩ, *Touthmosis* Θωμοσις, et *Aménophis I.er* Ραμνωφϩ;

D'un autre côté, j'avais déjà retrouvé sur les monumens égyptiens, et encore écrits avec les mêmes caractères hiéroglyphiques phonétiques, les noms de *Xerxès* Ϫωναρϣα; ceux des rois grecs, *Alexandre* Ϧλκσανδρος, et *Philippe* Φλιπος; ceux des Lagides,

Ptolémée Ⲡⲧⲟⲗⲉⲙⲓⲥ et Ⲡⲧⲗⲟⲙⲓⲥ, *Bérénice* Ⲃⲣⲉⲛⲓⲕⲏ, *Arsinoë* Ⲁⲣⲥⲓⲛⲏ, *Ptolémée-Alexandre* Ⲡⲧⲟⲗⲉⲙⲓⲥ-Ⲁⲗⲉⲝⲁⲛⲧⲣⲟⲥ, *Cléopâtre* Ⲕⲗⲉⲟⲡⲁⲧⲣⲁ, son fils *Cæsarion* Ⲡⲧⲟⲗⲉⲙⲓⲕⲟⲥ Ⲕⲁⲓⲥⲁⲣⲟⲥ; enfin ceux des empereurs romains, *Auguste* Ⲁⲩⲧⲟⲕⲣⲁⲧⲱⲣ Ⲕⲁⲓⲥⲁⲣ, *Tibère* Ⲧⲓⲃⲉⲣⲓⲟⲥ, *Caius* Ⲕⲁⲓⲟⲥ, *Claude* Ⲧⲓⲃⲉⲣⲓⲟⲥ Ⲕⲗⲁⲩⲇⲓⲟⲥ, *Néron* Ⲛⲉⲣⲱⲛ, *Vespasien* Ⲟⲩⲉⲥⲡⲁⲥⲓⲁⲛⲟⲥ, *Titus* Ⲧⲓⲧⲟⲥ, *Domitien* Ⲇⲟⲙⲓⲧⲓⲁⲛⲟⲥ, *Nerva-Trajan* Ⲛⲉⲣⲟⲩⲁ-Ⲧⲣⲁⲓⲁⲛⲟⲥ, *Hadrien* Ⲁⲇⲣⲓⲁⲛⲟⲥ et Ⲁⲇⲓⲣⲓⲁⲛⲟⲥ, *Antonin le Pieux* Ⲁⲛⲧⲱⲛⲓⲛⲟⲥ, et le nom de l'impératrice *Sabine* Ⲥⲁⲃⲓⲛⲁ Ⲥⲉⲃⲁⲥⲧⲏ.

On a vu enfin que les titres royaux des anciens Pharaons, et les titres des empereurs romains, qui accompagnent leurs noms propres dans les inscriptions hiéroglyphiques, sont, pour la plupart, exprimés *phonétiquement*, ainsi qu'une foule de noms propres de simples particuliers égyptiens, grecs et romains.

J'ai donc dû conclure, et j'ai conclu avec toute raison, de ces faits si nombreux et si évidens, d'abord, *que l'usage de l'écriture* PHONÉTIQUE ÉGYPTIENNE, *dont j'ai publié, le premier, l'alphabet, dans ma Lettre à M. Dacier,* remontait à l'antiquité la plus reculée; et en second lieu, que le *système d'écriture hiéroglyphique, regardé jusqu'ici comme purement formé de signes qui représentent des idées et non des sons ou des prononciations, était, au contraire, formé* DE SIGNES DONT UNE TRÈS-GRANDE PARTIE EXPRIME LES SONS DES MOTS DE LA LANGUE PARLÉE DES ÉGYPTIENS, C'EST-À-DIRE, DE CARACTÈRES PHONÉTIQUES.

Ces mêmes conclusions me semblent désormais appuyées sur une assez grande masse de faits pour oser

espérer que le monde savant les adoptera bientôt malgré leur nouveauté. Ces faits détruisent, il est vrai, tous les systèmes avancés jusqu'ici sur la nature de l'écriture hiéroglyphique égyptienne; ils frappent de nullité toutes les explications de textes ou de monumens égyptiens hasardées depuis trois siècles ; mais les savans feront facilement, en faveur de la vérité, le sacrifice de toutes les hypothèses énoncées jusqu'ici, et qui sont en contradiction avec le principe fondamental que nous venons de reconnaître; et tous les regrets, s'il en est à cet égard, doivent diminuer et même cesser entièrement, à mesure qu'on appréciera avec plus de soin et à leur seule valeur les résultats des travaux des modernes qui se sont livrés à l'étude des inscriptions hiéroglyphiques, en partant du principe absolu que l'écriture sacrée des Égyptiens était uniquement composée de *signes d'idées*, et que ce peuple ne connut d'écriture alphabétique, ou des signes de sons, que par les Grecs seulement. J'avais longtemps aussi partagé cette erreur, et j'ai persisté dans cette fausse route jusqu'au moment où l'évidence des faits m'a présenté l'écriture égyptienne hiéroglyphique sous un point de vue tout-à-fait inattendu, en me forçant, pour ainsi dire, de reconnaître une valeur *phonétique* à une foule de groupes hiéroglyphiques compris dans les inscriptions qui décorent les monumens égyptiens de tous les âges.

J'ai lieu de croire que personne ne viendra du moins me contester encore la priorité dans cette manière tout-à-fait neuve de considérer le système hiérogly-

phique des anciens Égyptiens à toutes les époques : si je me trompe donc, l'erreur m'appartient toute entière; mais si l'ensemble des faits reconnus et des faits nouveaux vient confirmer de plus en plus ma nouvelle théorie, comme cela arrive tous les jours, il est juste qu'on reconnaisse, même en Angleterre, que ces importans résultats sont le fruit de mes recherches.

Il nous reste à présenter, dans le chapitre suivant, un précis des bases du système hiéroglyphique, considéré d'abord dans ses élémens matériels, et, par suite, dans les différens moyens d'expression des idées qui lui furent propres. Nous y exposerons les premiers résultats de nos études sur la nature et les combinaisons des diverses espèces de signes qu'il emploie, et sur les liaisons de ce système avec les autres systèmes d'écritures égyptiennes. Ce chapitre contiendra ainsi toutes les déductions naturelles des faits précédemment exposés, et les résultats généraux de mes recherches sur le système graphique de l'ancienne Égypte.

CHAPITRE X.

Des élémens premiers du Système d'écriture hiéroglyphique.

Ce n'est point sans une grande défiance de mes propres forces, et même sans une certaine appréhension de cette défaveur à-peu-près juste qui s'est trop de fois attachée aux écrits des savans où est traitée la même matière, que j'ai tracé le titre de cette subdivision de mon ouvrage. Je connais assez à fond les mécomptes, les obscurités, les illusions et tous les obstacles qui hérissent et rendent si difficile la carrière vers laquelle j'ai spécialement dirigé mes études; je me suis défait, autant qu'il a été en mon pouvoir, de tout esprit de système; j'ai lutté contre ce penchant naturel qui nous porte à voir des élémens de théories dans quelques aperçus, dans quelques rapprochemens peu réfléchis et dont l'imagination seule fait ordinairement tous les frais : le sort de tant d'ouvrages déjà oubliés, et dans lesquels leurs auteurs ont prétendu tracer *à priori* les principes du système hiéroglyphique égyptien, m'a servi d'un salutaire avertissement; et le soin que j'ai pris de ne rien *deviner,* mais de me tout démontrer par des faits très-multipliés, évidens par eux-mêmes, observés avec attention et comparés avec sévérité, ce soin, dis-je, donnera quelque poids à mes déductions et aux idées qui me restent à présenter,

quoiqu'elles diffèrent très-essentiellement de l'opinion qu'on s'était en général formée de cette écriture sacrée de l'ancienne Egypte.

On trouvera ici le résumé rigoureux des faits dont on vient de lire l'exposition dans les précédens chapitres, faits qu'il me serait facile de corroborer. Mon but est d'énoncer les principes fondamentaux qui régissent le système hiéroglyphique, en fixant définitivement la nature générale et particulière des caractères qui lui sont propres, en distinguant les différentes espèces de ces caractères, en reconnaissant leur emploi relatif, en notant enfin les altérations qu'ils subissent successivement dans leurs formes. Nous acquerrons par cet examen une connaissance exacte du mécanisme de cette singulière méthode graphique, et les travaux des savans qui, dans diverses contrées de l'Europe, s'efforcent de pénétrer dans le sens intime des textes hiéroglyphiques, recevront ainsi une direction fructueuse et uniforme, parce que nous obtiendrons, je l'espère du moins, des notions précises sur la nature d'un terrain qu'on a fouillé jusqu'ici avec aussi peu de succès.

Il importe de s'occuper d'abord des formes matérielles des caractères sacrés, avant de rechercher les différences qui existent entre eux quant à leur expression.

§. I.er *Formes des Signes.*

1. Les caractères *hiéroglyphiques* ou *sacrés* des anciens Égyptiens, considérés sous l'unique rapport de leurs

formes, appartiennent en quelque sorte à une seule espèce, puisqu'ils représentent tous des objets physiques plus ou moins bien figurés, plus ou moins reconnaissables pour nous qui sommes étrangers aux mœurs et aux usages du peuple qui les traça.

2. On peut dire qu'aucune nation n'a jamais inventé d'écriture plus variée dans ses signes, et d'un aspect à-la-fois si pittoresque et si singulier; les textes hiéroglyphiques offrent en effet l'image de toutes les classes d'êtres que renferme la création. On y reconnaît,

La représentation de divers *corps célestes;* le soleil, la lune, les étoiles, le ciel, &c.;

L'homme de tout sexe, à tout âge, de tout rang et dans toutes les positions que son corps est susceptible de prendre, soit dans l'action, soit dans le repos; ailleurs, les divers *membres* qui le composent, isolément reproduits;

Les *quadrupèdes*, soit *domestiques*, tels que le bœuf, la vache, le veau, le belier, la chèvre, le bouc, le cheval, le porc et le chameau; soit *sauvages*, tels que le lion, la panthère, le schacal, le rhinocéros, l'hippopotame, la giraffe, la gerboise, le lièvre, diverses espèces de gazelles et de singes;

Une foule d'*oiseaux*, parmi lesquels on observe plus fréquemment la caille, l'épervier, l'aigle, le vautour, le nycticorax, l'hirondelle, le vanneau, l'oie, l'ibis et plusieurs espèces de palmipèdes et d'échassiers;

Des *reptiles*, la grenouille, le lézard, le crocodile, le céraste, la vipère, la couleuvre;

Plusieurs espèces de *poissons* qui vivent encore dans le Nil ;

Quelques *insectes*, tels que l'abeille, la mante, le scarabée, la fourmi ;

Enfin, une suite de *végétaux*, de *fleurs* et de *fruits*.

Un autre ordre de signes, tout aussi multipliés, se compose de la représentation fidèle des instrumens et des produits des arts inventés par le génie de l'homme: on y remarque des *vases* d'un galbe diversifié, des *armes*, des *chaussures* et des *coiffures* de toute espèce, des *meubles*, des *ustensiles* domestiques, des *instrumens d'agriculture* et de *musique*, les *outils* de différens métiers, des images d'*édifices* sacrés ou civils, et celles de tous les *objets du culte* public.

3. Outre cela, un nombre assez considérable de *formes géométriques* est admis parmi les élémens de l'écriture sacrée ; les lignes droites, courbes ou brisées, des angles, des triangles, des quadrilatères, des parallélogrammes, des cercles, des sphères, des polygones, y sont fréquemment reproduits, et sur-tout les figures les plus simples.

4. Mais ce n'était point assez pour ce singulier système d'écriture, de s'être approprié, par une imitation plus ou moins parfaite, les formes si variées que l'homme observe dans la nature vivante, et celles que sa main industrieuse impose à la nature inerte ; l'imagination vint à son tour accroître les moyens d'expression, en créant une nombreuse suite de nouveaux caractères bien distincts de tous les autres, puisqu'ils présentent des combinaisons de formes que l'œil n'apercevra jamais

dans le domaine de l'existence réelle. Ces images sont celles d'êtres fantastiques, et semblent pour la plupart n'être que les produits du plus extravagant délire; et tels sont des corps humains unis aux têtes de divers animaux, des serpens, des vases même, montés sur des jambes d'homme, des oiseaux et des reptiles à tête humaine, des quadrupèdes à tête d'oiseau, &c.

5. Tous ces signes, de classes si différentes, se trouvent constamment mêlés ensemble, et une inscription hiéroglyphique présente l'aspect d'un véritable chaos; rien n'est à sa place; tout manque de rapport; les objets les plus opposés dans la nature se trouvent en contact immédiat, et produisent des alliances monstrueuses : cependant des règles invariables, des combinaisons méditées, une marche calculée et systématique, ont incontestablement dirigé la main qui traça ce tableau, en apparence si désordonné; ces caractères tellement diversifiés dans leurs formes, souvent si contraires dans leurs apparences matérielles, n'en sont pas moins des signes qui servent à noter une série régulière d'idées, expriment un sens fixe, suivi, et constituent ainsi une véritable écriture. Il ne serait plus permis d'avancer aujourd'hui, comme on l'osa jadis (1), que les hiéroglyphes n'ont été employés que *pour servir d'ornement aux édifices sur lesquels on les gravait, et qu'ils n'ont jamais été inventés pour peindre les idées.*

6. Il faut donc entendre par *hiéroglyphes*, des carac-

(1) *Dissertation sur l'Écriture hiéroglyphique*, par l'abbé Tandeau de Saint-Nicolas; Paris, Barbou, 1762, *in*-8.°

tères qui, dans leur ensemble ou dans leurs parties, étant des imitations plus ou moins exactes d'objets naturels, furent destinés, non pas à une vaine décoration, mais à exprimer la pensée de ceux qui en réglèrent l'arrangement et l'emploi.

7. Le premier pas à faire dans l'étude raisonnée du système d'écriture dont ces caractères sont les élémens, était sans contredit de distinguer d'abord les hiéroglyphes, proprement dits, de toutes les autres représentations qui couvrent les anciens monumens de travail égyptien, et, en second lieu, de se bien familiariser avec les formes mêmes de ces nombreux caractères.

La première distinction, si importante et si fondamentale, ayant été négligée, on prit pendant longtemps les figures et les divers objets reproduits dans des peintures et des bas-reliefs égyptiens qui représentent simplement des scènes historiques, religieuses, civiles ou militaires, pour de véritables *hiéroglyphes*, et l'on s'épuisa en vaines conjectures sur le sens de ces tableaux, n'exprimant, pour la plupart, que ce qu'ils montraient réellement aux yeux; mais on s'obstinait à vouloir y reconnaître un sens occulte et profond, à y voir, sous des apparences prétendues allégoriques, les plus secrètes spéculations de la philosophie égyptienne. Malgré même les salutaires avertissemens donnés à cet égard par les auteurs de la *Description de l'Égypte*, qui ont très-bien distingué les simples *bas-reliefs* et *tableaux*, des *légendes* et des *inscriptions* réellement *hiéroglyphiques* qui les accompagnent, nous avons vu naguère paraître de longs ouvrages dont le

titre seul se rapportait à l'*écriture hiéroglyphique*, tout leur contenu ne présentant que des explications plus ou moins hasardées de simples bas-reliefs ou de tableaux peints, dont on avait même la précaution d'élaguer les véritables *légendes hiéroglyphiques* comme tout-à-fait étrangères au sujet traité.

Il est encore tout aussi indispensable d'acquérir une connaissance exacte des formes mêmes des caractères hiéroglyphiques, en les étudiant individuellement : on s'étonnera moins de la presque nullité des progrès que les savans ont pu faire dans leur interprétation, à mesure que l'on se convaincra du peu de soins qu'ils ont pris de bien fixer leurs idées sur ces formes, et qu'on s'assurera sur-tout de l'extrême négligence avec laquelle ont été exécutés les dessins et les gravures des inscriptions hiéroglyphiques qui ont servi de fondement à leurs travaux : on peut affirmer, en effet, que les copies d'inscriptions hiéroglyphiques produites dans les ouvrages de Kircher, Montfaucon et du comte de Caylus, par exemple, ne méritent aucune confiance; et les recueils publiés depuis cette époque, moins imparfaits sous beaucoup de rapports, ne sont cependant point exempts de tout reproche. (1) Le moyen de ne point s'égarer dans ses recherches serait de ne travailler qu'en ayant sous les yeux un très-grand nombre de monumens originaux, ou de ne se confier qu'à des

(1) On peut citer comme modèles de fidélité les pierres gravées et amulettes égyptiens publiés par M. Dubois, et les manuscrits hiéroglyphiques et hiératiques gravés dans la *Description de l'Égypte*.

dessins exécutés par des personnes qui auraient fait une longue et minutieuse étude des produits de l'art égyptien; on ne s'exposerait point alors à asseoir des hypothèses sur des dessins qui n'ont presque rien de commun avec les textes originaux.

§. II. *Tracé des Signes.*

8. Sous le seul rapport de leur exécution, les caractères hiéroglyphiques peuvent être partagés en plusieurs classes très-distinctes, d'après le degré de précision, d'élégance ou d'exactitude avec lequel ils sont exécutés; les différences qu'on observe entre un texte hiéroglyphique et un autre, proviennent souvent aussi de la différence même des deux matières sur lesquelles ils sont tracés, et sur-tout de la proportion qu'on a trouvé convenable de donner aux caractères.

9. Certains hiéroglyphes sculptés sur la pierre, ou dessinés sur différentes matières, sont exécutés avec une grande recherche, et souvent avec ce soin minutieux qui ne laisse échapper aucun petit détail; les figures d'animaux sur-tout sont traitées avec une pureté de dessin qui ne permet point de méconnaître leur genre et leur espèce. Les meubles, les vases, les divers instrumens, ne manquent jamais d'une certaine élégance; tous les signes enfin semblent reproduire avec hardiesse et fidélité l'objet que l'artiste se proposait de représenter.

Le vif éclat des couleurs appliquées sur les signes, les unes d'après les indications fournies par la nature même de l'objet figuré, les autres d'après certaines règles con-

ventionnelles, venait ajouter à la richesse des caractères, ou rendait l'imitation encore plus frappante.

Nous donnerons à ces hiéroglyphes qui offrent une représentation complète et détaillée d'objets physiques, le nom d'HIÉROGLYPHES PURS; cette espèce paraît avoir été sur-tout réservée pour les monumens publics, et répondait, en effet, à la magnificence des constructions. (*Voyez* pl. XVII, n.° 1.)

Les sculpteurs exécutaient les *hiéroglyphes purs* de trois manières : 1.° en *bas-relief* très-surbaissé, sur-tout dans l'intérieur des édifices; 2.° *en bas-relief dans le creux*, méthode propre à l'art égyptien, et dont le but principal fut la conservation des caractères : cette seconde manière est la plus générale; les temples, les obélisques et quelques stèles en offrent de très-beaux modèles; 3.° on traçait les contours et tous les détails intérieurs de l'hiéroglyphe sur la pierre ou le métal, avec un instrument très-aigu.

On a trouvé également des inscriptions en *hiéroglyphes purs*, tracées d'abord au pinceau et coloriées ensuite. Quelques portions de manuscrits offrent également, dans leurs scènes principales, des légendes en *hiéroglyphes purs* écrites avec le roseau et coloriées enfin au pinceau. (*Voyez* pl. XVII, n.° 1.)

10. D'autres inscriptions hiéroglyphiques ne sont en quelque sorte composées que des *silhouettes* des *hiéroglyphes purs;* le sculpteur, après avoir dessiné les contours extérieurs du signe, en évidait entièrement l'intérieur, qu'on remplissoit quelquefois d'un mastic ou d'un émail colorié. (*Voyez* pl. XVII, n.° 2.)

Le peintre dessinait, pour ainsi dire, l'ombre régulière de l'objet représenté par le signe, l'intérieur du caractère n'offrant aucun détail et étant totalement noir, rouge ou bleu, selon la couleur employée pour l'inscription entière. (*Voyez* planche XVII, n.° 3.) Le texte hiéroglyphique de Rosette, la plupart des inscriptions qui décorent les petits bas-reliefs, les stèles, les statuettes, les scarabées, les vases funéraires et les amulettes, sont conçus en cette espèce d'hiéroglyphes, que l'on pourrait désigner sous le nom d'HIÉROGLYPHES PROFILÉS.

11. Mais la plupart des manuscrits et des légendes qui décorent les cercueils des momies sont formés de caractères n'offrant qu'un simple trait, qu'une esquisse fort abrégée des objets, et qui, souvent fort spirituelle quoique composée du plus petit nombre de traits possible, suffit toujours pour qu'on ne se méprenne point, lorsqu'on a quelque habitude des *hiéroglyphes purs*, sur la nature de l'objet dont le caractère retrace ou plutôt indique succinctement la forme. (*Voyez* pl. XVII, n.° 4.) J'ai donné à cette espèce de caractères, la plus fréquemment employée, le nom d'HIÉROGLYPHES LINÉAIRES; on les a pris quelquefois à tort pour ceux de l'écriture *hiératique*, qui en diffèrent très-essentiellement et forment en réalité une espèce d'écriture à part. (*Voyez* pl. XVII, n.° 5.)

12. Les Égyptiens tracèrent les *hiéroglyphes linéaires* sur le papyrus avec un *roseau* semblable à ceux dont se servent encore les Arabes et qu'ils appellent قلم *qalam*; ce roseau portait en langue égyptienne le nom de ⲕⲁⲗⲁⲙⲟⲥ

[kasch]. Pour écrire sur la toile ou sur le bois, et même sur des tables de pierre, ils employaient le *pinceau* ⲕⲁϣⲉⲁⲙϥⲓ *[kasch-am-foi]*, instrument qui paraîtrait, d'après son nom même, avoir été appliqué, postérieurement au *kasch* ou *roseau*, à l'usage d'écrire; car le mot ⲕⲁϣⲉⲁⲙϥⲓ signifie *kasch* ou *roseau de poil*.

13. Telles sont les principales distinctions qu'il est utile d'établir parmi les méthodes d'après lesquelles furent tracés les caractères hiéroglyphiques : ces différences ne constituent point trois écritures particulières; ce ne sont simplement que des manières plus ou moins parfaites, plus ou moins expéditives, d'écrire, de graver ou de peindre les élémens d'un seul et même système graphique.

14. L'éclat des couleurs variées ajouté aux signes hiéroglyphiques, et la nature matérielle de ces signes, prouvent que l'art de l'écriture fut, en Égypte, essentiellement lié à l'art de peindre; ou plutôt ce n'était qu'un seul et même art, arrivant au même but par les mêmes moyens, l'imitation des objets, avec cette seule différence que la peinture procédait toujours au propre, tandis que l'écriture fut souvent forcée de recourir à des formes tropiques pour exprimer un certain ordre de choses qui, ne tombant point sous les sens, échappaient au pinceau du peintre pour devenir la propriété exclusive de l'écrivain; il fut donc naturel en Égypte, plus que par-tout ailleurs, que, dans la langue parlée qui a conservé l'empreinte bien caractérisée des mœurs et des usages primitifs, un même mot exprimât

l'action de *peindre* et celle d'*écrire* (1), l'*écriture* et la *peinture* (2), le *scribe* et le *peintre* (3). Cette seule observation suffirait, s'il en était besoin, pour prouver qu'à l'orgine de la civilisation égyptienne, la première écriture usitée consista, comme au Mexique, dans la simple peinture des choses : ce système imparfait fut successivement régularisé, changea presque totalement de nature par le seul effet des progrès de l'intelligence humaine, et constitua enfin cette écriture *hiéroglyphique* qui couvre les édifices de l'Égypte; système graphique aussi supérieur dans ses procédés et dans ses résultats aux peintures informes des peuples d'Anahuac, que les monumens de Thèbes sont au-dessus des grossiers essais de la sculpture et de l'architecture aztèques.

§. III. *Nombre des Caractères hiéroglyphiques.*

15. L'écriture sacrée des Égyptiens, identifiée en quelque sorte avec la peinture, s'empara du domaine entier des formes physiques, et ses caractères se multiplièrent progressivement au point de former ces riches tableaux dont les élémens variés offrent un intérêt si piquant même à la plus simple curiosité.

Mais le nombre réel de ces signes n'est ni aussi étendu qu'il semble l'être au premier examen, ni aussi borné qu'on a voulu le croire.

---

(1) Thébain Cϩⲁⲓ, Memphitique Cϧⲁⲓ.

(2) Thébain ϯⲙⲛⲧⲥⲁϩ, Memphitique ϯⲙⲉⲧⲥϧⲁⲓ.

(3) Thébain Ⲡⲣⲉϥⲥⲁϩ, Memphitique Ⲡⲓⲣⲉϥⲥϧⲁⲓ.

Un voyageur moderne, dont les opinions sont rarement exemptes de quelque légèreté, le chevalier Bruce, assure que pendant son voyage en Égypte, et en parcourant les divers monumens antiques de cette contrée, il n'a pu compter que *cinq cent quatorze* (1) hiéroglyphes dont les formes différassent essentiellement. Sans nous arrêter à la singulière induction qu'il en tire, savoir, que cinq cents hiéroglyphes ne pouvaient *former à eux seuls une langue*, concluons de notre côté que Bruce fit son recueil d'une manière bien superficielle, puisque le célèbre Georges Zoëga, en étudiant les seuls obélisques de Rome et quelques monumens renfermés dans les musées de l'Italie, parvint à recueillir une suite de *neuf cent cinquante-huit* signes hiéroglyphiques qu'il regardait comme bien distincts (2).

16. Je suis très-porté à croire que ce savant Danois a souvent noté comme signes différens, des caractères qui n'étaient au fond que des variations sans conséquence les unes des autres, puisque, ayant moi-même recueilli d'après les meilleurs dessins des monumens existant en Italie, et sur-tout en étudiant un très-grand nombre de manuscrits et de monumens originaux de toute espèce, les hiéroglyphes bien évidemment distincts par leur forme, je n'ai cependant pu obtenir qu'un résultat numérique inférieur à celui de Zoëga.

On sent d'ailleurs qu'en un calcul de ce genre, il est pour ainsi dire impossible d'arriver, dans l'état

---

(1) *Voyage aux sources du Nil*, tom. I, pag. 135, édit. de Paris.
(2) *De Origine et Usu obeliscorum*, cap. 2, sect. IV, pag. 497.

actuel de nos connaissances, à un résultat rigoureusement exact : comment se défendre, en effet, de ne point compter fréquemment comme signes distincts, deux caractères différant seulement par certains détails qui n'apportaient toutefois aucun changement dans la signification ? Telles sont, 1.° les diverses variantes de la *cassolette* ou *encensoir*, signes de la consonne B (1), qui porte tantôt deux *grains d'encens* à côté de la flamme, et tantôt la flamme seule reconnaissable uniquement à sa couleur; 2.° les variantes de cette espèce de jardin, qui, toutes, n'expriment cependant que la consonne ꜣ (schei) (2).

On est exposé tout aussi fréquemment à séparer comme signes différens, des images d'objets d'une même *espèce*, parce qu'ils varient assez essentiellement dans leur forme : il a pu arriver cependant que ces images ne fussent que les signes d'une seule et même idée, et qu'il fût peu important qu'on leur donnât telle forme plutôt que telle autre, pourvu que *l'espèce* de l'objet représenté fût bien reconnaissable : du nombre de ces signes *synonymes* sont, sans aucun doute, des *vases* de diverses formes qui n'expriment que la seule consonne N, et les coiffures diverses qui expriment aussi la même articulation (3).

17. Ainsi donc, ces relevés de signes hiéroglyphiques ne pourront être faits avec quelque exactitude,

---

(1) *Voyez* notre Alphabet hiéroglyphique.
(2) *Ibidem.*
(3) *Ibidem.*

qu'au moment où l'on connaîtra le mode d'expression et la valeur de la plus grande partie d'entre eux; tout ce que nous tenterions de faire maintenant se bornerait à recueillir sans aucun fruit réel les formes distinctes disséminées dans les textes hiéroglyphiques; mais ce travail, quelque complet qu'il fût, ne nous fournirait aucune notion véritable sur le fond de ce système graphique; le quotient de ce relevé ne donnera jamais le nombre positif des signes élémentaires de l'écriture sacrée des Égyptiens.

18. Nous pouvons seulement inférer de l'examen du matériel des textes hiéroglyphiques, que ce système d'écriture ne comptait point un aussi grand nombre d'élémens ou même de formes qu'on est porté à le croire après un examen superficiel. Le fragment du texte hiéroglyphique de la stèle de Rosette peut le prouver : les quatorze lignes plus ou moins fracturées dont il se compose, répondent à-peu-près à dix-huit lignes entières du texte grec, qui, à vingt-sept mots par ligne, ce qui est la moyenne de dix lignes, formeraient quatre cent quatre-vingt-six mots; et les idées exprimées par ces quatre cent quatre-vingt-six mots grecs le sont, dans le texte hiéroglyphique, par quatorze cent dix-neuf signes; et parmi ce grand nombre de signes, il n'y en a que cent soixante-six de forme différente, y compris même plusieurs caractères qui ne sont au fond que des ligatures de deux signes simples.

Ce calcul établit donc que le nombre des caractères hiéroglyphiques n'est point aussi étendu qu'on le suppose ordinairement; et il semble prouver sur-tout, pour

le dire en passant, que chaque hiéroglyphe n'exprimait point à lui seul *une idée*, puisqu'on a eu besoin de quatorze cent dix-neuf signes hiéroglyphiques pour rendre seulement quatre cent quatre-vingt-six mots grecs, ou de quatre cent quatre-vingt-six mots grecs pour exprimer les idées notées par quatorze cent dix-neuf signes hiéroglyphiques.

19. Voici toutefois le résultat approximatif que j'ai obtenu jusqu'ici, en distinguant avec soin les signes hiéroglyphiques différens de forme, sur le très-grand nombre de monumens qu'il m'a été possible d'étudier. Dans cette rapide énumération, je divise les signes d'après la nature de l'objet dont chacun d'eux est l'image :

1.°	Corps célestes.....	10.
2.°	L'homme dans diverses positions..	120.
3.°	Membres humains.....	60. (1)
4.°	Quadrupèdes sauvages.....	24.
5.°	Quadrupèdes domestiques.....	10.
6.°	Membres d'animaux.....	22.
7.°	Oiseaux et membres d'oiseaux....	50.
8.°	Poissons.....	10.
9.°	Reptiles et portions de reptiles...	30.
10.°	Insectes.....	14.
11.°	Végétaux, plantes, fleurs et fruits.	60.
12.°	Édifices et constructions.....	24.
13.°	Meubles et objets d'art.....	100.

(1) Y compris les mains et bras isolés tenant divers objets.

14.°	Chaussures, armes, coiffures, sceptres, enseignes, ornemens.....	80.
15.°	Ustensiles et instrumens de divers états.....	150.
16.°	Vases, coupes, &c.....	30.
17.°	Figures et formes géométriques...	20.
18.°	Formes fantastiques.....	50. (1)
	Total des signes.....	864.

Tel est mon résultat jusqu'à ce jour. Je répète encore qu'on ne saurait conclure de ce calcul, que les élémens réels de l'écriture hiéroglyphique fussent en aussi grand nombre ; il ne s'agit ici que des formes matérielles des signes.

§. IV. *Disposition des Signes.*

20. Avec une légère attention donnée aux monumens égyptiens accompagnés d'inscriptions hiéroglyphiques, on s'aperçoit que les signes sont rangés de diverses manières, les uns en *colonnes verticales*, ce qui arrive sur-tout lorsque les textes sont d'une certaine étendue, et les autres en lignes *horizontales*. On peut dire que les dimensions de l'espace mis à la disposition de l'écrivain ou laissé libre par les images des dieux et des héros dans les scènes historiques ou religieuses, déterminent seules la manière de disposer les caractères des légendes.

(1) En élaguant les alliances de deux signes simples liés qui produisent souvent un tout monstrueux.

21. Mais quoique rangés en colonnes *verticales*, les hiéroglyphes ne sont point pour cela, comme les caractères chinois, placés successivement les uns au-dessous des autres; ils sont très-souvent, au contraire, groupés deux à deux ou trois à trois, sur-tout lorsque leur forme a plus de hauteur que de largeur.

22. Le contraire arrive, lorsque les signes sont rangés *horizontalement :* si deux, trois ou quatre caractères, ayant, dans leur forme, plus de largeur que de hauteur, se rencontrent dans une phrase, ils se rangent perpendiculairement les uns au-dessous des autres, de manière toutefois à ne point dépasser la hauteur commune de la ligne, laquelle est réglée par la proportion donnée aux signes dont les formes sont forcément perpendiculaires, et qui se placent alors successivement les uns après les autres.

23. En règle générale, on connaît dans quel sens une inscription hiéroglyphique était lue, et quel est le premier des signes qui la composent, en observant le côté vers lequel *se dirigent les têtes des hommes et des animaux, ou les parties saillantes, anguleuses, renflées ou recourbées des choses inanimées représentées dans ces textes.* C'est de ce même côté que commence l'inscription.

24. Ainsi, les caractères hiéroglyphiques peuvent être disposés de quatre manières différentes, et souvent il en est ainsi sur un seul et même monument:

1.° *En colonnes verticales, se succédant de droite à gauche ;* la tête des animaux regarde alors vers *la droite ;*

2.° *En colonnes perpendiculaires, se succédant de gauche*

à droite ; la tête des animaux est tournée vers *la gauche* (1) ;

3.° *En lignes horizontales, les signes allant de droite à gauche ;* la tête des animaux regarde *la droite ;*

4.° *En lignes horizontales, les signes allant de gauche à droite ;* la tête des animaux regarde alors *la gauche.*

25. La première et la seconde de ces dispositions sont les plus habituelles dans les manuscrits hiéroglyphiques; les autres sont usitées dans les bas-reliefs et les peintures, lorsque les légendes se rapportent à des personnages ou à des objets regardant vers la gauche.

26. Ainsi une ligne d'hiéroglyphes, composée de caractères représentatifs, figure une sorte de procession régulière, toutes les images d'êtres animés paraissant suivre la marche du signe initial; et c'est probablement pour indiquer cette direction que presque toutes les figures d'hommes, de quadrupèdes, de reptiles, d'insectes et d'oiseaux ont été dessinées de profil, ce qui d'ailleurs était bien plus commode et plus expéditif.

Ici se terminent les observations relatives au matériel des inscriptions hiéroglyphiques. Nous devons ajouter que cette disposition régulière des signes distingue déjà, d'une manière tranchée, un livre égyptien, de ce qu'on a voulu appeler un livre mexicain : l'un

---

(1) Il existe au cabinet du Roi un très-beau manuscrit hiéroglyphique qui fait exception à cette règle : les colonnes de caractères se succèdent de *gauche* à droite; mais les signes sont rangés de droite à gauche; les têtes des animaux regardent aussi la droite. C'est le seul exemple que je connaisse d'une disposition semblable.

est un véritable *livre;* l'autre ne sera jamais qu'un *tableau* ou une *série de tableaux.*

§. V. *De l'expression des Signes et de leurs différentes espèces.*

27. Il existe nécessairement parmi les caractères qui forment ces textes pittoresques, et pour ainsi dire animés par des images fidèles des productions principales de la nature et de l'art, différens modes d'expression, qui tous, mais par un chemin plus ou moins direct, concourent à un même but, la représentation des idées.

Il est facile, en effet, de comprendre que toutes ces images si diverses ne peuvent être prises au propre, surtout celles qui, dans leur composition, violent les règles immuables de la nature (1). D'un autre côté, on conçoit difficilement l'existence d'une écriture formée de signes représentatifs des choses, qui, dédaignant toujours l'expression propre des signes qu'elle emploie, procéderait seulement par des tropes, des symboles et des méthodes énigmatiques, à la représentation des idées et de leurs objets même les plus matériels. On ne comprendrait point davantage qu'un peuple arrivé à un assez haut degré de développement moral, eût sanctionné et perpétué l'usage d'une écriture absolument indépendante de sa langue parlée.

28. Le nombre immense d'inscriptions conçues en ces caractères, images d'objets physiques, et qui couvrent

(1) *Suprà*, 4, pages 304 et 305.

les monumens publics et privés des Égyptiens de tous les âges, prouve d'abord l'emploi général de l'écriture *hiéroglyphique* dans toute la vallée du Nil; fait soupçonner que cette écriture ne fut point jadis aussi difficile à apprendre que nous pouvons le croire, et sur-tout que ce système ne fut jamais réservé, comme on voudrait parfois le soutenir encore, à une petite fraction, à une classe privilégiée de la nation égyptienne. Clément d'Alexandrie ne nous dit-il point en effet que, même de son temps, *ceux qui parmi les Égyptiens recevaient de l'instruction, apprenaient* les trois genres d'écritures égyptiennes, *l'épistolographique*, *l'hiératique* et l'HIÉROGLYPHIQUE (1)?

29. Nous devons croire, en conséquence, que le système hiéroglyphique reposait, en très-grande partie, sur des principes fort simples; qu'il ne se priva point de l'emploi de caractères *figuratifs* des objets, pour exprimer ces objets mêmes, et c'est en effet la première méthode qui s'offre à l'esprit de l'homme pour perpétuer le souvenir des choses; qu'il recourut forcément à des caractères *tropiques*, mais qu'il parvint bientôt à se lier intimement avec la langue parlée, en s'accroissant d'un troisième ordre de signes d'une nature fort différente de celle des deux autres.

Ces diverses propositions seront développées et prouvées dans les paragraphes suivans.

---

(1) *Stromates*, livre V, chap. 4.

§. VI. *Des Caractères figuratifs.*

30. On doit entendre par *caractères figuratifs*, des signes qui, par leurs formes matérielles, sont une image des objets mêmes dont ils doivent exprimer l'idée dans un système d'écriture.

31. Des caractères de cette nature existèrent incontestablement dans l'écriture sacrée des Égyptiens.

Nous avons vu d'abord que tous les noms propres de simples particuliers, écrits en hiéroglyphes, sont terminés par un caractère représentant un *homme* (1), si ces noms sont masculins, et par le caractère représentant une *femme* (2), si ces noms propres sont féminins.

32. Toutefois on pourrait considérer ces deux signes, non comme des caractères véritablement *figuratifs*, mais comme de simples marques d'*espèce* ou de *genre*.

Et en effet, tous les noms propres égyptiens étant significatifs par eux-mêmes, il devenait indispensable de distinguer d'une manière particulière les groupes de signes qui les exprimaient, pour qu'on vît bien qu'ils étaient l'expression d'un nom propre, et non celle d'un verbe, d'un participe, d'un adjectif, d'un nom commun, ou même d'une courte proposition. Ainsi, par exemple, si le groupe numéroté 164 *bis* dans notre Tableau général, était dénué de son signe final, le caractère *homme*, ce ne serait plus un nom propre, [illegible] *Amonmai*, mais une simple qualification

(1) Tableau général, n.os 153, 154, &c. &c.
(2) *Ibidem*, n.os 158, 159, 162, 165, 169, 176, 178, &c. &c.

[illegible], *chéri d'Ammon*, que prennent habituellement les souverains de l'Égypte parmi leurs titres dans leurs légendes.

33. Mais il est impossible de méconnaître de véritables *caractères figuratifs* dans les signes du texte hiéroglyphique de Rosette qui expriment les mots du texte grec ναος, *chapelle*, εικων, *image*, ξοανον, *statue*, παιδιον, *enfant*, ασπις, *aspic*, et *stèle*; ces divers objets sont représentés très-fidèlement dans le courant du texte (1).

34. Il est nécessaire d'indiquer ici plusieurs autres exemples de l'emploi de caractères *figuratifs*.

1.° Dans la dédicace du temple de Ouady-Esséboua en Nubie, par Ramsès le Grand, dédicace dessinée par M. Huyot, et dont on publiera bientôt le texte et la traduction, il est question de l'édifice et des *sphinx* qui le précèdent; et cette dédicace est reproduite sur le socle même des sphinx, qui y sont indiqués figurativement par leur image parfaitement détaillée (Tableau général, n.° 301).

2.° L'inscription qui décore l'appui des *colosses* oriental et occidental de Louqsor, présente parmi ses signes l'image même de ces colosses (Tableau général, n.° 299), dont l'énorme proportion est exprimée par un groupe de deux caractères, qui signifie *grand*, placé sous l'image de la statue.

3.° Dans les bas-reliefs du palais de Médinétabou, qui représentent une victoire de Ramsès-Meiamoun sur des peuples étrangers, on amène une foule de pri-

(1) Tableau général, n.os 293, 297, 298, 247, 333 *bis* et 316.

sonniers; plus loin, en présence du roi, un Égyptien compte les *mains coupées* aux ennemis, un second en écrit le nombre, et un troisième le proclame. La légende tracée au-dessus de la tête de ces personnages offre le caractère *figuratif* MAIN, suivi de signes numériques exprimant que le nombre des *mains* coupées aux vaincus était de *trois mille* (pl. XIX, n.° 1); et immédiatement au-dessus, dans la même légende, est le signe *figuratif* HOMME, suivi du signe numérique *mille*, qui se rapporte évidemment au nombre des *hommes prisonniers* (pl. XIX, n.° 2).

4.° On remarque souvent, dans les peintures des manuscrits égyptiens, différentes *barques* ou *vaisseaux* sur lesquels sont placés, soit divers emblèmes des dieux, soit les images des dieux eux-mêmes; les légendes qui les surmontent ou qui suivent ces *barques* contiennent ordinairement le caractère figuratif *vaisseau*, accompagné de la préposition ⲛ̀, *de* (la ligne horizontale), et du nom propre du dieu auquel elles sont consacrées, comme, par exemple, *le vaisseau de Phrê* (1), *le vaisseau d'Osiris* (2), *le vaisseau de Benno* (3). (*Voyez* pl. XIX, n.os 3, 4 et 5).

5.° Il existe au Musée royal une inscription hiéroglyphique du temps des Lagides, et relative à une victoire remportée dans des courses de *chevaux* et de *quadriges*, lesquels sont exprimés *figurativement* dans

(1) Manuscrit hiéroglyphique du comte de Mountnorris.
(2) *Idem.*
(3) Manuscrit hiéroglyphique du cabinet du Roi.

Pl.
1.
2.
3.
4.
5.
6.
7.
8.
9.
10.
11.
12.
13.
14.
15
16
17
18
19

plusieurs colonnes de ce beau texte (Tableau général, n.os 330 et 331).

6.° Parmi les bas-reliefs d'une portion de frise donnée par Ficoroni et dans la Collection de gravures de monumens égyptiens récemment publiée en Angleterre par les soins de M. le docteur Young sous ce simple titre *Hieroglyphics* (1), est un fragment de basalte noir, représentant un des Pharaons qui ont porté le nom de Nectanèbe, faisant l'offrande aux dieux de l'Égypte de divers objets qu'il tient dans ses mains, et parmi lesquels on remarque un *collier;* ce collier et autres objets sont figurés de nouveau dans une courte légende écrite devant le roi, et qui consiste dans le verbe *donner* (le bras étendu soutenant le niveau), ⲧ ou ϯ, et dans l'image exacte de l'objet donné (planche XIX, n.os 6 et 7).

7.° Dans les inscriptions des obélisques, j'ai trouvé presque toujours ces monolithes *figurativement* exprimés (Tableau général, n.° 300); et ces images parlantes sont précédées du même groupe planche XIX, n.° 8) qui, dans l'inscription de Rosette, exprime le mot σίνσαι, *être placé, être érigé,* du texte grec.

8.° Enfin, j'ai reconnu dans les bas-reliefs, les stèles et les manuscrits hiéroglyphiques, un grand nombre de signes qui sont incontestablement *figuratifs* des objets dont ils étaient destinés à rappeler l'idée, telle que celle de *soleil, lune, étoile, vase, balance, lit de repos, botte d'ognons, pain, sistre, poisson, oie, tortue, bœuf, vache, veau, cuisse de bœuf, antilope, arc, flèche, patère,*

(1) Planche IX.

autel, encensoir, vase de fleurs, porte d'enceinte, chapelle-monolithe, &c. (1).

35. Les *hiéroglyphes figuratifs* cités jusqu'ici, offrent, tous, les contours bien exacts et souvent même les couleurs vraies des objets qu'ils expriment; mais il est une autre sorte de caractères qui sont également *figuratifs* sans offrir une image aussi précise des objets, et tels sont, par exemple, ceux qui servaient à rendre les idées, *habitation, maison, demeure* ou *édifice;* ce n'est ni le profil ni l'élévation de ces objets, mais le *plan* même ou bien la *coupe* de l'enceinte d'une maison ou d'un édifice (*voyez* Tab. gén. n.os 280, 281 et 282.)

36. D'autres caractères, plus éloignés encore de la nature réelle, peuvent cependant être compris au nombre des caractères figuratifs, parce qu'ils ont les formes que les Égyptiens, d'après leurs idées particulières, attribuaient à certains objets : tels sont d'abord le caractère *ciel*, ⲡⲉ, ou *firmament*, ⲧⲁⲕⲣⲟ (Tableau général, n.° 234), qui est représenté comme un véritable *plafond* de temple (2), tantôt couvert d'étoiles, tantôt peint seulement de couleur bleue; et en second lieu,

---

(1) *Voyez* Tableau général, n.os 245, 246, 247, 292 à 303, 316, 319 à 337.

(2) Telle était l'idée populaire en Égypte à l'égard du firmament, comme on est autorisé à le croire par le passage de l'homélie d'un S. Père copte, qui disait à ses auditeurs : ⲉⲣⲉ ⲧⲡⲉ ⲏ ⲡⲉⲥⲧⲉⲣⲉⲙⲛⲁ ⲕⲁ ⲁⲛ ⲉϩⲣⲁⲓ ⲉϫⲛ ϩⲉⲛ ⲙⲙ ⲛ̀ⲧⲉ ⲡⲕⲁϩ ⲛ̀ⲧⲉ ⲛ̀ⲧⲙⲉⲗⲉⲩⲧ ⲉⲧⲕⲏ ⲉϫⲉ̀ⲙ ⲡⲏⲓ, (Zoëga, *mss. copt. Mus. Borgiani.*) « Le ciel ou le firmament n'est point placé sur les lieux de la » terre, comme un *toit* sur une maison. »

les caractères qui rappellent à eux seuls l'idée des dieux *Ammon, Phtha, Smé, Netphé, Osiris, Isis* et *Hercule* (1). Ces caractères ne sont, en effet, que de véritables représentations de ces divinités, telles que la masse des Égyptiens les adorait dans les temples, et se figurait qu'elles existaient dans les régions célestes : aussi ces caractères-images *à tête humaine* portent-ils les attributs et souvent les couleurs des personnages dont ils expriment l'idée.

37. On pourrait donc diviser les caractères *figuratifs* qui faisaient partie du système hiéroglyphique, en trois classes distinctes, d'après leur degré d'exactitude et de réalité dans l'imitation des objets qu'ils expriment :

1.° Les caractères *figuratifs propres* (33);

2.° Les caractères *figuratifs abrégés* (34);

3.° Les caractères *figuratifs conventionnels* (35).

Telle est la première espèce de signes que nous avons reconnue dans les textes hiéroglyphiques. J'ai donné à ces signes la qualification de *figuratifs*, en abandonnant le terme de *caractères cyriologiques*, employé par divers auteurs, parce que j'ai conçu des doutes assez fondés, comme on le verra plus tard, sur l'acception dans laquelle on prend ordinairement le mot κυριολογικη dans le passage si connu de Clément d'Alexandrie sur les écritures égyptiennes.

38. On a dit, il y a long-temps, que les caractères *figuratifs* avaient été la première *écriture* des peuples; mais cette idée, vraie sous certains rapports, devient d'une

(1) Tableau général, n.os 67, 70, 71. 73, 74, 75 et 79.

fausseté évidente par la trop grande extension qu'on a voulu lui donner.

Il est indubitable qu'un des premiers moyens qui se présentèrent à l'esprit de l'homme, soit pour perpétuer le souvenir d'un objet, soit pour communiquer certaines idées à ses semblables, fut de tracer, sur une matière quelconque, une grossière *image* des objets dont il voulait conserver la mémoire, ou sur lesquels, quoique absens, il voulait fixer l'attention d'autres individus de son espèce. Mais cette méthode si simple ne saurait jamais être rigoureusement appliquée qu'à la notation seule de quelques idées *isolées*, et ne peut, dans aucun cas et sans un secours étranger, exprimer les nombreux rapports de l'homme avec les objets extérieurs, ni tous les divers rapports de ces objets entre eux. Les circonstances de temps, parties intégrantes des objets de nos idées, et comprises dans tous nos rapports avec ces objets, ne sauraient être indiquées *figurativement;* c'est donc à tort que l'on voudrait donner le beau nom d'*écriture* à une méthode *purement représentative*, incapable sur-tout d'exprimer à la rigueur la proposition la plus simple, et qui n'est, à proprement parler, que la *peinture* dans sa première enfance.

Si l'on voulait, avec son seul secours, perpétuer le souvenir d'un événement, on ne produirait jamais qu'un vrai tableau qui, fût-il dessiné par le crayon de Raphaël et colorié par le pinceau de Rubens, laissera toujours ignorer soit le nom des personnages, soit l'époque, soit la durée de l'action, et ne donnera jamais à tout

re individu qu'à celui seul qui l'a composé, une
e complète du fait, la peinture ne pouvant jamais
résenter qu'une manière d'être instantanée, et qui
pose toujours dans les spectateurs certaines notions
iminaires.

39. Les tableaux des Mexicains tiennent encore à
ce méthode imparfaite ; mais quelque grossiers et
omplets qu'ils puissent paraître, il est certain qu'ils
it beaucoup plus que la peinture, et qu'ils tendent
à vers l'expression d'un autre ordre d'idées que celles
s objets purement physiques.

40. Nous ignorons, et pour toujours selon toute
parence, quels furent dans ce prétendu genre d'é-
ture les premiers essais des Égyptiens. Il faudrait
oir sous les yeux des produits de l'enfance des arts
Égypte ; or, c'est ce qui n'est point. Les monumens
i subsistent encore sur ce sol antique, quoique fort
térieurs à tout ce que nous pouvons connaître de
reil en Europe, sont les résultats et d'une sculpture
ez avancée et d'une architecture parfaite. Les bas-re-
fs qui les décorent sont tous accompagnés de légendes
éroglyphiques absolument semblables dans les for-
es, les combinaisons et l'arrangement de leurs signes,
ix légendes qui accompagnent, sur les derniers pro-
uits de l'art égyptien, les images des rois grecs et celles
s empereurs romains. Ainsi, l'écriture hiéroglyphique
yptienne ne se présente jamais à nous que dans son
at de perfection, quelque anciens que soient les
xtes dans lesquels nous pouvons l'étudier.

Parmi les monumens égyptiens connus jusqu'à ce

jour, ceux qui remontent à l'époque la plus reculée (1), ont été exécutés vers le XIX.e siècle avant l'ère vulgaire, sous la XVIII.e dynastie, et ils nous montrent déjà l'*écriture* comme un art essentiellement distinct de la peinture et de la sculpture, avec lesquelles il reste confondu chez les peuples à peine échappés à l'état sauvage. L'écriture égyptienne de ces temps éloignés étant la même que celle des derniers Égyptiens, il faut croire que ce système graphique était déjà arrivé à un certain degré de perfection absolue, puisque, pendant un espace de vingt-deux siècles à partir de cette époque, il ne paraît point avoir subi la moindre modification.

41. L'histoire de la formation du système hiéroglyphique ne peut donc être connue que par déduction; et sans examiner maintenant si les Égyptiens ou leurs ancêtres, quelle que soit la contrée qu'ils aient habitée, se servirent primitivement d'une simple peinture, comme les peuplades de l'Océanique, pour exprimer vaguement un certain nombre d'idées, et, dans la suite, d'une méthode un peu plus avancée comme celle des Mexicains, contentons-nous de reconnaître d'abord que, dans leur écriture hiéroglyphique, il existe une classe de caractères qui sont une image des objets mêmes dont ils sont destinés à rappeler l'idée. Ces signes *figuratifs* répondent exactement à ceux que les Chinois nomment *siâng-hîng*, c'est-à-dire *images*, dans leur écriture.

42. En examinant avec attention les textes hiérogly-

(1) *Voyez* ci-dessus, chap. VIII.

phiques dont nous possédons une traduction, on s'aperçoit bientôt que les caractères *figuratifs* ne sont point aussi nombreux qu'on pourrait le croire dans ces inscriptions, dont presque tous les signes offrent cependant des images d'objets physiques. Nous dirons, en preuve de ce fait, que, dans le texte hiéroglyphique de Rosette, qui répond au tiers environ du texte grec du monument, les seules idées *chapelle*, *homme*, *enfant*, *statue*, *aspic*, *pschent* et *stèle*, sont exprimées par des caractères réellement *figuratifs*.

Il reste donc à savoir quel fut le mode d'expression des nombreux caractères qui, dans les textes hiéroglyphiques, sont perpétuellement entremêlés aux caractères *figuratifs*.

§. VII. *Des Caractères symboliques.*

Lorsqu'on n'a reconnu que la nature purement *figurative* d'un certain nombre de signes dans l'écriture sacrée des Égyptiens, on est loin d'avoir une idée exacte de ce singulier système; car les signes de cet ordre se trouvent, pour ainsi dire, perdus au milieu d'une grande quantité d'autres, dont un certain nombre montrent, par leur forme seule, qu'ils tiennent à une méthode d'expression fort différente de celle des premiers exprimant l'idée d'un objet par la forme même de cet objet.

Quel fut donc le mode d'expression des autres caractères? Les auteurs grecs nous fournissent à cet égard des notions précieuses, que l'autorité des monumens confirme dans toute leur étendue.

43. Il résulte des différentes assertions de Clément d'Alexandrie, de Diodore de Sicile, et du livre entier d'Horapollon (1), que les Égyptiens, dans leur écriture sacrée, procédaient souvent par une méthode *symbolique* ou *énigmatique*.

Nous avons observé, en effet, dans l'analyse de diverses inscriptions hiéroglyphiques, tentée dans nos précédens chapitres, des caractères dont chacun exprimait l'idée d'un objet dont ces mêmes caractères ne représentaient cependant point la forme par eux-mêmes. Ces signes sont évidemment du nombre de ceux que les anciens ont appelés hiéroglyphiques *symboliques*, *tropiques* et *énigmatiques*.

44. Les *caractères figuratifs* suffisaient pour rappeler, même avec plus de précision que les mots de la langue la mieux faite, le souvenir des êtres purement physiques; mais aucune idée abstraite ne pouvait être directement représentée par cette méthode.

Le procédé suivi dans l'écriture sacrée pour exprimer ceux des objets de nos idées qui ne tombent point sous les sens, fut et devait être forcément semblable à celui qu'on mit primitivement en pratique pour la création des *mots*, signes oraux des idées intellectuelles. Il est évident, en effet, que tout système matériel de signes ayant pour but la représentation directe des idées, ne saurait prendre d'autre route que celle qu'adopta primordialement l'esprit humain dans la forma-

(1) Clément, *Stromates*, liv. V, ch. 4. — Diodore, liv. I, ch. 81. — Horapollon, *Hiéroglyphes*, liv. I et II, passim.

tion des langues parlées, lesquelles, après le geste, furent pour l'homme le premier et bien long-temps le seul moyen de communication de la pensée.

45. Le principe des langues, comme celui des écritures véritablement idéographiques, est un et identique; c'est l'*imitation;* et ce principe, donné par la nature, est appliqué d'une manière plus ou moins directe, et dans les langues parlées, et dans les écritures idéographiques.

46. Les langues procédèrent d'abord directement par *imitation*, en attachant plutôt tel son que tel autre à l'expression d'une idée donnée; aussi la langue de tout peuple voisin de l'état appelé sauvage, consiste-t-elle principalement en cette espèce de mots qu'on a nommés *onomatopées,* comme si leur son était imitatif des choses qu'ils signifient.

La langue parlée des Égyptiens, malgré la longue carrière de civilisation que ce peuple a parcourue avec tant de gloire, conserva toujours de nombreuses traces de cet état primitif; la plupart des noms d'animaux ne sont autre chose que l'imitation, plus ou moins exacte pour notre oreille, du cri propre à chacun d'eux:

ⲓⲱ.....	Iô.....	*Ane.*
ⲙⲟⲩⲓ.....	Moui.....	*Lion.*
ⲉϩⲉ.....	Éhé.....	*Bœuf.*
ⲕⲣⲟⲩⲣ.....	Crour.....	*Grenouille.*
ϣⲁⲟⲩ.....	Chaou.....	*Chat.*
ⲣⲓⲣ.....	Rir.....	*Cochon.*
ⲡⲉⲧⲉⲡⲏⲡ....	Pétépép.....	*Huppe.*
ϩⲫⲟ, ϩⲟϥ..	Hfo, Hof....	*Serpent.*

47. D'après le même principe, on ne représenta point la plupart des objets inanimés, ni des actions et manières d'être physiques, par des sons arbitraires; mais on s'efforça de prendre pour signes de cet ordre d'idées, les sons et les articulations qui semblaient les plus propres, d'après une certaine analogie, à en rappeler le souvenir; tels sont, par exemple, les mots égyptiens

CENCEN....	Sensen....	Sonare, *sonner, rendre un son.*
ϭϧϥ.....	Thaf.....	Sputum, *crachat.*
ϭⲟϥϭⲉϥ...	Thofthef...	*Cracher.*
ⲟⲩⲟϫⲟⲩⲉϫ.	Ouodjouedi.	*Mâcher.*
ⲕⲓⲙ.....	Kim.....	*Frapper.*
ⲕⲉⲙⲕⲉⲙ...	Kemkem...	Sistre, *instrument de percussion.*
ⲕⲣⲉⲙⲣⲉⲙ..	Kremrem..	*Bruit.*
ϧⲣⲁϫⲣⲉϫ.	Khradjredj.	*Grincer les dents.*
ⲧⲁⲧⲁⲗ.....	Teltél.....	Stillare, *tomber goutte à goutte.*
ϣⲕⲉⲗⲕⲓⲗ..	Schkelkil..	*Sonnette.*
ⲱⲙⲕ.....	Omk.....	*Avaler.*
ⲣⲟϫⲣⲉϫ..	Rodjredj...	*Frotter, polir.*
ⲙⲟⲛⲙⲉⲛ...	Monmen...	*Ébranler.*
ϧⲉⲣϧⲉⲣ..	Kherkher..	*Ronfler*, stertere.
ⲛⲉϥ, ⲛⲓϥⲉ..	Nef, nifé...	*Souffler.*

On s'aperçoit aisément, en effet, que ces mots ont une relation de son avec celui qui est produit par les objets, ou qui résulte des actions et des manières d'être physiques dont ces mots sont devenus le signe oral. Tous ces *mots images* sont donc parfaitement analogues dans leur formation, comme dans leur but, aux signes

figuratifs, fondement premier de l'écriture hiéroglyphique égyptienne.

48. Mais les langues, comme les écritures idéographiques, épuisent bientôt la série des objets qu'il leur est possible et commode d'exprimer, celles-là par une imitation *directe* des sons, et celles-ci par une imitation *directe* des formes; les unes et les autres ont alors recours à une imitation *indirecte*.

Les langues tendent dès-lors à établir entre les qualités des objets de certaines idées, et les qualités des sons par lesquels on les exprime, une certaine *similitude* qui ne peut cependant être absolument exacte, c'est-à-dire qu'elles cherchent à rappeler au moyen des sons doux, rapides, durs ou longs, l'idée d'objets qui se distinguent éminemment par des qualités physiques analogues à celles du son choisi pour les exprimer : tels sont, par exemple, les mots égyptiens

ⲥⲟⲩⲥⲟⲩ.	Sousou. . . .	*Un instant très-rapide.*
ⲣⲉⲕⲣⲓⲕⲉ.	Rekrike. . .	*Clignoter, clin-d'œil.*
ⲟⲩⲱ.	Ouô.	*Voix.*
ϣⲟⲩϣⲟⲩ. . . .	Chouchou .	*Louer, flatter, caresser.*
ϧⲣⲓⲧϫ.	Bridj.	*Éclair.*
ϣⲉⲣϣⲱⲣ. . .	Cherchôr. .	*Détruire, dévaster.*
ⲗⲁⲗⲓ, ⲗⲟⲩⲗⲁⲓ.	Lali, loulai.	*Se réjouir.*

49. De la même manière, les écritures hiéroglyphiques n'ayant plus le pouvoir de donner aux signes de certains objets les formes mêmes de ces objets, s'efforcent de les peindre par l'image d'autres objets physiques dans lesquels on croit trouver des qualités

analogues à celles de l'objet qu'il s'agit d'exprimer. Ces caractères ont reçu le nom de *symboliques* ou de *symboles*, mots qui, radicalement, expriment une *comparaison*, une *assimilation*.

50. Ce n'est en effet que par des assimilations, par des comparaisons *puisées dans l'ordre physique seul*, que les langues parlées ont pu se créer des signes de toutes les idées abstraites ou d'objets intellectuels. Le dictionnaire de la langue égyptienne renferme les preuves les plus frappantes de cette vérité.

Le mot ϩⲏⲧ (hèt) exprime l'idée *cœur*, par suite celle d'*esprit* ou d'*intelligence*, et la plupart des significations morales sont exprimées *symboliquement* par l'énonciation de diverses manières d'être physiques du *cœur*. Ainsi les Égyptiens disaient :

ϩⲏⲧϣⲁⲁ.....	Petit cœur, c'est-à-dire,	*Craintif, lâche.*
ϩⲁⲣϣϩⲏⲧ.....	Cœur pesant *ou* lent de cœur.....	*Patient.*
ϭⲁⲥⲓϩⲏⲧ.....	Cœur haut *ou* haut de cœur.....	*Orgueilleux.*
ϭⲁⲃϩⲏⲧ.....	Cœur débile, débile de cœur.....	*Timide.*
ϩⲏⲧⲙⲁϣⲧ.....	Cœur dur.....	*Inclément.*
ϩⲏⲧⲥⲛⲁⲩ.....	Ayant deux cœurs...	*Indécis.*
ⲧⲁⲁϩⲏⲧ.....	Cœur fermé, fermé de cœur.....	*Obstiné.*
ⲟⲩⲱⲁⲁⲛϩⲏⲧ....	Mangeant son cœur..	*Repentant.*
ⲁⲩⲏⲧ *ou* ⲁⲧϩⲏⲧ.	Sans cœur.....	*Insensé.*

De ces qualificatifs se formèrent, par la simple addition du monosyllabe ⲙⲛⲧ ou ⲙⲉⲧ, qui signifie attribution, les noms abstraits ⲙⲛⲧϩⲏⲧϣⲟⲙ, *l'attribution d'avoir le cœur petit*, c'est-à-dire, la lâcheté; ⲙⲛⲧϩⲁⲣϣϩⲏⲧ, *l'attribution d'avoir le cœur lent*, c'est-à-dire, la patience ou la *longanimité*, &c.

Une foule de verbes égyptiens se forment aussi de ce même mot *cœur* ϩⲏⲧ, et expriment, par des similitudes tirées de l'ordre physique, des actions ou des manières d'être purement intellectuelles. Exemples :

ⲉⲓϩⲏⲧ... Cœur venant, sentir venir son cœur, c.-à-d., *Rêver, réfléchir.*
ϭⲱⲧϩⲏⲧ. Mêler le cœur..... *Tempérer, persuader.*
ⲕⲁϩⲏⲧ... Poser ou placer son cœur..... *Se confier.*
ϯϩⲏⲧ... Donner son cœur.... *Observer, examiner.*
ϫⲉⲙϩⲏⲧ. Trouver de cœur.... *Savoir.*
ⲙⲉϩϩⲏⲧ. Remplir le cœur..... *Satisfaire, contenter.*

C'est toujours d'après le même principe que, de ⲧⲟⲧ, *main*, se sont formés les mots ϯⲧⲟⲧ ou ⲉⲣⲧⲟⲧ, *donner la main* ou *faire la main*, c'est-à-dire, *aider, secourir;* ϩⲓⲧⲟⲧ, *jeter la main*, c'est-à-dire, *entreprendre, commencer.* Une foule d'autres idées ont été peintes métaphoriquement par des expressions tropiques fortement frappées et très-énergiques; telles sont entre autres : ⲁϥϫⲓⲣ, *rechercheur de mouches*, c'est-à-dire, avare; ϫⲣϧⲁⲗ, *œil pointu*, impudent; ϫⲁⲥⲉϧⲁⲗ, *œil levé*, audacieux; ϧⲁⲗϩⲏⲧ, *cœur dans l'œil*, ingénu, naïf; ϩⲓⲗⲁ, *jeter la langue*, calomnier; ⲗⲁϭⲏⲧϥ,

langue-ventre, ou bien ⲗⲁⲅⲅⲟⲩ, *langue-intestins*, gourmand; ϩⲗⲉⲕϣⲁ ou ⲗⲉⲕϣⲁ, *retirer le nez*, se moquer; ⲣⲟⲙⲡⲉ, *la face du ciel*, l'année; ϩⲣⲱⲙⲟⲩⲉⲛⲡⲉ, ϩⲣⲟⲙⲟⲩⲉⲛⲡⲉ, *la voix du ciel*, le tonnerre; ⲕⲁϣⲧⲱⲙϩ, *cou dur*, c'est-à-dire, obstiné, &c. &c.

51. Tels sont les procédés suivis originairement pour la formation de la langue égyptienne parlée. Dans la partie purement idéographique de leur écriture sacrée, les Égyptiens ne purent éviter de recourir aussi à cette méthode symbolique ou comparative; ils cherchèrent donc naturellement à exprimer les idées d'objets tout-à-fait intellectuels et sans formes sensibles, par les images corporelles présentant des rapports plus ou moins réels, plus ou moins éloignés, avec l'objet de l'idée qu'il s'agissait de noter. Les signes créés d'après cette méthode enrichirent l'écriture hiéroglyphique d'un nouvel ordre de caractères que nous nommerons, avec les anciens, caractères *symboliques* ou *tropiques*, et qui répondent à-peu-près aux caractères *Hoëi-i* et *Kià-tsiêi* de l'écriture chinoise.

52. Dans la détermination des signes symboliques ou tropiques, les Égyptiens procédèrent principalement:

1.° Par *synecdoche*, en se contentant de peindre la partie pour exprimer un tout. Ainsi, *deux bras tenant un trait et un arc* signifiaient une bataille, une armée rangée en bataille (1); *deux bras élevés vers le ciel*, une offrande (2); *un vase duquel s'échappe de l'eau*, une liba-

(1) Horapollon, liv. II, *hiéroglyphe* n.° 4.
(2) *Voyez* notre Tableau général, n.° 308 *a*.

tion (1); *une cassolette et des grains d'encens*, une adoration (2); *un homme lançant des flèches*, un tumulte, un attroupement populaire (3).

2.° Par *métonymie*, en peignant la cause pour l'effet. C'est ainsi que, dans l'inscription de Rosette (4), nous voyons l'idée *mois*, ϧⲟⲩⲧ, ϧⲱⲩⲧ, *mensis*, exprimée, comme le dit Horapollon (5), par l'image du croissant de la lune, les cornes tournées en bas : Σελήνην ἐπεσταλαγμένην εἰς τὸ κάτω. Ce même signe se montre en effet comme *signe d'espèce* (*suprà* 31) dans les groupes hiéroglyphiques exprimant les noms des mois égyptiens.

Nous trouvons également sur la stèle de Rosette (6), l'idée *écrire*, et par suite celles d'*écriture*, *caractère* ou *lettre*, rendues métonymiquement par l'image du *pinceau* ou du *roseau* au moyen duquel on traçait les signes, groupé avec la *palette* qui portait la couleur noire et rouge; et souvent même on joignait à ces objets la figure du *petit vase* dans lequel on trempait le pinceau pour délayer la couleur, ou qui contenait l'encre si l'on se servait du *roseau* pour tracer les lettres. J'ai réuni dans le tableau général des signes cités dans cet ouvrage, le caractère symbolique *écri-*

---

(1) *Voyez* notre Tableau général, n.° 308 *b*.
(2) *Ibid.* n.° 308 *c*.
(3) Horapollon, liv. II, *hiéroglyphe* 12.
(4) Lignes 11 et 13 du texte hiéroglyphique. — *Voyez* notre Tableau général, n.° 238 *a*.
(5) Liv. I, *hiéroglyphe* 4.
(6) Texte hiéroglyphique, ligne 14.

ture avec toutes ses variations (1). Horapollon cite, en effet, le *roseau* (σχοινον) et l'*encre* (μελαν) parmi les objets qu'on peignit pour exprimer symboliquement les *lettres égyptiennes*, Αιγυπτια γραμματα (2).

3.° Par *métaphore* (ce qui rentre au fond dans l'esprit général des procédés indiqués jusqu'ici), en employant l'image d'un objet pour exprimer autre chose que cet objet lui-même. Ainsi, *l'abeille* signifiait *un peuple obéissant à son roi* (3); *les parties antérieures d'un lion*, la force (4); *le vol de l'épervier*, le vent (5); *un aspic*, la puissance de vie et de mort (6); *le crocodile*, la rapacité (7).

4.° Enfin, une foule de signes symboliques étaient, à proprement parler, de véritables *énigmes*, les objets dont ces caractères présentaient les formes n'ayant que des rapports excessivement éloignés et presque de pure convention avec l'objet de l'idée qu'on leur faisait exprimer. C'est ainsi que *le scarabée* était le symbole du *monde*, de la *nature mâle* ou de la *paternité* (8); *le vautour*, celui de la *nature femelle* et de la *maternité* (9); un serpent tortueux figurait le *cours des astres* (10); et

(1) N.° 312.
(2) Liv. I, *hiéroglyphe* 38.
(3) Horapollon, liv. I, *hiéroglyphe* 62.
(4) *Suprà* pag. 200.
(5) Horapollon, liv. II, *hiéroglyphe* 15.
(6) *Idem*, liv. I, *hiéroglyphe* 1.
(7) *Ibid. hiéroglyphe* 67.
(8) *Ibid. hiéroglyphe* 20.
(9) *Ibid. hiéroglyphe* 11.
(10) Clément d'Alex. *Stromat.* liv. V, chap. 4.

l'on peut voir dans Horapollon et dans Clément d'Alexandrie, les raisons qui déterminèrent les Égyptiens à choisir ces êtres physiques pour signes de ces idées si différentes et si éloignées de leur nature.

On doit principalement comprendre parmi les signes *symboliques énigmatiques*, ceux qui, dans les textes égyptiens, tiennent la place des noms propres des différentes divinités, caractères dont la valeur est déjà connue d'une manière certaine (1).

53. Les noms divins symboliques sont de deux espèces.

Les uns se forment d'un corps humain, avec ou sans bras, assis, mais dont la tête est remplacée par celle d'un quadrupède, d'un oiseau ou d'un reptile, &c. Ces têtes d'animaux, ainsi ajoutées au corps d'un homme ou d'une femme, caractérisent spécialement chaque divinité égyptienne : *un homme à tête de belier* exprime l'idée d'*Ammon-Cnouphis ; un homme à tête d'épervier surmontée d'un disque*, celle du *dieu Phré; un homme à tête de schacal*, celle du *dieu Anubis; un homme à tête d'ibis*, celle du *dieu Thoth; un homme à tête de crocodile*, celle du *dieu Suchus* ou *Sewech* (2), &c.

Ces caractères ne sont en réalité que les images symboliques des dieux eux-mêmes, introduites dans l'écriture, et telles qu'on les voyait en grand dans les temples, les bas-reliefs et les peintures religieuses.

---

(1) *Suprà*, pages 104 et 105.

(2) *Voyez* ces caractères, Tableau général, n.os 68, 69, 72, 76, 77, 78, 80, 81, 82 et 83.

Quelques savans ont pris ces dernières représentations des dieux et des déesses de l'Égypte pour des prêtres ayant leur face couverte de masques figurant des têtes de divers animaux : cette singulière opinion ne repose d'ailleurs sur aucune autorité valable.

Ces alliances monstrueuses étaient motivées sur les similitudes que les Égyptiens avaient établies entre certains dieux et certains animaux dont les qualités dominantes ou les habitudes leur parurent propres à rappeler à la pensée les qualités ou les fonctions des personnages mythiques. C'est comme si les Grecs et les Romains, qui consacrèrent aussi divers animaux à chacun de leurs dieux, eussent représenté Jupiter avec une tête d'*aigle*, Junon avec celle d'un *paon*, Minerve avec celle d'une *chouette*, Esculape avec la tête d'un *serpent*, &c., au lieu de placer simplement ces animaux aux pieds de la statue de chacune de ces divinités.

54. La seconde espèce de caractères symboliques-énigmatiques exprimant des noms divins, consiste simplement dans la représentation entière de l'animal consacré à chaque dieu ou déesse; les animaux portent alors les insignes propres à la divinité dont ils sont les emblèmes. Ainsi, un *épervier ayant un disque sur la tête* exprime symboliquement le dieu Phrê; un *belier, les cornes surmontées de longues plumes ou d'un disque*, Ammon-Cnouphis; un *épervier mitré*, le dieu Harsiési; *un schacal armé d'un fouet*, Anubis; *un ibis* et même *un cynocéphale*, espèce de singe à tête de chien, le dieu Thoth, l'Hermès ou le Mercure égyptien. « *Et*

» *ce n'est point*, comme le dit Plutarque par la plume » naïve d'Amyot, *que*, selon les Égyptiens, *Mercure* » *soit un chien, ains la nature de celle bête, qui est de* » *garder, d'estre vigilant, sage à discerner et chercher,* » *estimer et juger. Ils accomparent le chien au plus docte* » *des dieux* (1). »

Les caractères de cet ordre, réunis en partie dans notre tableau général (2), ne furent, au fond, que la représentation seule des animaux vivans qui, dans les sanctuaires des temples égyptiens, tenaient la place des dieux dont ils étaient des images symboliques.

55. Les dieux étaient aussi symboliquement désignés par des caractères qui ne figuraient que des fractions d'*êtres animés*, ou même que des *objets physiques inanimés :* un *œil* était le symbole d'Osiris et du Soleil (3); l'objet qu'on nomme un *nilomètre* (4) rappelait l'idée du dieu *Phtha;* un *obélisque*, celle du dieu *Ammon* (5). Mais les caractères de ce genre paraissent être assez rares dans les textes hiéroglyphiques (6).

56. L'examen de ces textes mêmes tendrait à prouver que, si la plus grande partie des signes dont ils se composent étaient, ainsi qu'on l'a cru, des caractères *symboliques*, l'écriture sacrée des Égyptiens fut nécessairement fort obscure, les idées ne pouvant y

---

(1) Plutarque, traité *d'Isis et d'Osiris.*
(2) *Voyez* les n.os 85, 88, 90, 96, 97, 98, 99, 100, 108 *a*, &c.
(3) Plutarque, traité *d'Isis et d'Osiris*, et les monumens *passim.*
(4) Tableau général, n.° 89.
(5) *Ibid.* n.° 84.
(6) *Voyez* les n.os 93, 103, 104, 105, 106 et 107 du Tableau général.

être exprimées que par une suite de métaphores ; de comparaisons et d'énigmes inextricables; l'étude d'un pareil système eût exigé infiniment plus de peine qu'il ne pouvait offrir d'avantages, et l'on concevrait difficilement qu'un peuple n'ayant qu'une telle méthode pour transmettre les idées, eût fait dans la civilisation et dans les sciences les grands progrès que l'orgueil des modernes est contraint, pour ainsi dire, d'attribuer à la nation égyptienne.

57. Il existe, il est vrai, à l'extrémité orientale de l'Asie, un peuple qui use, et de toute antiquité, d'un système d'écriture foncièrement *idéographique;* et cependant, quoi qu'en aient pu dire certains esprits trop prompts à décider, ce peuple apprend facilement cette écriture, comprend sans effort les textes tracés d'après ses principes, et se contente, encore aujourd'hui, de ce système graphique, qu'il place même au-dessus de tout ce que les autres nations ont pu inventer dans ce genre. Voudrait-on en conclure que les Égyptiens ont pu faire ce qu'ont fait les Chinois, composer une écriture claire, facile, quoique entièrement idéographique, et formée, comme celle des Chinois, de *signes-images* et de *signes tropiques!*

Il est bien permis, en l'absence des faits, d'avancer une semblable hypothèse; mais des observations nombreuses démontrent que le système hiéroglyphique égyptien procéda par des moyens fort différens de ceux qu'emploie l'écriture chinoise.

58. Dans les temps les plus reculés, lorsque les Chinois se servaient des caractères primitifs, qui n'étaient

que des dessins grossiers d'objets matériels; un texte chinois et un texte égyptien en hiéroglyphes linéaires auraient offert matériellement plusieurs points de ressemblance, et l'on eût pu croire que les règles de l'une de ces écritures ne différaient point sensiblement des règles de l'autre. Cependant, dès les temps anciens, comme aujourd'hui, l'écriture chinoise et l'écriture égyptienne n'ont eu de commun que quelques principes généraux. Elles diffèrent fort essentiellement sur plusieurs points importans, et n'ont jamais eu cette analogie suivie que leur supposent quelques savans, et sur la foi de laquelle on ne balançait même point à considérer les ancêtres des hommes fixés sur les rives du Hoang-ho, comme partis des bords du Nil, emportant avec eux les premiers principes de l'écriture hiéroglyphique.

59. Et en effet, l'écriture chinoise, étudiée dans ses élémens matériels, consiste en caractères primitifs et en caractères dérivés, ou, en d'autres termes, en *caractères simples* et en *caractères composés*.

Les caractères *primitifs* chinois, dont les uns, dits *siáng-hîng*, sont des *images grossières des objets physiques* qu'ils expriment, et dont les autres, appelés *tchi-ssé* et *tchouân-tchú*, sont des signes *symboliques* indiquant des rapports de position ou de formes, ne furent jamais très-multipliés; les *siáng-hîng*, par exemple, les plus nombreux de tous, ne dépassent point *deux cents* (1).

(1) *Élémens de la Grammaire chinoise*, par M. Abel-Remusat, p. 15 note 2.

Nous avons vu, au contraire, que le nombre des caractères hiéroglyphiques simples, bien distincts de formes, et que l'on doit considérer comme les élémens primitifs de l'écriture sacrée égyptienne, s'élèvent à plus de *huit cents* (1), même sans que nous soyons certains pour cela d'avoir recueilli tous les caractères différens que cette écriture employa jadis.

Les caractères idéographiques chinois *composés*, et qui sont en très-grand nombre, consistent dans la réunion de deux ou de plusieurs caractères simples qui, ainsi rapprochés, expriment symboliquement une foule de notions diverses. On nomme ces caractères, souvent très-compliqués, *hoeï-i* (2). Pour former ces caractères, les signes simples se groupent ensemble de très-près, s'inscrivent parfois les uns dans les autres, et constituent ainsi un tout parfaitement distinct des autres caractères, soit simples, soit composés, employés dans la même colonne ou ligne.

On n'observe, en général, presque rien de semblable dans les textes hiéroglyphiques égyptiens : on y rencontre à peine quinze à vingt groupes formés de deux hiéroglyphes simples, liés ensemble de manière à ne paraître à l'œil qu'un seul caractère; et nous verrons ailleurs que ces groupes ne sont presque tous que de simples *ligatures*, fruits du caprice du sculpteur ou de l'écrivain. De plus, si plusieurs caractères hiéroglyphiques sont souvent superposés, cela tient

(1) *Suprà*, §. III, 19, pag. 267.
(2) *Élémens de la Grammaire chinoise*, pag. 2.

uniquement à la disposition générale du texte, soit en ligne horizontale, soit en colonne perpendiculaire, et sur-tout à l'intention de profiter de l'espace : tout ceci doit s'entendre et des caractères *figuratifs* et des caractères *symboliques*.

60. Il faut donc reconnaître que, dans l'écriture sacrée égyptienne, les caractères *tropiques* ou *symboliques* étaient *simples*, s'employaient presque toujours *isolément*, et ne se combinaient point habituellement entre eux, comme les caractères *simples* chinois, pour former des *caractères composés* signes *de nouvelles idées*. Cette seule différence dans les deux écritures suffit pour les caractériser d'une manière spéciale, et pour les faire considérer comme deux systèmes essentiellement distincts dans leur marche.

61. Les notions les plus étendues que l'antiquité nous ait transmises sur les caractères *tropiques* des Égyptiens, sont renfermées dans le célèbre ouvrage d'Horapollon, intitulé ΙΕΡΟΓΛΥΦΙΚΑ, traduit de l'égyptien en grec par un certain Philippe.

On a jusqu'ici considéré cet ouvrage comme devant jeter une grande lumière sur la marche et les principes de l'*écriture hiéroglyphique* proprement dite ; et cependant l'étude de cet auteur n'a donné naissance qu'à de vaines théories, et l'examen des inscriptions égyptiennes, son livre à la main, n'a produit que de bien faibles résultats. Cela ne prouverait-il pas que la plupart des signes décrits et expliqués par Horapollon ne faisaient point exclusivement partie de ce que nous appelons l'*écriture hiéroglyphique*, et tenaient primordia-

lement à quelque autre système de représentation de la pensée ?

Je n'ai reconnu, en effet, jusqu'ici, dans les *textes hiéroglyphiques*, que trente seulement des *soixante-dix objets physiques* indiqués par Horapollon, dans son livre premier, comme signes symboliques de certaines idées ; et sur ces *trente* caractères, il en est *treize* seulement, savoir, *le croissant de la lune renversé, le scarabée, le vautour, les parties antérieures du lion, les trois vases ; le lièvre, l'ibis ; l'encrier, le roseau, le taureau, l'oie-chenalopex, la tête de coucoupha* et *l'abeille*, qui paraissent réellement avoir, dans ces textes, le sens qu'Horapollon leur attribue.

62. Mais la plupart des images symboliques indiquées dans tout le livre I.er d'Horapollon et dans la partie du II.e qui semble la plus authentique, se retrouvent dans des tableaux sculptés ou peints, soit sur les murs des temples et des palais, sur les parois des tombeaux, soit dans les manuscrits, sur les enveloppes et cercueils des momies, sur les amulettes, &c., peintures et tableaux sculptés qui ne retracent point des scènes de la vie publique ou privée, ni des cérémonies religieuses, mais qui sont des compositions extraordinaires, où des êtres fantastiques, soit même des êtres réels qui n'ont entre eux aucune relation dans la nature, sont cependant unis, rapprochés et mis en action. Ces bas-reliefs, purement *allégoriques* ou *symboliques*, qui abondent sur les constructions égyptiennes (1), furent particulièrement désignés par les

(1) *Voyez* des bas-reliefs de ce genre, dans la *Descript. de l'Égypte*,

anciens sous le nom d'*anaglyphes* (1), que nous adopterons désormais.

Cette distinction établie, il est aisé de voir que l'ouvrage d'Horapollon se rapporte bien plus spécialement à l'explication des images dont se composaient les *anaglyphes*, qu'aux élémens ou caractères de l'*écriture hiéroglyphique* proprement dite : le titre si vague de ce livre, Ιερογλυφικα [*sculptures sacrées* ou *gravures sacrées*], est la seule cause de la méprise.

63. Confondre un *anaglyphe* avec un *texte hiéroglyphique*, ce serait tomber dans l'erreur trop commune que nous avons signalée dans notre paragraphe premier (*suprà*, 7). On peut bien, jusqu'à un certain point, considérer les anaglyphes comme une espèce d'écriture, et ce sera, si l'on veut, l'*écriture symbolique*; mais sous aucun rapport on ne saurait les assimiler à l'*écriture hiéroglyphique* pure, qui en fut essentiellement distincte : il suffit en effet de dire, pour le prouver, que la plupart des figures qui composent les anaglyphes, sont accompagnées de petites légendes explicatives en véritable *écriture hiéroglyphique*.

Il résulte seulement de toutes ces observations, qu'une grande partie des images *symboliques* employées dans les anaglyphes passaient dans les textes hiéroglyphiques, non pour s'y combiner et y former des scènes et des tableaux, mais comme simples signes *tropiques*

Antiq. vol. II, pl. 82, 83, n.os 1 et 2; 84, n.os 6, 7; 85, n.os 10, 13; 86, n.os 1, 6, 7, 8, 11; 92, n.° 11, &c. vol. III, pl. 34, n.° 1, pl. 64, &c.

(1) Clément d'Alexandrie, *Stromates*, liv. V, chap. 4.

d'une idée, comme caractères d'une véritable écriture; ils étaient mêlés et mis en ligne avec d'autres caractères d'une nature toute différente, quant à leur mode d'expression.

64. Il était, au contraire, de l'essence des *anaglyphes* de se former presque toujours par la combinaison de plusieurs images tropiques; aussi n'ai-je retrouvé jusqu'ici, dans les textes en hiéroglyphes purs, que *deux* des *quarante groupes* symboliques décrits par Horapollon : l'un est le *signe* complexe de l'idée *lettre, écriture* (*suprà*, 51); et l'autre les *trois vases*, qui exprimaient l'inondation du fleuve.

65. Les caractères symboliques ou tropiques ne sont point, dans l'écriture hiéroglyphique, aussi multipliés qu'on se l'était persuadé; la plus grande partie de ceux qui s'y rencontrent, y tiennent, comme on l'a déjà vu (*suprà*, 52 et 53), la place des noms propres des dieux et des déesses dont ils rappelaient symboliquement l'idée.

66. Le respect profond que tous les anciens peuples de l'Orient eurent en général pour les noms propres de leurs dieux, suffisait déjà pour porter les Égyptiens à exprimer ces noms sacrés par des caractères symboliques, plus fréquemment que par des signes exprimant les sons mêmes de ces noms. On peut voir, en effet, dans le traité d'Iamblique *sur les mystères* (1), l'importance que les Égyptiens, et les Grecs élevés à leur école, attachaient aux noms des dieux, qu'ils

(1) Section VII, chap. IV et V.

croyaient être d'institution divine, pleins d'un sens mystérieux, remontant aux siècles les plus voisins de l'origine des choses, et fort peu susceptibles d'être exactement traduits en langue grecque. Ces noms mystiques sont, il est vrai, souvent exprimés *phonétiquement* dans les textes *hiéroglyphiques* et *hiératiques*; toutefois, il ne faut point oublier que les textes de ce genre étaient écrits par des membres de la caste sacerdotale, et qu'ils furent eux-mêmes *sacrés* et conçus en caractères spécialement destinés à écrire sur les matières religieuses. Mais dans les textes démotiques, considérés comme profanes et vulgaires, les noms des dieux paraissent avoir toujours été exprimés par le moyen de *symboles*, et jamais *phonétiquement* : c'est ainsi que les Hébreux ayant à écrire le nom ineffable, le τετραγραμματον, יהוה [*Jehowah*], le remplaçaient souvent par une abréviation convenue, ne le prononçaient jamais en lisant les textes, et y substituaient le mot *Adonaï*. L'examen de plusieurs manuscrits égyptiens m'a également convaincu que, pour des motifs semblables, certains noms divins hiéroglyphiques étaient écrits d'une manière et prononcés d'une autre : mais ce n'est point ici le lieu de développer cet aperçu.

67. Les caractères *tropiques* ou *symboliques* de l'écriture égyptienne ne se combinant point entre eux et fort rarement avec des caractères *figuratifs*, comme le font diverses classes de caractères chinois pour former ainsi des signes de nouvelles idées, il est bien difficile de comprendre par quel moyen, si ce n'est par l'adoption de quelque autre classe de caractères d'une nature

particulière, l'écriture sacrée des Égyptiens se compléta et devint capable d'exprimer clairement toutes les conceptions de la pensée humaine.

§. VIII. *Des Caractères phonétiques.*

68. Nous ne saurions, en effet, admettre comme possible l'existence d'une écriture *totalement idéographique*, qui, par le secours des seuls caractères *figuratifs* ou *symboliques*, marcherait de pair avec une langue bien faite et rivaliserait avec elle en clarté dans l'art d'exprimer les idées.

69. Les Chinois, qui ont fait un usage bien plus étendu que les Égyptiens des signes *images* et des *symboles*, soit isolés, soit combinés ensemble, n'ont pu éviter cependant d'introduire, dans une infinité de ces groupes, certains signes qui indiquent *un son* et rattachent ainsi l'écriture à la langue parlée. Nous puisons une idée fort claire de la composition de ces caractères formés d'*images* et de *signes de son*, dans la précieuse Grammaire de la langue chinoise, publiée par M. Abel-Remusat. Ce docte et ingénieux académicien, qui, le premier, a débarrassé l'étude du chinois de ces ténèbres, on pourrait dire, mystiques, dont ses prédécesseurs l'avaient enveloppée, désigne cette espèce de caractères mixtes par leur nom chinois *hing-ching* ou *figurant le son*, et avertit qu'ils forment *au moins la moitié* de la langue chinoise écrite (1).

« Comme tout signe simple ou composé, dit M. Abel-

(1) *Éléments de la Grammaire chinoise*, pag. 4.

» Rémusat, a son terme correspondant dans la langue » parlée, lequel lui tient lieu de prononciation ; il en » est *un certain nombre* qui ont été pris *comme signes des* » *sons auxquels ils répondaient*, abstraction faite de leur » signification primitive, et qu'on a joints en cette qua- » lité aux images pour former des caractères mixtes. » L'une de leurs parties, qui est l'image, *détermine le* » *sens et fixe le genre ;* l'autre, qui est un groupe de traits » devenus insignifians, *indique le son et caractérise l'es-* » *pèce.* Ces sortes de caractères sont moitié *représenta-* » *tifs* et moitié *syllabiques* (1). »

70. De leur côté, les Égyptiens durent se trouver aussi, et plus promptement encore que les Chinois (*suprà*, n.° 67), dans la nécessité de compléter leur système d'écriture en le rattachant à leur langue parlée ; il leur fallut pour cela se faire un moyen de représenter les sons des mots de la langue maternelle.

Les Chinois créèrent une sorte de caractères *syllabiques*, et cela devait être en effet. Dès les premiers temps, comme aujourd'hui, les sons dont se composait la langue chinoise parlée étaient en *très-petit nombre :* ce sont des mots *très-courts, ou même des monosyllabes commençant par une articulation et finissant par des voyelles ou par des diphthongues pures ou nasales* (2). La langue chinoise consiste en quatre cent cinquante *syllabes*, qui sont portées à douze cent trois par la variation des accens, et servent de prononciation à plusieurs milliers

(1) *Élémens de la Grammaire chinoise*, pag. 3.
(2) *Ibid.* pag. 23, 24.

de caractères (1). On conçoit, d'après cela, que les Chinois aient été conduits naturellement à prendre pour signes d'un certain nombre de ces *syllabes*, les caractères représentatifs d'objets dont ces mêmes syllabes étaient les signes oraux dans la langue parlée; et que, faisant abstraction de leur signification réelle, on les ait fait entrer comme simples signes *phonétiques syllabiques* dans la composition d'un grand nombre de caractères complexes, dont ils indiquent ainsi *la prononciation*. La nature de la langue chinoise conduisait donc par elle-même à l'invention d'une écriture *syllabique*.

71. La langue parlée des Égyptiens fut aussi composée de mots primitifs *monosyllabiques;* mais la plupart de ces monosyllabes ne consistent point, comme les mots chinois, en une articulation finissant par des voyelles ou par des diphthongues pures ou nasales; ils contiennent pour l'ordinaire plusieurs articulations placées avant ou après leur voyelle ou diphthongue; tels sont, par exemple, les mots ϩⲟⲣϫ (horsch.), *être lent, être lourd,* ϫⲱⲗⲕ (djôlk), *étendre,* ϫⲣⲱⲙ (chrôm), *feu,* ⲧⲱⲙ (tôm), *fermer,* ⲟⲩⲱⲛϩ (ouônh), *paraître,* ⲟⲩⲱϣⲧ (ouôscht), *adorer,* ⲧⲣⲟⲡ (trop), *coup, pulsation*, &c.

Il est évident que les Égyptiens, puisque les mots primitifs et les mots dérivés monosyllabiques de leur langue étaient infiniment plus nombreux que les syllabes chinoises, ne purent songer à inventer un signe phonétique particulier pour chacun de leurs mono-

(1) *Elémens de la Grammaire chinoise*, pag. 33.

syllabes ; c'eût été, non pas représenter les sons de ces mots, mais créer une écriture idéographique excessivement imparfaite : ils furent donc forcés d'analyser leurs monosyllabes, de séparer les articulations des voyelles qui les composent, de reconnaître le nombre des unes comme des autres, et de chercher enfin à représenter par des signes chacune de ces articulations et chacune de ces voyelles, de façon à pouvoir noter pour l'œil, et d'une manière facile, tous les mots de leur langue ainsi analysés. La nature même de la langue égyptienne conduisit donc aussi ceux qui la parlaient à rechercher l'invention d'un système d'écriture propre à représenter les sons et les articulations des mots, c'est-à-dire, l'invention d'une écriture *phonétique-alphabétique.*

72. La solution d'un tel problème offrait une difficulté extrême, et celui qui la trouva le premier, changea, sans le savoir, la face du monde; il décida à-la-fois de l'état social de son pays, de celui des peuples voisins, et de la destinée de toutes les générations futures. Les Égyptiens, qui, sans doute, avaient oublié ou n'avaient jamais connu le nom de l'inventeur de leurs signes phonétiques, en faisaient honneur, au temps de Platon, à l'une de leurs divinités du second ordre, à Thoth (1), que l'on regardait également comme le père des sciences et des arts.

L'idée de représenter un son par un caractère de forme tout-à-fait *arbitraire,* ne vint certainement point à celui qui, le prémier, inventa une écriture alpha-

(1) Platon. *Philebus,* pag. 374, édit. de Francfort, 1602.

bétique : des signes de cette espèce exigent une trop forte abstraction, et de la part de celui qui les invente, et de la part de ceux qui en usent. Un alphabet composé de signes *arbitraires* ne peut naître, dans mon opinion du moins, que de deux manières : ou il résultera du temps seul, qui a corrompu et dénaturé, par l'effet d'un long usage, la forme des signes de *sons* qui, dans leur origine, n'étaient pas plus absolument arbitraires que les mots; ou bien cet alphabet aura été composé par un individu, lequel n'a nullement inventé la méthode alphabétique, mais qui, voulant donner un alphabet propre à sa nation, inventa une suite de signes, en se réglant, quant à leur nature et à leur destination, sur l'alphabet en usage chez un peuple voisin : ce copiste n'aura plus saisi l'esprit primitif de cette méthode; il aura pu arriver même que les traces de cet esprit eussent déjà disparu de l'alphabet qui servait de modèle.

73. On a cru assez généralement que l'écriture *alphabétique* a pu naître de l'écriture *représentative pure.* Mais comment concevoir qu'une écriture qui n'a aucune sorte de rapport direct avec la langue, qui peint les objets et non les mots, ait pu produire un système de peinture des sons? Toute écriture seulement *représentative,* quelque parfaite qu'on la suppose, n'exprimera jamais analytiquement la proposition la plus simple; elle ne saurait l'exprimer qu'en masse, et en quelque sorte par un seul caractère; ses tableaux, comparés à une page des autres divers genres d'écriture, sont ce que serait une *interjection* mise en parallèle avec

une *phrase* complète et qui peindrait, à l'aide d'un certain nombre de mots bien choisis, le même sentiment de peine ou de plaisir que l'interjection dont il s'agit. Ainsi donc l'écriture *représentative*, procédant toujours par masse, n'est point susceptible de suggérer l'idée d'un système de signes propres à noter, les unes après les autres, non-seulement toutes les parties ou mots d'une proposition complète, mais encore tous les élémens distincts dont se compose chacun de ces mots en particulier.

74. Serait-il plus vrai de dire que l'écriture alphabétique est née *insensiblement* d'un système d'écriture à-la-fois *figurative et symbolique*, comme celle des Chinois? On se le persuadera difficilement, si l'on considère que les *caractères symboliques* étant, dans leur forme, plus éloignés que les caractères figuratifs des *choses* qu'ils expriment, ils le sont encore infiniment plus des *mots*. Nous avons vu, il est vrai, que les Chinois sont arrivés assez facilement à l'invention de signes *syllabiques;* mais cela a dépendu tout autant, pour le moins, de la nature même de leur langue parlée, que de celle de leur écriture. N'oublions point d'ailleurs la grande distance qui sépare une écriture *syllabique* d'une écriture véritablement *alphabétique*.

75. Quoi qu'il en soit, les témoignages les plus imposans de l'antiquité classique concourent à attribuer aux Égyptiens l'invention de l'écriture *alphabétique;* et le docte Georges Zoëga, qui, le premier parmi les savans modernes, a professé hautement cette

opinion, indique (1) les divers passages de Platon, de Tacite, de Pline, de Plutarque, de Diodore de Sicile et de Varron sur lesquels elle est fondée. Il reste donc, en profitant des données que nous fournit l'étude des monumens de l'Égypte, non pas à deviner comment l'écriture alphabétique a pu naître des caractères *figuratifs*, ou des caractères *symboliques*, dont, selon toute apparence, les Égyptiens usèrent d'abord, mais à voir si les principes généraux qui présidèrent à la détermination des caractères idéographiques égyptiens, ne présidèrent point aussi à celle de leurs caractères alphabétiques, lorsque la nécessité de l'invention de signes de cet ordre se fut fait sentir pour compléter le système d'écriture hiéroglyphique.

76. Il est déjà démontré par les faits exposés dans les huit premiers chapitres de notre ouvrage, que le système hiéroglyphique égyptien renferme une *classe nombreuse de caractères destinés, comme les lettres de nos alphabets modernes, à peindre les sons et les articulations des mots de la langue égyptienne.* On a pu voir aussi, par leur forme même, que ces signes désignés par la qualification de *caractères phonétiques*, parce qu'ils expriment des voix ou des prononciations, loin d'être, comme les signes de nos alphabets actuels, composés de traits assemblés sans aucun but marqué d'imitation, furent au contraire des *images de divers objets physiques*, tout aussi précises et tout aussi exactes que les *caractères figuratifs* eux-mêmes.

---

(1) *De Origine et usu obeliscorum*, pag. 556, 557 et 558.

77. Les propres formes de ces *signes phonétiques* images d'objets naturels, démontrent que l'Égyptien, ou l'individu, à quelque nation qu'il ait appartenu, qui créa la partie phonétique de l'écriture sacrée, loin de songer à des signes arbitraires pour peindre les sons, se laissa conduire tout simplement par un principe d'analogie déjà mis en pratique dans le système d'écriture qu'il s'efforçait de perfectionner.

78. Pour exprimer graphiquement les objets physiques de nos idées, on s'était contenté de tracer l'image de ces objets, êtres corporels dont les formes principales étaient reproduites par l'hiéroglyphe : cette méthode *représentative* ne pouvait s'appliquer à l'expression des *sons*, puisque les *sons* n'ont point de forme.

Mais, par la méthode *symbolique*, l'Égyptien avait déjà l'habitude, contractée peut-être dès long-temps, de représenter indirectement les idées dont les objets n'ont point de forme, par l'image d'objets physiques ayant certains rapports vrais ou faux avec les objets des idées purement abstraites, dont ces objets physiques devenaient par cela même des signes indirects.

79. On put donc trouver également facile, convenable et même naturel, d'exprimer tel ou tel son par l'image d'un objet physique auquel le son à peindre se rapportait plutôt qu'à tout autre dans la langue parlée; et le but se trouva atteint, lorsque l'Égyptien eut conçu et éprouvé la possibilité de représenter indirectement ou plutôt de rappeler le souvenir de chaque son de sa langue, par l'image d'objets matériels dont

le signe oral ou mot qui les exprimait dans la langue égyptienne, *contenait en première ligne le son qu'il s'agissait de peindre.* Ainsi :

Le signe représentant	En langue égyptienne.	(Voy. *Alphabet hieroglyphique*).	Fut le signe de la lettre
Un *aigle*....	ⲁϧⲱⲙ (Alhôm)..... ⲁϩⲱⲙ (Ahôm).....	N.° 2.....	ⲁ.
Un *jonc*....	ⲁⲕⲉ (Alé)..... Ⲟⲕⲉ (Olé).....	N.° 10.....	ⲁ ou Ⲟ.
Un *morceau de viande*...	ⲁϥ (Af)..... ⲁϧ (Ab).....	N.° 14.....	ⲁ.
Une *casso-lette*.....	Ⲃⲣϧⲉ (Berbé).....	N.os 16, 17, 18.	Ⲃ.
U *rle*...	Ⲕⲉⲗϫ (Keldj).....	N.° 47.....	Ⲕ.
Un *genou*...	Ⲕⲉⲗⲓ (Kéli).....	N.° 48.....	Ⲕ.
Un *bassin*..	Ⲕⲛⲓⲕⲓϫⲓ (Knikidji)... Ⲅⲛⲓⲕⲓϫⲓ (Gnikidji)...	N.os 20, 21...	Ⲕ. Ⲅ.
Une *coiffure*.	Ⲕⲗⲁϥⲧ (Klaft).....	N.° 53.....	Ⲕ.
Un *scarabée*.	Ⲑⲣⲣⲥ (Thorrés)..... Ⲧⲣⲣⲥ (Torrés).....	N.° 27.....	Ⲑ. Ⲧ.
Une *lionne*..	ⲗⲁϧⲟⲓ (Laboi).....	N.° 58.....	ⲗ.
Une *chouette*.	Ⲙⲟⲩⲗⲁϫ (Mouladj)...	N.os 67, 68....	Ⲙ.
Un *amas d'eau*.....	Ⲙⲱⲟⲩ (Môou).....	N.° 62.....	Ⲙ.
L'*eau de l'inondation*..	Ⲛⲟⲩ (Nov)..... Ⲛⲉϥ (Néf).....	N.° 72.....	Ⲛ.
Un *vautour*..	Ⲛⲟⲩⲣⲉ (Nouré).....	N.° 79.....	Ⲛ.
Une *natte*...	Ⲡⲣⲏϣ (Prèsch)..... Ⲫⲣⲏϣ (Phrésch).....	N.° 106.....	Ⲡ. Ⲫ.

Le signe représentant	En langue égyptienne :	(Voy. *Alphabet harmonique*) :	Fut le signe de la lettre
Une *bouche*.	Pw (Rô)	N.° 110	P.
Une *larme*..	Piwe (Rimé)	N.° 111	P.
Une fleur de *grenade*...	Powan (Roman)	N.° 112	P.
Une *étoile*...	Cioy (Siou)	N.° 92	C.
Un *lièvre*...	Caragouscw (Saragôousch)	N.° 90	C.
Un *enfant*...	Ci (Si)	N.° 104	C.
Un *œuf*....	Coohe (Soouhé)	N.° 97	C.
Un grain de *froment*...	Coxo (Souô)	N.° 98	C.
Une *main*...	Toy (Tot)	N.os 22, 23	T.
Une *aile*...	Tenh (Tenh)	N.°	T.
Un *jardin*...	Wnn (Schné)	N.° 118	W.
Une *citerne*..	Whi (Schei)	N.° 118 *bis*	W.
Une *gazelle*..	Wacw (Schasch)	N.°	W.
Une *hirondelle*.....	Xal (Djal)	N.° 107	X.
Un *van*.....	Hai (Khai)	N.°	H.

80. Tel fut, en effet, le principe qui présida au choix des images destinées à représenter les voix et les articulations des mots introduits dans le système hiéroglyphique. Tous ceux qui ont quelque teinture de la langue copte, laquelle est l'ancien égyptien écrit en lettres grecques, en comparant avec soin le grand nombre de mots grecs ou latins, soit noms propres, soit noms communs, soit adjectifs, dont j'ai découvert la transcription en caractères hiéroglyphiques, seront involontairement conduits à reconnaître comme moi

ce principe de l'alphabet égyptien; et si nous ne pouvons encore en montrer l'application dans plusieurs caractères dont la valeur, comme signes de consonnes ou de voyelles, est cependant certaine, cela tient à deux raisons principales : la première, c'est que nous ne savons point d'une manière positive quel est l'objet physique dont le caractère retrace la forme; et la seconde, que nos dictionnaires coptes, n'étant point encore assez complets, peuvent ne point renfermer le mot égyptien exprimant l'objet dont le caractère emprunte la forme.

81. Accrue de ce nouvel ordre de signes, l'écriture hiéroglyphique égyptienne resta toutefois parfaitement homogène, quant à ses formes matérielles; elle n'employa toujours que des signes *images d'objets physiques*: mais les uns, les *caractères figuratifs*, exprimaient directement les objets mêmes dont ils retraçaient l'image; les autres, les *caractères tropiques* ou *symboliques*, exprimaient indirectement des idées avec lesquelles l'objet qu'ils imitaient dans leur forme n'avait que des rapports fort éloignés; et les caractères *phonétiques* n'exprimaient ni directement ni indirectement des idées, mais seulement des voix et des articulations simples.

82. L'existence de cette troisième classe de caractères dans l'écriture hiéroglyphique égyptienne, ne pouvant plus être mise en question, on cherche naturellement à fixer ses idées sur l'époque de l'invention de ces caractères. Il serait, sans doute, fort intéressant de savoir si les Égyptiens ont usé d'abord d'une écriture seulement *figurative* et *symbolique*, et de connaître les

circonstances qui ont conduit ce peuple à introduire des signes de sons dans ce système graphique; mais nous avons vu (1) que les plus anciens monumens connus nous montrent déjà les signes phonétiques mêlés dans toutes les inscriptions avec les signes figuratifs et les signes symboliques. Un seul fait ressort de cette observation, c'est la très-haute antiquité de la présence des signes phonétiques dans l'écriture sacrée.

83. Le principe de l'écriture phonétique égyptienne étant ainsi posé, comme les faits l'établissent : *Une voix ou une articulation peut avoir pour signe l'image d'un objet physique dont le nom, dans la langue parlée, commence par la voix ou l'articulation qu'il s'agit d'exprimer*, il s'ensuivit nécessairement qu'une consonne ou une voyelle put être exprimée par les images d'une foule d'objets différens, avec la seule condition que les noms usuels de ces objets eussent pour initiale, dans la langue parlée, cette *même voix* ou cette *même articulation*.

Nous avons vu, en effet, que l'articulation R, par exemple, était représentée dans les noms propres d'empereurs romains, écrits en hiéroglyphes, tantôt par l'image d'une *bouche*, Pou (rô), tantôt par une *larme*, ⲣⲙⲉⲓⲏ, ⲣⲓⲙⲉ (rmeiê), et ailleurs par l'image d'une fleur de grenade, ⲣⲟⲙⲁⲛ, ⲣⲙⲁⲛ (roman, rman); l'articulation K est figurée ici par l'image d'une *hache*, ⲕⲉⲗⲉⲃⲓⲛ, *kelebin;* là, par celle d'une coiffure ou capuchon, ⲕⲗⲁⲫⲧ (klaft); et dans d'autres noms, par l'image d'un *genou*, ⲕⲉⲗⲓ (kéli), &c.

---

(1) *Suprà*, chap. VIII.

Ces variations de signes et cet échange perpétuel de caractères n'apportaient aucun embarras dans la lecture, aucune incertitude sur le son exprimé, parce que le principe dont cette abondance de signes tirait son origine, était immuable et rigoureusement posé. Nous avons donné le titre d'*homophones* à tous les signes phonétiques destinés à représenter une même voix ou une même articulation.

84. Quoique j'aie déjà reconnu la *nature phonétique* de plus de *cent* caractères hiéroglyphiques (1), je regarde toutefois comme certain que le nombre des signes affectés à chaque voyelle ou consonne n'était point aussi étendu ni aussi variable qu'on pourrait d'abord le supposer. On verra des preuves directes de cette assertion, si l'on compare les noms et mots exprimés phonétiquement sur les plus anciens édifices de l'Égypte, avec ceux que nous trouvons sur les plus récens. Des images semblables y sont habituellement employées comme signes des mêmes consonnes et des mêmes voyelles, quoique l'époque où l'on grava les uns soit souvent séparée par plus de vingt siècles de celle où l'on grava les autres. Nous avons également fait remarquer dans notre chapitre III (2), que la plupart des caractères reconnus pour être *phonétiques*, dans la transcription hiéroglyphique des noms propres grecs et latins, se trouvent reproduits sans cesse dans les textes hiéroglyphiques *de tous les âges*, où ils conservent

(1) *Voyez* l'Alphabet ou Tableau général, planches I, II et suiv.
(2) Pag. 50.

aussi *leur valeur phonétique*, comme le prouve leur fréquente *permutation* avec des *caractères homophones* (1).

85. Les caractères *phonétiques* égyptiens tenaient à un système véritablement *alphabétique*, comme celui des Arabes actuels et ceux des anciens peuples de l'Asie occidentale, les Hébreux, les Syriens et les Phéniciens. On ne peut, sous aucun rapport, les considérer comme des *signes syllabiques* proprement dits. Les faits sur lesquels ces conclusions reposent ont été exposés et développés dans le chapitre III de cet ouvrage (2). On se contentera de rappeler ici que nous avons retrouvé les noms des dieux, ceux des souverains et des simples particuliers, des noms communs, des verbes, des adjectifs, des pronoms et des prépositions, exprimés en hiéroglyphes alphabétiques répondant aux voix et aux articulations de ces mots, à l'exception toutefois de certaines *voyelles médiales*, qui ne sont point représentées dans beaucoup d'entre eux : mais il en est également ainsi dans les écritures phénicienne, hébraïque et arabe.

86. Le motif déterminant de ces peuples, pour n'écrire habituellement que les consonnes et les principales voyelles des mots, fut sans doute le même qui guidait les Égyptiens dans une semblable pratique. Mais quel fut ce motif? J'ignore si l'on a, à cet égard, des raisons plus positives à alléguer que le son vague des voyelles dans les langues parlées de ces peuples;

---

(1) Pag. 51, 52 et 53.
(2) Pag. 57 et suivantes.

voyelles qui n'ont point un son aussi brillant et aussi décidé que celui des langues de notre Europe méridionale. Le son des voyelles est si fugitif, et la manière de prononcer celles d'un même mot varie tellement d'un canton à l'autre, et souvent même d'un individu à un autre, qu'il était naturel, lors de la création des alphabets égyptien, phénicien, hébreu, syrien, &c., de n'accorder qu'une importance bien secondaire à l'expression des voyelles.

87. Quant à la suppression des voyelles médiales dans la peinture des mots, d'après la méthode égyptienne, on pourrait s'en rendre raison, en considérant qu'à l'époque de l'invention des caractères phonétiques, il existait au moins un aussi grand nombre de dialectes ou de manières différentes de prononcer les mots de la langue, qu'il en put exister après cette invention, et croire, puisque les différences entre les trois dialectes encore connus de la langue égyptienne consistent en très-grande partie dans des nuances de voyelles, que le créateur du système alphabétique égyptien put, à cause de cela, négliger la notation des voyelles, pour s'occuper plus spécialement des consonnes, sujettes à bien moins de variations.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai de dire qu'un texte hiéroglyphique convenait, même dans sa *partie phonétique*, à tous les habitans de l'Égypte, qu'ils parlassent soit le *dialecte thébain*, soit le *dialecte memphitique*, soit le *dialecte* dit *baschmourique*, en supposant, ce qui peut être prouvé pour une époque assez ancienne, que l'existence de ces trois dialectes fût con-

temporaine de l'usage de l'écriture hiéroglyphique. Les différences de dialectes disparaissent, en effet, dans les mots égyptiens écrits en caractères phonétiques.

1.° La consonne π des mots du dialecte thébain se change en ϕ dans le memphitique, et nous avons vu qu'un seul et même caractère hiéroglyphique exprime à-la-fois le π et le ϕ des noms propres grecs transcrits en hiéroglyphes.

2.° Les consonnes κ et τ du thébain sont souvent remplacées par le χ et le θ dans le memphitique; un seul hiéroglyphe phonétique représente les consonnes κ et χ, comme un autre les consonnes τ et θ.

3.° La consonne p des mots thébains et memphitiques devient λ dans le dialecte dit *baschmourique*, et nous avons vu aussi que le signe hiéroglyphique de la consonne L, *le lion couché*, représentait indifféremment le λ et le p des noms et des mots grecs, et qu'à leur tour, les signes hiéroglyphiques de la consonne R, la *bouche* et ses homophones, représentaient parfois aussi la consonne L.

4.° Enfin, les signes hiéroglyphiques des voyelles ont une valeur tellement vague, qu'ils se permutent presque indifféremment les uns pour les autres, un même caractère exprimant dans diverses occasions les voyelles E, H ou I, et un autre, les voyelles A, E, O ou Ω; de leur côté, les dialectes diffèrent sur-tout par la permutation constante de ces mêmes voyelles.

Avec de telles nuances dans la prononciation de certains caractères phonétiques, il arriva nécessairement qu'un même texte hiéroglyphique pouvait être *lu* sans

difficulté par trois hommes parlant chacun un des trois dialectes de la langue égyptienne : ce fait nous a paru digne de quelque attention.

88. On ne peut d'ailleurs douter un seul instant que les Égyptiens se soient jadis servis d'un alphabet dont les signes vocaux étaient fort vagues, et qu'ils aient eu aussi l'habitude de supprimer, en écrivant, la plupart des voyelles médiales; il suffit de jeter les yeux sur les textes coptes thébains, c'est-à-dire, sur les *textes égyptiens écrits en caractères grecs :* on y remarque en effet encore la suppression habituelle de certaines voyelles médiales ; on y trouve plusieurs mots écrits sans une seule voyelle et avec des consonnes seulement, tels que ⲙⲛ *et, avec*, ⲙⲛⲧ *attribution*, ⲡⲙ *habitant*, ⲥⲙⲧ *créer*, ⲙⲁⲣ *fermer*, ⲥⲙⲁⲣ *entendre*, ⲛⲁⲕ *toi*, &c. : d'autres mots enfin y sont écrits avec plusieurs voyelles différentes, sans que leur sens en soit aucunement modifié.

89. Tels sont les divers points de vue sous lesquels l'observation d'une série de faits positifs nous montre la troisième classe de caractères employée dans l'écriture sacrée des Égyptiens. L'admission des *signes phonétiques* compléta ce système; et si quelque chose d'inhérent à ce même système peut encore étonner notre raison et se montre étranger à nos idées actuelles sur les écritures alphabétiques, c'est sans contredit le grand nombre seul de caractères très-variés que les Égyptiens employèrent simultanément pour exprimer un même son.

C'est sur-tout à cette persistance bien remarquable

des Égyptiens à n'introduire dans leur écriture, même pour peindre *les sons*, que des *caractères-images* d'objets naturels (ce qui toutefois était bien conforme au principe fondamental de cette même écriture, *suprà*, n.os 44, 47 et 48), qu'il faut particulièrement attribuer l'opinion erronée qui nous a été transmise presque unanimement par les auteurs anciens; opinion d'après laquelle l'écriture hiéroglyphique égyptienne aurait été formée seulement de signes figuratifs des objets, et de signes n'exprimant les idées que d'une manière symbolique ou énigmatique : telles sont du moins les données générales que les savans modernes peuvent retirer de tout ce qu'ont écrit sur ce système hiéroglyphique les Grecs et les Romains, qui ne portèrent jamais dans l'étude des langues et des écritures des peuples orientaux autant de soin et d'esprit d'analyse que le font les Européens actuels. Un seul auteur grec, comme on le verra bientôt, a démêlé et signalé, dans l'écriture égyptienne sacrée, les élémens phonétiques, lesquels en sont, pour ainsi dire, le principe vital. Les recherches des modernes, partant des seules données fournies par les auteurs classiques, n'ont pu, pour cela même, conduire à des résultats positifs.

90. Mais puisqu'un aussi grand nombre de caractères destinés à rendre le même son est un vice facile à apercevoir dans une écriture quelconque, il faut croire que les anciens Égyptiens savaient tirer de cette faculté d'exprimer un même son par une foule de *caractères-images* très-différens les uns des autres, certains avantages qui balançaient, à leur avis du

moins, l'inconvénient de cette surabondance des signes.

Je crois, en effet, avoir acquis la conviction que, de cette foule de signes-images tout-à-fait différens, les Égyptiens surent tirer un avantage singulier et bien approprié au génie que leur prête l'antiquité entière; ce fut de *symboliser une idée au moyen des caractères mêmes qui représentaient d'abord le son du mot* signe de cette idée dans la langue parlée : ils purent, en conséquence, pour écrire les sons principaux et toutes les articulations d'un mot, choisir parmi les divers caractères homophones, qu'ils étaient les maîtres d'employer, ceux qui, dans leur forme, représentaient des objets physiques en relation directe ou conventionnelle avec l'idée signifiée par le *mot* dont ces mêmes caractères servaient d'abord à exprimer la prononciation.

Ainsi, par exemple, ils auraient de préférence exprimé le C du mot CI ou CE *(si, sé), fils, enfant, rejeton, nourrisson*, par le caractère ovoïde (1), parce qu'il représente soit un *œuf*, CWOYϩ (*sôouh*), soit un *germe*, une *semence*, en langue égyptienne CIϯ *(siti)*, ou un *grain de froment*, COYÒ *(souô)*; dans le groupe CE *se* ou ϢE *sché* (2), qui a la même valeur, ils auraient employé l'*oie* ou *chénalopex*, parce qu'ils avaient remarqué, selon Horapollon, que cet oiseau avait une très-grande tendresse pour ses petits : Τίον δὲ βουλόμενοι γράψαι ΧΗΝΑΛΩΠΕΚΑ ζωγράφουσι, τοῦτο γὰρ τὸ ζῶον ΦΙΛΟΤΕΚΝΩΤΑΤΟΝ ὑπάρχει. « Voulant écrire FILS, les

(1) Tableau général, n.° 257.
(2) *Ibid.* n.° 251.

» Égyptiens peignent un CHÉNAPOLEX, parce que cet » animal *aime beaucoup ses petits* (1). »

Dans le nom propre phonétique du dieu Horus (*Noub*), le Chnubis des inscriptions grecques, les Égyptiens rendirent, 1.° l'articulation B par le *belier*, plutôt que par ses homophones, la *cassolette* ou bien la *jambe*, parce que le belier était lui-même le symbole du dieu Chnubis, qui, sur les monumens, en emprunte la tête; 2.° l'articulation N par un *vase*, plutôt que par tout autre de ses nombreux homophones, puisque le dieu Chnubis était ordinairement représenté avec un *vase de terre à ses pieds*, vase dont il aurait créé l'homme, si l'on adoptait certaines corrections dans un passage d'Eusèbe, qui n'est pas fort clair quant à la destination du vase seulement.

Le *lion*, signe tropique de la force et du courage, dans l'idée de tous les peuples qui ont connu ce superbe quadrupède, se montre dans les noms et les titres des Lagides et des souverains de race romaine, pour y exprimer les consonnes A ou P.

Dans les cartouches de Tibère-Claude, sculptés sur le portique d'Esné consacré au dieu *Ammon-Chnoubis*, le B du mot *Tibère* est rendu par le *belier*, animal qui est le symbole propre du dieu principal du temple; tandis que le B de ce même nom propre *Tibère* est exprimé par des signes tout différens dans les sculptures du temple de Dendéra, consacré à Athor, la Vénus égyptienne. D'un autre côté, l'articulation B du titre

(1) Horapollon, liv. I, *hiéroglyphe* 53.

Σεβαστός, c'est-à-dire, *auguste*, *vénérable*, *adorable*, est ordinairement rendue, dans la transcription hiéroglyphique, par la *cassolette* ou *encensoir*, instrument d'adoration. J'ajoute enfin que, dans beaucoup de noms et de titres impériaux romains, la voyelle A est exprimée par l'*aigle* (akhôm), symbole connu de la puissance romaine.

Ces exemples doivent donner une idée suffisante du procédé que les Égyptiens ont pu suivre à cet égard : ils surent ainsi tirer un parti ingénieux de la multiplicité même de leurs signes phonétiques. On sait d'ailleurs que les Chinois profitent, avec un égal avantage et d'une manière analogue, de leurs caractères *king-ching* (*suprà*, n.° 69), employés, sous certaines conditions, à la transcription des noms propres et des mots étrangers à leur langue. Ces caractères, qui n'expriment alors *qu'un son* seulement, emportent avec eux, si on les prend dans leur sens figuratif, une idée en bonne ou en mauvaise part.

91. La tendance générale du système hiéroglyphique égyptien, quoique composé de trois ordres de signes essentiellement différens dans leur mode d'expression, semble donc avoir été de peindre, soit les objets des idées, soit les mots qui en sont les signes oraux, de manière à présenter le mieux possible, au propre ou au figuré, l'image même de ces objets ou celles de leurs qualités distinctives. Il dut résulter nécessairement de cette tendance, que certaines règles présidèrent, comme on vient de le voir, à la notation des sons des mots par le moyen de caractères-images. On dut donc choisir

certains caractères phonétiques dans la table des homophones, et de préférence à tous les autres, pour les affecter plus particulièrement à la représentation des voyelles ou des consonnes de certains mots; et de l'habitude contractée d'écrire tel ou tel mot par tels caractères phonétiques plutôt que par d'autres, il arriva qu'on put, sans de grands inconvéniens, et dans le but de rendre l'écriture plus expéditive, se contenter de tracer, soit le premier, soit les deux premiers signes, ou même le premier et le dernier signe phonétique d'un certain nombre de mots, et surtout de ceux qui revenaient le plus fréquemment dans un texte.

Quelle que puisse avoir été l'origine de ces *abréviations*, il est de fait qu'elles existent dans la plupart des inscriptions hiéroglyphiques (1); et l'on peut facilement en acquérir la conviction, en comparant, par exemple, deux manuscrits funéraires contenant les mêmes peintures et les mêmes légendes. La présence de ces *abréviations*, assez nombreuses dans les textes égyptiens, n'a pas peu contribué à faire croire à l'existence d'une énorme quantité de signes symboliques dans le système hiéroglyphique. La collation seule de plusieurs papyrus roulant sur une même matière a pu nous avertir à cet égard, et nous donner la certitude que beaucoup de signes isolés, observés dans un texte, ne sont très-souvent que les signes initiaux de groupes phonétiques qu'un second texte

(1) *Voyez* chapitre VIII, pag. 192.

nous montre complétement exprimés. Nous avons noté dans notre Tableau général plusieurs de ces *abréviations ;* elles y sont placées à la suite des groupes complets (1).

92. En résumé, ce sont aussi des faits matériels et leur étude qui, seuls, nous ont conduits à la connaissance de la *nature phonétique* d'une partie des éléments constitutifs du système hiéroglyphique. On sent que, par l'introduction de cette troisième classe de signes, l'écriture sacrée des Égyptiens fut complétée, et de plus que, possédant à-la-fois trois moyens différens pour exprimer les idées, les Égyptiens employèrent dans un même texte celui qui leur paraissait le mieux approprié à la représentation d'une idée donnée. Si l'objet d'une idée ne pouvait être clairement noté, soit en procédant au propre par un caractère *figuratif*, soit tropiquement par un *caractère symbolique*, l'écrivain recourait aux caractères *phonétiques*, lesquels suppléaient aisément à la représentation directe ou indirecte de l'idée, par la peinture conventionnelle du mot signe de cette même idée. Ainsi donc la série des *caractères phonétiques* fut le moyen le plus puissant et le plus usité du système graphique égyptien ; c'est par eux sur-tout que les idées les plus métaphysiques, les nuances les plus délicates de la langue, les inflexions, et enfin toutes les formes grammaticales (2), purent être exprimées en hiéroglyphes,

(1) N.os 248, 251, 252, 259, 260, 264, 268, &c.
(2) *Supra*, pag. 126 et suivantes.

à-peu-près avec tout autant de clarté qu'elles le sont, par exemple, au moyen du simple alphabet des Phéniciens ou des Arabes.

93. Il résulte enfin de tout ce qui précède, et avec une pleine évidence,

1.° Qu'il n'y avoit point d'écriture égyptienne toute REPRÉSENTATIVE, comme on a cru que l'était, par exemple, l'écriture mexicaine;

2.° Qu'il n'existe point, sur les monumens de l'Égypte, d'écriture régulière entièrement IDÉOGRAPHIQUE, c'est-à-dire, procédant par le mélange seul de caractères figuratifs et de caractères symboliques;

3.° Que l'Égypte primitive ne se servit point d'écriture toute PHONÉTIQUE;

4.° Mais que l'écriture HIÉROGLYPHIQUE est un système complexe, une écriture tout-à-la-fois FIGURATIVE, SYMBOLIQUE et PHONÉTIQUE, dans un même texte, une même phrase, je dirais presque dans le même mot.

§. IX. *Concordance de ces résultats avec les témoignages de l'antiquité.*

94. Les anciens qui ont parlé de l'écriture hiéroglyphique, ne nous avaient pas, jusqu'ici, conduits à cette distinction fondamentale de trois espèces de signes. Il est vrai qu'aucun de ces auteurs, soit grec, soit romain, ne s'était proposé de transmettre à la postérité une définition complète et développée de ce système graphique. Clément d'Alexandrie s'est lui seul occasionnellement attaché à en donner une idée claire;

et ce philosophe chrétien était, bien plus que tout autre, en position d'en être bien instruit.

Lorsque mes recherches et l'étude constante des monumens égyptiens m'eurent conduit aux résultats précédemment exposés, je dus revenir sur ce passage de Clément d'Alexandrie, que j'ai souvent cité, pour savoir si, à la faveur des notions que j'avais tirées d'un examen soutenu des inscriptions hiéroglyphiques, le texte de l'auteur grec ne deviendrait pas plus intelligible qu'il ne l'avait paru jusque-là. J'avoue que ses termes me semblèrent alors si positifs et si clairs, et les idées qu'il renferme si exactement conformes à ma théorie de l'écriture hiéroglyphique égyptienne, que je dus craindre aussi de me livrer à une illusion et à un entraînement dont tout me commandait de me défier. Je recourus alors à d'autres lumières, j'eus l'occasion d'en conférer avec M. Letronne, ce savant helléniste se chargea d'examiner le passage de Clément avec réflexion, et voici la traduction et le commentaire qu'il a bien voulu me communiquer :

95. *Examen du texte de Clément d'Alexandrie, relatif aux divers modes d'écriture chez les Égyptiens ; par M.* LETRONNE.

Ce célèbre passage, tant de fois traduit, expliqué, commenté, présente encore plusieurs difficultés très-graves, sur lesquelles les savans n'ont pu s'accorder. Elles tiennent sur-tout à certaines expressions trop concises, qui pouvaient être fort claires à l'époque où

Clément d'Alexandrie écrivait son ouvrage, mais dont nous avons beaucoup de peine maintenant à saisir le véritable sens, parce qu'elles sont, pour nous, ou vagues ou tout-à-fait obscures. Il en est une principalement qu'on pouvait difficilement entendre avant d'avoir fait le premier pas dans la connaissance des écritures mystérieuses de l'Égypte ; et c'est ainsi que beaucoup de textes de Pausanias et de Pline n'ont été compris qu'à mesure qu'on a découvert des monumens analogues à ceux dont ces auteurs ont fait la description.

Je vais donc examiner ce célèbre passage avec soin : j'en donnerai d'abord le texte et une traduction littérale ; ensuite, par une analyse, la classification des écritures égyptiennes, d'après les idées de l'auteur ; puis je ferai un examen spécial des expressions qui me paraissent se rapporter à l'alphabet des *hiéroglyphes phonétiques*.

§. I. *Traduction et analyse générale du texte* (1).

TEXTE DE CLÉMENT D'ALEXANDRIE (2).	TRADUCTION.
Αὐτίκα οἱ παρ' Αἰγυπτίοις παιδευόμενοι, πρῶτον μὲν παίδων τὴν Αἰγυπτίων γραμματικὴν μάθοδον ἐκμανθάνουσι, τὴν ΕΠΙΣΤΟΛΟΓΡΑΦΙΚΗΝ καλουμένην· δευτέραν δὲ,	« Ceux qui, parmi les Égyptiens (3), reçoivent de l'instruction, apprennent avant tout le genre de lettres égyptiennes qu'on appelle *épistolographique*; en second lieu, l'*hiératique*, dont

(1) Ma traduction et mon analyse du passage, qui ont paru dans la première édition du *Précis*, ont attiré quelque attention de la part des savans. M. Silvestre de Sacy leur a donné son approbation (*Journal des savans*, mars 1825, p. 151, 152). Le rédacteur d'un savant article sur les *hiéroglyphes*, dans l'*Edinburgh Review* de décembre 1826, n'a guère fait que traduire ma traduction, et reproduire ma classification des écritures égyptiennes; seulement il a combattu mon interprétation du passage relatif aux hiéroglyphes phonétiques; et, la regardant comme tout-à-fait inadmissible, il en a proposé une autre, que je combattrai à mon tour. Au reste, ce critique se rétracte dans un article subséquent (march 1827, p. 532), et revient à mon interprétation, qui, *à la bien considérer*, dit-il, *ne me paraît plus très-improbable*.

M. de Goulianoff (sous le faux nom *Ausonioli*), dans ses *Questions archéographiques*, a soumis le passage du savant Père de l'Église à un nouvel examen. Quelques-unes de ses observations de détail sont exactes, et j'en ai profité; d'autres ne m'ont pas semblé telles : le point principal sur lequel nous différons, concerne aussi l'expression relative aux *hiéroglyphes phonétiques*, dont il donne à-peu-près la même traduction littérale que le rédacteur de l'*Edinburgh Review*, quoiqu'il l'interprète tout autrement. Leurs objections ne m'ont point paru solides, et je les discuterai avec soin, en donnant une attention plus suivie au passage controversé.

M. Weiske, dans les *Rudimenta hieroglyphices* de M. Seyffarth, a discuté de nouveau la phrase διὰ τῶν πρώτων στοιχείων; il pense, comme moi, sur le sens de στοιχείων, et un peu différemment sur celui de πρώτων. Ses objections sont résolues, je pense, par la modification que j'ai faite à ma première hypothèse.

(2) *Stromat.* v, 657, Potter.

(3) La version latine, *jam verò qui docentur ab Ægyptiis*, est inexacte;

τὴν ἱερατικὴν, ἣ χρῶνται οἱ ἱερογραμματεῖς· ὑστάτην δὲ καὶ τελευταίαν τὴν ἱερογλυφικὴν, ἧς ἡ μὲν ἐστι διὰ τῶν ΠΡΩΤΩΝ ΣΤΟΙΧΕΙΩΝ ΚΥΡΙΟΛΟΓΙΚΗ; ἡ δὲ ΣΥΜΒΟΛΙΚΗ. Τῆς δὲ ΣΥΜΒΟΛΙΚΗΣ ἡ μὲν ΚΥΡΙΟΛΟΓΕΙΤΑΙ ΚΑΤΑ ΜΙΜΗΣΙΝ, ἡ δ' ὥσπερ ΤΡΟΠΙΚΩΣ γράφεται, ἡ δὲ ἀντικρὺς (1) ἀλληγορεῖται ΚΑΤΑ ΤΙΝΑΣ ΑΙΝΙΓΜΟΥΣ. Ἥλιον γοῦν γράφαι βουλόμενοι κύκλον ποιοῦσι, σελήνην δὲ σχῆμα μηνοειδὲς, ΚΑΤΑ ΤΟ ΚΥΡΙΟΛΟΓΟΥΜΕΝΟΝ ΕΙΔΟΣ· ΤΡΟΠΙΚΩΣ δὲ κατ' οἰκειότητα μετάγοντες καὶ μεταπλάττοντες (2), τα

» se servent les hiérogrammates; et » enfin l'*hiéroglyphique*.

» L'hiéroglyphique [est de deux » genres] : l'un, *cyriologique*, em- » ploie les *premières lettres alpha-* » *bétiques*; l'autre est *symbolique*.

» La [méthode] SYMBOLIQUE » [se subdivise en plusieurs dépen- » ces] : l'une représente les objets » *au propre* par *imitation*; l'autre » les exprime d'une manière *tro-* » *pique* (figurée); la troisième se » sert entièrement d'allégories ex- » primées par certaines énigmes. » Ainsi, d'après ce mode, les » Égyptiens veulent-ils écrire *le* » *soleil*, ils font un *cercle*; la *lune*, » ils tracent la figure d'un *croissant*. » Dans la méthode *tropique*, chan- » geant et détournant le sens des » objets par voie d'analogie, ils les » expriment, soit en modifiant leur » image, soit en lui faisant subir

---

il faut *apud Ægyptios* : mais elle offre bien d'autres inexactitudes; elle est en général un peu plus obscure que le texte.

(1) Ἀντικρὺς pourrait indiquer opposition et signifier *au contraire*, tout aussi bien que ἀντικρύ, puisque la distinction établie par les anciens grammairiens entre ces deux formes, est réellement nulle [a]. On objecte, avec quelque raison, que les deux genres, le *tropique* et l'*énigmatique*, ne sont pas assez opposés pour autoriser un tel sens. J'ai donc préféré de prendre le sens de διόλου, παντελῶς, que les grammairiens donnent à ἀντικρὺς [b], ou celui de *formellement*, *directement* [c].

(2) La synonymie de ces deux mots est difficile, et le sens est obscur; mais on devine qu'il s'agit de *transposition*, comme serait telle partie d'un objet transportée sur un autre, et de *changement* de forme; idées qui doivent être expliquées par les mots suivans, ἐξαλλάττοντες et μεταχαρακτήζοντες; qui me paraissent s'entendre l'un d'une *modification* de forme, l'autre d'un *changement* total ou de transformation. M. de Goulianoff voit ici trois opérations : 1.° μετάγοντες καὶ μεταπλάττοντες, 2.° ἐξαλλάττοντες, 3.° μεταχαρακτήζοντες. Je ne puis être de son avis :

[a] Lobeck. *ad Phrynich.* pag. 444.
[b] Ap. Bekker. *Anecd. græc.* 1, 408, 30.
[c] Demosth. pag. 381, 1242, 22 et 25.

δ' ἀξιολλάσσοντες, τὰ δὲ πολλαχῶς μεταχαρακτήζοντες χαρέσθουσιν. Τοὺς γοῦν τῶν βασιλέων ἐπαίνους θεολογουμένοις μύθοις παραδίδοντες, ἀναγράφουσι διὰ τῶν ΑΝΑΓΛΥΦΩΝ. Τῷ δὲ ΚΑΤΑ ΤΟΥΣ ΑΙΝΙΓΜΟΥΣ τρίτου εἴδους δῆγμα ἔστω τόδε· τὰ μὲν γὰρ τῶν ἄλλων ἄστρων, διὰ τὴν πρόσιαν τὴν λοξὴν ὄφεσιν σώμασιν ἐπείκαζον, τὸν δὲ Ἥλιον τῷ τοῦ κανθάρου.

» divers genres de transformations. » C'est ainsi qu'ils emploient les » *anaglyphes*, quand ils veulent » transmettre les louanges des rois » sous forme de mythes religieux. » Voici un exemple de la troisième » espèce [d'écriture hiéroglyphi- » que] qui emploie des allusions » *énigmatiques* : les Égyptiens figu- » rent les autres *astres* (1) par des » *serpens*, à cause de l'obliquité de » leur course; mais le *soleil* est fi- » guré par un scarabée. »

Dans ce passage important, dont l'analyse n'avait pas été faite avec exactitude, il est clair que Clément d'Alexandrie admet trois genres d'écriture égyptienne:

ἐπιστολογραφική,
ἱερατική,
ἱερογλυφική.

Sur les deux premiers genres il ne donne aucun détail ; il ne s'occupe que du dernier, savoir, l'*hiéroglyphique*.

---

l'absence de régime devant les deux premiers montre bien que les deux seconds, devant lesquels sont les régimes τὰ δὲ, ne font qu'expliquer leur signification. Dans le sens qu'il adopte, je doute que la phrase soit grecque : telle qu'elle est, elle revient à τὰ μὲν γὰρ μιμήσεσι μιμήσεσι καὶ μεταφοραῖς, τὰ δὲ ἐξ... τὰ δὲ μιμήσει.

(1) *Les autres astres*. On se les figurait par un *serpent*, à cause de l'obliquité de leur course. Il semblerait qu'il s'agit ici seulement des *astres planétaires* : car, bien que les étoiles se lèvent en Égypte obliquement à l'horizon, cette obliquité, d'où il ne résulte qu'une course, toujours dans le même sens, ne serait pas exprimée d'une manière convenable par des ondulations et les replis de la marche du serpent; cette image, au contraire, reproduirait assez bien la marche oblique des planètes dans le zodiaque.

L'hiéroglyphique se divise en deux espèces : celle qu'il appelle κυριολογικὴ διὰ τῶν πρώτων στοιχείων ; l'autre συμβολική. Dans ce passage, les mots κυριολογικὸς, κυριολογεῖσθαι, s'entendent des expressions propres pour désigner les objets, selon l'usage ordinaire qui les oppose aux termes figurés et aux périphrases : ainsi, Longin ou l'auteur quelconque du *Traité du sublime* : οὕτως ἡ περιφρασις πολλάκις συμφθέγγεται τῇ κυριολογίᾳ (1). De la première espèce d'hiéroglyphes (διὰ τῶν πρώτων στοιχείων, littéralement *par les premiers élémens*), Clément d'Alexandrie ne dit rien ; mais il entre dans quelques détails sur la seconde, dite *symbolique*, qu'il subdivise en trois espèces secondaires.

La première de ces espèces (ἡ κυριολογικὴ κατὰ μίμησιν) est indiquée avec précision, tant par ces mots eux-mêmes, que par les deux exemples que donne l'auteur : on voit qu'elle consiste à représenter *au propre* (κυριολογεῖσθαι) un objet, en imitant (κατὰ μίμησιν) sa forme. Cette forme, n'étant qu'un des attributs de l'objet, en est une sorte de *symbole* : c'est donc avec raison que Clément d'Alexandrie range ce genre d'expression dans la *symbolique*.

La seconde espèce, dite *tropique* ou *figurée*, est fort obscurément définie, et l'exemple n'est peut-être pas beaucoup plus clair que la définition : je crois cependant ma traduction exacte. Il m'a paru que le verbe παραδίδοναι, dans le membre de phrase τοὺς γοῦν τῶν βασιλέων ἐπαίνους θεολογουμένοις μύθοις παραδιδόντες,

(1) XXVIII, 1.

devait s'entendre dans le même sens que οὐ γεγραμμένα, ἀλλὰ μόνη διδασκαλία (1). Je voudrais pouvoir définir ce que l'auteur entend par *anaglyphes*, qui servaient, comme on voit, pour l'expression *tropique* ou *figurée* : dans la rigueur, la première espèce, comme la seconde, devait se composer de *figures* auxquelles convenait également le nom d'*anaglyphes* lorsqu'elles étaient sculptées sur les monumens. Pourquoi donc Clément d'Alexandrie borne-t-il les anaglyphes à l'écriture symbolique figurée ? Il faut qu'il entende par-là une espèce particulière de *figures sculptées*, servant toutefois comme *écriture*. On peut voir à ce sujet les judicieuses observations de M. Silvestre de Sacy (2).

Quant à la troisième espèce, il n'y a nulle difficulté dans ce qu'en dit l'auteur, et nous ne nous y arrêterons pas.

Le tableau synoptique suivant comprend la classification exacte des écritures égyptiennes, d'après le texte de Clément d'Alexandrie :

Εἴδη τῶν Αἰγυπτίων γραμμάτων
- ἱερατικὰ
- ἐπιστολογραφικὰ
- ἱερογλυφικὰ
  - κυριολογικὰ διὰ τῶν πρώτων στοιχείων.
  - συμβολικὰ.
    - κυριολογικὰ κατὰ μίμησιν.
    - τροπικὰ [διὰ τῶν ἀναγλυφῶν]
    - αἰνιγματικῶς.

On s'était à-peu-près accordé à voir trois genres

(1) Anonym. *ap.* Villois. *in Anecd. græc.* II, p. 182.

(2) *Journal des savans*, mars 1825, pag. 151, 152.

principaux (1) d'écriture égyptienne dans ce fameux passage; mais la division que l'auteur donne des diverses espèces d'écriture hiéroglyphique n'avait pas été nettement aperçue et distinguée : on peut facilement, je crois, concilier le témoignage de ce savant Père de l'Église avec celui des autres écrivains anciens.

Au lieu de *trois* genres d'écriture égyptienne, Hérodote et Diodore n'en comptent que *deux* : l'un qu'ils appellent *lettres vulgaires* (2); l'autre qu'ils nomment *caractères sacrés* (ἱερά). Ils sont tous deux entièrement d'accord avec l'inscription de Rosette, où l'on ne peut soupçonner aucune erreur à cet égard, puisqu'elle a été rédigée sous les yeux des prêtres égyptiens eux-mêmes : ce monument célèbre ne fait mention que de deux genres de caractères, les uns dits ἐγχώρια, *nationaux* (par opposition à ἑλληνικά), identiques avec les δημοτικά ou δημώδη γράμματα d'Hérodote et de Diodore; les autres appelés ἱερά, *sacrés*.

Toute la différence qui se trouve entre ces trois témoignages et celui de Clément d'Alexandrie, consiste en ce que ce dernier fait mention de l'écriture *hiératique*, dont les autres ne parlent pas. Mais la cause en est facile à découvrir : c'est qu'ils ont dû la comprendre parmi les *caractères sacrés*, et que Clément d'Alexandrie a dû au contraire la distinguer des caractères *hiéroglyphiques;* voici pourquoi.

---

(1) Zoëga en trouve jusqu'à *cinq*. *De usu obeliscorum*, p. 440.

(2) Herod. II, 36. — Diod. Sic. III, 3, δημοτικά ou δημώδη (γράμματα).

Tout le monde convient que l'*épistolographique* de Clément d'Alexandrie est la même chose que le *démotique* d'Hérodote et de Diodore, et que le *national* de l'inscription de Rosette.

Quant à l'*hiératique*, il est certain que c'était une espèce de *caractères sacrés*, puisque, selon Clément d'Alexandrie, c'était celle dont les *hiérogrammates* (ou greffiers sacrés) se servaient. Cette donnée importante est confirmée entièrement par les recherches de M. Champollion sur les papyrus égyptiens; il a reconnu parfaitement ceux qui sont écrits dans ces caractères *sacrés* hiératiques, lesquels ne sont autre chose que des hiéroglyphes cursifs, ou abrégés, espèce de *tachygraphie hiéroglyphique*. Il l'a appelée avec raison *écriture sacerdotale*, comme étant employée par les prêtres dans les manuscrits; tandis que l'*écriture hiéroglyphique* était proprement l'écriture *monumentale*, ainsi que l'exprime le mot ἱερογλυφικά, littéralement, *caractères sacrés* SCULPTÉS. On pourrait donc appeler l'autre, *écriture hiérographique*, ou *écriture sacrée* ÉCRITE. Cette distinction explique et concilie tout ; car remarquez bien qu'Hérodote et Diodore ne se servent pas du mot ἱερογλυφικά; ils emploient l'expression ἱερά, *sacrés* : or, cette expression contient nécessairement tous les genres d'*écriture sacrée*, et l'*hiératique* comme les autres. Au contraire, Clément d'Alexandrie parle de l'*hiéroglyphique* (ἱερογλυφικὴ), expression moins générique, et qui ne doit pas comprendre l'*hiératique*, genre d'écriture qui n'était pas employée sur des monumens *sculptés* (γεγλυμμένα). Clément d'Alexandrie diffère donc des

autres seulement en ceci, qu'ils n'ont employé que des expressions génériques, tandis qu'il est entré dans le détail des espèces; et, jusqu'ici, on voit qu'il s'est exprimé avec une propriété bien remarquable. Par la même raison, on conçoit pourquoi, dans le monument de Rosette, les *caractères sacrés* sont désignés par l'expression ἱερά et non ἱερογλυφικά, qui semblerait avoir été le mot propre pour désigner le genre de caractères qui ont été gravés sur cette pierre. La distinction ici était inutile : car, comme l'*hiératique* ne servait point pour les monumens sculptés, il était clair que, puisqu'il s'agissait de *graver* des *caractères sacrés* sur la stèle, ces caractères sacrés ne pouvaient être qu'*hiéroglyphiques*; et conséquemment l'expression *générique* ἱερά était, en ce cas, tout aussi précise qu'aurait pu l'être l'expression *spécifique* ἱερογλυφικά.

On comprendra mieux l'accord de tous ces textes, et en même temps la raison des différences qu'ils présentent, au moyen de cet autre tableau comparatif qui complète le précédent.

- ÉCRITURE ÉGYPTIENNE, divisée par Hérodote, Diodore, l'inscription de Rosette, en deux genres de caractères; savoir, les...
  - A. Vulgaires dits...
    - δημοτικά et δημώδη par Hérodote et Diodore,
    - ἐγχώρια, dans l'inscription de Rosette.
    - ἐπιστολογραφικά par Clément d'Alexandrie.
  - B. Sacrés, divisés par Clément d'Alexandrie en....
    - a. Hiératiques ou écriture sacerdotale, qu'on peut appeler *hiérographique*.
    - b. Hiéroglyphiques, composés des...
      - a'. Cyriologiques, *par le moyen des premières lettres de l'alphabet.*
      - b'. Symboliques comprenant les.....
        - a''. Cyriologiques par imitation.
        - b''. Tropiques ou figurés.
        - c''. Enigmatiques.

Je crois que ce tableau comprend et explique toutes les différences que présentent les textes anciens. Il en est un cependant qui n'y saurait trouver place; c'est celui de l'auteur de la Vie de Pythagore, attribuée à Porphyre. Selon cet auteur, les caractères égyptiens sont de trois espèces, *épistolographiques*, *hiéroglyphiques* et *symboliques* (1). Cette division annonce évidemment que l'auteur n'a rien su de ce qu'il voulait dire; et c'est fort inutilement que plusieurs critiques habiles ont pris la peine de lui prêter une apparence de raison, à l'aide de corrections fort arbitraires. A quoi bon tant d'efforts? Un auteur n'est-il pas jugé, quand il fait de l'écriture symbolique une classe séparée de l'hiéroglyphique? Il serait facile de montrer que ce passage n'est qu'un extrait maladroitement fait du texte de Clément d'Alexandrie, par un compilateur qui n'en comprenait pas l'ensemble : on peut y voir une preuve, entre bien d'autres, que le Malchus, auteur de cette Vie de Pythagore, n'a rien de commun avec le fameux Porphyre.

§. II. *Examen particulier des expressions relatives aux Hiéroglyphiques phonétiques.*

Il faut maintenant revenir sur l'expression la plus controversée de tout ce passage, et l'une des plus importantes, puisque c'est la seule où l'on peut voir la mention des hiéroglyphes phonétiques.

---

(1) Γραμμάτων δὲ τριττὰς διαφορὰς (ἐξέμαθε Πυθαγόρας), ἐπιστολογραφικῶν, καὶ ἱερογλυφικῶν καὶ συμβολικῶν· τῶν μὲν κοινολογουμένων (f. κυκλολογουμένων) κατὰ μίμησιν, τῶν δὲ ἀλληγορουμένων κατὰ τινας αἰνιγμούς. (*Vit. Pythag.* §. 12.)

L'espèce B, C, á, est exprimée en grec par les mots Κυεολογικὴ διὰ τῶν πρώτων στοιχείων. Ici, deux difficultés : 1.° dans quel sens est pris le mot στοιχείων? 2.° Quel genre de modification lui fait subir l'adjectif πρώτων? J'ai traduit : les *premières* (ou primitives) *lettres alphabétiques.* On a fait à cette version plusieurs objections, auxquelles je vais répondre avec un soin proportionné à l'extrême importance du passage.

La principale, c'est que στοιχεῖα signifie *élémens*, non pas *lettres alphabétiques*, dont le nom, en grec, est, dit-on, γράμμα (1). Cette objection, de la part de personnes qui paraissent fort instruites dans la langue grecque, a lieu de me surprendre. Je sais fort bien que στοιχεῖα, signifie *élémens ;* je sais encore que γράμματα est le *mot propre* pour dire *les lettres alphabétiques:* mais cela n'empêche pas que στοιχεῖα, employé absolument comme il l'est ici, et à propos d'écriture, n'ait le même sens *propre* et *technique.* J'avais cru suffisant d'énoncer le fait; je vais l'établir, puisqu'on le juge nécessaire.

Le mot στοιχεῖον a le sens radical de *principe constitutif* des choses, et, conséquemment, est susceptible de sens très-divers, selon les mots auxquels il est joint, ou, quand il est employé d'une manière absolue, selon la nature du sujet dont il s'agit.

Ce mot, que Platon le premier (2) prit dans le sens

(1) Goulianoff, *Questions archéographiques*, p. 8. — *Edinburgh Review*, p. 103.

(2) Laert. III, 24.

philosophique d'*élément naturel* (la terre, l'air, le feu et l'eau) (1), se trouve dans le Politique (2), le Sophiste (3), et en vingt endroits du Théétète, avec son acception générique d'*élément constitutif* de quoi que ce soit, et, appliqué au langage, avec celle d'*élément constitutif* des mots, c'est-à-dire, de *lettres alphabétiques*, en tant qu'elles représentent les *sons élémentaires* de chaque syllabe (4) : aussi oppose-t-il sans cesse στοιχεῖον à συλλαβή. Ex. : ὡς μὲν ΣΤΟΙΧΕΪΑ ἄγνωστα, τὸ δὲ τῶν ΣΥΛΛΑΒΩΝ γένος γνωστόν (5). = ἆρ' αἱ μὲν ΣΥΛΛΑΒΑΙ λόγον ἔχουσι, τὰ δὲ ΣΤΟΙΧΕΪΑ ἄλογα ; (6) = φέρε δὴ, τὴν ΣΥΛΛΑΒΗΝ πότερον λέγομεν τὰ ἀμφότερα ΣΤΟΙΧΕΪΑ κ. τ. λ. (7). = περιγνώσκειν τὰ ΣΤΟΙΧΕΪΑ ἅπασα ἀνάγκη τῷ μελλοντί ποτε γνώσεσθαι ΣΥΛΛΑΒΗΝ κ. τ. λ. (8); et d'autres (9) passages de ce genre, où στοιχεῖον désigne les sons des *lettres* qui forment chaque syllabe : et c'est

---

(1) Bentley, *Diss. de Phalar.* p. 292, ed. Lenn. — Lennep, *ad Phalar. epist.* p. 151, 15.

(2) Pag. 541, E.

(3) Pag. 176, D.

(4) Rudolphi, qui a fait une discussion fort intéressante sur στοιχεῖα (*ad Ocell. Lucan.* p. 404), me paraît avoir raison de croire que στοιχεῖα a le sens d'*alphabet*, dans le passage de Xénophon : Βούλει σκοπῶμεν, ἀρξάμενοι ἀπὸ τῆς τροφῆς, ὥσπερ ἀπὸ τῶν στοιχείων. (*Mém.* II, 1, 1.) Ἄρξασθαι ἀπὸ τῶν στοιχείων lui paraît signifier *vom A, B, C anfangen* (commencer par l'A, B, C), c'est-à-dire, *commencer par le premier commencement.*

(5) Plat. *Theæt.* p. 202, D; 203, C.

(6) *Id. ib.* p. 203, A.

(7) *Id. ib.* p. 203, C.

(8) *Id. ib.* p. 203, D.

(9) Cf. pag. 204, A.

ainsi que Platon dit ailleurs, τὰ τῶν ΓΡΑΜΜΑΤΩΝ ΣΤΟΙΧΕΙΑ τε καὶ συλλαβαί (1).

Dans la pensée de cet auteur, στοιχεῖον s'applique non-seulement au son *articulé*, mais encore à la *figure* qui le représente, étant, l'un, l'*élément* du discours *parlé*, l'autre, celui du discours écrit. « En apprenant les *lettres* » (ἐν τῇ τῶν γραμμάτων μαθήσει), dit Socrate, tu » n'as fait autre chose que t'exercer à distinguer les » *élémens* (στοιχεῖα), soit à *la vue*, soit à *l'ouïe* (ἔν τε τῇ » ὄψει καὶ ἐν τῇ ἀκοῇ) (2) &c. » Aristote prend ce mot de la même manière (3), quand, parlant des diverses parties du discours, il oppose στοιχεῖον à συλλαβή, l'un étant un son *simple*, l'autre un son *composé*; et il distingue dans στοιχεῖον, 1.° la *voyelle* (φωνῆεν), comme α et ω; la *demi-voyelle* (ἡμίφωνον), comme ρ et σ; 3.° la *non-voyelle* (ἄφωνον), comme γ et δ (4).

Le mot στοιχεῖον, sans rien perdre de sa signification générale d'*élément constitutif*, modifiée selon le sujet où il était employé, devint donc, dans l'usage, l'expression *absolue*, 1.° des *quatre élémens*; 2.° des *lettres de l'alphabet* qui sont les *élémens* du langage, τῆς λέξεως τὰ στοιχεῖά ἐστι τὰ εἰκοσιτέσσαρα γράμματα, comme dit Diogène de Laërte (5) : en sorte que, employés *tout*

(1) *Id. ib.* p. 202, E.

(2) *Id. ib.* p. 206, A.

(3) *Poetic.* XX, 2, 3, ed. Herm. — Cf. *Metaph.* IV, 2, p. 884, B; 3, p. 885, B; VIII, 3, p. 928, E : ἡ συλλαβὴ ἐκ τῶν στοιχείων οὖσα καὶ συνθέσεως.

(4) Aristote, de même que Platon (Heind. *ad Theæt.* p. 483), divise la consonne σύμφωνον en ἡμίφωνον et ἄφωνον.

(5) VII, 56.

seuls, ils présentaient une signification parfaitement claire et déterminée.

La seule distinction qu'on établit dans le sens grammatical entre ce mot et son synonyme γράμμα, fut que celui-ci désignait la *lettre écrite*, et στοιχεῖον la *lettre parlée*. Les grammairiens grecs sont unanimes à cet égard (1); la distinction est aussi très-bien expliquée par Denys d'Halicarnasse : ἀρχαὶ μὲν οὖν εἰσι τῆς ἀνθρωπίνης καὶ ἐνάρθρου φωνῆς, αἱ μηκέτι δεχόμεναι διαίρεσιν (2), ἃς καλοῦμεν ΣΤΟΙΧΕΙΑ καὶ ΓΡΑΜΜΑΤΑ. Γράμματα μὲν ὅτι γραμμαῖς τισι σημαίνεται· στοιχεῖα δὲ, ὅτι πᾶσα φωνὴ τὴν γένεσιν ἐκ τούτων λαμβάνει πρώτην, καὶ τὴν διάλυσιν εἰς ταῦτα (sc. στοιχεῖα) ποιεῖται τελευταίαν (3). La même distinction a été faite par les grammairiens latins entre *elementum* et *littera* (4), correspondans exacts de στοιχεῖον et de γράμμα. Ainsi, Suétone appelle la lettre D, *quarta elementorum littera* (5); ce qui se traduirait littéralement en grec par τὸ τέταρτον τῶν στοιχείων γράμμα; et ce que Dion Cassius exprime simplement par τὸ τέταρτον στοιχεῖον (6), et, de même, Ausone dit *elementorum prima signa* (7), où *signa* est pour *litteræ*.

---

(1) Cf. Valcken. ad Ammon. pag. 55, 56. — Goettling. ad Theodos. *Gramm.* p. 308.

(2) Cf. Aristot. *Metaph.* IV, 3, p. 885, B.

(3) *De Compos. verb.* cap. 14, p. 154, ed. Schaef.

(4) Vossius, *de Arte gramm.* 1, 8, p. 32. — Adde Boet. *de Interpret.* p. 297.

(5) *In Jul. Cæsar.* §. 56.

(6) XL, 9.

(7) *Professor.* XXI, 3, 5.

Mais, en grec comme en latin, l'usage effaça le plus souvent ces distinctions, et les deux mots furent indifféremment employés l'un pour l'autre, comme parfaitement synonymes. Ainsi, Polybe : τὸ τῶν ΣΤΟΙΧΕΙΩΝ πλῆθος ἑξῆς λαμβάνοντας διελεῖν εἰς πέντε μέρη κατὰ πέντε ΓΡΑΜΜΑΤΑ· λείψει δὲ τὸ τελευταῖον (sc. μέρος) ἑνὶ ΣΤΟΙΧΕΙΩ (1), où στοιχεῖον est précisément l'équivalent de γράμμα; comme Sozomène dit, συλλογὴ τῶν ΓΡΑΜΜΑΤΩΝ, καθ' ἕκαστον ΣΤΟΙΧΕΙΟΝ (2); Lucien, ... μικροῦ δεῖν πάντα ἠδίκησε τὰ ΣΤΟΙΧΕΙΑ, αὐτά μοι καλεῖ τὰ ἀδικηθέντα ΓΡΑΜΜΑΤΑ (3); Diogène de Laërte, τειχῶς δὲ λέγεται τὸ γράμμα, ΣΤΟΙΧΕΙΟΝ, ὅ τε χαρακτὴρ τοῦ στοιχείου, καὶ τὸ ὄνομα, οἷον ἄλφα (4). Tant de passages attestent l'usage du mot στοιχεῖα dans le langage technique et grammatical, qu'il serait impossible de les citer : à chaque instant les deux mots sont employés l'un pour l'autre, par exemple : περὶ δὲ τῆς τῶν ΓΡΑΜΜΑΤΩΝ εὑρέσεως, ΤΩΝ ΣΤΟΙΧΕΙΩΝ (5) εὑρετὴν ἄλλοι τε καὶ Ἔφορος Κάδμον φασί (6); tous deux sont également le mot *technique* et *propre* pour dire les *lettres de l'alphabet* (7).

---

(1) Polyb. x, 45, 7.

(2) *Hist. eccl.* VI, 35, ibique Vales.

(3) *Jud.* voc. §. 10, 1, p. 95.

(4) VII, 56, ibique Menag.

(5) Cf. Bekker. *Anecdot. græca*, p. 773, 774, 25, sq.; 778, 781, 26.

(6) Comme dans l'épigramme de Christodore : Κάδμος τοιχείων Δαναοῖς θεσπὶς ἔδειξε τύπον. (*Analecta*, II, p. 472. — *Anth. Pal.* I, 518).

(7) *Ibid.* p. 777 - 796, passim.

Je laisse maintenant à penser ce que peuvent signifier, dans le passage de Clément d'Alexandrie *relatif à l'écriture égyptienne*, les mots κωφολογικὴ διὰ τῶν... στοιχείων. Dans la bouche d'un Grec et pour des Grecs, cela ne signifiait rien autre chose que *par les lettres alphabétiques* : si ce n'est pas là ce qu'a dit l'auteur, il n'a voulu rien dire. Abandonnez, pour un moment, le sens *déterminé* par l'usage, pour prendre le sens vague d'*élément*, et vous ne pourrez plus savoir ce dont il s'agit : car de quel *élément* est-il question ? Sans un complément avec le mot στοιχεῖον, la phrase présente un *non-sens* évident.

Cela établi, il reste à voir ce que le mot πρώτων devant στοιχείων peut ajouter à l'idée. Au premier coup-d'œil, je crus qu'il s'agissait des *premières lettres de chaque mot*. Cette idée était favorisée par les exemples déjà cités dans la lettre à M. Dacier, où sont rassemblés beaucoup de signes phonétiques exprimant des idées dont le nom, dans la langue parlée, commence par la lettre que ce signe représente : mais le plus léger examen me fit abandonner cette idée comme tout-à-fait inadmissible et chercher une autre explication. En effet, si telle eût été l'intention de Clément d'Alexandrie, il était absolument indispensable qu'il joignît un complément à διὰ τῶν πρώτων στοιχείων, comme, par exemple, διὰ τῶν ἑκάστου ὀνόματος, ou ἑκάστης λέξεως, πρώτων στοιχείων, ou toute autre chose de ce genre. A moins de supposer que l'auteur n'avait aucun sentiment de sa propre langue, ni l'ombre du sens commun, il est impossible de donner une signi-

fication aussi déterminée à l'expression στοιχεῖα, qui, dans un sujet pareil, prise ainsi absolument, signifie en général les *lettres de l'alphabet*, ou ne signifie rien du tout. C'est cependant à ce sens, tout-à-fait inadmissible, que se sont arrêtés et le critique de l'*Edinburgh Review* (1), qui entend les *premiers élémens* ou *les élémens initiaux des mots*, et M. de Goulianoff, qui traduit aussi les *élémens initiaux* (des noms des objets), sans s'apercevoir, ni l'un ni l'autre, que, du moment que le mot *élément* n'est pas pris dans un sens clair et déterminé, une pareille expression en grec, en latin, en français, dans toutes les langues sans doute, ne peut avoir de sens, à moins qu'on ne dise de *quels élémens initiaux* il est question. C'est pourtant là-dessus que M. de Goulianoff paraît s'être fondé, pour gratifier les Égyptiens d'un système absurde d'écriture, que M. de Klaproth appelle *hiéroglyphes acrologiques* (2),

---

(1) Pag. 104.

(2) Ce nom est on ne peut plus mal imaginé. Pour qu'il fût susceptible du sens qu'on lui prête, par analogie avec *acrostiche*, il faudrait au moins que λόγος signifiât un *mot*, un *nom*, comme στίχος signifie un *vers* : mais en grec le sens grammatical de *mot* ou *nom* est rendu par ὄνομα, λέξις, ῥῆμα, tandis que λόγος ne signifie que *proposition*, *phrase*, *discours*, &c. On trouve bien l'adjectif ἀκρολόγος, épithète de l'*abeille* (Epinicus *ap.* Athen. x, 432, C), et le verbe ἀκρολογεῖν (Philipp. *Epigr.* 80; in *Anal.* II, 234. — *Anth. Palat.* II, 32), mais simplement comme termes poétiques, composés de λεγέω, et emportant l'idée de *cueillir la fleur* ou de *couper la sommité* d'un objet. Quant aux mots ἀκρολόγος, ἀκρολογία, ἀκρολογικός, ayant pour radical λόγος ou λέγω, s'ils avaient existé en grec, ils auraient signifié quelque chose d'analogue à *pointe* ou *sommité* de *discours*; *discours sommaire*, *superficiel*, ou *pointu* ; ou bien encore *discours sur des pointes*, &c.; mais rien de pareil à l'idée qu'on attache aux mots *hiéroglyphes acrologiques*.

et d'après lequel le même signe peut représenter également bien tous les objets dont le nom *commence* par la même lettre, comme *chien*, *chat*, *cheval*, *cabane*, &c. Je ne sais quel sort est destiné à cette nouvelle découverte; mais il me paraît clair, en tout cas, qu'on doit renoncer à en trouver le moindre vestige dans le passage de Clément d'Alexandrie.

Cette interprétation *des premières lettres* des mots, étant inadmissible, il n'en reste qu'une plausible; c'est que le mot πρῶτα, conformément à son sens propre, indique une espèce de lettres ou de sons *primitifs*, par rapport à d'autres *secondaires* : or, ceci ne peut s'entendre que de deux manières.

1.° Comme c'est un Grec qui parle à des Grecs, il a pu se servir d'une idée qui leur était familière, celle de la formation de leur propre alphabet, qui, selon la tradition générale de la Grèce, ne fut d'abord composé que des caractères de *seize sons* : et cela est conforme à la nature de ces sons plus élémentaires, plus simples que les huit autres, et conséquemment qui ont dû être exprimés *les premiers* par des caractères. Aussi Plutarque les appelle-t-il τά τε ΠΡΩΤΑ καὶ φοινίκεια (1). Cette hypothèse est celle à laquelle je m'étais arrêté; on a trouvé généralement cette explication peu naturelle : il a paru singulier que Clément

(1) Ἑρμῆ δὲ μάλιστα τῶν ἀριθμῶν ἡ πυρὰς ἀνάκειται· πολλοὶ δὲ καὶ πυρὰν μετὸς ἱσταμένου γενέσθαι τὸν θεὸν ἱστοροῦσι· τί δὲ δὴ ΠΡΩΤΑ, καὶ Φοινίκεια δὰ Κάδμον ὀνομαζόμενα, πυρὰς ἡ πυρὰς γενομένη παρέχει· καὶ τῶν αὖθις ἐφευρεθέντων δὲ, Παλαμήδης τὸ πρότερος πέμψας, καὶ Σιμωνίδης αὖθις ἄλλα τοσαῦτα προσέθηκε. Plut. *Symp.* IX, 3, t. VIII, p. 945, *Reiske*. J'observe

d'Alexandrie allât chercher son exemple dans l'histoire obscure de l'alphabet grec, pour expliquer la nature de celui des Égyptiens. Et cette objection, à la bien examiner, me semble maintenant assez forte.

2.° Reste l'autre interprétation, qui rentre dans la première, sans avoir aucun de ses inconvéniens; car elle consiste à dire que le mot πρῶτα se rapporte, non à l'alphabet primitif, tel qu'était l'alphabet phénicien, mais aux *sons primitifs*, en général, c'est-à-dire, aux plus élémentaires et aux plus simples de tous. On ne peut douter que, chez tous les peuples qui ont possédé *des signes de sons*, le nombre de ces signes a d'abord été borné aux sons principaux, et que successivement d'autres signes ont été ajoutés à mesure qu'on a éprouvé le besoin de décomposer les premiers sons pour avoir des nuances. Par exemple, il est dans la nature des choses qu'on n'ait eu d'abord qu'un seul signe pour B, V, Π et Φ; pour Γ, K et X; pour Δ, T et Θ; pour Λ et P; et que, les consonnes jouant le principal rôle, les signes des voyelles fussent moins déterminés; ce que prouve en effet l'alphabet des langues sémitiques. Ainsi, quand Clément parle des *premières lettres*, des *signes des premières articulations*, cette expression pouvait se rapporter naturellement à l'alphabet dans sa simplicité primitive.

---

que le mot Φοινίκεια n'est point ici un adjectif; c'est un nom appellatif. Ce mot est souvent employé substantivement pour désigner les lettres de l'alphabet, comme dans une inscription de *Téos*, où nous lisons Φοινικήια ὀκτώ, pour γράμματα ou στοιχεῖα ὀκτ.; sur quoi l'on peut voir la note érudite de Chishull (*Antiq. asiat.* pag. 101).

Voilà où conduit l'analyse intrinsèque du texte de l'auteur grec.

Maintenant, il est remarquable que l'alphabet phonétique de M. Champollion rentre d'une manière très-satisfaisante dans cette interprétation : en effet, si nous retranchons toutes les lettres qui, dans cet alphabet, viennent se ranger sous le même signe hiéroglyphique, nous trouverons qu'il n'exprime que le son des articulations suivantes :

B.	
Γ - K,	M.
Δ - T - Θ,	N.
Λ - P,	Π - Φ. Σ.
des aspirations,	H, X, SCH.
du son combiné,	D - J.
et des voyelles,	A - O. E - I.

Cet alphabet phonétique se présente donc à nous sous l'aspect d'un *alphabet primitif* réduit aux *sons élémentaires*, plus les signes des *aspirations* inhérentes à la langue égyptienne, et qui ont dû être inventés de bonne heure.

Cette coïncidence entre la composition de cet alphabet phonétique et le passage de Clément d'Alexandrie, expliqué en lui-même et sans égard à aucun système quelconque, me paraît bien frappante. Si, à présent, nous pensons au rôle important que cet alphabet joue dans l'écriture phonétique, il nous paraîtra bien difficile ou plutôt impossible que Clément d'Alexandrie n'en

ait point parlé ; et comme, dans tout son passage, sur les hiéroglyphes, il n'y a que les expressions ἡ διὰ τῶν πρώτων στοιχείων qui puissent s'y rapporter, la coïncidence observée prend un grand caractère de certitude, et laisse dans l'esprit une conviction à-peu-près complète que le sens de ce fameux passage est enfin trouvé.

Au reste, ce passage de Clément d'Alexandrie n'est pas le seul où l'on trouve la mention expresse de cet alphabet; on peut encore citer ce texte de Plutarque : « Hermias dit qu'Hermès est l'inventeur des lettres en » Égypte ; *aussi, pour représenter la première lettre* [de » leur alphabet], *les Égyptiens figurent un ibis* (1), cet » oiseau appartenant à Hermès. » On ne peut exprimer plus clairement la nature d'un *hiéroglyphe phonétique*, savoir, un *son* représenté par l'image d'un objet ; et il est digne d'attention que, dans l'alphabet dressé indépendamment de ce passage, la lettre A est en effet exprimée par un *oiseau*, épervier, canard ou ibis. C'est un point trop important pour que je ne le fasse pas remarquer ici.

On ne peut voir autre chose qu'une expression propre à l'écriture *hiéroglyphique phonétique* dans le passage de Manéthon conservé par Josèphe : « *Hycsos* signifie *rois* » *pasteurs;* car *hyc* veut dire *roi*, dans la *langue sacrée* (2),

(1) Διὸ καὶ τῶν γραμμάτων Αἰγύπτιοι πρῶτον ἶβιν γράφουσι, ὡς Ἑρμῆ προσήκουσαν. *Sympos.* IX, 3, pag. 945.

(2) Dans l'écriture sacrée, l'idée *roi* est en effet *symboliquement* rendue par l'*uræus* ou *aspic*; et l'image de ce reptile, employée dans les groupes phonétiques, y exprime l'articulation ϫ ; cette lettre, placée devant une seconde consonne, comme dans le mot ϫⲙⲟⲩⲥⲓⲥ,

» et *sos*, *pasteur*. dans la *langue vulgaire* (1).» Il est évident, d'après ce passage, que la *langue sacrée* ne se composait pas seulement d'*images*, mais qu'elle comprenait aussi des signes représentant des articulations, tels que ceux des hiéroglyphes phonétiques. On apprend aussi par-là que certains mots égyptiens composés étaient *hybrides*, c'est-à-dire, formés de deux mots tirés, l'un de la langue vulgaire, l'autre de l'expression phonétique.

C'est encore à l'écriture des hiéroglyphes phonétiques que se rapporte, je pense, cet autre passage d'Horapollon : « [Dans les hiéroglyphes], un épervier » veut dire *ame*, et cela d'après la signification de cet » oiseau ; car chez les Égyptiens on l'appelle *Baïéth* : » or, ce mot, décomposé, signifie *ame* et *cœur*; car » *ame* se dit *baï* en égyptien, et *cœur* se dit *éth*. Les » Égyptiens considérant le cœur comme l'enveloppe » de l'ame, il s'ensuit que ce mot composé signifie » *ame renfermée dans le cœur* (2). » Ainsi, un *épervier* se lisait *Baïéth* ; et, en prononçant ce mot, on avait

---

se prononçait *IKSCHOS*, suivant l'usage copte. Le mot ϣⲱⲥ *schôs*, que Manéthon écrit en grec Σως, existe encore dans les livres coptes ou livres écrits en *langue vulgaire* égyptienne, et y signifie en effet *pasteur*. — J. F. C.

(1) Τὸ γὰρ ΥΚ καθ' ἱερὰν γλῶσσαν βασιλέα σημαίνει· τὸ δὲ ΣΩΣ ποιμένα ἐστὶ καὶ ποιμένες κατὰ τὴν κοινὴν διάλεκτον. Maneth. *ap.* Joseph. *contr. Appion.* pag. 445.

(2) Ἔτι γε μὴν αὐτὴ ψυχὴν ὁ ἱέραξ πέφυκεν, ὅτι τῆς τοῦ ὀνόματος ἑρμηνείας· καλεῖται γὰρ παρ' Αἰγυπτίοις ὁ ἱέραξ, βαϊήθ· τοῦτο δὲ τὸ ὄνομα διαφθὰν ψυχὴν σημαίνει καὶ καρδίαν. ἔστι γὰρ τὸ μὲν βαϊ, ψυχή, τὸ δὲ ἤθ, καρδία· ἡ δὲ καρδία κατ' Αἰγυπτίους ψυχῆς περίβολος, ὥστε σημαίνειν τὴν σύνθετον τῷ ὀνόματι, ψυχὴν ἐγκαρδίαν. *Hieroglyph.* 1, 7.

l'expression du mot *ame*, selon la doctrine des Égyptiens sur le siége qu'occupait le principe de l'intelligence. Si l'auteur de l'ouvrage attribué à Horapollon n'a pas fait ici quelque erreur, on doit retrouver parmi les hiéroglyphes phonétiques des expressions analogues à celle qu'il nous a conservée (1).

Ainsi donc Clément d'Alexandrie, selon l'interprétation approfondie de M. Letronne, développe l'ensemble et les détails de tout le système graphique des Égyptiens, sous le même point de vue que les monumens, mes seuls guides, ont dû me l'offrir; et l'analyse qu'il présente, en particulier, des élémens de l'écriture *hiéroglyphique*, est entièrement conforme à celle qui est résultée de mes recherches. J'ai reconnu, comme ce savant Père,

1.° Trois différentes espèces d'écritures chez les Égyptiens (2), savoir:

A. L'écriture vulgaire, que j'ai appelée DÉMOTIQUE d'après Hérodote, et que Clément a nommée *épistolographique;*

B. L'écriture sacerdotale, que je désigne également sous le nom d'écriture HIÉRATIQUE;

---

(1) Nous trouvons encore, en effet, dans les livres coptes, les mots ⲡⲓⲃⲁⲓ *(bahi), vie, ame*, et ϩⲏⲧ *(hêt)* ou ϩⲏⲑ *(hêth), cœur;* et dans les textes hiéroglyphiques, l'*ame* est symboliquement exprimée par un *épervier à tête humaine :* cette *tête barbue* ou *non barbue* indique simplement le sexe. Nous devons dire aussi que l'idée *ame* est souvent rendue dans l'écriture sacrée par un groupe formé d'une *cassolette* ou *encensoir*, d'un *épervier* ou d'un autre oiseau, et d'une petite *ligne perpendiculaire*, signes qui, étant pris phonétiquement, donneraient également le mot *baï.* — J. F. C.

(2) *Suprà*, chapitre I.

C. L'écriture *hiéroglyphique*, qui est l'écriture égyptienne monumentale.

2.° Que l'écriture hiéroglyphique procédait de plusieurs manières différentes dans l'expression des idées.

3.° Qu'elle procédait premièrement, au propre de toute écriture, en exprimant les objets par la peinture de leurs noms, au moyen de caractères *phonétiques* (1) ou de caractères *signes de sons et de prononciations*. Cette méthode hiéroglyphique est appelée par Clément d'Alexandrie, κυριολογικὴ διὰ τῶν πρώτων στοιχείων, c'est-à-dire, *s'exprimant au propre par le moyen des* LETTRES PRIMITIVES. J'ai cité un très-grand nombre d'exemples de l'emploi de ces caractères alphabétiques (2).

4.° Qu'elle procéda, en second lieu, par la représentation même des objets, au moyen de *caractères purement figuratifs ;* c'est là, sans aucun doute, la méthode hiéroglyphique nommée κυριολογικὴ κατὰ μίμησιν (3).

5.° Qu'elle employa des caractères *symboliques* ou exprimant indirectement les objets par synecdoche, par métonymie, ou par des métaphores plus ou moins faciles à saisir (4). Clément d'Alexandrie a désigné cette troisième méthode hiéroglyphique par la qualification de *symbolique tropique*.

---

(1) *Suprà*, chapitres III, IV, V, &c.

(2) Tableau général, du n.° 1 à 66; du n.° 109 à 195, &c.

(3) *Suprà*, §. VI. Exemples de caractères de cet ordre au Tableau général, n.os 245, 246, 247, 292 à 303, &c.

(4) *Suprà*, §. VII. Exemples de cette sorte de caractères, n.os 241, 238 *a*, 308 *a*, 308 *b*, 308 *c*, &c.

6.° Enfin, le même auteur mentionne une méthode hiéroglyphique procédant à l'expression des idées par le moyen de *certaines énigmes*, *ainsi* [illegible], et nous avons compris les signes de ce genre, tout en les distinguant, sous la dénomination générale de *caractères symboliques* (1). Cette complète concordance de nos résultats avec les seuls documens un peu détaillés que l'antiquité nous ait transmis sur l'écriture hiéroglyphique égyptienne, est bien digne de remarque, et donne dès ce moment même, à ces résultats, un poids et une consistance qu'ils n'auraient dû attendre que d'une longue série d'applications.

§. X. *De l'emploi et des diverses combinaisons des trois espèces de caractères.*

Après avoir reconnu, d'une manière certaine, les différentes classes de caractères, élémens premiers de l'écriture hiéroglyphique, il était urgent de chercher à saisir quelques-unes des lois qui présidaient à leurs combinaisons, et les alliances que ces signes, si opposés dans leur nature, pouvaient contracter entre eux; il devrait résulter en effet de ces notions une connaissance générale des divers ordres d'idées que chaque classe de caractères était destinée à exprimer d'une manière plus ou moins spéciale.

95. Il n'est plus douteux, d'abord, que toute inscription hiéroglyphique, quelque peu étendue qu'elle

(1) *Suprà*, §. VII, 51, pag. 292, où sont indiqués une foule d'exemples de cette espèce de signes.

soit, présente un mélange constant des trois ordres de signes. On retrouve dans tous les textes les *caractères figuratifs*, les *caractères symboliques* et les *caractères phonétiques* perpétuellement entremêlés, et concourant, chacun à leur manière et selon leur essence, à l'expression des idées dont il s'agissait de perpétuer le souvenir.

96. On a dû remarquer en effet que, dans le système hiéroglyphique, il arrivait qu'une même idée pouvait être exprimée, sans qu'il en résultât le moindre inconvénient pour la clarté, par trois méthodes diverses et au choix de celui qui tenait le pinceau. S'il fallait, par exemple, mentionner dans un texte la divinité suprême de Thèbes, *Amon*, *Amen* ou *Ammon*, l'hiérogrammate était le maître de signaler l'idée de ce dieu, soit *figurativement*, en retraçant en petit l'image même de cet être mythique, telle qu'on la voyait dans les temples de la capitale (1); soit *symboliquement*, en dessinant les formes d'un *obélisque* (2) ou celles du *belier sacré* (3), emblèmes d'Amon; soit enfin *phonétiquement*, en écrivant les trois caractères *de son*, signes de la voix initiale et des deux articulations qui constituent le nom divin Ⲁⲙⲱⲛ (*Amon*) lui-même (4). Des procédés semblables pouvaient être suivis, lorsqu'il était question de rappeler l'idée de la plupart des dieux et des déesses

(1) Tableau général, n.° 67.
(2) *Ibid.* n.° 84.
(3) *Ibid.* n.° 85.
(4) *Ibid.* n.° 39.

de l'Égypte, dont j'ai en effet retrouvé à-la-fois les noms *figuratifs*, *symboliques* et *phonétiques*. On a reconnu, dans l'analyse des légendes royales ou impériales hiéroglyphiques, une foule d'exemples de caractères ou signes de ces trois natures, groupés ensemble et exprimant tous une seule et même idée, quoique par une méthode différente.

97. Mais il ne faut point conclure de ce fait, qu'il fût en la puissance de l'écriture hiéroglyphique de rendre toutes les idées de trois manières différentes, au moyen de signes ou de groupes puisés successivement dans les trois classes de caractères. Cela n'arrivait que pour une série assez bornée d'idées, du nombre de celles qui se rapportent directement à la religion, à la doctrine sur l'état futur de l'ame, ou à chaque dieu en particulier.

98. Les caractères *symboliques* semblent avoir été plus spécialement consacrés à la représentation des idées abstraites qui étaient du domaine de la religion et de la puissance royale : telles sont, par exemple, dans l'inscription de Rosette, les idées *Dieu*, *immortalité*, *vie divine*, *puissance*, *bien*, *bienfait*, *loi* ou *décret*, *région supérieure*, *région inférieure*, *panégyrie*, *temple*, &c. &c.

99. On employait quelquefois simultanément des caractères *figuratifs* et des groupes de signes *phonétiques*, pour peindre une même idée ; l'expression des uns était alors renforcée, pour ainsi dire, par celle des autres. Voyez les noms *phonétiques* de divinité Ⲡⲧⲁϩ, Ⲁⲙⲱⲛ et Ⲧⲫⲛⲏⲧ, Phtha, Amon et Tafnet (1), suivis du carac-

(1) *Suprà*, planche XV, n.os 12, 13 et 14.

tère *figuratif* représentant au propre ces mêmes personnages mythiques.

100. Certaines idées étaient exprimées aussi par l'union d'un *caractère figuratif* avec un *caractère symbolique ;* mais les groupes de ce genre ne paraissent point avoir été nombreux. Nous citerons pour exemple le n.° 283 du Tableau général, groupe qui signifie *temple*, et qui se compose du *caractère figuratif* ÉDIFICE ou HABITATION (n.° 282), et du *caractère symbolique* DIEU (n.° 226), c'est-à-dire, *habitation d'un dieu ;* souvent aussi le caractère *symbolique* est inscrit dans le caractère *figuratif* (n.° 284).

101. D'autres objets paraissent avoir été désignés par la combinaison d'un caractère *figuratif* et d'un groupe *phonétique :* tel est, par exemple, le nom de la ville de MEMPHIS (1) en écriture sacrée. Ce nom se forme du caractère *figuratif* HABITATION, *demeure* ou *enceinte* (n.° 282), et du nom *phonétique* du dieu PHTHA : ces signes ainsi rapprochés signifient rigoureusement *demeure de Phtha, habitation de Phtha.* Nous savons, en effet, par les anciens auteurs, que la divinité spéciale de *Memphis* fut *Phtha,* l'Ηφαιστος des Grecs et le Vulcain des Romains. Je crois avoir reconnu également, dans les textes hiéroglyphiques, quelques autres noms de villes égyptiennes, formés d'élémens de même nature que ceux du nom sacré de Memphis, et contenant, comme ce dernier, des noms des divinités. Cela m'a conduit à

(1) *Inscription de Rosette*, texte hiéroglyphique, ligne 9; et Tableau général, n.° 287.

considérer les noms propres de villes égyptiennes que nous trouvons dans les textes coptes, et qui, pour la plupart, ont été adoptés par les Arabes, tels que Ⲙⲉⲙⲫⲓ *Memphis*, Ⲱⲛ *Héliopolis*, Ⲡⲁⲓⲏ *Thèbes*, Ⲁⲧⲃⲱ *Edfou*, Ⲥⲓⲱⲟⲩⲧ *Osyouth*, Ϣⲙⲟⲩⲛⲉⲓⲛ *Aschmounéin*, &c., comme n'étant que les anciens noms *vulgaires* de ces villes, lesquelles, *en écriture sacrée* et dans le langage habituel des prêtres, portaient en même temps les noms théologiques, *demeure de Phthà*; *demeure de Phrê* (le soleil), *demeure d'Ammon*, *demeure d'Aroéris*, *demeure d'Anubis*, *demeure de Thoth*, &c.; noms sacerdotaux que les premiers Grecs qui visitèrent l'Égypte, philosophes voyageurs plus en rapport avec la caste sacerdotale qu'avec les autres castes de la nation égyptienne, apprirent directement des prêtres et s'efforcèrent de traduire en grec par *Héliopolis*, *Diospolis*, *Apollonopolis*, *Lycopolis*, *Hermopolis*, &c.; mots avec lesquels les noms coptes ou *anciens noms populaires* de ces villes n'ont aucun rapport de signification.

102. Les *caractères phonétiques*, dont l'usage est très-fréquent dans les inscriptions et les textes sacrés de toutes les époques, étant rapprochés, pour peindre les sons d'un mot, sont superposés les uns aux autres, selon que le permettent les proportions, soit en hauteur, soit en largeur, de chacun d'eux. Cet arrangement a passé dans l'écriture *hiératique* et jusque dans la *démotique*, où les signes se lient cependant plutôt entre eux qu'ils ne se superposent. Cette disposition de signes est particulière aux écritures égyptiennes.

103. Les circonstances de temps, de genre, de

nombre, de personne, et les divers rapports et formes de la grammaire, sont exprimés par des *caractères phonétiques* qui représentent les voix, les articulations, les syllabes ou les mots qui, dans la langue parlée, étaient les signes de toutes ces modifications des noms, des adjectifs, des verbes, &c. Notre Tableau général présente une série de signes et de groupes *phonétiques* exprimant des *articles*, des *mots conjonctifs*, *conjonctifs-possessifs*, des *pronoms simples ou composés*, certaines *désinences du pluriel*, des formes de *verbes*, des *prépositions* et des *conjonctions* (1).

104. Les signes *grammaticaux phonétiques* se joignent à des *caractères figuratifs*, à des *caractères symboliques*, répondant à des noms, à des verbes, à des adjectifs de la langue parlée, tout aussi bien qu'à des *groupes phonétiques* exprimant ces mêmes espèces de mots, et pour en indiquer soit le *genre*, soit le *nombre*, soit la *personne* ou *le temps*.

105. Les *caractères figuratifs* et les *caractères symboliques* forment cependant quelquefois leur pluriel d'une manière toute particulière ; au lieu de prendre les mêmes terminaisons que les groupes phonétiques, ces deux classes de caractères passent à l'état de pluriel en se reproduisant *deux* et plus ordinairement *trois* fois de suite. Voyez dans notre Tabl. génér. (2) plusieurs exemples de ce genre de pluriels on pourrait dire *figuratifs*.

106. On aura sans doute déjà remarqué diverses

---

(1) Du n.° 1 à 38.

(2) N.°s 227, 234, 282, 291, 297, 300, 304.

combinaisons de *caractères phonétiques* avec des *caractères symboliques*, dans la notation du très-grand nombre de *noms propres* que nous avons analysés dans notre sixième chapitre. La plupart des noms propres qui ne sont point entièrement *phonétiques*, sont composés d'un *caractère symbolique* exprimant le nom d'une divinité, précédé des conjonctifs-possessifs, ou articles possessifs *phonétiques* ⲡⲉ ou ⲫⲁ et ⲛⲓ (1), si le nom propre est masculin, et ⲧⲉ ou ⲧⲁ et ⲧⲛⲓ (2), si le nom propre est féminin.

107. Il ne faut point oublier sur-tout que les noms propres et toute autre espèce de *mots* sont souvent écrits *dans un même texte, sur un même monument, de deux ou de trois manières différentes.* Il est d'autant plus utile d'être prévenu de ces variations d'orthographe, si l'on peut s'exprimer ainsi, qu'elles peuvent conduire à de très-fausses conclusions dans l'étude de certains monumens. Nous ne citerons ici que deux exemples remarquables de cette habitude d'écrire un même nom propre avec des caractères très-variés.

L'Égyptien à la momie duquel se rapportait le grand manuscrit hiéroglyphique du cabinet du Roi, gravé dans la *Description de l'Égypte* (3), s'appelait, comme on l'a déjà dit (4), *Pétamon*, c'est-à-dire, *celui qui appartient à Amon, Ammonien;* et ce nom propre est

(1) N.os 153 à 157 - 186; 196 à 202 - 207, &c.
(2) N.os 159, 286 et 207.
(3) *Ant.* vol. II, planch. 72, 73, 74 et 75.
(4) *Suprà*, pag. 164.

écrit de trois manières différentes dans ce même manuscrit.

Il s'y lit d'abord *phonétiquement* exprimé dans tout son entier (1) par le *carré strié* ⲡ, le signe triangulaire dit le *niveau* ⲧ, la *feuille* ⲁ ou ⲉ, le *parallélogramme crénelé* ⲙ, et la *ligne horizontale* ⲛ; ce qui produit Ⲡⲧⲁⲙⲛ ou Ⲡⲧⲉⲙⲛ, car la *feuille* est indifféremment ⲁ ou ⲉ dans les noms propres et mots égyptiens hiéroglyphiques. Mais comme, d'un autre côté, la *feuille*, le *parallélogramme crénelé* et la *ligne horizontale* ou *brisée* forment constamment, dans tous les textes de toutes les époques, le nom *phonétique* du dieu de Thèbes *(Ammon)* (2), qui paraît avoir été prononcé indifféremment *Amon*, *Amoun*, *Amen* et *Emen*, et que, de plus, la valeur et la prononciation du monosyllabe ⲡⲧ *(pet)* (3) est invariable, le nom propre du manuscrit prononcé *Pétamou*, *Pétamen* ou *Pétémen*, signifiera toujours *celui qui appartient à Ammon*, *Ammonien*.

Ce même nom propre est encore écrit *phonétiquement*, et toujours dans le même manuscrit (4), par le *carré* et le *niveau*, ⲡⲧ *(pet)*, *celui qui appartient à*, *celui qui est à*; mais le nom du dieu *Amon*, *Amen* ou *Émen* est simplement exprimé par le caractère *elliptique*, qui

---

(1) *Description de l'Égypte. Ant.* vol. II, pl. 75, col. 13; pl. 74, col 112 et 65; pl. 73, col. 40, 41 et 7; pl. 72, col. 77.

(2) *Suprà*, pag. 142. *Voyez* aussi le *Panthéon égyptien*, planches numérotées 1, 2 et 5, de la 1.re livraison.

(3) Tableau général, n.os 9, 10 et 11.

(4) *Description de l'Égypte*, *Antiq.* vol. II, pl. 72, col. 55 et 4. — *Voyez* notre Tableau général, n.° 556 *c*.

est un ⲙ dans d'autres noms propres, et renfermant dans son intérieur la *ligne horizontale* ou *brisée* ⲛ : ce qui donne ⲡⲧⲙⲛ. Cette nouvelle orthographe, *Pétémen* ou *Pétamen*, est la moins usitée dans le manuscrit; elle reparaît, avec une légère modification, dans la scène du jugement (1), au milieu de la légende écrite au-dessus de l'image du défunt *Pétémen* ou *Pétamon* lui-même, debout devant la balance infernale. Le ⲧ de ce nom est ici rendu, non par le *niveau*, mais par son homophone, le *bras soutenant le niveau*, observé avec cette même valeur phonétique dans tant d'autres noms propres hiéroglyphiques (2).

Enfin, dans la plus grande partie des subdivisions du manuscrit (3), on trouve le nom du défunt écrit *moitié phonétiquement* et *moitié symboliquement* : partie *phonétique*, le *carré* ⲡ et le *niveau* ⲧ; *partie symbolique*, l'idée ou le nom du dieu *Amon*, *Amen* ou *Émen*, exprimé par l'image d'un *obélisque* (4).

On ne saurait douter d'ailleurs que les signes phonétiques répondant aux lettres coptes Ⲁⲙⲛ, Ⲉⲙⲛ et Ⲩⲛ, ainsi que le signe symbolique (l'obélisque), ne désignent un même personnage divin, Ammon, puisque ces divers caractères sont suivis, dans tout le texte du

---

(1) *Descript. de l'Égypte, Antiq.* vol. II, planch. 72. — *Voyez* notre Tableau général, n.° 156 *b*.

(2) Tableau général, n.os 197, 199, 201, &c.

(3) *Descript. de l'Égypte, Antiq.* vol. II, planch. 72, 73, 74 et 75.

(4) *Ibid.* vol. II, pl. 75, col. 132, 46, 42, 22, &c.; pl. 74, col. 108, 103, 98, &c.; pl. 73, col. 119, 109, 105, 103, 83, 81, &c; pl. 72, col. 109, 183, 93, 90, &c.

manuscrit (à l'exception de la légende placée au-dessus de la tête du mort dans la scène du jugement, l'espace ne l'ayant point permis), du titre ordinaire du dieu Ammon, *seigneur des zones du monde*, qui accompagne toutes les images de ce grand être cosmogonique, sculptées sur les monumens de l'Égypte (1). Le signe d'espèce *homme*, qui caractérise tous les noms propres, et le groupe (2) qui suit habituellement les noms propres des défunts, ne sont placés qu'après ce titre qui se rapporte au dieu, dont le nom entre dans la composition du nom propre du mort. La légende funéraire est donc ainsi conçue : *Osiris* (3) ou l'*Osirten* PÉPAMON (celui qui est *à Amon*), *seigneur des régions du monde*, *homme* (défunt), *né de &c.*

Depuis que l'impression du présent ouvrage est commencée, notre courageux voyageur M. Caillaud a rapporté d'Égypte un monument du plus haut intérêt, et qui confirme, de la manière la plus complète, d'abord l'*existence des signes phonétiques* dans les trois systèmes d'écritures égyptiennes, et en particulier les fréquentes variations d'orthographe d'un même mot, au moyen de signes d'une forme ou d'une nature différente, dans un seul et même texte : il s'agit ici d'une momie égyptienne qui est du temps de la domination grecque ou même romaine. En examinant les inscriptions hiéroglyphiques qui la décorent, je reconnus promptement

(1) *Voyez* le *Panthéon égyptien*, 1.re livraison, planche n.° 1, et le texte.

(2) Tableau général, n.° 447.

(3) *Suprà*, pag. 94.

que ce défunt s'appelait *Pétamon*, *Pétamen* ou *Pétémen* (c'est-à-dire, *celui qui appartient à Ammon*), comme le défunt mentionné dans le grand manuscrit du cabinet du Roi; et que, de plus, il était fils d'une femme nommée *Cléopâtre*; et mes lectures se trouvèrent pleinement confirmées par les restes d'*une inscription grecque*, tracée à côté de l'une des légendes hiéroglyphiques, et dans laquelle, quoique très-altérée, on distingue encore fort bien les mots ΠΕΤΕΜΕΝϢΝ Ο ΚΑΙ ΑΜΜΩΝΙΟϹ ΜΗΤΡΟϹ ΚΛ..... *Pétémén-on qui est aussi Ammonius, fils de Cl*.....

Le nom propre hiéroglyphique de l'individu embaumé est écrit de *deux manières*, et par les mêmes signes que le nom du défunt mentionné dans le grand manuscrit hiéroglyphique du cabinet du Roi : 1.° par le *carré strié*, le *bras soutenant* le *niveau*, et l'*ellipse* renfermant la *ligne brisée*, ce qui, d'après mon alphabet, donne en lettres coptes ⲡⲏⲧⲁⲙⲉⲛ, *Pétémen* ou *Pétamen* (1), en suppléant les voyelles omises comme à l'ordinaire; 2.° par les caractères phonétiques, le *carré* et le *bras soutenant le niveau*, ⲡⲏ, et par l'*obélisque*, signe symbolique du dieu *Amon*, *Amen* ou *Émen* (Ammon) (2), ce qui donne encore ⲡⲏⲧⲁⲙⲉⲛ, *Pétamen*, ou ⲡⲏⲧⲏⲙⲉⲛ, *Pétémen*.

On voit aisément que l'inscription grecque de cette momie contient, dans le mot ΠΕΤΕΜΕΝϢΝ, la transcription ou plutôt la prononciation du nom égyptien

(1) Tableau général, n.° 156 *b*.
(2) *Ibid.* n.° 156 *d*.

hiéroglyphique, accru de la terminaison grecque ωN; et de plus, dans le mot AMMΩNIOC, donné formellement pour synonyme de ΠΕΤΕΜΕΝΩN, la traduction même du nom hiéroglyphique [illegible], *Pétémen*, ou [illegible], *Pétamen*, *celui qui appartient à Ammon*. On ne pouvait en effet rendre plus exactement, en langue grecque, le sens de ce nom que par le mot Αμμωνιος, *Ammonien*.

Le nom de *Cléopâtre*, mère du défunt, est aussi écrit de deux manières, mais toujours phonétiquement; d'abord par la *hache* K, la *bouche* P ou Λ, le *lituus* O, le *carré* Π, la *main* T, la *bouche* P, ce qui donne KΛOΠTP (1), et ces caractères sont suivis du *segment de sphère* [illegible], article féminin indiquant *le genre* du nom, et du caractère figuratif d'*espèce*, FEMME. Ailleurs ce nom est exprimé par les mêmes signes, sauf que le T du nom propre, au lieu d'être rendu par la *main*, l'est par le *segment de sphère* [illegible] (2).

M. Cailliaud a trouvé, attaché à la première enveloppe de toile peinte qui couvre la momie, un petit rouleau de papyrus. Le nom de *Pétémen* en écriture *démotique*, et ce même nom en *lettres grecques*, ΠΕΤΕΜΕΝΩN, se lisent encore sur le bord extérieur du rouleau. L'intérieur, qui est en écriture *hiératique*, contient quelques prières adressées aux dieux en faveur de *Pétémen* ou *Pétamon*, dont le nom se lit dans les premières lignes,

(1) Tableau général, n.° 219 *a*. — Le nom de la reine Cléopâtre est également écrit KΛOΠTP dans un contrat *démotique* du cabinet du Roi. *Voyez* Tableau général, n.° 219 *c*.

(2) Tableau général, n.° 219 *b*.

et n'est que la transcription *hiératique* du groupe hiéroglyphique répondant aux lettres coptes ⲛⲧⲣⲓⲕⲗⲟⲛ (1). Le nom *hiératique* de Cléopâtre, sa mère (2), transcrit en hiéroglyphes d'après le tableau synonymique des signes qui se correspondent de l'une à l'autre écriture, donnerait le groupe (Tableau général, n.° 219 *e*), en lettres coptes ⲕⲗⲟⲛⲧⲗ pour ⲕⲗⲟⲛⲧⲣ; car j'ai déjà dit qu'un même caractère exprime à-la-fois, dans les alphabets égyptiens, les articulations L et R (*suprà*, pages 60, 63 et 95).

En ajoutant enfin que cette momie égyptienne, qui ne peut être antérieure à la domination des Grecs en Égypte, puisqu'on y lit des noms grecs, et qui, selon toute apparence, n'appartient même qu'à l'époque romaine, est renfermée dans une espèce de cercueil où, parmi d'autres peintures, on voit celle d'un *zodiaque* dont les signes, semblables dans leurs formes à ceux du *zodiaque de Dendéra*, que j'ai prouvé être de l'époque romaine, sont aussi rangés dans le même ordre, *le lion étant le premier et le cancer le dernier*. On sentira qu'il était difficile de desirer, dans l'intérêt de mes travaux, un monument qui prouvât d'une manière plus positive la vérité de ma découverte des alphabets égyptiens hiéroglyphique et hiératique, ainsi que celle de la date récente que j'ai assignée, par le secours de ces mêmes alphabets, au zodiaque de Dendéra, et par suite à celui d'Esné.

---

(1) *Ibid.* n.° 154.
(2) *Ibid.* n.° 219 *e*.

En général, ces diverses manières d'écrire un même mot égyptien tenaient autant à une sorte d'élégance et de recherche, qu'aux proportions de l'espace qui restait à remplir entre un groupe de signes et un autre.

108. Quoique les signes hiéroglyphiques aient des formes si bien distinctes et si bien arrêtées qu'il semble impossible de penser à les lier ensemble comme les caractères des autres écritures, il arrive cependant que les textes présentent, quoique assez rarement, certains caractères liés entre eux de manière à former un tout qu'on pourrait prendre pour un seul signe. J'ai acquis la conviction que la plupart de ces groupes doivent leur origine au seul caprice de l'écrivain, puisque, ayant comparé beaucoup de textes roulant sur une même matière, je me suis constamment assuré que deux caractères liés dans un texte étaient tracés isolément dans l'autre. On trouvera dans la planche XV des exemples de ces *ligatures* (1), avec leur dédoublement : les caractères qui les forment sont presque toujours *phonétiques*.

109. Certains caractères *symboliques* ou même *phonétiques*, exprimant des qualifications, se lient quelquefois aussi avec des caractères *figuratifs* représentant l'objet qualifié. C'est ainsi, par exemple, que l'hiéroglyphe (Tableau général, n.° 445), caractère initial et abréviation du groupe 444, qui signifie *grand*, est uni au caractère figuratif *habitation* (n.° 282), pour exprimer l'idée de *palais* ou de *grand édifice*, Tableau général, n.° 286; ce même groupe (n.° 444) se place

(1) N.os 15, 16, 17 et 18 de la planche XIX.

ailleurs sous un caractère figuratif, comme, par exemple, sous celui qui signifie *statue*, pour exprimer l'idée de *colosse*. (Tableau général, n.° 299.),

110. Beaucoup de caractères *figuratifs*, et quelques caractères *symboliques*, remplissent, outre leur valeur propre dans laquelle ils sont fréquemment employés, les fonctions de signes purement déterminatifs. Placés à la suite de certains caractères ou groupes de caractères, soit *symboliques*, soit *phonétiques*, exprimant des individus déterminés d'une espèce, ces caractères deviennent simplement les *signes de l'espèce* à laquelle appartient l'individu exprimé par le caractère symbolique ou le groupe phonétique. Ainsi, le caractère symbolique (n.° 226) *dieu*, et le caractère *figuratif* (n.° 229) *dieu*, soit isolés, soit réunis, terminent tous les noms propres de divinités *mâles;* le groupe symbolico-phonétique (n.° 228) *déesse*, ou le caractère *figuratif* (n.° 231) signe de la même idée, se placent à la fin de tous les noms propres des déesses de l'Égypte. On a déjà remarqué que tous les noms propres de simples particuliers sont terminés, selon leur genre, par le signe d'espèce *homme* (n.° 245) ou *femme* (n.° 246). Nous citerons de plus parmi les caractères employés comme *signes d'espèce*, le caractère *figuratif* CIOT, COT, *étoile* (n.° 239), qui termine les noms des trente-six *constellations* dans les deux zodiaques de Dendéra; les caractères *figuratifs taureau* et *vache*, qui suivent les noms propres des taureaux ou des vaches sacrées; le caractère *symbolique* (n.° 240), *région*, qui termine tous les noms propres des soixante régions

du monde; enfin, le groupe (n.° 279), *maison, demeure*, qui accompagne, comme signe déterminatif, les groupes ou même les caractères *figuratifs* représentant des habitations divines ou humaines (1).

On comprendra facilement la nécessité de la plupart de ces caractères *déterminatifs*, si l'on considère que les noms propres égyptiens d'hommes, de dieux, d'animaux sacrés, de régions, &c., étaient tous significatifs par eux-mêmes, et qu'il importait d'avertir de leur état de *noms propres* dans certaines circonstances.

Telles sont les principales combinaisons matérielles des signes hiéroglyphiques des trois classes; les documens exposés dans ce paragraphe sont les seuls qu'il me soit permis de produire dans un ouvrage spécialement destiné à la seule recherche des *principes généraux* du système de l'écriture sacrée des Égyptiens.

§. XI. *Liaison intime de l'Écriture hiéroglyphique avec les deux autres sortes d'Écritures égyptiennes, et avec les Anaglyphes.*

On ne saurait lire le texte de Clément d'Alexandrie, cité dans le paragraphe IX de ce chapitre, sans conclure de l'ordre dans lequel les Égyptiens *apprenaient* successivement, selon ce savant père, leurs trois espèces d'écritures, 1.° l'*épistolographique* ou *démotique*, 2.° l'*hiératique*, et 3.° l'*hiéroglyphique*, que ces mêmes écritures avaient entre elles une certaine liaison, et que l'une

(1) *Voyez* Tableau général, n.os 281, 284, 290, 294, 292.

des trois avait donné naissance aux deux autres, qui n'en auraient été que des modifications.

D'autre part, il est dans la nature des choses que les Égyptiens procédassent, dans l'étude de ces écritures, en remontant du plus simple au plus composé; et comme les théories les plus simples ne résultent jamais que du perfectionnement de théories d'abord très-compliquées, nous sommes conduits à déduire aussi de ce même texte, que l'écriture *démotique* était la plus simple des trois écritures, puisqu'on l'étudiait la première; qu'elle dérivait de l'*hiératique*, et que celle-ci n'était à son tour qu'une modification, qu'un premier abrégé de l'écriture hiéroglyphique, la plus ancienne de toutes et l'origine première des deux autres.

Ces aperçus, qui résultent du raisonnement seul, opérant sur des considérations générales, sont pleinement confirmés par l'examen des faits.

III. L'*écriture hiéroglyphique pure* était, comme on l'a vu, un système immense qui usait de près d'un millier de caractères différens, et chacun de ces caractères ne devait être clairement tracé que par des mains habiles dans l'art du dessin. Cette écriture ne put donc jamais devenir très-vulgaire; mais ce désavantage, résultant d'une extrême surabondance de signes compliqués, était amplement racheté lorsqu'on employait l'écriture hiéroglyphique pure dans les innombrables inscriptions qui couvraient les monumens publics, par la richesse et la variété même de ces caractères images de toute la nature vivante et des plus nobles

productions de l'art. L'écriture hiéroglyphique pure, et cette écriture seule parmi toutes celles qu'a pu inventer le génie de l'homme, fut, par cela même, éminemment monumentale et propre à décorer les édifices publics. Certaines séries de signes hiéroglyphiques, revêtus de couleurs variées, sont souvent tellement bien disposées, qu'elles produisent à l'œil un effet aussi riche que la plupart des ornemens de pure fantaisie qui décorent l'architecture des autres peuples. Ces mêmes séries de signes, tout en flattant l'œil, parlent encore à l'esprit, nous font connaître l'origine et la destination des monumens qui les portent, expriment des pensées religieuses, ou rappellent les actions mémorables des rois et la gloire de la nation qui les a fait construire.

L'emploi des hiéroglyphes purs sur les grandes constructions et sur les monumens publics de tous les genres, était donc très-convenable et n'offrait aucun désavantage réel sous le rapport du temps qu'exigeait l'exécution de ces caractères. Mais, si cette écriture eût été la seule usitée en Égypte pour les relations journalières et dans les usages privés, l'inconvénient de la complication de ses signes aurait été bien réel; et une telle écriture, devenue forcément vulgaire, eût, sans aucun doute, retardé les progrès du peuple égyptien dans le développement de ses facultés intellectuelles, et arrêté sa marche vers une civilisation perfectionnée.

Il n'en fut point ainsi : les Égyptiens durent sentir de bonne heure la nécessité d'un système d'écriture

plus expéditif et d'un usage plus facile. On songea donc à abréger considérablement le tracé des *caractères hiéroglyphiques purs*, plutôt que de recourir à un système d'écriture totalement différent de celui qu'on avait déjà inventé, et que la religion avait définitivement consacré aux yeux de la nation entière.

112. Le premier moyen fut de réduire les caractères *hiéroglyphiques purs*, images d'objets physiques imités souvent jusque dans leurs plus petits détails, à une forme cursive, purement linéaire, conservant une esquisse des contours généraux de chaque image, ne reproduisant aucun détail, mais outrant quelquefois le trait caractéristique de l'être physique, exprimé ainsi par une espèce de *caricature* ou de *charge* très-facile à saisir. Cette première modification du système *hiéroglyphique pur*, et qui porte uniquement sur la forme des signes, se montre dans tous les *manuscrits hiéroglyphiques* connus jusqu'ici : j'ai donné à ces hiéroglyphes cursifs le nom de *linéaires* (1).

113. Ce pas important conduisit à un second qui atteignit complétement le but qu'on se proposait, celui d'abréger et de rendre fort rapide le tracé des signes, soit *représentatifs*, soit *symboliques*, soit *phonétiques*. On fut insensiblement conduit, à force de réductions, à une nouvelle sorte d'écriture que nous trouvons employée dans la plupart des manuscrits qu'on découvre chaque jour dans les catacombes égyptiennes. Ces textes diffèrent très-essentiellement des manuscrits

(1) *Supra*, §. II, 11 et 12.

hiéroglyphiques linéaires; ils appartiennent au système d'écriture que j'ai fait reconnaître pour l'écriture égyptienne nommée *hiératique* ou *sacerdotale* par Clément d'Alexandrie.

114. Les principes généraux de l'écriture *hiératique* sont absolument les mêmes que ceux qui régissent l'écriture hiéroglyphique pure et linéaire. La méthode *hiératique*, dont se servaient la caste sacerdotale et en particulier les hiérogrammates ou scribes sacrés, appelés par la nature de leurs fonctions à composer ou à copier un très-grand nombre d'écrits sur des matières religieuses et scientifiques, n'était au fond qu'une véritable *tachygraphie* de la méthode hiéroglyphique.

115. Cette écriture est immédiatement dérivée de l'hiéroglyphique. Les *signes hiératiques* ne sont, en effet, pour la plupart, que des *abréviations* d'*hiéroglyphes purs* ou *linéaires*. J'ai reconnu trois classes distinctes de *caractères hiératiques*.

Les uns sont une imitation complète, mais excessivement abrégée, des caractères hiéroglyphiques.

D'autres ne présentent que l'abrégé de *la partie principale* du caractère hiéroglyphique.

Une troisième classe enfin renferme des signes purement *arbitraires*, mais qui sont sans cesse les équivalens d'un seul et même caractère hiéroglyphique. Il est possible que, dès l'origine, ces signes ne fussent point arbitraires; mais ils le sont devenus en quelque sorte à force d'être abrégés : la plus grande partie des signes hiéroglyphiques ont leurs correspondans fixes dans l'écriture hiératique.

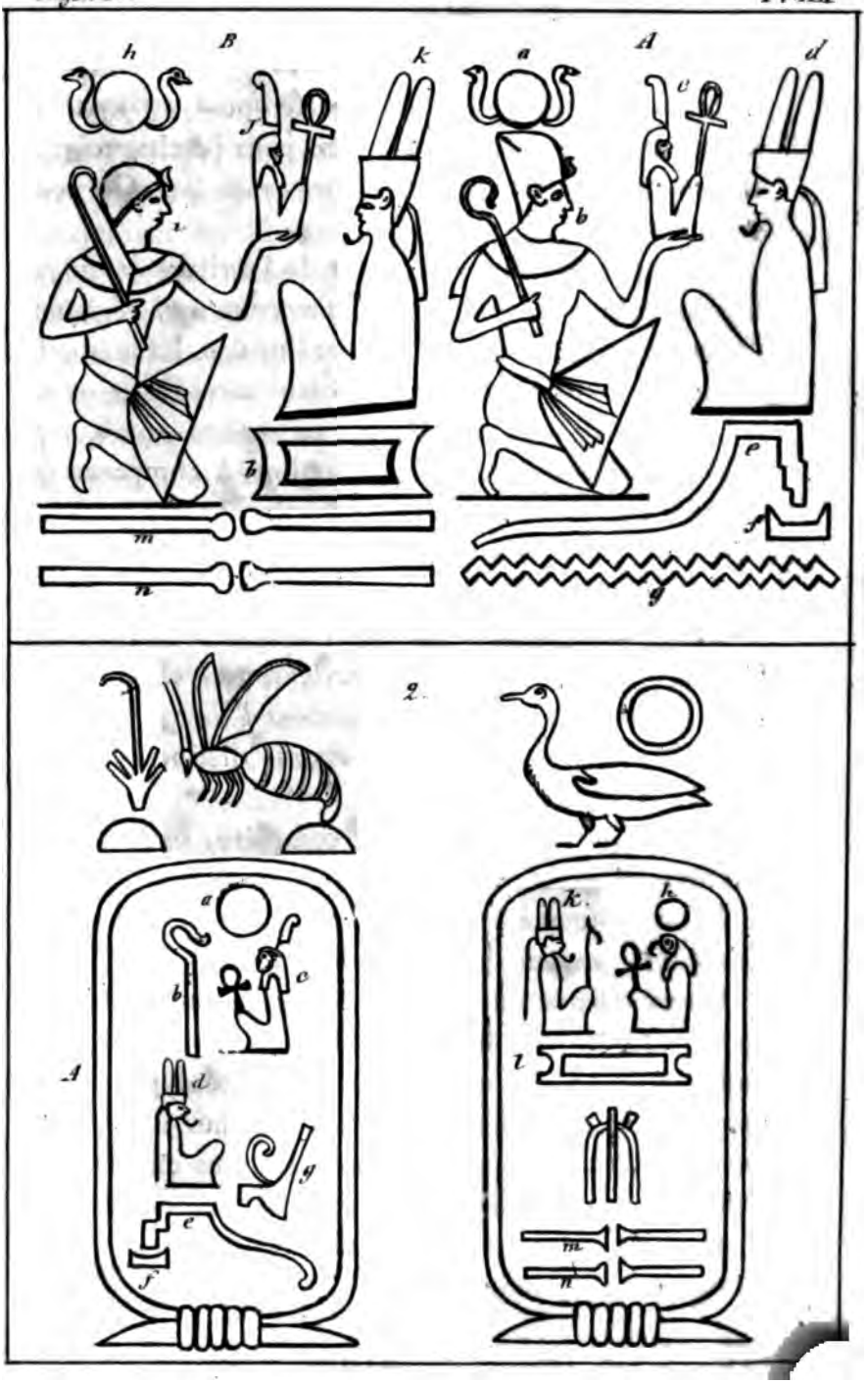
h
B
k
a
A
d
c
f
b
e
m
n
g
2
A
a
b
c
d
g
e
f
k
h
l
m
n

116. L'écriture *hiératique* renferme donc, comme l'*hiéroglyphique*, des caractères *phonétiques*, des *caractères symboliques* et des caractères *figuratifs*, répondant exactement les uns aux autres, abstraction faite de leurs formes matérielles; mais l'écriture hiératique diffère toutefois de l'écriture sacrée; en ce qu'elle admet un moins grand nombre de caractères *figuratifs* et *symboliques*.

L'*écriture sacerdotale*, inventée dans le dessein formel de créer une écriture expéditive, repousse nécessairement tout caractère dont l'expression graphique réside dans l'exactitude de ses formes elles-mêmes : on n'a donc pu conserver dans l'écriture *hiératique*, véritable *tachygraphie*, les signes *figuratifs* qui, pour atteindre le but de leur adoption, ont besoin de reproduire, avec une scrupuleuse exactitude, les contours généraux et les principaux détails des objets dont ils sont destinés à rappeler l'idée. Il en a été de même pour beaucoup de signes hiéroglyphiques très-compliqués, tels, par exemple, que les caractères images-symboliques des dieux (1) : aussi ne trouve-t-on dans les textes hiératiques qu'un certain nombre de caractères *figuratifs* ou *symboliques*, et uniquement ceux qu'il était facile de rendre en abrégé d'une manière reconnaissable et par un petit nombre de traits seulement. Les autres, plus compliqués, ont été remplacés soit par des signes arbitraires, soit par des groupes de caractères d'une classe différente, mais exprimant la même idée. Malgré

(1) *Suprà*, pag. 158 et suiv.

ces suppressions forcées, comme l'écriture sacerdotale a des signes équivalant à tous les caractères hiéroglyphiques phonétiques et à un certain nombre de signes des deux autres classes, le nombre des caractères *hiératiques* était encore fort considérable. Mon tableau des signes qui se correspondent exactement de l'un à l'autre de ces deux systèmes, s'élève déjà à plus de cinq cents.

117. Cette seconde écriture était donc encore trop compliquée pour devenir vulgaire. Il fallait au peuple, et même aux castes supérieures, une méthode plus simple et plus abrégée pour les relations habituelles et pour tous les détails de la vie civile. Cette nécessité bien sentie donna naissance à l'écriture *démotique* (populaire) ou *épistolographique*. Cette troisième espèce d'écriture dériva de l'*hiératique*, comme celle-ci dérivait elle-même de l'*hiéroglyphique*.

118. L'écriture *démotique* ou populaire *emprunta tous ses élémens à l'écriture hiératique ou sacerdotale*, et *consiste principalement en signes de sons* ou *phonétiques*. On choisit, parmi les caractères sacerdotaux les moins compliqués, un nombre assez borné d'*homophones*, qui devinrent les signes de chaque voix et de chaque articulation dont se composait la langue égyptienne parlée. Ainsi réduite à une quantité de signes beaucoup moins étendue que l'écriture sacerdotale, l'écriture populaire s'en éloigna encore sous deux autres rapports très-importans.

119. Le nouveau système rejette d'abord, presque sans exception, tous les caractères *figuratifs* que l'écri-

ture hiératique repoussait déjà en partie seulement, et il les remplace par des signes de sons.

120. L'écriture *démotique* n'admet enfin qu'un fort petit nombre de caractères *symboliques*, et ceux-là seulement qui représentent des *noms propres divins* ou *des choses sacrées*, signes dont les formes sont puisées, comme celles de tous les caractères *démotiques*, dans l'écriture *hiératique*. Cette exception fut commandée par le respect profond que portèrent toujours les Égyptiens, et en général tous les peuples orientaux, aux objets du culte et de leur croyance religieuse.

121. Ainsi donc, le principe *phonétique* préexistant et déjà fort étendu dans l'*écriture sacrée*, un peu plus développé dans l'écriture *hiératique*, dominait très-essentiellement dans l'écriture *populaire* : les caractères *figuratifs* et *symboliques* deviennent au contraire plus rares dans le système graphique égyptien, à mesure qu'on descend de l'état primitif du système (l'écriture *hiéroglyphique*) à la dernière de ses modifications, l'écriture *démotique* ou populaire.

122. Ces trois systèmes d'écriture, si étroitement liés entre eux, furent usités à-la-fois et dans toute l'étendue de l'Égypte : on couvrait les édifices publics et religieux d'inscriptions en *hiéroglyphes purs;* on traçait des manuscrits en *hiéroglyphes linéaires*, en même temps que les prêtres écrivaient, en *caractères hiératiques*, les rituels sacrés, les rituels funéraires, des traités sur la religion et sur les sciences, des hymnes en l'honneur des dieux ou les louanges des rois, et que toutes les classes de la nation employaient l'écriture

démotique à leur correspondance privée et à la rédaction des actes publics et privés qui réglaient les intérêts des familles. On découvre journellement, en effet, dans les catacombes de l'Égypte, des rouleaux de papyrus purement *hiéroglyphiques*, et d'autres conçus dans leur entier en caractères *hiératiques;* il en est, enfin, qui sont totalement *démotiques;* mais ces derniers n'ont aucun rapport bien direct aux choses sacrées. Enfin nous possédons des manuscrits qui prouvent la simultanéité de l'emploi des trois sortes d'écritures : les uns sont à-la-fois *hiéroglyphiques* et *hiératiques*, et d'autres contiennent, dans diverses parties, des légendes *hiéroglyphiques*, *hiératiques* et *démotiques*.

123. Il n'est plus douteux maintenant que le peuple égyptien ne possédât des moyens nombreux et faciles pour fixer la pensée d'une manière durable, pour perpétuer le souvenir des grands événemens et conserver la mémoire des découvertes utiles, soit dans les sciences, soit dans les arts. Cette nation, à laquelle l'Europe doit directement tous les principes de ses connaissances, et par suite ceux de son état social, ne fut donc point retardée dans ses développemens moraux, comme l'ont prétendu même de fort bons esprits : mais ils tiraient cette conclusion de l'idée entièrement fausse qu'ils s'étaient formée de l'ancien système graphique de l'Égypte. L'écriture hiéroglyphique pure, ou même la *linéaire*, eût pu, il est vrai, exercer dans ce sens une influence funeste par l'embarras et la perte de temps inséparables de son emploi;

mais on vient de voir que deux méthodes beaucoup plus simples rendaient plus rapide, plus commode, et par cela même plus général, l'usage de l'écriture, ce puissant levier de la civilisation.

124. Il est également certain, contre l'opinion commune, que l'écriture *hiéroglyphique*, c'est-à-dire, le système *sacré*, le plus compliqué des trois, était étudiée et comprise par la partie la plus distinguée de toutes les castes de la nation, loin d'être, comme on l'a dit si souvent, une écriture mystérieuse, secrète, et dont la caste sacerdotale se réservait la connaissance, pour la communiquer seulement à un très-petit nombre d'initiés. Comment se persuader, en effet, que tous les édifices publics fussent couverts intérieurement et extérieurement d'une quantité innombrable d'inscriptions en caractères sacrés, si ces caractères n'étaient compris que par quelques adeptes? Les monumens élevés par la piété des simples particuliers, les stèles funéraires, les cercueils des momies, les enveloppes mêmes des plus pauvres d'entre elles, portent des légendes hiéroglyphiques; et des caractères de ce genre se montrent sur les ustensiles employés aux usages même les moins relevés, sur les ornemens du métal le plus précieux et du bois le plus commun, sur des amulettes de riche matière, et sur des amulettes de terre cuite sans émail : ainsi tout concourt à démontrer une connaissance très-générale de l'écriture hiéroglyphique parmi les individus aisés de toutes les castes de la nation égyptienne.

125. L'étude elle-même de ce système d'écriture

ne dut présenter, dans les temps anciens, que bien peu de difficultés. Les *caractères figuratifs* n'exigeaient certainement aucun travail d'esprit; il suffisait de les regarder pour saisir aussitôt leur valeur : le principe des *caractères phonétiques* (*suprà*, n.° 83) était si simple, qu'il ne s'agissait uniquement que de l'entendre énoncer une seule fois et de le bien comprendre, pour l'appliquer sur-le-champ avec une extrême facilité, puisqu'un Égyptien possédait la plupart des mots de sa langue avant d'apprendre à lire. Les seuls signes qui exigeassent un travail étaient les *caractères symboliques;* mais nous avons vu que ces signes ne furent point en très-grand nombre; et d'ailleurs, l'Égyptien qui étudiait l'écriture hiéroglyphique, déjà imbu des idées mêmes, vraies ou fausses, qui avaient déterminé le choix des signes symboliques, devait en saisir plus facilement l'application. Nous sommes donc autorisés à conclure, encore une fois, que l'intelligence des textes hiéroglyphiques était à-peu-près générale parmi les Égyptiens, lorsque ces textes roulaient sur des matières bien à la portée de la grande masse de la nation : et tel est le cas de la plupart des inscriptions monumentales.

126. S'il existait en Égypte, comme certains témoignages très-multipliés des anciens peuvent nous porter à le supposer, un système réservé à la caste sacerdotale et à ceux-là seuls qu'elle initiait à ses mystères, ce dut être nécessairement la méthode qui présidait au tracé des *anaglyphes* (*suprà*, n.° 62). Ces bas-reliefs ou tableaux, composés d'êtres fantastiques, ne procédant que par

tableaux énigmatiques, si multipliés dans l'intérieur des temples et des hypogées, mais qui se distinguent sans peine des bas-reliefs et des peintures représentant des scènes historiques ou civiles, et des cérémonies du culte.

127. Il ne faut point toutefois prendre pour des *anaglyphes* certaines décorations architecturales formées d'images d'objets physiques groupés d'une manière singulière, et répétés successivement un grand nombre de fois dans certaines frises, dans des soubassemens, dans des anneaux de colonnes : ce ne sont souvent que de véritables légendes hiéroglyphiques pures, disposées de manière à produire pour l'œil un effet régulier, sans perdre pour cela leur valeur d'expression.

Telle est, par exemple, une des frises du grand temple du Sud, à Karnac, publiée par la Commission d'Égypte (1), et gravée sous le n.° 1 de la planche mise en regard de cette page. Cette frise est composée de deux groupes de caractères (A et B), qui présentent alternativement le prénom royal et le nom propre du Pharaon *Ramsès*, fils de Ramsès le Grand, le Phéron d'Hérodote et le Sésoosis second de Diodore. Ce n'est en réalité qu'une variante, développée et ramenée pour ainsi dire à des formes pittoresques, de la légende royale ordinaire de ce prince. (Tableau général, n.° 115, et planche XV, n.° 2, A et B.)

Le prénom royal ordinaire (n.° 2, A) peut se traduire par *Soleil, modérateur de la Justice, approuvé par*

(1) *Description de l'Égypte, Antiq.* vol. III, pl. 57, n.° 7.

Ammon; le groupe (A) de la frise exprime les mêmes idées; le disque de *Rê* ou du soleil y est reproduit, mais enrichi de deux *uræus;* le *sceptre* et la déesse *Vérité* ou *Justice* sont entre les mains de l'image même du roi agenouillé; enfin le groupe *approuvé par Ammon* (n.° 2, A, *d, e, f, g*), a été répété tout entier dans la frise (n.° 1, A, *d, e, f, g*), sauf que la *coiffure ornée du lituus* de l'un, est remplacée dans l'autre par son *homophone* habituel, la *ligne brisée.*

Le groupe (n.° 1, B) de la frise contient, comme le second cartouche de la légende ordinaire n.° 2, B, les mots *le chéri d'Ammon, Ramsès.* Le titre [illegible] (Amonmai), *chéri d'Ammon,* est formé, dans l'un et dans l'autre, par le caractère figuratif du dieu et le *piédestal* [illegible], abréviation de [illegible]. Dans la frise, le nom propre du roi, qui est de nouveau figuré en personne, dans le groupe, agenouillé et tenant dans ses mains l'emblème et l'image de la déesse *Justice,* est exprimé, 1.° par le disque du soleil PH (n.° 1, B, *h*); 2.° par le *piédestal* [illegible], qui est ici un signe à double emploi; 3.° enfin, par le signe de la consonne C, répété deux fois CC, ce qui produit PH[illegible]CC *Ramsès,* comme porte le cartouche ordinaire, qui exprime séparément l'[illegible] du titre [illegible], et celle du nom propre PH[illegible]CC, *Ramsès.*

128. Les frises hiéroglyphiques de cette espèce ne sont point rares dans les grands édifices de l'Égypte: M. Huyot en a dessiné plusieurs, et entre autres une à Ibsamboul, renfermant la légende royale de Ramsès le Grand, père du Ramsès, auquel se rapporte la frise

du temple du Sud, à Karnac, que nous venons d'analyser.

129. Les *anaglyphes* proprement dits ou les tableaux allégoriques, quoique formés en général d'images monstrueuses, étaient toutefois en liaison directe avec l'écriture *hiéroglyphique pure*. Les textes sacrés et les anaglyphes avaient une certaine quantité de caractères communs, et de ce nombre furent, par exemple, les *signes symboliques*, tenant la place des noms propres de différentes divinités; signes introduits dans les textes hiéroglyphiques, en quelque sorte, comme caractères *représentatifs* des êtres mythiques.

130. Tels furent, d'après les faits, les rapports théoriques et matériels qui liaient les diverses parties du système graphique des anciens Égyptiens. Ce système si étendu, figuratif, symbolique et phonétique à-la-fois, embrassait, soit directement, soit indirectement, tous les arts d'imitation. Leur principe ne fut point, en Égypte, celui qui, en Grèce, présida à leur extrême développement : ces arts n'avaient point pour but spécial la représentation des belles formes de la nature ; ils ne tendaient qu'à l'expression d'un certain ordre d'idées, et devaient seulement perpétuer, non le souvenir des formes, mais celui même des personnes et des choses. L'énorme colosse, comme le plus petit amulette, étaient des signes fixes d'une idée; quelque finie ou quelque grossière que fût leur exécution, le but était atteint, la perfection des formes dans le signe n'étant absolument que très-secondaire. Mais en Grèce la forme fut tout : on cultivait l'art pour

l'art lui-même. En Égypte, il ne fut qu'un moyen puissant de peindre la pensée : le plus petit ornement de l'architecture égyptienne a son expression propre, et se rapporte directement à l'idée qui motiva la construction de l'édifice entier ; tandis que les décorations des temples grecs et romains ne parlent trop souvent qu'à l'œil, et sont muettes pour l'esprit. Le génie de ces peuples se montre ainsi essentiellement différent. L'écriture et les arts d'imitation se séparèrent de bonne heure et pour toujours chez les Grecs ; mais en Égypte, l'écriture, le dessin, la peinture et la sculpture, marchèrent constamment de front vers un même but ; et si nous considérons l'état particulier de chacun de ces arts, et sur-tout la destination de leurs produits, il est vrai de dire qu'ils venaient se confondre dans un seul art, dans l'art par excellence, celui de l'*écriture*. Les temples, comme leur nom égyptien l'indique (1), n'étaient, si l'on peut s'exprimer ainsi, que de grands et magnifiques *caractères représentatifs* des demeures célestes : les statues, les images des rois et des simples particuliers, les bas-reliefs et les peintures qui retraçaient au propre des scènes de la vie publique et privée, rentraient, pour ainsi dire, dans la classe des caractères *figuratifs* ; et les images des dieux, les emblèmes des idées abstraites, les ornemens et les peintures allégoriques, enfin la nombreuse série des anaglyphes, se rattachaient d'une manière directe au principe *symbolique* de l'écriture proprement dite. Cette

(1) *Suprà*, 100.

union intime des beaux-arts avec le système graphique égyptien nous explique sans effort les causes de l'état de simplicité naïve dans lequel la peinture et la sculpture persistèrent toujours en Égypte. L'imitation des objets physiques, poussée à un certain point seulement, était suffisante pour le but proposé ; une plus grande recherche dans l'exécution n'eût rien ajouté à la clarté ni à l'expression voulues de l'image peinte ou sculptée, véritable signe d'écriture, presque toujours lié à une vaste composition dont il n'était lui-même qu'un simple élément.

CHAPITRE XI.

CONCLUSION.

L'ENSEMBLE des faits exposés dans cet ouvrage, et celui des notions nouvelles qu'ils ont produites sur le système graphique de l'ancienne Égypte, nous ont paru exiger le résumé sommaire qui est le sujet de ce dernier chapitre. On y présentera, 1.° l'état général des opinions sur ce système, avant ma découverte de l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques; 2.° la série des principes certains de ce même système, résultats directs des faits discutés, quoique rapidement, dans les précédens chapitres; 3.° celles des notions positives relatives à l'histoire civile et religieuse de l'Égypte, déjà déduites de l'application de ces principes aux monumens; 4.° un aperçu de ce qui reste à faire pour compléter ces principes fondamentaux, multiplier leurs applications, et nous montrer enfin, sous tous ses aspects, la nation illustre dont l'antiquité toute entière admira le génie, célébra les travaux, et s'appropria les plus sages institutions.

Les auteurs grecs ou romains qui reçurent par eux-mêmes ou indirectement quelques notions sur le système graphique des anciens Égyptiens, et en particulier sur leur écriture monumentale ou *hiéroglyphique pure*, durent être plus particulièrement frappés d'y ren-

contrer des caractères figuratifs et symboliques, c'est-à-dire, des caractères dont chacun exprimait à lui seul une idée, et sans aucune relation bien directe avec le son du mot signe de cette même idée dans la langue parlée : ces Grecs et ces Romains, habitués à une écriture toute alphabétique, et qui notait uniquement les mots de la langue, remarquèrent sur-tout, en effet, ces caractères *figuratifs* et ces caractères *symboliques* de l'écriture égyptienne, qui s'éloignaient tout-à-fait, et dans la forme et dans le fond, de la nature des signes dont ils se servaient eux-mêmes pour écrire la langue grecque ou la langue latine. Aussi, en parlant de l'écriture hiéroglyphique, n'ont-ils expressément mentionné que ces deux ordres de signes, sans donner aucun détail sur les élémens *phonétiques* égyptiens, soit qu'ils ne les aient point connus, soit qu'étant d'une nature analogue, aux formes près, à celle des lettres qu'ils employaient eux-mêmes, ils aient cru inutile d'en parler d'une manière expresse. On a pu remarquer aussi que Clément d'Alexandrie lui-même, l'auteur qui nous a transmis les documens les plus circonstanciés sur le système graphique égyptien, ne parle que très-rapidement des élémens *phonétiques*, sans entrer dans aucune explication à leur sujet ; et cela, au point que nul des critiques qui ont travaillé sur ce passage n'y avait saisi cette indication de signes ou *lettres* représentant des sons (1), comme élémens premiers de l'*écriture hiéroglyphique* proprement dite.

---

(1) *Suprà*, 94.

C'est principalement à cette circonstance qu'il faut attribuer toutes les vaines tentatives des modernes sur les textes hiéroglyphiques. Ne trouvant, dans les auteurs classiques grecs et latins, que des indications multipliées de signes *symboliques* ou bien d'*images* mêmes des objets, les savans des trois derniers siècles en ont conclu que l'écriture hiéroglyphique était uniquement composée de caractères dont chacun était le signe fixe d'une idée. En partant de ce faux principe, ils recueillirent dans les écrits de ces mêmes auteurs grecs et latins l'indication des formes d'un certain nombre de signes égyptiens : ils crurent les reconnaître sur les monumens, et ne balancèrent point à leur assigner la valeur souvent contradictoire que Diodore de Sicile, Horapollon, Clément d'Alexandrie, Plutarque et Eusèbe, attribuent à chacun d'eux.

Mais la série des signes symboliques et figuratifs dont le sens a été indiqué par les anciens, est fort courte, comparativement au nombre immense de caractères variés que présentent les inscriptions hiéroglyphiques. L'esprit inventif des auteurs suppléa bientôt au silence de l'antiquité ; et, prenant chaque hiéroglyphe pour un symbole, on devina, à l'envi, le sens caché que chacun d'eux devait renfermer, en ayant égard, non pas à la forme même du signe ni à sa nature possible, mais bien seulement aux idées particulières qu'on voulait à toute force retrouver dans les inscriptions égyptiennes.

Dès ce moment, les études hiéroglyphiques furent détournées de leur véritable direction, ou plutôt on ne

s'y livra pas en réalité, puisque l'imagination prenait alors la place du raisonnement, et les conjectures celle des faits. Telle fut en particulier la méthode du jésuite Kircher.

Cet infatigable auteur de tant de longs ouvrages, s'abandonnant, je n'oserais dire de bonne foi, aux hypothèses les moins naturelles, et négligeant les plus simples élémens de la saine critique, prétendit reconnaître, dans les textes hiéroglyphiques gravés sur les obélisques, les statues, les momies et les amulettes de style égyptien, toute la science cabalistique et les rêveries monstrueuses de la démonomanie la plus raffinée : c'est ainsi, par exemple, que le cartouche qui, sur l'obélisque Pamphile, renferme tout simplement le titre ⲁⲩⲧⲕⲣⲧⲣ (Αυτοκρατωρ) (1), *l'Empereur*, en caractères phonétiques, exprime *emblématiquement*, selon Kircher (2), les idées suivantes : « L'auteur de » la fécondité et de toute végétation est Osiris, dont la » faculté génératrice est tirée du ciel dans son royaume, » par le saint Mophta (3). » C'est ainsi encore que le cartouche du même obélisque, qui contient seulement, et toujours en caractères phonétiques, les mots ⲔⲈⲤⲢⲞ ⲦⲈⲨⲦⲒⲀⲚⲞ ⲤⲂⲞⲦⲞ (Καισαρ Δομιτιανος Σεβαστος), *César-Domitien-Auguste*, signifie textuellement, selon le même auteur : *Generationis beneficus præses cœlesti dominio quadripotens aerem per Mophta beneficum humo-*

(1) Gravé dans ma *Lettre à M. Dacier*, pl. III, n.° 70 *a*.

(2) *Obeliscus Pamphilius*, pag. 557.

(3) Prétendu génie égyptien de la création du P. Kircher.

rem aereum committit Ammoni inferiora potentissimo qui per simulacrum et ceremonias appropriatas trahitur ad potentiam exerendam (1) : paroles tellement obscures, que je les cite sans oser en essayer une traduction française, par la crainte de ne point saisir l'idée de Kircher, en supposant toutefois qu'il y en attachât une lui-même.

Quoi qu'il en soit, Kircher fit école ; et, comme il arrive toujours en pareille occasion, les imitateurs ont passé le maître. Sa doctrine n'est même point encore tout-à-fait abandonnée, puisqu'on vient de voir paraître une nouvelle traduction des hiéroglyphes de l'obélisque Pamphile, qui, selon le nouvel Œdipe, conserve la mémoire du *triomphe sur les impies, obtenu par les adorateurs de la très-sainte Trinité et du Verbe éternel, sous le gouvernement des sixième et septième rois d'Égypte, au sixième siècle après le déluge* (2); et l'on n'apprendra point, sans quelque surprise, qu'un de ces *pieux* monarques fut *Sésac*, celui-là même qui, selon l'Écriture, pilla Jérusalem, et enleva les trésors du temple et ceux de la maison de David.

Toutefois, et malgré les divagations de Kircher, quelques bons esprits s'adonnèrent enfin à l'étude d'un sujet qu'ils ne jugèrent point épuisé. Warburton, beaucoup plus sage que tous ses devanciers, discuta les divers textes des anciens, relatifs aux écritures égyptiennes. Il reconnut théoriquement diverses sortes de carac-

(1) *Obeliscus Pamphilius*, pag. 559.
(2) Gênes, de l'imprimerie archiépiscopale, 1821.

tères ; mais il commit l'erreur grave d'avancer que chacune de ces espèces de caractères formait une écriture à part : ce savant évêque n'a d'ailleurs prétendu donner que des généralités, sans en faire aucune application aux monumens égyptiens existant alors en Europe.

D'autres écrivains, ne voyant encore que des *symboles* dans les objets d'art comme dans les inscriptions égyptiennes, crurent retrouver, dans les uns comme dans les autres, des emblèmes nombreux et uniquement relatifs à l'astronomie, au calendrier et aux travaux de l'agriculture. C'est l'abbé Pluche qui, le premier, énonça positivement une pareille idée (1); et ceux qui ont marché sur ses traces, ne s'embarrassant guère plus que lui de l'incohérence de leurs mille et une explications, sans se douter même de l'impossibilité réelle de les coordonner en un système général un peu supportable, ont ainsi décidé, contre toute vraisemblance, que les innombrables inscriptions qui couvrent les monumens de l'Égypte, se rapportent à une seule science, à un seul et même ordre d'idées. Toutefois aucun de ces interprètes, aucun même de ceux qui, associant les idées de Pluche à celles de Dupuis, ont entrepris d'expliquer les hiéroglyphes, n'a tenté de donner le sens suivi d'une seule inscription hiéroglyphique, pas même de la plus courte. Tous ont pris les personnages représentés sur les différentes espèces de bas-reliefs, pour des *lettres* hiéroglyphes,

(1) *Histoire du ciel*, de l'Écriture symbolique des Égyptiens, t. I.

et ont attribué à chacune d'elles le sens qui convenait le mieux à leurs explications *à priori*.

Il n'en est pas ainsi de l'auteur d'un grand ouvrage intitulé, *de l'Étude des hiéroglyphes* (1); celui-ci s'est réellement occupé des véritables textes hiéroglyphiques. Abordant franchement toutes les difficultés, et convaincu qu'il était possible, à l'aide des traditions anciennes et par la connaissance des emblèmes et des expressions figurées particulières à divers peuples de la terre, de parvenir à l'intelligence des inscriptions égyptiennes qui, selon lui encore, sont toutes composées de signes symboliques, cet infatigable scrutateur recueille ce qu'il nomme *les symboles des peuples* en Afrique, en Asie, en Europe, comme en Amérique, et, en faisant l'application aux grands monumens de l'Égypte, il trouve, par exemple, sur le portique du grand temple de Dendéra, *une traduction du centième psaume de David, composé pour inviter les peuples à entrer dans le temple de Dieu* (2).

On est même allé plus loin : non contens de supposer que les monumens de l'Égypte exprimaient des séries d'idées tout-à-fait semblables à celles que renferment les textes sacrés des chrétiens et des juifs, d'autres ont cru découvrir que tous les hiéroglyphes, considérés comme de simples lettres, n'exprimaient encore que des mots *hébreux* (3). Le simple bon sens

(1) Paris, 1612, en cinq vol. *in-12*.

(2) *De l'Étude des hiéroglyphes*, t. IV, pag. 23, 27 et suivantes.

(3) *Essai sur les hiéroglyphes égyptiens*; Bordeaux, 1821.

veut cependant que, si les textes égyptiens expriment des prononciations, leur lecture nous donne des mots égyptiens*, et non des mots hébreux, chaldéens ou arabes.

Toutes ces aberrations, tous ces vains systèmes, ont eu pour cause première la prétention de parvenir à l'intelligence des hiéroglyphes, sans se donner souvent même la peine de savoir si les Égyptiens n'avaient pas une langue propre, et s'il ne restait point des débris de cette langue égyptienne dont les mots et les tournures devaient nécessairement être exprimés dans les textes hiéroglyphiques, si ces textes tenaient par hasard à un système *phonétique*. La connaissance de cette langue, la *langue copte*, n'était pas moins indispensable, même dans la supposition que les signes hiéroglyphiques fussent tous *symboliques ;* car, en exprimant leurs idées par des symboles peints, les Égyptiens devaient de toute nécessité avoir suivi dans leur écriture les mêmes tournures, le même ordre logique, selon lequel ils exprimaient habituellement ces mêmes idées par le moyen des mots de la langue parlée.

D'un autre côté, on travaillait à la découverte de ce qu'on a vulgairement appelé *la clef des hiéroglyphes*, sans se demander si les monumens de style égyptien étaient en assez grand nombre, ou même avaient été assez fidèlement dessinés, pour être certain d'obtenir quelque lumière en les rapprochant soigneusement les uns des autres, et en éprouvant, par leur moyen, l'exactitude des assertions des anciens auteurs grecs et latins sur le système hiéroglyphique.

On ne saurait donc s'étonner de la complète inutilité de toutes les tentatives faites, avec aussi peu de préparation, sur l'ensemble et sur les détails du système graphique des Égyptiens, ni du découragement général des savans, qui regardaient comme fermé pour toujours à la science moderne le champ si vaste et si riche de l'archéologie égyptienne.

C'est de l'apparition du bel ouvrage exécuté par les ordres du Gouvernement français, la *Description de l'Égypte*, que datent seulement en Europe les véritables études hiéroglyphiques. Ce sont les nombreux manuscrits égyptiens gravés avec une étonnante fidélité dans ce magnifique recueil, ainsi que les empreintes, les dessins et les gravures plus ou moins exactes du célèbre monument de Rosette, qui seuls ont pu servir de fondement solide aux recherches des archéologues de tous les pays; et quant à la langue, on devait déjà à M. Étienne Quatremère (1) l'importante démonstration, rendue sans réplique par une suite non interrompue de faits et de témoignages contemporains, que *la langue copte était la langue égyptienne elle-même*, transmise de bouche en bouche et écrite en caractères grecs, depuis l'établissement du christianisme en Égypte jusqu'à des temps peu éloignés de nous.

Avec le secours de matériaux aussi importans et de documens aussi précieux, il était bien difficile que l'étude constante des monumens écrits de l'ancienne

(1) *Recherches sur la langue et la littérature de l'Égypte*; Paris, 1800, *in-8.°*

Égypte, étude à laquelle plusieurs savans se livrèrent dès-lors sans relâche, ne produisît pas enfin quelques fruits. Mais le système graphique égyptien est si compliqué, il est formé d'élémens de leur nature si différens, que nos certitudes à son égard n'ont cependant pu naître et s'accroître que fort lentement et par le travail le plus opiniâtre.

On a déjà dit, dans la première partie de cet ouvrage, que c'est aux travaux de MM. Silvestre de Sacy, Ackerblad et Young, que l'Europe savante est redevable des premières notions exactes sur quelques points relatifs aux écritures de l'ancienne Égypte.

L'illustre académicien reconnut le premier, dans le texte *démotique* de Rosette, les groupes qui représentaient différens noms propres grecs, ainsi que leur nature alphabétique.

Le savant Danois étendit ces notions : il sépara la plupart des élémens alphabétiques de ces noms propres grecs; mais il échoua tout-à-fait lorsqu'il voulut analyser les groupes de ce texte qui expriment autre chose que des mots grecs. Il considéra le texte démotique de Rosette *comme entièrement alphabétique*, mais n'y soupçonna point cette suppression des voyelles médiales qui est si habituelle dans les écritures de l'Asie occidentale; et c'est là, certes, la seule cause du petit nombre d'erreurs qu'il a commises dans la distinction des élémens de chaque nom propre grec écrits en caractères démotiques.

Plus tard, le savant Anglais proposa des corrections et des additions à l'alphabet de M. Ackerblad; il pro-

posa également la lecture d'un assez grand nombre de mots égyptiens du même texte *démotique* (1) : mais il a depuis renoncé lui-même à ces diverses lectures, et de plus il a émis formellement l'opinion que le texte *démotique* de Rosette *n'était composé que de signes d'idées*, et nullement de *signes alphabétiques ou de sons*, si ce n'est peut-être, dit-il, les groupes peu nombreux qui expriment les noms propres grecs sur ce monument (2).

Jusque là, il n'avait été question que de l'écriture égyptienne populaire; M. le docteur Young publia aussi ses résultats sur le texte *hiéroglyphique* de Rosette, et donna une série de plus de deux cents caractères ou groupes de caractères hiéroglyphiques, dont il pensait avoir reconnu la véritable signification. Néanmoins, en supposant même que toutes ces valeurs fussent bien établies, ce qui n'est point, la théorie de l'écriture hiéroglyphique n'avait retiré au fond presque aucune lumière de ce dernier travail (3). Mais il n'est pas moins juste de dire en même temps que M. le docteur Young présenta ainsi pour la première fois au monde savant la valeur véritable d'un certain nombre de signes et de groupes hiéroglyphiques (4), valeurs obtenues, pour la plupart, de la comparaison

---

(1) *Museum criticum* de Cambrige.

(2) *Supplém. à l'Encyclop. britann.* vol. IV, 1.re part. pag. 54 et 55.

(3) *Suprà*, Introduction, pag. 9 et 10.

(4) Ce sont, selon moi, dans son Tableau général inséré dans l'*Encyclopédie britannique*, les n.os 1, 2, 3, 4, 8, 11, 12, 14, 15, 20, 33, 56, 58, 74, 85, 87, 88, 91, 94, 101, 102, 103, 108, 110, 113, 116, 118, 121, 126, 133, 137, 142, 146, 152, 154, 157, 158,

toute matérielle des trois textes de la pierre de Rosette, et faciles à démontrer par ce même moyen.

Mais ce savant laborieux, qui avait aussi reconnu l'intime liaison de l'écriture courante des papyrus avec l'écriture hiéroglyphique, confondit en une seule deux écritures essentiellement différentes, l'*hiératique* et la *démotique;* il ne démêla point le principe *phonétique*, qui est en quelque sorte l'ame des trois sortes d'écritures égyptiennes, quoique ce même savant eût essayé d'analyser phonétiquement les deux noms propres hiéroglyphiques *Ptolémée* et *Bérénice*. C'est en décembre 1819 que M. le docteur Young publia, dans le supplément de l'Encyclopédie britannique, ses idées sur la nature des différentes écritures égyptiennes, qu'il regarde comme essentiellement composées de caractères *idéographiques*, y compris même l'écriture vulgaire ou démotique, dont il a parlé sous le nom d'*enchoriale*.

Les auteurs de divers mémoires insérés dans la *Description de l'Égypte* ont cru, au contraire, que les manuscrits hiératiques, qu'ils confondent, à l'imitation de M. le docteur Young, avec l'écriture *démotique*, en donnant aussi comme le savant Anglais le nom de *caractères hiératiques* aux *hiéroglyphes linéaires*, étaient entièrement *alphabétiques;* mais que les textes hiéroglyphiques sont au

---

159, 160, 164, 168, 169, 171, 172, 174, 175, 177, 178, 179; 180, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 200, 201, 203, 204, 209, 211, 212, 215 et 217.

contraire entièrement composés de signes *symboliques* et de signes *représentatifs*. Toutefois le petit nombre de caractères sacrés dont on a cherché à donner l'explication dans ce grand ouvrage, sont tirés des *anaglyphes* (1), et nullement des textes hiéroglyphiques proprement dits. On annonce depuis long-temps, et comme devant faire partie de ce recueil, un travail de feu M. Raige sur l'inscription de Rosette; mais l'idée que nous donne de ce travail une note de son continuateur (2), ne permet d'attacher aucune espérance à ses résultats. Il n'en sera point de même du *Tableau général des signes hiéroglyphiques*, dressé par M. Jomard, et qui sera compris dans la dernière livraison de la Description de l'Égypte; et je regrette de ne pouvoir en dire davantage sur ce Tableau, qui n'est point encore publié et dont je n'ai aucune connaissance.

Ainsi la somme des certitudes acquises jusqu'ici sur l'ensemble du système graphique des Égyptiens, se bornait à la lecture de quelques noms propres grecs écrits en caractères démotiques, à la détermination de la valeur de soixante-dix-sept signes ou groupes hiéroglyphiques, et à un essai très-imparfait de lecture de deux noms propres grecs écrits en hiéroglyphes. On n'avait enfin tiré de ces résultats peu étendus aucune idée générale ni aucun principe théorique sur la nature ni sur les élémens de ces divers systèmes d'é-

(1) *Suprà*, chapitre IX.

(2) *Descript. de l'Égypte*, état moderne, *Mémoire sur les inscriptions du Mékias.*

criture; de plus, les distinctions qu'on avait cherché à établir entre elles ne résultaient point d'une exacte analyse, et l'on n'en avait déduit aucun fait élémentaire, toujours applicable dans les circonstances analogues. La question relative à la théorie de ces écritures et à leurs rapports réciproques, restait donc toute entière.

J'avais toujours considéré comme la notion la plus nécessaire à acquérir, la distinction précise des trois espèces d'écritures que l'antiquité grecque nous dit avoir simultanément existé en Égypte. La détermination de l'écriture nommée *hiératique*, simple tachygraphie des hiéroglyphes, est l'objet du Mémoire que j'ai présenté, en 1821, à l'Académie royale des belles-lettres. Mon travail sur l'écriture *démotique* ou *épistolographique* a été soumis à cette compagnie savante en 1822; et, au mois de septembre de la même année, j'ai publié ma *Lettre à M. Dacier*, relative à ma découverte de l'*alphabet des hiéroglyphes phonétiques*, dont je bornai d'abord l'application aux noms propres hiéroglyphiques des souverains grecs et romains inscrits sur les temples de l'Égypte; et le présent ouvrage, également communiqué à l'Académie au commencement de cette année (1823), ouvrage qui embrasse le système graphique égyptien en général, et qui traite plus spécialement des élémens premiers de l'écriture hiéroglyphique, aura pour résultat, ce me semble du moins, la démonstration des principes suivans :

1.° Le système graphique égyptien était composé de *trois* espèces d'écritures :

A. L'*écriture hiéroglyphique* ou *sacrée*;

B. L'*écriture hiératique* ou *sacerdotale;*

C. L'*écriture démotique* ou *populaire.*

A 1. L'écriture *hiéroglyphique* ou sacrée consistait dans l'emploi *simultané* de signes de trois espèces bien distinctes :

a. De *caractères figuratifs,* ou représentant l'objet même qu'ils servaient à exprimer;

b. De *caractères symboliques, tropiques* ou *énigmatiques,* exprimant une idée par l'image d'un objet physique qui avait une analogie vraie ou fausse, directe ou indirecte, prochaine ou très-éloignée, avec l'idée à exprimer;

c. De caractères *phonétiques* exprimant les sons encore par le moyen d'images d'objets physiques.

A 2. Les caractères *figuratifs* et les caractères *symboliques* sont employés, dans tous les textes, en moindre proportion que les caractères *phonétiques.*

A 3. Les caractères *phonétiques* sont de véritables signes *alphabétiques* qui expriment les sons des mots de la langue égyptienne parlée.

A 4. Tout hiéroglyphe *phonétique* est l'image d'un objet physique dont le nom, en langue égyptienne parlée, commençait par la *voix* ou par l'*articulation* que le signe lui-même est destiné à exprimer.

A 5. Les caractères phonétiques se combinent entre eux pour former des mots, comme les lettres de tout autre alphabet, mais se superposent souvent et d'une manière variée, suivant la disposition du texte, soit en colonnes perpendiculaires, soit en lignes horizontales.

A 6. Les voyelles médiales des mots écrits en hiéroglyphes phonétiques sont très-souvent supprimées, comme dans les écritures hébraïque, phénicienne et arabe moderne.

A 7. Chaque voix et chaque articulation pouvaient, en conséquence du principe posé (A 4), être représentées par plusieurs signes phonétiques différens, mais étant des signes *homophones*.

A 8. L'emploi de tel caractère *phonétique*, plutôt que celui de tel autre, son *homophone*, était souvent réglé sur des considérations tirées de la forme matérielle du signe employé, et de la nature de l'idée exprimée par le mot qu'il s'agissait d'écrire en caractères *phonétiques*.

A 9. Les divers hiéroglyphes phonétiques destinés à représenter les voix, c'est-à-dire, les signes *voyelles*, n'ont point un son plus fixe que l'aleph א, le iod י et le vau ו des Hébreux, l'élif ا, le waw و et l'ya ى des Arabes.

A 10. Les textes hiéroglyphiques présentent très-fréquemment des *abréviations* de groupes *phonétiques*.

A 11. Les caractères *phonétiques*, élémens nécessaires et inséparables de l'écriture hiéroglyphique égyptienne, existent dans les textes égyptiens des époques les plus anciennes comme les plus récentes.

A 12. J'ai déjà fixé la valeur de plus de cent *caractères hiéroglyphiques phonétiques*, parmi lesquels se trouvent ceux qui se montrent le plus fréquemment dans les textes de tous les âges.

A 13. Toutes les inscriptions hiéroglyphiques em-

cées sur les monumens de style égyptien, se rapportent à un seul et même système d'écriture, composé, comme on l'a dit, de trois ordres de signes employés simultanément.

A 14. Il est prouvé, par une série de monumens publics, que l'écriture sacrée, tout à-la-fois *figurative*, *symbolique* et *phonétique*, fut en usage sans interruption, en Égypte, depuis le XIX.e siècle avant l'ère vulgaire, jusqu'à la conversion totale des Égyptiens au christianisme, sous la domination romaine, époque à laquelle toutes les écritures égyptiennes furent remplacées par l'écriture *copte*, c'est-à-dire, par l'alphabet grec, accru d'un certain nombre de signes d'articulations tirés de l'ancienne écriture démotique égyptienne.

A 15. Certaines idées sont parfois représentées dans un même texte hiéroglyphique, tantôt par un caractère *figuratif*, tantôt par un caractère *symbolique*, tantôt enfin par un groupe de signes *phonétiques*, exprimant le mot signe de cette même idée dans la langue parlée.

A 16. D'autres idées sont notées, soit par un *groupe* formé d'un signe *figuratif* et d'un signe *symbolique*, soit par l'alliance d'un signe figuratif ou symbolique avec des caractères phonétiques.

A 17. Certains bas-reliefs égyptiens ou peintures composées d'images d'êtres physiques et sur-tout de figures monstrueuses groupées et mises en rapport, n'appartiennent point à l'*écriture hiéroglyphique*; ce sont des scènes purement allégoriques ou symboliques, et que les anciens ont distinguées sous la dénomination d'*anaglyphes*, nom que nous devons leur conserver.

A 18. Un certain nombre d'images étaient communes à l'*écriture hiéroglyphique* proprement dite, et au système de peinture ou si l'on veut même d'écriture qui produisait les *anaglyphes*.

A 19. Les *anaglyphes* semblent être des pages de cette écriture secrète que les anciens auteurs grecs et romains nous disent avoir été connue seulement des prêtres et de ceux qu'ils initiaient à leurs mystères. Quant à l'écriture *hiéroglyphique*, elle ne fut jamais secrète; et tous ceux qui, en Égypte, recevaient quelque éducation, en possédaient la connaissance.

A 20. Deux nouveaux systèmes d'écriture dérivèrent avec le temps de l'écriture hiéroglyphique, et furent inventés pour rendre l'art d'écrire plus rapide et plus usuel.

B 21. L'écriture *hiératique* ou *sacerdotale* n'est qu'une simple tachygraphie de l'écriture sacrée et en dérive immédiatement; et dans ce second système, la forme des signes est considérablement abrégée.

B 22. Il se compose encore, à la rigueur, de signes *figuratifs*, de signes *symboliques* et de signes *phonétiques*; mais les deux premiers ordres de caractères sont souvent remplacés, soit par des groupes de caractères *phonétiques*, soit par des caractères *arbitraires* qui ne conservent plus la forme de leur signe correspondant dans le système hiéroglyphique.

B 23. Tous les manuscrits *hiératiques* existans, et nous en possédons des époques pharaoniques, de l'époque grecque et de l'époque romaine, appartiennent à un seul système, quelque différence que l'on puisse

trouver d'ailleurs au premier coup d'œil dans le tracé des divers caractères.

B 24. L'emploi de l'écriture *hiératique* paraît avoir été borné à la transcription des textes roulant sur des matières sacrées ou scientifiques, et à quelques inscriptions toujours religieuses.

C 25. L'écriture *démotique*, *épistolographique* ou *enchoriale*, est un système d'écriture distinct de l'*hiéroglyphique*, et de l'*hiératique* dont il dérive immédiatement.

C 26. Les signes employés dans l'écriture *démotique* ne sont que des caractères simples empruntés à l'écriture *hiératique*.

C 27. L'écriture *démotique* exclut à très-peu près tous les caractères *figuratifs*.

C 28. Elle admet toutefois un certain nombre de caractères *symboliques*, mais seulement pour exprimer des idées essentiellement liées au système religieux.

C 29. La plus grande partie de chaque texte *démotique* consiste en caractères *phonétiques* ou signes de sons.

C 30. Les caractères employés dans l'écriture *démotique* sont de beaucoup moins nombreux que ceux des autres systèmes.

C 31. Dans l'écriture *démotique*, les voyelles médiales des mots, soit égyptiens, soit étrangers à la langue égyptienne, sont très-souvent supprimées, ainsi que cela arrive dans les textes hiératiques et hiéroglyphiques.

C 32. Comme les écritures dont elle dérive, la *démotique* peut exprimer chaque consonne ou chaque voyelle, au moyen de plusieurs signes très-différens de forme, mais entièrement *homophones*. Toutefois le nombre des *homophones démotiques* est loin d'être aussi grand que dans l'écriture sacrée et dans l'écriture sacerdotale.

C 33. L'écriture *démotique*, l'écriture *hiératique* et l'écriture *hiéroglyphique* ont été simultanément en usage, et pendant une longue série de siècles, dans toute l'étendue de l'Égypte.

Les applications nombreuses que j'ai eu occasion de faire de ces principes fondamentaux à des textes appartenant aux trois espèces d'écritures égyptiennes, ont déjà acquis aux études historiques, des faits nouveaux, des données qui ne sont point sans importance, et des moyens dont on peut facilement apprécier l'étendue.

La grande question de l'antiquité plus ou moins reculée des monumens de l'Égypte, soit temples; soit palais, tombeaux, obélisques ou colosses, a été irrévocablement décidée par la découverte de l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques, et par la lecture de soixante-dix-huit cartouches faisant partie des légendes hiéroglyphiques de rois Lagides ou d'empereurs romains; et c'est au temps de ces derniers que se rapportent les zodiaques d'Esné et ceux de Dendéra.

La lecture des noms propres et la traduction des légendes royales des anciens Pharaons, données dans le présent ouvrage, nous font connaître la chronologie

relative non-seulement des temples et des palais, mais celle même de chaque partie de ces constructions, ouvrage des rois du pays et véritables preuves et témoins de l'antique civilisation égyptienne : les monumens élevés par la piété et la puissance des Pharaons ou rois de race égyptienne, sont les suivans, connus pour la plupart sous les noms modernes des villes ou des villages près desquels ils sont situés : les ruines de *San* (l'ancienne Tanis), l'obélisque d'Héliopolis, le palais d'Abydos, ou d'*El-Arabah*, un petit temple à *Dendéra*, *Karnac*, *Louqsor*, *Médamoud*, *Qourna*, le *Memnonium*, le palais désigné sous le nom de *Tombeau d'Osymandias*, les superbes excavations de *Biban-el-Molouk*, la plupart des *hypogées* qui percent dans tous les sens la montagne libyque à la hauteur de Thèbes, les temples d'*Éléphantine*, et une très-petite portion des édifices de *Philæ*, en Égypte. Dans la Nubie, les monumens du premier style et du même temps que ceux que nous venons de nommer, sont les temples de *Ghirché*, de *Wadi-essebouâ*, un des édifices de *Calabsché*, les deux magnifiques excavations et les colosses d'*Ibsamboul*, les temples d'*Amada*, de *Derry*, de *Moharraka*, de *Semné* ; enfin celui de *Soleb*, vers les frontières de l'Éthiopie.

Les seuls monumens bien connus de l'époque grecque et romaine, sont, en Égypte, le temple de *Bahbeït*, le *Qasr-Kéroun*, le portique de *Kau-el-Kebir*, le grand temple et le typhonium de *Dendéra*, le portique d'*Esné*, le temple au *nord d'Esné*, le temple et le typhonium d'*Edfou*, les temples d'*Ombos*, ainsi que les plus grands

des édifices de Philæ; en Nubie, enfin, les temples de *Calabsché*, *Dendour* et *Dakké*.

Je ne saurais fixer les époques de quelques autres édifices connus de l'Egypte et de la Nubie, n'ayant pu me procurer les dessins des légendes royales que portent ces constructions, telles que les temples d'Hermontis, d'El-Kab, de Taoud, de Syène, d'Aschmounaïn, du Fâyoum et des Oasis.

L'histoire nationale de l'Égypte a déjà recueilli de nombreuses certitudes : j'ai reconnu les noms de ses plus grands princes inscrits sur des monumens élevés sous leur règne; les exploits des plus fameux de ces rois, *Misphrathoutmosis*, *Thouthmosis*, *Aménophis II*. *Ramsès-Meiamoun*, *Ramsès le Grand*, *Sésonchis*, &c., personnages dont la critique moderne, trop prévenue contre les témoignages des écrivains grecs et latins, contestait déjà l'existence, rentrent enfin dans le domaine de l'histoire, l'agrandissent et en reculent les limites jusqu'ici trop rétrécies. Les détails mêmes des grands événemens de leur vie politique ne sont point à jamais perdus pour nous, et des copies exactes des *bas-reliefs historiques* et des innombrables inscriptions qui les accompagnent sur les pylônes et les longs murs d'enceinte des palais de Thèbes, pourront suppléer, à leur égard, au silence des auteurs classiques. Il serait tout-à-fait digne d'un gouvernement ami des lettres de provoquer et d'encourager des voyageurs convenablement préparés, à ravir enfin à l'oubli ces premières et vénérables pages des annales du monde civilisé.

Appliquée enfin aux monumens de tous les genres, ma théorie du système hiéroglyphique nous apprend déjà leur destination réelle, les noms des princes ou des simples particuliers qui les firent exécuter, soit pour honorer les dieux ou les souverains de l'Égypte, soit pour perpétuer la mémoire des parens auxquels ils avaient survécu. Par mon alphabet encore, j'ai distingué sur ces monumens les divinités égyptiennes mentionnées dans les auteurs grecs, et celles bien plus nombreuses dont ils n'ont point parlé; j'ai retrouvé dans les textes hiéroglyphiques leur hiérarchie donnée par l'ordre même de leur affiliation; ailleurs, des généalogies des races royales, et plus souvent celles des familles particulières : il m'a été possible enfin de réunir une foule de détails curieux sur divers sujets, et dont nous ne trouvons aucune trace dans les écrits des Grecs ou des Latins qui ont parlé des Égyptiens.

Mais ce n'est point à l'histoire seule de l'Égypte proprement dite que les études hiéroglyphiques peuvent fournir de précieuses lumières; elles nous montrent déjà la Nubie comme ayant, aux époques les plus reculées, participé à tous les avantages de la civilisation égyptienne. L'importance, le nombre et sur-tout l'antiquité des monumens qu'on y admire, édifices contemporains de tout ce que la plaine de Thèbes offre de plus ancien, sont déjà, pour l'historien, des faits capitaux qui l'arrêtent en ébranlant les bases du système adopté jusqu'ici sur l'origine du peuple égyptien. Il doit se demander, en effet, si la civilisation de Thèbes a remonté le Nil, la peuplade

qui forme la nation égyptienne venant de l'Asie, ou bien si cette civilisation, arrivant du midi, descendant avec le fleuve sacré, ne s'est pas établie d'abord dans la Nubie, ensuite dans la partie la plus méridionale de la Thébaïde, et si, s'avançant successivement vers le nord, elle n'a point enfin, secondée par les efforts du fleuve, repoussé les eaux de la Méditerranée, et conquis pour l'agriculture la vaste plaine de la basse Égypte, contiguë à l'Asie. Dans cette hypothèse nouvelle, les Égyptiens seraient une race propre à l'Afrique, particulière à cette vieille partie du monde, qui montre par-tout des traces marquées d'épuisement et de décrépitude.

La constitution physique, les mœurs, les usages et l'organisation sociale des Égyptiens, n'avaient jadis, en effet, que de très-faibles analogies avec l'état naturel et politique des peuples de l'Asie occidentale, leurs plus proches voisins. La langue égyptienne enfin n'avait rien de commun, dans sa marche constitutive, avec les langues asiatiques : elle en diffère tout aussi essentiellement que les écritures de l'Égypte diffèrent des anciennes écritures des Phéniciens, des Babyloniens et des Perses. Ces deux derniers faits paraîtront déjà concluans, et peuvent trancher la question en faveur de la seconde hypothèse, l'origine africaine des Égyptiens, aux yeux des savans qui se sont occupés de l'histoire de la migration des anciens peuples. Tout semble, en effet, nous montrer dans les Égyptiens un peuple tout-à-fait étranger au continent asiatique.

On conçoit difficilement aussi que la peuplade,

souche première de la nation égyptienne, à quelque état inférieur de civilisation qu'on la suppose, ait pu se fixer et se propager d'abord dans la vallée de l'Égypte, entre la première cataracte et la Méditerranée, terrain exposé annuellement à une longue et complète inondation. C'est bien plutôt sur un point plus élevé, dans un pays que l'inondation ne couvre jamais entièrement, que durent être faits les premiers établissemens; et sous ce rapport, la Nubie, et mieux encore l'Éthiopie, présentèrent de tout temps des localités avantageuses.

Les monumens de la Nubie sont, en effet, couverts d'hiéroglyphes parfaitement semblables, et dans leurs formes, et dans leurs dispositions, à ceux que portent les édifices de Thèbes : on y retrouve les mêmes élémens, les mêmes formules, les mêmes mots, la même langue; et les noms des rois qui élevèrent les plus anciens d'entre eux, sont ceux mêmes des princes qui construisirent les plus anciennes parties du palais de Karnac à Thèbes. Les ruines du bel édifice de Soleb, situé sur le Nil, à près de cent lieues plus au midi que Philæ, frontière extrême de l'Égypte, sont, à notre connaissance, la construction la plus éloignée qui porte la légende royale d'un roi égyptien. Ainsi, dès le commencement de la XVIII.e dynastie des Pharaons, c'est-à-dire près de 3600 ans avant l'époque présente, la Nubie était habitée par un peuple parlant la même langue, se servant de la même écriture, ayant la même croyance, et soumis aux mêmes rois que les Égyptiens.

Mais, depuis Soleb jusque vers le quinzième degré de latitude boréale, toujours plus au midi et en remontant le Nil, dans l'ancienne Éthiopie, et sur un espace de plus de cent lieues, sont dispersés une foule d'autres grands monumens qui tiennent à très-peu de chose près au même système général d'architecture que les temples de la Nubie et de l'Égypte. Ils sont également décorés d'*inscriptions hiéroglyphiques*, et représentent des dieux qui portent en écriture sacrée les mêmes noms et les mêmes légendes que les divinités sculptées sur les temples de l'Égypte et de la Nubie. La même analogie existe dans les titres et dans les formes des légendes royales; mais *les noms propres des rois inscrits sur les édifices de l'Éthiopie*, en caractères hiéroglyphiques phonétiques, venus à ma connaissance, n'ont absolument rien de commun avec *les noms propres des rois égyptiens* mentionnés dans la longue série chronologique de Manéthon. *Aucun d'eux ne se retrouve non plus, ni sur les monumens de la Nubie, ni sur ceux de l'Égypte.*

Il résulte de cet état de choses, établi par l'examen des nombreux dessins de monumens de l'Éthiopie rapportés par notre courageux voyageur M. Caillaud, qu'il fut un temps où la partie civilisée de l'Éthiopie, la presqu'île de Méroé, et les bords du Nil entre Méroé et Dongola, étaient habités par un peuple qui avait une langue, une écriture, une religion et des arts semblables à ceux de l'Égypte, sans dépendre pour cela des rois égyptiens ou de Thèbes ou de Memphis.

Ce fait important doit devenir, sans aucun doute, un des élémens principaux de toute recherche sur les ori-

gines égyptiennes; et il n'en subsiste pas moins, quoiqu'on trouve à Barkal et à Méroé des constructions d'époques assez récentes : en Éthiopie comme en Nubie et en Égypte, des monumens fort anciens sont mêlés avec d'autres qui appartiennent à des temps plus rapprochés de nous; il ne s'agit que de distinguer ceux qui existèrent dans cette contrée lointaine, avant que l'influence des Grecs et des Romains eût corrompu les arts, en même temps que les institutions de ses habitans.

C'est donc encore en perfectionnant et en appliquant nos connaissances sur le système hiéroglyphique, écriture commune aux plus anciens Éthiopiens et aux Égyptiens, ainsi que le dit si formellement Diodore de Sicile (1), que nous arracherons à un oubli total les documens historiques consignés sur les monumens éthiopiens de toutes les époques; et quelque peu étendus qu'ils puissent être, ils suffiront, selon toute apparence, pour décider irrévocablement la grande question de l'origine éthiopienne de la population, des arts et des institutions premières de l'Égypte.

Quoi qu'il en soit, l'écriture hiéroglyphique reçoit, par ces divers faits nouvellement acquis à la science, un plus haut degré d'importance, puisque, loin d'être circonscrit dans les limites naturelles de l'Égypte, l'usage de cette écriture était commun aux Nubiens, aux Éthiopiens, aux habitans des Oasis, comme aux Égyptiens eux-mêmes; c'est-à-dire, en d'autres termes, que l'écriture sacrée des Égyptiens fut jadis l'écriture

(1) *Biblioth.* lib. I.

nationale d'une famille des peuples très-anciennemen civilisés dans le nord-est de l'Afrique.

On doit croire que tous ces résultats si neufs et d'u intérêt si général pour les études historiques, se multi plieront et acquerront plus d'étendue à mesure que nou avancerons dans l'intelligence des textes hiéroglyphi ques; et la possibilité de pénétrer dans le sens entie de toutes ces inscriptions, m'est, j'ose le dire, complét ment démontrée. On y parviendra en se livrant d'abon à quelques travaux qui exigent, il est vrai, et du temp et une patience soutenue, mais dont le but et la direc tion nous sont bien indiqués, et par les principes fon damentaux que nous venons de reconnaître, et par l succès des applications que j'en ai déjà faites.

Une très-grande partie des caractères qui com posent toute inscription hiéroglyphique, expriment et l'on ne saurait plus en douter, des voix et de articulations, c'est-à-dire, des *mots* de la langue parlé des Égyptiens; or, les textes coptes, heureusemen assez multipliés en Europe, nous ont conservé, écrit en caractères grecs, une très-grande partie des mo de cette langue égyptienne, et nous pouvons étudie dans ces textes la grammaire, les idiotismes et le géni de la langue parlée des anciens Égyptiens. Il ne s'agi plus que de reconnaître dans les textes hiéroglyphique tous les caractères destinés à exprimer les sons de mots de la langue parlée.

J'ai déjà assuré la valeur d'un très-grand nombre d ces hiéroglyphes phonétiques ou signes de sons. Il exist un moyen certain de reconnaître celle de tous les autre

signes homophones de cette classe ; il consiste, et je l'ai déjà éprouvé avec un plein succès, dans la comparaison attentive des textes hiéroglyphiques roulant sur une même matière, et dans lesquels les mêmes idées sont exprimées dans un même système d'écriture.

Il serait fort difficile, sans doute, de s'assurer si deux textes conçus dans une écriture dont on ignorerait les élémens, traitent ou non d'une même matière ; mais ce cas ne s'applique point aux manuscrits égyptiens : car n'eussions-nous aucune notion sur la valeur d'un seul caractère hiéroglyphique ou hiératique, le plus léger examen suffirait cependant pour nous convaincre que tous les manuscrits égyptiens trouvés sur des momies, soit en *hiéroglyphes*, soit en caractères *hiératiques*, se rapportent presque tous à un type primitif, et ne sont que des copies perpétuelles et plus ou moins complètes d'un seul et même *rituel funéraire*.

Chaque son de la langue égyptienne pouvant, comme nous l'avons vu, être exprimé par plusieurs caractères différant de forme et non de valeur, il est arrivé que dans un texte on n'a point toujours employé pour ce son précisément le même signe que dans un autre texte. Une collation suivie de plusieurs textes du rituel nous fera donc connaître de nouveaux caractères *phonétiques*, et accroîtra d'autant notre Tableau des signes homophones.

Le même avantage résultera de la collation des rituels *hiéroglyphiques* avec ces mêmes rituels en écriture *hiératique*. J'ai déjà établi, dans un travail parti-

culier, la *correspondance fixe* des signes hiératiques avec les signes hiéroglyphiques ; et toutes les fois que la collation des deux rituels présentera dans le *rituel hiératique* un caractère qui n'est point l'*équivalent fixe* de l'hiéroglyphe auquel il correspond dans le *rituel hiéroglyphique*, en cherchant dans le Tableau général de correspondance des deux écritures l'*hiéroglyphe* dont le signe *hiératique* est le représentant habituel, on connaîtra alors un nouvel hiéroglyphe phonétique, un *homophone* de l'hiéroglyphe que porte le rituel hiéroglyphique.

Nous parviendrons enfin, et par un procédé à-peu-près pareil, à la valeur phonétique de plusieurs autres signes dont le son nous est inconnu, en collationnant aussi divers textes hiératiques du rituel funéraire.

Des comparaisons semblables et tout aussi fructueuses peuvent être faites entre les inscriptions des bas-reliefs mythiques, les stèles funéraires, les légendes des momies, &c., qui, quoique en fort grand nombre, se réduisent toutefois à une certaine série de formules habituelles.

Ces divers moyens, employés avec persévérance, et leurs résultats contrôlés en quelque sorte les uns par les autres, compléteront, avec le temps, le tableau des signes *phonétiques* qui forment la première classe de caractères hiéroglyphiques.

Les caractères *figuratifs*, qui forment la seconde, s'expliquent assez par eux-mêmes, puisqu'ils représentent l'objet même dont ils retracent les formes.

Il ne resterait plus qu'à trouver une méthode pour

reconnaître la valeur des caractères *symboliques;* et c'est là l'obstacle qui semble devoir retarder le plus l'intelligence pleine et entière des textes hiéroglyphiques.

Mais heureusement pour notre curiosité, je dirai aussi pour l'intérêt de l'histoire, cette troisième classe de caractères paraît être, dans un sens, la moins nombreuse de toutes, et c'est précisément celle dont les auteurs grecs se sont le plus occupés. Nous trouvons dans les anciens des détails précieux sur les signes de cet ordre qui ont plus particulièrement fixé leur attention, parce qu'ils tenaient à une méthode graphique toute particulière. Clément d'Alexandrie, Eusèbe, Diodore de Sicile, Plutarque et Horapollon nous font connaître la valeur d'un grand nombre d'entre eux.

D'un autre côté, les caractères *symboliques* sont, pour la plupart, des signes très-compliqués, et se rapportent plus spécialement aux idées religieuses; les rituels funéraires qui se rapportent aussi au culte égyptien, contiennent nécessairement une très-grande partie de ces *signes symboliques :* or, nous avons, dans les textes hiératiques de ces mêmes rituels, un moyen certain d'arriver à l'intelligence de ces caractères symboliques; car l'écriture *hiératique* n'étant point représentative de sa nature, exclut les images d'objets compliqués, comme le sont beaucoup de symboles; et j'ai observé que là où le texte hiéroglyphique emploie un seul signe qui est *symbolique*, le texte sacerdotal correspondant le remplace souvent par un *groupe de deux, de trois* ou *de quatre caractères.* Il est évident, dès-lors, que le texte hiératique repoussant le signe symbolique, exprime le

sens même de cette image par des caractères phonétiques représentant le mot égyptien, signe de l'idée qui est exprimée par ce signe symbolique même. Outre cela, il arrive fort souvent aussi que, sur deux *textes hiéroglyphiques*, l'un emploie le signe *symbolique*, et l'autre le signe *figuratif* ou *groupe phonétique* équivalent. Nous avons donc le droit d'espérer que, par ces différentes opérations, et par des recherches et des comparaisons multipliées, nous parviendrons à fixer le sens propre de ceux d'entre les caractères *symboliques* dont la valeur ne nous est point encore connue.

Tel est l'ensemble des travaux qui restent à exécuter pour compléter les notions que nous avons déjà obtenues sur le système graphique des anciens Égyptiens. Ces travaux sont possibles, et deviendront d'autant plus prompts et plus faciles, à mesure que les monumens égyptiens abonderont davantage en Europe. Les inscriptions bilingues que l'on pourra découvrir en Égypte, et la publication de celles qui existent en France, en Italie ou en Angleterre, contribueront essentiellement aux progrès de cette nouvelle étude; et parmi les matériaux qui lui sont les plus nécessaires, se placent sur-tout les manuscrits soit hiéroglyphiques, soit hiératiques, soit démotiques; car il n'en est pas un seul, quelque peu important qu'il paraisse d'abord, qui ne puisse souvent être d'un grand secours, et nous fournir des documens d'une utilité véritable.

Qu'il me soit permis, en finissant, d'exprimer un vœu que partageront sans doute tous les amis des sciences : qu'au milieu de la tendance générale des

esprits vers les études solides, un Prince, sensible à la gloire des lettres, réunisse dans la capitale de ses États les plus importantes dépouilles de l'antique Égypte, celles où elle inscrivit, avec une persévérance sans exemple, son histoire religieuse, civile et militaire ; qu'un protecteur éclairé des études archéologiques accumule dans une grande collection les moyens d'exploiter avec fruit cette nouvelle mine historique, presque vierge encore, pour ajouter ainsi à l'histoire des hommes les pages que le temps semblait nous avoir à jamais dérobées. Puisse cette gloire nouvelle, car toute institution éminemment utile est aussi éminemment glorieuse, être réservée à notre belle patrie! Heureux si mes constans efforts peuvent concourir à l'accomplissement de si nobles desseins (1) !

(1) Ce vœu a été réalisé en 1826, par la munificence royale, qui a fondé un Musée égyptien au Louvre. Les accroissemens considérables qu'il a reçus depuis sont de nouveaux témoignages de cette haute protection dont le Roi honore toutes les connaissances utiles.

FIN.

ERRATA.

Page 309, et 310, ligne 31, *Planche XVII*, lisez : *Planche XVIII*.
— 378, ligne 31, φράστῶν; lisez : φράστων.
— 386, — 21 et 22, *hiéroglyphiques phonétiques*; lisez : *hiéroglyphes phonétiques*.
— 393, — 6, *qui entend*; lisez : *qui traduit*.
— 428, — 26, *Planche XV*; lisez : *Planche XX*.

Les planches III, IV, V, VI, relatives au chap. II du *Précis*, sont les quatre premières du volume des planches. Leur explication est à la suite de ce même chap. II, pag. 83 du *Précis*.

TABLE DES MATIÈRES.

DÉDICACE..... v.

AVERTISSEMENT sur cette seconde édition.....page ix.

PRÉFACE de la première édition..... xvij.

INTRODUCTION. *Vues générales sur le plan et le but de l'ouvrage*..... 1.

CHAP. I.er *État actuel des études sur les hiéroglyphes et sur l'écriture phonétique égyptienne employée dans la transcription des noms propres de rois grecs ou d'empereurs romains*..... 13.

II. *Lettre à M. Dacier relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques, employés par les Égyptiens pour inscrire sur leurs monumens les titres, les noms et les surnoms des souverains grecs et romains*..... 41.

III. *Alphabet hiéroglyphique phonétique appliqué aux noms propres de simples particuliers grecs et latins*..... 90.

IV. *Aperçus nouveaux sur les signes hiéroglyphiques phonétiques*..... 101.

V. *Application de l'alphabet des signes phonétiques à divers groupes et formes grammaticales hiéroglyphiques*..... 118.

VI. *Application de l'alphabet phonétique aux noms propres hiéroglyphiques des dieux égyptiens. — Lectures qui en résultent. — Signes figuratifs. — Signes symboliques*..... 138.

VII. *Application de l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques aux noms propres égyptiens hiéroglyphiques de personnages privés*... 161

CHAP. VIII. *Application de l'alphabet des hiéroglyphes à la lecture des qualifications et des titres royaux inscrits sur les obélisques et les monumens égyptiens du premier style*. . . page 1[illegible]

IX. *Application de l'alphabet hiéroglyphique aux noms propres des Pharaons. — Conséquences historiques qui en résultent*. . . . . 2[illegible]

X. *Des élémens premiers du système d'écriture hiéroglyphique*. . . . . 3[illegible]

§. I.er *Forme des signes*. . . . . 3[illegible]

II. *Tracé des signes*. . . . . 3[illegible]

III. *Nombre des caractères hiéroglyphiques*. . . 3[illegible]

IV. *Disposition des signes* . . . . . 3[illegible]

V. *De l'expression des signes et de leurs différentes espèces*. . . . . 3[illegible]

VI. *Des caractères figuratifs*. . . . . 3[illegible]

VII. *Des caractères symboliques*. . . . . 3[illegible]

VIII. *Des caractères phonétiques*. . . . . 3[illegible]

IX. *Concordance de ces résultats avec les témoignages de l'antiquité*. . . . . 3[illegible]

Examen du passage de Clément d'Alexandrie, relatif aux écritures égyptiennes ; par M. Letronne. . . . . 3[illegible]

X. *De l'emploi et des diverses combinaisons des trois espèces de caractères*. . . . . 4[illegible]

XI. *Liaison intime de l'écriture hiéroglyphique avec les deux autres sortes d'écritures égyptiennes, et avec les anaglyphes*. . . . . 4[illegible]

CHAP. XI. CONCLUSION. . . . . 433 à 4[illegible]

FIN DE LA TABLE.

AVIS AU RELIEUR.

La planche N.° I sera placée en regard de la page....	22.	
——— II.....	33.	
——— III.....		En tête du volume des planches.
——— IV.....		
——— V.....		
——— VI.....		
——— VII.....	93.	
——— VIII.....	105.	
——— IX.....	119.	
——— X.....	134.	
——— XI.....	165.	
——— XII.....	190.	
——— XIII.....	212.	
——— XIV.....	248.	
——— XV.....	258.	
——— XVI.....	264.	
——— XVII.....	290.	
——— XVIII.....	309.	
——— XIX.....	324.	
——— XX.....	428.	

Pour le volume des Planches :

1.° Le texte de l'explication.
2.° Les planches I à IV.
3.° Les planches chiffrées 1 à 21.
4.° Les planches numérotées depuis A jusqu'au K.

SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE

DES

ANCIENS ÉGYPTIENS

PLANCHES ET EXPLICATION.

SE TROUVE

A Paris, chez TREUTTEL et WÜRTZ, Libraires, rue de Bourbon, n.° 17.

A Strasbourg et à Londres, même Maison de commerce.

Jeur 10200

PRÉCIS

DU

SYSTÈME HIÉROGLYPHIQUE

DES ANCIENS ÉGYPTIENS,

OU

RECHERCHES

SUR LES ÉLÉMENS PREMIERS DE CETTE ÉCRITURE SACRÉE, SUR LEURS DIVERSES COMBINAISONS, ET SUR LES RAPPORTS DE CE SYSTÈME AVEC LES AUTRES MÉTHODES GRAPHIQUES ÉGYPTIENNES;

PAR M. CHAMPOLLION LE JEUNE.

SECONDE ÉDITION,

Revue par l'auteur, et augmentée de la Lettre à M. DACIER, relative à l'Alphabet des hiéroglyphes phonétiques employés par les Égyptiens sur leurs monumens de l'époque grecque et de l'époque romaine.

PLANCHES ET EXPLICATION.

PARIS.
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

1827.

TABLEAU GÉNÉRAL

DES

SIGNES ET GROUPES HIÉROGLYPHIQUES

CITÉS DANS CET OUVRAGE.

EXPLICATION DES PLANCHES.

I.° FORMES GRAMMATICALES.

N.os 1. Les diverses formes du caractère hiéroglyphique exprimant les articulations P, PH, et qui, répondant aux consonnes coptes ⲡ et ⲫ, font, comme ces dernières, les fonctions d'*articles déterminatifs* masculins singulier.

2. Signes équivalant au copte ⲧ, *article déterminatif*, féminin singulier.

3. Ces signes répondent au copte ⲛ, ⲛⲛ, ⲛⲉⲛ, préfixes, qui indiquent le *nombre pluriel*.

4. ⲛ, homophone des caractères précédens.

4 *a.* ⲛⲁ ou ⲛⲏ, ou ⲛⲁⲓ, espèce de *pronom démonstratif* qui se combine avec des groupes exprimant des noms, comme dans le passage suivant de l'inscription de Rosette (ⲛⲉ) ⲟⲩⲏⲏⲃ ⲛⲁ (ⲛ) ⲡⲛⲏⲩⲉ. *Les prêtres*, CEUX *des temples*, c'est-à-dire, les *prêtres appartenant aux temples de l'Égypte.* (Texte hiéroglyphique, ligne 12.)

5. ⲛⲧ, mot conjonctif, répondant au copte thé-

bain ⲛⲧ, et dont ce dernier n'est qu'un transcription, *qui*, *lequel*, *laquelle*.

N.os 6. ⲉ̀, ce signe semble, dans certaines occasions être la forme hiéroglyphique du conjonct copte, ⲉ̀, *qui*, *que*.

7. ⲡⲁ ou ⲫⲁ, *celui qui appartient à*; copte, *idem* conjonctif possessif, masculin, préfixe.

7 *a*. ⲡⲁ ou ⲫⲁ, groupe homophone du précédent et ayant la même valeur.

8. ⲧⲁ ou ϯⲁ, *celle qui appartient à*; copte, *idem* démonstratif possessif, féminin, préfixe.

8 *a*. ⲧⲁ ou ϯⲁ, groupe homophone du précédent et ayant la même valeur.

9. ⲡⲧ, *celui qui*, *celui qui est à* ou *de*; copte ⲡⲉⲧ, ⲡⲉϯ, démonstratif possessif, préfixe masculin singulier.

10. 11. Groupes homophones du précédent.

12. ⲧⲁⲛⲧ ou ϯⲁⲛⲧ, *celle qui*, *celle qui est à*; copte ⲧⲁⲛⲧ, ⲧⲁⲛⲛⲧ, démonstratif possessif, préfixe, féminin singulier.

13. ⲕ ou ⲧ, pronom simple de la deuxième personne, masculin singulier; copte, ⲕ, *toi*.

14. ϥ, pronom simple de la troisième personne masculin singulier; copte, ϥ *lui*, affixe.

15. ϥ ou ϫ, signe homophone du précédent, ayant la même valeur.

16. ⲥ, pronom simple de la troisième personne, féminin singulier; copte ⲥ, affixe.

17. ⲛⲧϥ ⲛⲧⲟϥ, pronom composé de la troisième personne, masculin singulier; copte ⲛⲧⲟⲥ ⲛⲧⲁϥ.

18. ⲛⲕ, *à toi*, pronom de la deuxième personne masculin singulier; copte, ⲛⲁⲕ, ⲛⲉⲕ.

N.os 19. ⲛϥ, *à lui*, pronom de la troisième personne, masculin singulier; copte, ⲛⲁϥ, ⲛⲉϥ.

20. ⲛⲥ, *à elle*, pronom de la troisième personne, féminin singulier; copte, ⲛⲁⲥ, ⲛⲉⲥ.

21. ⲣϥ, *à lui, vers lui* : ce groupe, dont le premier élément n'est point encore connu, est employé dans la cinquième ligne de l'inscription de Rosette, où il répond au copte ⲉ̀ⲣⲟϥ ou ϧⲁⲣⲟϥ.

22, 25. ⲟⲩⲉ, ⲟⲩⲓ. Désinence des groupes hiéroglyphiques exprimant des noms au nombre pluriel; copte, ⲩⲉ, ⲟⲩⲉ, ⲟⲩⲓ.

26. ϥ, *préfixe*, indique la troisième personne du présent masculin singulier; copte, ϥ.

27. ⲥ, *préfixe*, troisième personne féminin singulier du présent; copte, ⲥ.

28. ϥ, *affixe*; troisième personne du passé, masculin singulier.

29. ⲥ, *affixe*; troisième personne du passé, féminin singulier.

30 *a*. ⲛ, *affixe*; troisième personne du passé, pluriel, genre commun.

30. ⲥⲛⲉ, ⲥⲛⲏ, *affixe*, troisième personne du futur, pluriel, genre commun; copte, ⲥⲉⲛⲉ, ⲥⲉⲛⲏ.

31. ⲥ, *préfixe*, troisième personne du présent, pluriel, genre commun; copte, ⲥⲉ.

32. ⲟⲩⲧ; désinence du participe passif, copte *idem*.

33. ⲛ, préposition, *de*; copte *idem*.

34. ⲛ, signes homophones du précédent, même valeur

35. ⲙ̀, préposition, *de, dans*; copte ⲙ̀, ϧⲙ̀.

36. ⲙ̀, répond au copte ϧⲙ̀ *dans*, préposition.

N.os 37. ⲛ̀ⲧ, préposition, *de;* copte ⲛ̀ⲧⲉ.

38. ϧⲛ, ϧⲓ, conjonction, *et;* copte ϧⲓ, ⲛ.

II.e NOMS DIVINS PHONÉTIQUES.

39. Ⲁⲙⲱⲛ-(ⲛⲟⲩⲧⲉ), *Amon, dieu,* nom propre du Démiurge égyptien; copte, Ⲁⲙⲱⲟⲩⲛ; grec, Αμουν, Αμμων.

39 *a.* Ⲙⲛ, *men,* abréviation phonétique du nom *Amon,* qui paraît s'être jadis prononcé *Amen* ou *Emen.*

40. Ⲁⲙⲱⲛⲣⲏ-(ⲛⲟⲩⲧⲉ), *Amon-ré* ou *Amon-ra, dieu;* grec Αμονεα; autre nom du Démiurge.

41. Ⲛⲃ-(ⲛⲟⲩⲧⲉ), *Néb* ou *Név, dieu;* le Κνουφις des Grecs : selon toute apparence, les Égyptiens prononçaient ce nom *Hnév* ou *Hnouf,* en aspirant l'ⲛ. Dans le dernier groupe, le *belier* et le caractère *dieu* sont contractés en un seul.

42. Ⲛⲟⲩⲃ-(ⲛⲟⲩⲧⲉ), *Noub* ou *Nouv, dieu;* nom transcrit par les Grecs sous la forme de Κνουβις et Κνουφις; copte, Ⲛⲟⲩⲃ, ⲛⲟⲩϥ; conservé dans les noms coptes des villes égyptiennes.

43. Ⲛⲟⲩⲃ, Ⲛⲟⲩⲃ-(ⲛⲟⲩⲧⲉ), *Noub, dieu,* variante du précédent.

44. Ⲛⲟⲩⲙ, Ⲛⲟⲩⲙ-(ⲛⲟⲩⲧⲉ), *Noum, dieu;* nom de la même divinité, transcrit Κνουμις, par les Grecs; copte, ϧⲛⲟⲩⲙ, *Hnoum.*

45. Ⲛⲃ-ⲣⲏ-(ⲛⲟⲩⲧⲉ), *Novré, Nofré, Nofri,* variantes des noms précédens, et qui est à *Nouv* (N.os 42 et 43) ce qu'*Amonra* (N.° 40) est à *Amon* (N.° 39); grec, Νοφεις, conservé dans les noms propres égyptiens transcrits par les Grecs.

N.os 46. Ⲣⲏ-(ⲛⲟⲩⲧⲉ), *Ré* ou *Ri*, *dieu* (le Soleil); copte, Ⲣⲏ, ⲣⲏ, Ⲫⲣⲏ; grec, Ηλιος.

47. Ⲣⲏ, *le Soleil*, copte ⲣⲏ : groupe phonétique souvent accompagné de l'image même du dieu.

48. Ⲡⲧⲁϩ ou ⲫⲑⲁϩ-(ⲛⲟⲩⲧⲉ), le dieu *Ptah* ou *Phtah*, le Vulcain égyptien ; copte, Ⲡⲧⲁϩ; grec, Φθα.

49. Ⲥϭⲣⲓ ou Ⲥⲕⲣⲓ-(ⲛⲟⲩⲧⲉ), *Socri*, *Socari* ou *Sogari*, *dieu*, un des noms ou surnoms de Phtah ; probablement le nom de divinité égyptienne que les Grecs ont écrit Σοχαρις.

49 *a*. Ϧⲓⲛⲥ, Ϩⲓⲛⲥ, Ϧⲓⲛϩⲟⲩ, Ϩⲓⲛϩⲟⲩ, *Khons*, *Hons*, *Khonsou*, *Honsou* ; nom propre d'un dieu fils d'Ammon, et transcrit Χωνς par les Grecs, dans les noms propres égyptiens.

50. Ⲑⲣⲉ ou ⲧⲣⲉ-(ⲛⲟⲩⲧⲉ), *le dieu Thor* ou *Toré*, une des formes du dieu *Phtah*.

51. Ⲥⲙⲉ-(ⲧⲛⲟⲩⲧⲉ), *la déesse* VÉRITÉ ou JUSTICE, nom de la *Thémis* égyptienne, traduit en grec par Ἀλήθεια (Traduction d'un obélisque par Hermapion.)

52. Ⲁⲛⲕ-(ⲧⲛⲟⲩⲧⲉ), la déesse *Anok*, *Anouk* ou *Anouké*, nom de la Vesta égyptienne, écrit Ανουκης ou Ανουκις par les Grecs. (Inscriptions des cataractes.)

53. Ⲧⲁϥⲛⲉ-(ⲛⲟⲩⲧⲉ), *Tafné* ou *Tafnèt*, *déesse*; la compagne de l'Hercule égyptien.

54. Ⲛⲉⲧ-(ⲡⲉ) ou ⲛⲉⲧ-(ⲫⲉ) (ⲧⲛⲟⲩⲧⲉ), la déesse Netpé, Netphé, *Natphé* ou *Natpé*, nom égyptien de la mère d'Osiris, appelée Ρεα, *Rhéa*, par les Grecs.

55. Ⲓⲙⲟⲩⲑⲫ, Ⲓⲙⲟⲩⲑⲫ, IMOUTHPH, nom propre de l'*Esculape* égyptien, fils de Phtha,

transcrit fidèlement Ἰμουθης par les Gre

N.° 56. Cϩ ou Cϭ (ⲛⲟⲩϯ), le dieu *Séb* ou *Sév*, *Saturne* égyptien, père d'Osiris.

57. Ϩⲏⲣ-ⲥⲩⲛⲣⲓ, *Harséri*, *Harouéri*, nom d'u divinité égyptienne, écrit Αρουηις par l Grecs.

58. Ⲁⲛⲉⲡ- (ⲛⲟⲩϯ), le dieu *Anep*, *Aneb*; voyez n.° suivant.

59. Ⲁⲛⲉⲃⲱ- (ⲛⲟⲩϯ), le dieu *Anébô*, *Anépô*, no de divinité égyptienne transcrit Ανεβω Ανουβις par les Grecs.

60. Ⲃⲉⲛⲛⲱ- (ⲛⲟⲩϯ), le dieu *Bennô* ou *Vennô*, vinité égyptienne figurée avec la tête d'i oiseau échassier, souvent peint, comme sig déterminatif, à la suite du groupe phonétiq qui exprime ce nom divin.

60 *a. Idem.* On peut observer dans différens groupes, l change de plusieurs caractères homophone

61-62. Ⲁⲙⲥϩ ou Ⲁⲙⲥϯ- (ⲛⲟⲩϯ), le dieu *Ams* ou *Omsèt*, nom du premier des quatre géni de l'Amenti ou enfer égyptien. Les cinq d férentes manières dont ce nom est écrit pr sentent des exemples curieux de l'emploi d signes homophones.

63. Ⲃϩ- (ⲛⲟⲩϯ), le dieu *Bés* ou *Bésa* : si ce no que je n'ai trouvé que fort rarement dans l textes hiéroglyphiques, n'est point une v riante vicieuse du groupe Cϩ, *Séb*, n.° 56 il peut être considéré comme l'orthograpl égyptienne du nom du dieu appelé *Bésa* da les auteurs, et que l'on reconnaît sous la forn de ϩⲏⲥϩ, dans plusieurs noms propres égy tiens-coptes.

N.os 64-65. ϩⲁⲡⲓ ou ⲁⲡⲓ- (ⲛⲟⲩⲧⲉ), *Hapi* ou *Api*, *dieu*, nom du second génie de l'Amenti, représenté avec une tête de *cynocéphale*. La dernière variante du n.° 65 est terminée par le caractère d'espèce *bœuf* ou *taureau*; ce qui distingue le nom du dieu-bœuf *Apis*, de celui du génie à tête de cynocéphale, nommé aussi *Api*, comme le taureau sacré de Memphis.

66. Ⲥⲉⲕ, Ⲥⲉⲕ- (ⲛⲟⲩⲧⲉ), le dieu *Séwek* ou *Sévék*, divinité égyptienne figurée avec une tête de crocodile, animal qui suit souvent, comme déterminatif, le groupe phonétique *Sévék*; ce nom divin a été écrit Σουχις et Σευεχ par les Grecs.

66 *a*. ⲁⲡⲡ ou ⲁⲡⲫ-(ϩⲉⲗⲙ), *Apap*, *Apop* ou *Apoph*, divinité égyptienne figurée sous la forme d'un serpent gigantesque, combattu et couvert de blessures par différentes divinités. C'est l'*Apopis* ou l'*Apophis*, ennemi du Soleil, dont parle Plutarque dans son *Traité d'Isis* et *d'Osiris*. Le *serpent* qui suit le nom phonétique est ici un signe figuratif ou d'espèce.

66 *b*. Ⲥⲁⲧⲓ ou Ⲥⲁⲧⲓ, *Saté* ou *Sati*, nom de la *Junon* égyptienne transcrit fidèlement par Σατης ou Σατις, dans l'inscription grecque des cataractes.

III.° NOMS FIGURATIFS DES DIEUX.

67. Image d'*Amon* ou *Amon-ra*, employée dans les textes hiéroglyphiques *à la suite* ou bien *à la place même* des noms phonétiques, n.os 39 et 40.

68. Image de *Cnouphis*, à tête de belier, employée *à*

la suite ou *à la place* des noms phonétique
n.os 41, 42, 43 et 44.

N.os 69. Image du dieu *Rê* ou *Phrê* (le Soleil), *à tê*
d'épervier, avec un disque, accompagnant l
noms phonétiques, n.os 46 et 47, ou en t
nant la place.

70. Image du dieu *Phtah*, répondant aux group
phonétiques, n.° 48.

70 *a*. Image du dieu *Phtah-Socari*, accompagnant
remplaçant les groupes phonétiques *Phtah*
Socari, n.os 48 et 49.

71. Image du dieu *Sôou*, l'Hercule égyptien, e
ployée dans les textes à la suite ou à la pla
de ses noms phonétiques ou symboliques.

72. Image de la déesse *Tafné* ou *Tafnès*, *à tête*
lionne, tenant la place du groupe n.° 53.

73. Image de la déesse *Netphé*, la *Rhéa* égyptienn
tenant la place ou bien mise à la suite du no
phonétique n.° 54.

74. Image d'*Osiris*, *roi de l'Amenti*, accompagna
ou remplaçant le groupe n.° 91, qui expri
le nom de ce dieu.

75. Image d'*Isis*, accompagnant ou remplaçant
nom de cette déesse, n.° 93.

76. Image d'*Horus*, qui se met à la place ou à la su
des noms de ce dieu, n.os 95 et 96.

77. Image d'*Horus* ou *Arsiési*, à tête d'*épervier*, co
du pschent; même emploi que le précédent.

78. Image d'*Anubis*, à tête de *schacal*, accompagna
ou remplaçant les groupes n.os 58 et 59.

79. Image de la déesse *Smé*, remplaçant ou acco
pagnant le groupe phonétique n.° 51.

80. Image de *Thoth*, à tête d'*ibis*, accompagnant
nom symbolique de ce dieu, n.° 108 *b*,
en tenant lieu.

N.os 80 *a.* Une des formes d'Ammon et du Soleil, tenant la place du nom phonétique *Tmou* ou *Atmou*.

81. Image du dieu *Bennô*, tenant lieu du nom phonétique, n.° 60.

82. Image du dieu *Sewek*, à tête de *crocodile*, accompagnant ou remplaçant dans les textes le nom phonétique n.° 66.

82 *a.* Images de la déesse *Nèith*, tenant la place du nom phonétique placé à leur suite.

83. Image du dieu *Khons*, employée à la place du nom phonétique n.° 49 *b.*

83 *a.* Image de la déesse *Nephthys*, sœur d'Isis et d'Osiris.

IV.° NOMS SYMBOLIQUES DES DIEUX.

84. *Obélisque*, symbole d'Ammon, et tenant dans les textes la place des noms *phonétiques* et *figuratifs* de ce dieu, n.os 39, 40 et 67.

85. *Belier, la tête surmontée d'un disque*, nom symbolique du dieu *Chouphis*.

86. *Le disque solaire*, souvent orné de l'*uræus*, nom symbolique du dieu *Phrê* ou *Rê* (le Soleil).

87. Variantes du précédent.

88. *Épervier, la tête surmontée du disque solaire*, nom symbolique du dieu *Phrê*.

89. *Nilomètre*, suivi du signe d'espèce *dieu*, nom symbolique du dieu *Phtah* ou *Socar-Osiris*.

90. Épervier ayant la tête ornée d'une coiffure emblématique, nom symbolique de *Phtah-Socari*.

91. Nom ordinaire d'Osiris, considéré comme roi de l'*Amenti*, ou demeure des ames.

92. Nom d'Osiris, considéré sous un même point de vue.

N.° 93. Nom ordinaire de la déesse *Isis*.

94. Nom de la déesse *Isis*, reine de l'*Amenti*.

95. Nom ordinaire du dieu *Horus* (ⲏⲟⲩⲣ , ⲏⲁⲣ
Hôr, *Har* ou *Ar*.

96. Variantes du précédent.

97. *Épervier coiffé du pschent;* nom symbolique d'
rus ou *Harsiêsi*. — *Har, fils d'Isis*.

98. *Schacal couché sur un autel, schacal armé du f*
nom symbolique d'*Anubis*.

99. *Oiseau aquatique*, nom symbolique du dieu *B*
(*Voyez* le n.° 60.)

100. *Taureau portant un disque sur ses cornes, et a*
pagné du signe de la vie divine; image et
symbolique d'*Apis*.

101. *Maison ou édifice renfermant un épervier*, suivie
signes du *genre féminin* et du caractère d'es
déesse; nom symbolique d'*Athôr*, *Hathô*
Athyr, la Vénus égyptienne.

102. *Vache portant un disque sur ses cornes;* nom s
bolique d'*Athôr*.

103. Le caractère *Dominus* ⲛⲟⲩⲃ ou *Domina* (
(*voy.* n.° 415), *placé sur un édifice*, accompa
des signes du *genre féminin* et du caractère
pèce *déesse;* nom symbolico-phonétique d
déesse *Nephthys*, sœur d'Isia et Osiris.

104. *La partie supérieure du pschent groupée avec le*
et placée sur une enseigne; nom symboli
d'un dieu égyptien, dont le nom phonéti
est encore inconnu.

105. *Les parties postérieures d'un lion placées su*
enseigne; nom symbolique du dieu *Héki*,
ducteur de la barque de *Phré* (le Soleil.)

106. *Le caractère phonétique* C, *placée sur une ens*
nom symbolique d'*Horus*, générateur.

N.os 107. Nom symbolique de la déesse *Neith.*

108. Nom symbolique d'une déesse, probablement *Bubastis.*

108 *a.* *Un ibis perché sur une enseigne;* nom symbolique du dieu *Thoth*, l'Hermès égyptien.

V.° NOMS PROPRES DES SOUVERAINS DE L'ÉGYPTE.

§. I.er *Rois de race égyptienne.*

109. Prénom royal et nom propre du Pharaon *Aménophis*, sixième roi de la XVIII.e dynastie. Premier cartouche, *le grand Soleil des mondes.* Les quatre premiers signes renfermés dans le second cartouche forment le nom [illegible], *AMÉNOTPH.*

110. Prénom royal, *Soleil stabiliteur des mondes*, et nom propre du Pharaon *Touthmosi*, septième roi de la XVIII.e dynastie; le second cartouche porte (ΘΙΙΟΥΤ) [illegible]C, *THOÛTMÈS.*

111. Légende royale du Pharaon *Aménophis*, huitième roi de la XVIII.e dynastie, et connu des Grecs sous le nom de *Memnon.* Le cartouche prénom signifie *Soleil Seigneur de Vérité* ou de *Justice.* Le second cartouche se lit [illegible], *AMÉNOTHPH*, suivi d'un titre honorifique.

112. Légende royale du Pharaon *Ramsès*, *Ramésès* ou *Armais*, quatorzième roi de la XVIII.e dynastie. Prénom, *Soleil gardien de Vérité* ou de *Justice.* Le cartouche nom propre se lit [illegible]. (PH) [illegible]CC, *le chéri d'Ammon RAMSÈS.*

113. Légende royale du Pharaon *Ramsès-Meiamoun*, seizième roi de la XVIII.e dynastie. Le premier cartouche signifie *Soleil gardien de la Vérité*,

ami d'Ammon, ⲣⲁ. ⲁⲙⲱⲛ, *Meiamoun* : ce second contient le nom propre Ⲣⲁⲙⲥⲥ *Ramsès*, suivi d'un titre honorifique.

N.os 114. Légendes royales de Pharaon *Ramsès*, prem roi de la XIX.e dynastie, conquérant co des Grecs et des Romains sous les noms *Ramsès*, *Séthos*, *Séthosis*, *Sésoosis* et *Sésos*

Le prénom exprime les idées, *Soleil* *dien de la Vérité*, *approuvé par Phré* ; le touche nom propre, dont on peut voir to les autres variantes dans la planche XII, cée vis-à-vis la page 265 de cet ouvra renferme constamment les mots Ⲁⲙⲱⲛ Ⲣⲁⲙⲥⲥ, *le chéri d'Ammon*, *Ramsès*.

115 *a* et *b*. Légendes royales du Pharaon *Ramsès*, fils et cesseur du précédent. Le prénom signifie S *modérateur de Vérité* ou de *Justice*, *approuvé* *Ammon*, et le nom propre se lit (Ⲁⲙⲱⲛ) Ⲣⲁⲙⲥⲥ, *le chéri d'Ammon*, *Ramsès*.

116. Légende royale du Pharaon *Schéschonk*, prem roi de la XXII.e dynastie, connu des Grecs s le nom de *Sésonchis*, et nommé *Sesak*, *Sc chak* ou *Schischak*, dans les livres saints. prénom renferme le titre *approuvé par le Sol* et le cartouche nom propre se lit Ⲁⲙⲱⲛ Ϣⲟⲛⲕ, *le chéri d'Ammon*, *Schéschon*

117. Légende royale du Pharaon *Osorchon*, secc roi de la XXII.e dynastie : le premier cartou signifie *Soleil gardien de la Vérité*, *approuvé* *Ammon* ; le second cartouche se lit Ⲁⲙⲱⲛ Ⲟⲥⲟⲣⲕⲟⲛ ou ⲟⲥⲟⲣⲅⲟⲛ, *le chéri d'Amm* *Osorkon* ou *Osorgon* : c'est le *Zarach* *Zorach* de l'Écriture sainte.

N.os 118. Cartouche nom propre du Pharaon *Petubastes* ou *Petoubates*, premier roi de la XXIII.e dynastie, qui se lit ⲡⲧⲁϩ ⲙⲡⲧⲡ, *Ptahôtp*, ou par abréviation, ⲡⲧⲁⲙⲡⲑϕ, *Ptahôthph* : le cartouche prénom est encore inconnu.

119. Légende royale du Pharaon *Osorthos*, second roi de la XXIII.e dynastie, et fils du précédent; le nom propre se lit Ⲟⲥⲣⲧⲥⲛ, *Osortasen.*

120. Légende royale du Pharaon *Amenhem djom*, roi de la XXIII.e dynastie.

121. Légende royale du Pharaon *Psammeticus I.er*, quatrième roi de la XXVI.e dynastie. Prénom, *Soleil bienfaisant de Quiétude* : le second cartouche qui contient le nom propre porte ⲡⲥⲁⲙⲧⲕ ou ⲡⲥⲁⲙⲧϭ, *Psametek* ou *Psamétig.*

122. Légende royale du Pharaon *Psammeticus II*, sixième roi de la XXVI.e dynastie : le nom propre se lit de la même manière que celui du roi précédent; ces deux légendes royales ne diffèrent que par le second signe de chaque prénom.

123. Légende royale du Pharaon *Néphereus*, premier roi de la XXIX.e dynastie : le prénom renferme le titre, *chéri des dieux*, et on lit dans le second cartouche, Ⲛⲁⲓϥⲣⲟⲩⲟ, *Naiphrouê* ou *Naiphrouô.*

124. Légende royale du Pharaon *Acoris*, second roi de la XXIX.e dynastie et fils du précédent; le prénom renferme le titre, *chéri de Cnouphis;* le second cartouche se lit ϩⲁⲕⲣ, *Haker* ou *Hakor.*

§. II. *Rois de race persane.*

N.os 125. Cartouche renfermant le nom propre de *Xerx*
écrit ϩϣⲉⲣϣⲁ, *KHSCHÉARSCHA.*

125 *a.* Le même nom propre en caractères *cunéifor*
ou *persépolitains ;* il est gravé sur un vase d'
bâtre du cabinet du Roi, au-dessus du c
touche qui contient le nom hiéroglyphique
Xerxès.

§. III. *Rois de race grecque.*

126. *Le roi, chéri par Amon-ra, approuvé par le Sole*
fils du Soleil, ⲁⲗⲉⲝⲁⲛⲇⲣⲟⲥ (Αλεξανδρο
ALEXANDRE ; il s'agit ici d'Alexandre,
d'Alexandre le Grand et de Roxane.

127. *Le roi chéri d'Amon-ra, approuvé par le Sole*
ⲫⲓⲗⲓⲡⲡⲟⲥ, *Philippe*, frère d'Alexandre
Grand, et dit aussi *Aridée.*

128. *Le roi, DIEU SAUVEUR* (1), *approuvé par A*
mon et Isis, &c., *fils du Soleil*, Ⲡⲧⲟⲗⲉⲙⲁⲓ
PTOLÉMÉE (Πτολεμαιος), *chéri de Pht*
légende royale de *Ptolémée Soter I.er*

129. Ⲃⲉⲣⲉⲛⲓⲕⲏ (Βερενικη), *BÉRÉNICE ;* nom pro
hiéroglyphique de la reine Bérénice, fem
de Ptolémée Soter I.er Ces cartouches s
tirés de la *Description de l'Égypte ;* mais à
place de l'*oie* (ⲥ), les monumens origin
portent un *aigle* ou un *épervier* (ⲁ, ⲉ ou

(1) Le titre *dieu sauveur* est répété deux fois, parce que le nom du roi Ptol
est suivi souvent de celui de la reine sa femme. Cette observation s'appliqu
général à tous les cartouches *prénoms des Lagides.*

N.os 130. *Le roi chéri d'Amon-ra, gardien des offrandes;... fils du Soleil,* Ⲡⲧⲟⲗⲉⲙⲁⲓⲥ, *PTOLÉMÉE:* légende royale de *Ptolémée Philadelphe.*

131. Ⲁⲣⲥⲓⲛⲏ (Αρσινοη), *ARSINOÉ;* nom propre de la reine Arsinoé, femme de Ptolémée Philadelphe.

132. *Le roi, DIEU ÉPIPHANE,.... approuvé par Phtah-Thoré, image d'Amon-ra, fils du Soleil,* Ⲡⲧⲟⲗⲉⲙⲁⲓⲥ, *PTOLÉMÉE, toujours vivant, chéri de Phtah:* légende royale de *Ptolémée Épiphane.*

133. *Le roi..... approuvé par..... image vivante d'Amon-ra, fils du Soleil,* Ⲡⲧⲟⲗⲉⲙⲁⲓⲥ, *PTOLÉMÉE, toujours vivant, chéri de Phtah et d'Isis:* légende royale de Ptolémée *Philométor.*

134. *Le roi, DIEU resplendissant, approuvé par Phtah, image vivante d'Amon-ra, fils du Soleil,* Ⲡⲧⲟⲗⲉⲙⲁⲓⲥ, *PTOLÉMÉE, toujours vivant, chéri de Phtah:* légende de *Ptolémée Évergète II.*

135. Ⲕⲗⲉⲟⲡⲁⲧⲣⲁ, *CLÉOPÂTRE;* nom de la reine sœur et femme d'*Évergète II,* et veuve de *Philométor.*

136. Ⲕⲗⲉⲟⲡⲧⲣⲁ, *CLÉOPÂTRE,* fille de la précédente, et seconde femme d'*Évergète II.*

137 *a* et *b*. *Le roi, dieu.... approuvé par Phtah, image vivante d'Amon-ra.., fils du Soleil,* Ⲡⲧⲗⲟⲙⲁⲓⲥ, Ⲁⲗⲕⲥⲛⲧⲣⲥ, *PTOLÉMÉE, surnommé ALEXANDRE, toujours vivant, chéri de Phtah;* légende royale de *Ptolémée Alexandre I.er,* surnommé aussi *Philométor II.*

138. Ⲕⲗⲉⲟⲡⲁⲧⲣⲁ, Ⲕⲗⲉⲟⲡⲧⲣⲁ, *CLÉOPÂTRE,* fille de *Ptolémée Aulète.*

N.os 139-139a. Πτολεμαιος Θεος ηαq Καισαρ, *Ptolém surnommé César, toujours vivant, chéri de Ph et d'Isis*, ou bien *chéri d'Ammon et d'Is* comme porte le second cartouche; légende Ptolémée *Césarion*, fils de Cléopâtre et Jules César.

§. IV. *Souverains romains.*

140. *Le roi*, Αυτοκρατωρ (*empereur*), *fils du Sol* Καισαρος (Καισαρος pour Καισαρ) *CÉSAR*; légende de l'empereur *César Augu*

141. Ηηβ-το-Αυτκρατρ-ρη-ci-Τβριο καισαρος. *Le seigneur du monde, l'empere enfant du Soleil, TIBÈRE César, toujours viva* légende de l'empereur *Tibère*.

142. *Le Seigneur du monde*, Αυτκρατρ-Καιο *l'empereur CAIUS, toujours vivant, chéri Phtha et d'Isis*; légende de l'empereur *Ca Caligula*.

143. Τβριο κλοτιο καισαρ-Γερμανικο αυτ ρατωρ. *Tibère CLAUDE César Germaniq empereur*; légende de l'empereur Claude à Es et à Dendéra.

144. *Le maître du monde, approuvé par les dieux mo rateurs, chéri de Phtah et d'Isis. — L'empere NÉRON*, αυτοκτρ Νερων; légende Néron à Dendéra.

145. Ουεσπασιανος (Ουεσπασιανος), nom propre l'empereur *VESPASIEN, le dieu mondain*; ob lisque Pamphile.

146. Τιτος (Τιτος), nom propre de l'empere *TITUS, le dieu mondain*; même obélisque.

N.os 147. Le roi seigneur du monde, ⲁⲩⲧⲕⲣⲧⲣ, *l'empereur*, enfant du Soleil, ⲕⲁⲓⲥⲣⲥ ⲧⲁⲓⲧⲁⲛⲥ ⲥⲃⲥⲧⲥ, *César* DOMITIEN *Auguste* (Σεβαστος); légende de l'empereur Domitien sur l'obélisque Pamphile.

148. *Le maître du monde*, ⲁⲩⲧⲕⲣⲧⲣ ⲕⲁⲓⲥⲣⲥ, *l'empereur César*. Ⲛⲣⲟⲩ Ⲧⲣⲁⲓⲛⲥ, NERVA TRAJAN (Νερουα Τραιανος), *toujours vivant, chéri de Phtah et d'Isis;* légende de *Trajan* à Philée.

148 *a*. ⲁⲩⲧⲟⲕⲣⲧⲣ ⲕⲁⲓⲥⲣ Ⲛⲣⲟⲩⲁ Ⲧⲣⲁⲓⲛⲥ ⲕⲣⲁⲙⲓⲕⲥ ⲓⲛⲧⲕⲓⲕⲥ, *l'empereur César* NERVA TRAJAN, *le régulateur, Germanique, Dacique;* légende de l'empereur *Trajan* à Ombos.

149. *Le maître du monde*, ⲁⲩⲧⲕⲣⲧⲱⲣ ⲕⲁⲓⲥⲣⲥ ⲣⲏ-ⲥⲓ-ⲁⲧⲓⲣⲓⲁⲛⲥ, *l'empereur César, enfant du Soleil*, HADRIEN; légende de l'empereur *Hadrien* à Thèbes.

150. *Le fils du Soleil, seigneur des diadèmes*, ⲁⲧⲣⲓⲛⲥ ⲕⲥⲣⲥ, HADRIEN *César;* légende de l'empereur Hadrien sur l'obélisque Barbérini.

151. Ⲥⲁⲃⲓⲛⲁ (ⲧⲛⲟⲩⲧⲉ), SABINE, *déesse*. Ⲥⲃⲥⲧⲏ, *Auguste, déesse, toujours vivante;* légende de l'impératrice *Sabine*, femme d'*Hadrien*, sur l'obélisque Barbérini.

152. *Le seigneur du monde*, ⲁⲩⲧⲟⲕⲣⲧⲱⲣ-ⲕⲥⲣⲥ-ⲣⲏ-ⲥⲓ ⲁⲛⲧⲱⲛⲓⲛⲥ, *l'empereur César, fils du Soleil*, ANTONIN (*Auguste*), *toujours vivant.*

VI.° NOMS PROPRES ÉGYPTIENS DE SIMPLES PARTICULIERS.

1.° *Noms entièrement phonétiques.*

N.° 153. Πτϩκϣ (ⲣⲉⲙⲉ), *PETKHÈSCH* ; nom propre d'homme, comme l'indique le signe d'espèce *homme* qui le termine : dans l'inscription de la base d'une statue de bronze appartenant au cabinet du Roi, et gravée dans le *Recueil d'antiquités* du comte de Caylus, tome V, planche III.

154. Πτⲁⲙⲟⲛ (ⲣⲉⲙⲉ), *PÈTAMON*, *PÈTAMEN* et *PÈTÈMEN*, nom propre d'homme, signifiant *celui qui appartient à Ammon* ; grand manuscrit hiéroglyphique du cabinet du Roi — Nom très-commun sur les statuettes de terre émaillée qui représentent des individus morts, et que l'on trouve dans les tombeaux de *Thèbes*.

155. Πτⲁⲙⲟⲛ (ⲣⲉⲙⲉ), variante du précédent.

156. (Πτⲁⲙⲟⲛ ⲣⲉⲙⲉ), variante du précédent. — Terre émaillée du Musée royal.

156 *a*. Πτⲁⲙⲟⲛ (ⲣⲉⲙⲉ), variante du précédent.

156 *b*. Πτⲁⲙⲟⲛ, *PÈTÂMEN*, *PÈTAMEN* (*celui qui appartient à Ammon*) : variante du n.° 154, dans le grand manuscrit du cabinet du Roi, scène du jugement. - *Idem*, momie égyptio-grecque de M. Cailliaud.

156 *c*. Πτⲁⲙⲟⲛ (ⲣⲉⲙⲉ) : variante du précédent. — Grand manuscrit du cabinet du Roi.

156 *d*. Πτ (ⲙⲟⲛ) ou ⲡⲧ (ⲙⲟⲛ), *PÈTÈMEN* ou *PÈTAMEN* (*celui qui appartient à Ammon*) ; nom de dieu est *symboliquement* exprimé par

l'*obélisque :* variante du n.° 156 *b.* — Momie égyptio-grecque de M. Cailliaud.

N.os 156 *c.* Ⲡⲧ (ϩⲁⲙⲟⲛ), *PÉTAMEN* ou *PÉTAMON (celui qui appartient à Ammon),* variante phonético-symbolique des n.os 154, 156 *b* et 156 *c.* — Grand manuscrit hiéroglyphique du cabinet du Roi.

157. Ⲡⲧⲁⲙⲟⲛ (ⲣⲉⲙⲛⲉ), variante du nom précédent. — Statue de bronze du cabinet du Roi.

158. Ⲧⲁⲩⲧⲁⲙⲟⲛ (ϩⲓⲙⲉ), nom propre de femme. — Bronze du cabinet du Roi.

159. Ⲧⲉⲛⲧⲁⲙⲟⲛ ou Ⲑⲉⲛⲧⲁⲙⲟⲛ (ϩⲓⲙⲉ), *TENTAMON* ou *THENTAMON, celle qui appartient à Ammon,* nom propre de femme. — Momie du Musée royal.

160. Ⲁⲙⲉⲛⲱⲑⲫ, *AMÉNOTHPH ;* nom propre d'homme, abréviation usuelle du nom suivant.

161. Ⲁⲙⲉⲛⲱⲑⲫ (ⲣⲉⲙⲛⲉ), *AMÉNÔTHPH* ou *AMÉNÔTP (dévoué à Ammon),* nom propre d'homme. — Momie du cabinet du Roi.

162. Ⲱⲧⲡⲁⲙⲟⲛ (ϩⲓⲙⲉ), *OTPAMON* ou *OTHPHAMON (vouée à Ammon);* nom propre de femme, mère du défunt, n.° 200. — Manuscrit hiéroglyphique du cabinet du Roi, provenant de M. Cailliaud.

163. Ⲁⲙⲟⲛⲓ (ⲣⲉⲙⲛⲉ), *AMONI, AMÉNI ;* nom propre d'homme. — Terre vernissée de M. Durand.

164. Ⲁⲙⲟⲛⲓ (ⲣⲉⲙⲛⲉ), variante du précédent.

164 *a.* Ⲁⲙⲉⲛⲁⲓ (ⲣⲉⲙⲛⲉ), *AMÉNAÏ* ou *AMONAÏ ;* nom propre d'homme. — Momie du musée de Lyon.

164 *b.* Ⲁⲙⲟⲛⲙⲁⲓ, Ⲁⲙⲉⲛⲙⲁⲓ (ⲣⲉⲙⲛⲉ), *AMONMAI (chéri d'Ammon) ;* nom propre d'homme. — Terre émaillée du Musée royal.

N.os 165. ⲁⲙⲟⲛⲧⲉⲧ (ϩⲓⲣⲉ), *AMONTÈT* ou *AMEN-TÈT*; nom propre de femme.

166. ⲁⲙⲟⲛⲉ, *AMONÉ*; nom propre d'homme, probablement une variante du n.° 163.—Terre émaillée du Musée royal.

167. Ⲫⲟⲧⲁⲙⲱⲛ (ⲡⲉⲓⲣⲉ), *FOTAMON*; nom propre d'homme.—Terre émaillée de la collection de M. Durand.

168. ⲁⲙⲟⲛⲥⲓ (ⲡⲉⲓⲣⲉ), *AMONSI* ou *AMENSÈ* (*enfant d'Ammon*); nom propre d'homme.

169. ⲁⲙⲟⲛⲥⲉⲧ (ϩⲓⲣⲉ), *AMONSET*, *AMENSET* ou *AMENSE*; nom propre de femme.—Stèle du cabinet du Roi.

170. ⲁⲙⲟⲛⲓⲥ (ⲡⲉⲓⲣⲉ), *AMONIS*, et très-probablement *AMONIOS*, transcription du nom propre grec Αμμωνιος, ou, s'il est purement égyptien, ⲁⲙⲟⲛⲓⲥⲓ *AMONISI*, *l'enfant d'Amon* (n.os 163-164).

171. Ⲡⲧⲁϩⲱⲑⲫ, *PHTAHÔTHPH* ou *PTAHÔTP*, abréviation du nom suivant. — Stèles de M. Tédenat.

172. Ⲡⲧⲁϩⲱⲑⲫ, *PHTAHÔTHPH* ou *PTAHÔT*, (*dévoué à Phtah*); terre émaillée du Musée royal.—Stèles de M. Tédenat.

173. Ⲟⲥⲣⲧⲁⲥⲉⲛ (ⲡⲉⲓⲣⲉ), *OSORTASEN*; nom propre d'homme. — Stèle du Musée royal — Stèle de M. Tédenat.

174. ⲁⲩⲧⲁⲟⲩⲓ ou ⲁⲩⲧⲁⲩⲓ (ⲡⲉⲓⲣⲉ), *AUTAOUI* ou *AUTAVI*; nom propre d'homme — Vase d'albâtre du Musée royal.

175. ⲁⲙⲣⲟⲩⲣⲟⲩ (ⲡⲉⲓⲣⲉ), nom propre d'homme —Terre émaillée du cabinet du Roi. — Stèle

176. Ⲧⲁⲙⲣⲱⲩⲧ (ϩⲓⲣⲉ), *TAMRÔT* ou *TAMÉROT*

nom propre de femme. — Statuette du Musée royal.

N.os 177. Ⲕⲱⲡⲱⲣ, ⲕⲱⲡⲣ ou ⲕⲱⲫⲱⲣ (ⲣⲱⲙⲉ), *COPOR* ou *COPHOR*; nom propre d'homme. — Manuscrit hiéroglyphique du cabinet du Roi, acquis de M. Cailliaud.

178. Ⲟⲥⲣⲧⲥ ou Ⲟⲥⲣⲥⲧ (ϯϩⲓⲙⲉ), *OSORTSÉ* ou *OSORSÉT*; nom propre de femme. — Stèle du comte de Belmore.

179. Ⲙⲁⲙⲱⲛ (ⲣⲱⲙⲉ), *MAMON* ou *MEAMON*; nom propre d'homme. — Stèle du comte de Belmore.

180. Ⲥⲱⲧⲓⲙⲏⲥ (ⲣⲥⲙⲉ), *SOTIMÈS (engendré de Soti)*. — Momie du Musée royal. — Manuscrit du cabinet du Roi.

180 *a*. Ⲥⲱⲧⲓⲙⲏⲥ, *SOTIMÈS*, variante du nom précédent. — Momie du Musée royal.

181. Ⲡⲥⲱⲧⲛϥ ou Ⲡⲥⲧⲛϥ (ⲣⲱⲙⲉ), *PSOTNEF* ou *PSATNEF*; nom propre d'homme. — Manuscrit hiéroglyphique du cabinet du Roi, acquis de M. Cailliaud.

182. Ⲡⲥⲁⲧⲕ ou Ⲡⲥⲁⲧⲓ (ⲣⲱⲙⲉ), *PSAMÉTÉK* ou *PSAMÉTIG*; nom propre d'homme. — Inscription du Musée royal.

183. Ⲡⲥⲁⲧⲕ ou ⲡⲥⲁⲧⲓ, variante du nom propre précédent. — Momie de M. Tédenat.

184. Ⲥⲙⲉⲛⲥⲧ (ϯϩⲓⲙⲉ); *SMENSÉ* ou *SAMENSÈT*; nom propre de femme. — Stèle de M. Tédenat.

185. Ⲧⲱⲧ (ⲣⲱⲙⲉ), *TOTÈS*; nom propre homme. — Terre émaillée du cabinet du Roi.

186. Ⲡⲑϩⲣⲡ (ⲣⲏ)-(ⲣⲱⲙⲉ), *PÉTHÔRPRÉ*; variante du nom propre n.° 201.

N.os 187. Ⲧⲙⲁⲩⲙⲉ (ϩⲓⲙⲉ), *TMAUMÉ* ou *TMAU* *(chérie de la mère)*; nom propre de femme

188. Ⲁⲧⲓ (ⲣⲉⲙⲉ), *ATÉ* ou *ATI*; nom pro d'homme. — Stèle du comte de Belmore.

189. Ⲥⲁⲧⲓ (ϩⲓⲙⲉ), *SATI* ou *SATÉI*; nom pro de femme. — Stèle de M. Tédenat.

190. Ⲡⲥⲱϣⲧ ou Ⲡⲥⲱϣⲧⲟ, *PSOSCHT* ou *P* *SCHTO*; nom propre d'homme. — Stèle M. Tédenat.

191. Ⲡϧⲁⲧϫ (ⲣⲉⲙⲉ); nom propre d'homme Terre émaillée du cabinet royal.

192. Ⲡⲧϫⲁϩⲣ (ⲣⲉⲙⲉ), *PHTAHDJER* ou *PT* *DJER*; nom propre d'homme. — Stèle M. Tédenat.

193. Ⲡⲧϧⲟⲛⲥ (ⲣⲉⲙⲉ), *PÉTEKHONS*, *celui* *appartient à Chons* (le dieu *Hercule-Lun* nom propre d'homme transcrit Πετεχω par les Grecs. — Papyrus du Musée de Tu

194. Ⲣⲁⲧⲱⲣⲥ, *RATORÈS* ou *RATORSÉ*; n propre : Niebuhr, pl. XXVII et XXVIII, des vases funéraires.

195. Ϩⲁⲡⲓⲙⲉⲛ (ⲣⲉⲙⲉ), *HAPIMEN*: nom pro d'homme. — Terre émaillée de la collect du Musée royal.

195 *a.* Ⲥⲣⲥⲣⲥ (ⲣⲉⲙⲉ); nom propre d'homme. Momie du cabinet britannique provenant Lethuillier.

2.° *Noms propres égyptiens phonético-symboliques.*

196. Ⲡⲧ (ⲟⲩⲥⲓⲣⲉ) (ⲣⲉⲙⲉ), *PÉTOUSIRÉ*, *TOSIRI (celui qui est à Osiris)*; nom pro d'homme. — Terres émaillées de M. Téde

N.os 197. Ⲡⲧ (ϩⲱⲣ), *PÉTHÔR (celui qui est à Horus)*; nom propre d'homme. — Terre émaillée du cabinet royal. — Amulette du Musée royal.

198. Ⲡⲧ (ⲏⲥⲉ), *PÉTISÉ, PÉTISI (celui qui est à Isis)*; nom propre d'homme. — Terre émaillée du cabinet du Roi; Caylus, tom. VII, pl. XI, n.° 4.

199. Ⲡⲧⲁⲣⲏ (ⲣⲏ) (ⲣⲱⲙⲉ), *PÉTAPRÉ* ou *PÉTAPHRÉ, celui qui est à Phré* (le Soleil); nom propre d'homme, qui devrait être lu *Pétarpré* ou *Pétorpré*, si l'on suppose que le scribe a omis la ligne perpendiculaire qui fait de l'épervier le nom du dieu Horus, *Ar* ou *Hor*.

200. Variante du précédent. — Manuscrit hiéroglyphique du cabinet du Roi, acquis de M. Cailliaud.

201. Ⲡⲧ (ϩⲁⲣ) (ⲡ ⲣⲏ) ou Ⲡⲧ (ϩⲱⲣ) ⲡ (ⲣⲏ), *PÉTARPRÉ, PÉTHORPRÉ* et *PETHORPHRÉ (celui qui est à Horus et à Phré, le Soleil)*; nom propre d'homme. — Manuscrit hiéroglyphique du comte Mountmorris.

201 *a*. Variante du précédent. Le soleil (ⲣⲏ) est exprimé par le disque orné de l'uræus. — Même manuscrit.

201 *b*. Autre variante (*voyez* le nom du dieu *Ré*, n.° 46). — Même manuscrit.

201 *c*. Autre variante. — Même manuscrit.

201 *d*. Le disque du *soleil* (ⲣⲏ) est suivi de sa prononciation ⲣⲏ, en caractères phonétiques (*voyez* le n.° 47). — Même manuscrit.

202. Ⲡⲁ (ϩⲱⲣ), *PAHÔR (celui qui appartient à Horus)*; nom propre d'homme. — Terre émaillée du cabinet royal.

N.° 203. (Ϩωρ) ⲣⲁⲙ (ⲣⲉⲙⲛⲓ), *HORAMON* ou *RAMMON* (*Horus-Ammon*); nom pr d'homme. — Terre émaillée du cabinet Roi.

203 *a.* Ⲥⲛϩωρ (ⲣⲉⲙⲛⲓ), *SENHOR*; nom pr d'homme. — Terre émaillée du Musée roy

204. (Ϩωρ) ⲥⲓ (ⲛⲥⲓ) ou Ϩⲁⲣⲥⲓ (ⲛⲥⲓ) (ⲣⲉⲙ *HORSIÈSI*, *HARSIÈSI* (*Horus fils d'Is* nom propre d'homme. — Terre émaillée cabinet du Roi. — Manuscrit de M. Deno

205. Ⲁⲙⲟⲛ (ϩωρ) ⲥⲓ (ⲛⲥⲓ) (ⲣⲉⲙⲛⲓ), *AM HÔRSIÈSI* ou *AMONHARSIÈSI* (*Am Horus fils d'Isis*); nom propre d'homme Terre émaillée de M. Tédenat.

206. Ⲧⲁ (ⲛⲥⲉ) (ϩⲓⲙⲉ), *TAÈSE* ou *TAÏSI* (*qui appartient à Isis*); nom propre de fem — Terre émaillée du Musée royal.

207. Ⲡⲁ (ⲛⲥⲉ) (ⲣⲉⲙⲛⲓ), *PAÈSÉ*, *PAÏS PAÏSÉ* (*celui qui appartient à Isis*); n propre d'homme. — Terre émaillée du Mu royal.

208. Ⲁⲥ (ⲛⲥⲉ) (ϩⲓⲙⲉ), *ASISÉ* ou *ASISI*; n propre de femme. — Terre émaillée du cab du Roi.

209. Ⲥⲛ (ⲛⲥⲉ) (ϩⲓⲙⲉ), *SENISI* ou *SENISÉ*; n propre de femme.

210. Ⲏⲥⲉ (ϫⲣ) (ϩⲓⲙⲉ), *ISÈDJER* ou *ESIDJ* nom propre de femme. — Bronze du cab du Roi. — Manuscrit hiéroglyphique ap tenant au musée royal.

211. (Ϩⲁⲑⲱⲣ) ⲥ. ⲧ (ϩⲓⲙⲉ), *HATHORSÉ* ou *TORSÈT* (*enfant d'Hathôr* ou *d'Athyr*); n propre de femme. — Stèle de M. Tédenat.

N.os 212. (ϩⲁⲑⲱⲣ) ⲙⲁ. ⲧ (ϣⲓⲙⲉ), *HATHORMA (don d'Hathôr* ou *donnée par Hathôr)*; nom propre de femme. — Terre émaillée du Musée de Lyon.

213. Ϧⲁⲧⲥⲛ̀ (ⲛⲥⲉ) (ⲣⲉⲙⲙⲉ), *KHATSANISI*; nom propre d'homme. — Manuscrit de M. Fontana, publié à Vienne par M. de Hamme.

214. (Ⲥϧⲕ) ⲥ (ⲣⲉⲙⲙⲉ), *SOVKSÉ* ou *SOVKSI (enfant de Sovk* ou *Sévék)*; nom propre d'homme. — Stèle du comte de Belmore.

215. (Ⲥϧⲕ) ⲥⲧ (ϣⲓⲙⲉ), *SOVSÉK* ou *SEWEKSÉ (enfant de Sovk)*; nom propre de femme. — Stèle du comte de Belmore.

3.° *Noms égyptiens de simples particuliers totalement symboliques.*

216. (Ϩⲱⲣ-ⲣⲉⲙⲙⲉ), *HÔR* ou *HAR (Horus)*; nom propre d'homme. — Terre émaillée du cabinet du Roi.

217. (Ⲏⲥⲉ-ϣⲓⲙⲉ), *ESI* ou *ISI (Isis)*; nom propre de femme. — Terre émaillée du cabinet du Roi.

VI.° NOMS PROPRES GRECS ET LATINS TOTALEMENT PHONÉTIQUES.

218. Ⲁⲛⲧⲓⲛⲟⲥ; nom propre d'*ANTINOÜS*, *favori d'Hadrien*. — Obélisque Barbérini.

219. Ⲁⲛⲧⲉⲓⲛⲟⲩⲥ, variante du nom d'*Antinoüs*. — Obélisque Barbérini.

219 *a.* Ⲕⲗⲟⲡⲧⲣ. ⲧ (ϣⲓⲙⲉ), *CLÉOPÂTRE*; nom propre de femme. — Momie égyptio-grecque de M. Cailliaud.

219 *b.* Variante du précédent. — Momie de M. Cailliaud.

219 *c.* Ⲕⲗⲟⲡⲧⲗ pour ⲕⲗⲥⲡⲧⲣ, *CLÉOPÂTRE*, forme hiératique des deux noms précédens. — Ma-

nuscrit hiératique accompagnant la m
égyptio-grecque de M. Cailliaud.

N.° 219 *d.* Transcription *hiéroglyphique* du nom *hiéra*
précédent.

219 *e.* Forme *démotique* du nom de *CLEOPÂT*
Κλεοπατρ. — Manuscrit du cabinet du R

220. Λουκιλιος (ⲣⲱⲙⲁⲛ), *LUCILIUS*; nom pr
romain. — Obélisque de Bénévent.

221. Λουπος pour Ρουφος, *RUFUS*, surnom
personnage précédent. — Obélisque de B
vent.

222 et 223. ⲧⲓⲕⲟ (ⲣⲱⲙⲁⲛ), ⲧⲕⲧⲟ (ⲣⲱⲙⲁⲛ), r
d'un nom propre latin. — Obélisques Al
et Borgia.

224. Ⲥⲕⲥⲧⲟ (ⲣⲱⲙⲁⲛ), *SEXTUS*, prénom ro
— Obélisques Albani et Borgia.

225. Ⲁⲙⲗⲕⲁⲛⲟ ou Ⲁⲫⲣⲕⲛⲟ, *AFRICANUS*,
nom romain. — Obélisques Albani et Bor

VII.° SIGNES ET GROUPES HIÉROGLYPHIQUES REPRÉ
TANT DES NOMS COMMUNS, SOIT *PHONÉTIQUEM*
SOIT *SYMBOLIQUEMENT*, SOIT *FIGURATIVEMEN*

226. (Ⲛⲟⲩⲧⲉ) *dieu*, caractère symbolique.

227. (Ⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ, ϩⲁⲛ ⲛⲟⲩⲧⲉ) *dieux*, div
formes que prend au pluriel le caractère
cédent.

228. (Ⲧⲛⲟⲩⲧⲉ) *déesse*; groupes symboliques
més du n.° 226 et des signes caractéris
du genre féminin.

229. (Ⲛⲟⲩⲧⲉ) *dieu mâle*; caractère figuratif.

229 *a.* Forme linéaire du précédent caractère.

229 *b.* (Ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲉϥⲱⲛϩ), *dieu vivant*; groupe f

du caractère figuratif (226), et du caractère symbolique ⲥⲁⲛϩ, *la vie*, placé entre les mains du *dieu*.

N.os 229 *c.* (Ⲛⲟⲩϯⲉ ⲛⲁⲛⲉϥ), *dieu bienfaisant ;* groupe composé du caractère figuratif (229), et du sceptre symbolique à tête de *coucoupha*. (*Voyez* Horapollon, liv. I, §. 55.)

229 *d.* (Ⲛⲉ ⲛⲟⲩϯⲉ), *les dieux ;* pluriel du caractère figuratif n.° 229.

230. (Ⲛⲟⲩϯⲉ), *dieu mâle ;* combinaison des signes simples n.os 226 et 229.

230 *a.* (Ⲛⲉ Ⲛⲟⲟⲩϯⲉ), *les dieux, dieux ;* pluriel du groupe précédent.

231. (ϯⲛⲟⲩϯⲉ), *déesse ;* caractère figuratif, forme féminine du n.° 229.

231 *a.* (ϯⲛⲟⲩϯⲉ), *déesse ;* le caractère figuratif n.° 231, combiné avec le sceptre ordinaire des *déesses égyptiennes*.

232. (ϯⲛⲟⲩϯⲉ), *déesse ;* groupe formé du signe symbolique n.° 226, et du caractère figuratif 231.

233. Ⲑⲟ ou Ⲧⲟ, *le monde, l'univers :* ces divers groupes expriment aussi la syllabe ϯⲟ, dans les noms propres grecs ou romains transcrits en hiéroglyphes.

234. (ϯⲡⲉ, ϯϕⲉ, ϯϕⲉ), *le ciel ;* caractères figuratifs, et signe hiératique.

234 *a.* (ⲡⲏⲩⲉ, ϕⲏⲟⲩⲓ), *les cieux ;* pluriels du caractère précédent. — *Le ciel* et *l'eau*.

234 *b.* (ϯⲡⲉ, ϯϕⲉ), *le ciel ;* caractère symbolique.

235. (ⲛⲁⲡϣⲱⲙⲓ), *les régions supérieures ;* groupe symbolique.

N.os 236. (ⲛⲃⲙⲡⲉⲥⲏⲩ), *les régions inférieures ;* symbolique. Ces deux groupes se con des deux parties de la couronne (n.° 276), et du caractère *terre, contrée* n.° 240.

237. (ⲣⲏ), *le soleil;* caractère figuratif, p rouge dans les inscriptions coloriées.

237 *a.* ⲣⲏ, groupe phonétique, *le soleil*, tracé à la suite du caractère précédent com terminatif.

238. (ⲡⲟⲟϩ, ⲡⲓⲓⲟϩ), *la lune;* caractère figu

238 *a.* (ⲉϧⲟⲩ, ϧϧⲟⲩ), *le mois ;* signe figurat bolique. Ce caractère précède, comme minatif ou signe d'espèce, les groupes mant les noms épyptiens des mois.

239. (ⲥⲓⲟⲩ, ⲥⲟⲩ), *étoile, astre;* caractère fig — Signe d'espèce dans les groupes exp les noms des constellations et décans.

239 *a.* Pluriel du précédent.

240. *Contrée, terre, région;* caractère symboliqu

240 *a.* Pluriel du précédent !

241, 242. (ⲛⲉϧ, ⲛⲟⲩϧ); groupes figuratifs et sy lico-phonétiques, exprimant l'*eau* du Nil *débordement* du fleuve. (*Voyez* Horapo liv. I, §. 21.)

243. ⲙⲃ, *place, lieu;* groupe phonétique avec t ses variantes.

244. Ⲏⲟⲩϩⲉ- (ⲕⲃϩ ou ⲉⲓⲃ), *la région du more;* nom mystique de l'*ÉGYPTE*. — Ins tion de Rosette.

245. (Ⲣⲱⲙⲉ), *homme ;* caractère figuratif et s d'espèce à la suite des noms propres ma lins.

N.os 245 *a.* Pluriel du précédent.

245 *b.* (Ⲣⲱⲙⲉ), *homme;* caractère figuratif plus particulièrement employé comme signe d'espèce après les noms propres des défunts.

246. (Ϩⲓ, ϩⲓⲙⲉ, ⲥϩⲓⲙⲉ), *femme;* caractère figuratif. — Signe d'espèce après les noms propres féminins.

246 *a.* (Ϩⲓⲟⲙⲉ), *les femmes;* pluriel du précédent.

246 *b.* (Ϩⲓⲙⲉ), *femme;* signe d'espèce plus particulièrement employé apres les noms propres de femmes défuntes. La petite figure tient une tige de lotus recourbée. Un *bouquet de lotus* tient souvent la place de ce signe d'espèce lui-même.

246 *c.* (Ⲛⲉⲣⲱⲙⲉ ⲁⲩⲱ ⲛⲉϩⲓⲟⲙⲉ), *les hommes et les femmes;* combinaison des pluriels figuratifs, n.os 245 *a* et 246 *a.*

247. ⲥⲓ ou ⲥⲉ, *enfant, fils;* caractère à-la-fois figuratif et phonétique. — Sa forme plurielle.

248. ⲧⲟⲩⲉ, ⲧⲩⲉ, *père;* groupe avec toutes ses variantes et abréviations.

249. ⲧⲟⲩⲉϥ, ⲧⲩⲉϥ, *père de lui, son père;* composé du groupe n.° 248, et du pronom affixe de la troisième personne singulier masculin.

250. ⲧⲙⲟⲩ, ⲧⲙⲃⲩ, *mère;* avec ses variantes.

250 *a.* *Mère (divine);* titre de plusieurs déesses égyptiennes.

251. ⲥⲉ ou ⲥⲓ, *fils, enfant,* et ses abréviations.

252. ⲥⲉϥ, ⲥⲓϥ, *fils de lui, son fils,* et ses abréviations.

253. ⲥⲉⲥ, ⲥⲓⲥ, *fils d'elle, son fils;* en parlant d'une femme.

N.° 254. CϤ ou CEϤ, *fille*; forme féminine du grou
n.° 251.

255. ϤCEϥ, *fille de lui, sa fille*, en parlant d'
homme.

256. ϤCEC, *fille d'elle, sa fille*, en parlant d'u
femme.

257. CE, CI, *enfant, fils*; groupe homophone
n.° 251.

258. CEϤ. CϤ. ϤCE, *enfant, fille*; groupe hom
phone du n.° 254.

258 *a*. ⲙⲥ (copte, ⲙⲁⲥ, ⲙⲓⲥⲉ); *engendré*, *nat
né*, *enfant*; ce groupe exprime ordinairem
le rapport de parenté entre le fils et la mer

258 *b*. Ϥⲙⲁⲥϥ, *mère de lui*, Ϥⲙⲁⲥⲥ, *mère d'elle*:
groupes, dans la filiation des défunts, tienn
la place du groupe précédent. Le mot Μή
placé entre le nom du fils et le nom de la m
dans les inscriptions grecques d'Égypte, n
qu'une exacte traduction de ce groupe hi
glyphique.

259. (ⲃⲁⲗ), *œil*; employé tropiquement pour
primer l'idée *fils*.

260. CⲛⲈ, copte COⲛⲈ, *frère*, avec toutes ses va
tions et abréviations.

261, 262. CⲛⲈϥ, CⲛⲈϤ, CⲛⲈC, *frère de lui*, *frère d'elle*,
frère; groupe précédent, combiné avec
pronoms affixes de la troisième personne
singulier masculin et féminin.

263, 264. CⲛⲈϤ, ϤCⲛ, *sœur*, forme féminine du gro
précédent, avec ses variantes et abréviati

265, 266. CⲛⲈϤϥ, CⲛⲈϤC, *sœur de lui*, *sœur d'elle*, *sa s*
et les abréviations de ces divers groupes.

267. CϤⲛ (copte COϤⲛⲈ), *regere*, *roi*, *direct*

variantes de ce groupe, par l'échange de caractères homophones.

N.os 268, 269. Abréviations et forme *hiératique* du groupe précédent.

270. ⲥⲧⲛ (Ⲟⲩⲥⲓⲣⲉ), (Ⲟⲩⲥⲓⲣⲉ) ⲥⲧⲛ, *le roi Osiris* ou l'*Osirien roi ;* titre honorifique placé en tête de la légende royale des Pharaons *défunts*. Variantes de ce groupe symbolico-phonétique.

270 *a*. Groupe composé du n.° 267 abrégé, et du caractère symbolique *abeille ;* titre royal, que l'on doit traduire simplement par *roi*, ou bien par *roi du peuple obéissant ;* si l'on adopte le sens qu'Horapollon donne aussi à l'*abeille* (liv. I, §. 62).

271. Ce caractère symbolique, affecté des marques du genre féminin, exprime l'idée *reine*.

272, 273. *La royauté, la puissance royale.*

274. Symbole de la *domination sur la région supérieure.*

275. Symbole de la *domination sur la région inférieure.*

276. (ⲡϣⲉⲛⲧ), *pschent*, coiffure des dieux et des rois, formée de la réunion des deux précédentes, et symbole de la *souveraineté sur la région supérieure et la région inférieure.*

277. (ⲱⲛϩ, ⲁⲛϩ), *la vie*, et plus proprement la *vie divine ;* nom, adjectif ou verbe, selon la place qu'il occupe dans les groupes.

278, 279. Caractère figuratif représentant l'idée *demeure, habitation ;* signe d'espèce qui accompagne les groupes exprimant les noms de divers édifices et constructions.

280. (ϩⲓ), *maison, demeure ;* même emploi que le précédent.

N.os 281. *Grand édifice, habitation*; caractère figuratif sui du signe d'espèce 278.

281, 281 *a*. Divers pluriels du caractère précédent.

283. (ⲣⲡⲉ, ⲉⲣⲡⲉ), *temple*; groupe formé du sig symbolique *dieu*, et du caractère figuratif *h bitation* ou *demeure; demeure d'un dieu.*

284. *Temple*; variante du groupe précédent, acc du signe d'espèce 278.

284. *a*. *Temples*; pluriel des groupes précédens.

285. Édifice à-la-fois *temple et palais*, comme ceux Karnac et de Louqsor à Thèbes, variante d groupes précédens. Celui-ci est composé signe symbolique *dieu*, du caractère figura *chef*, *principal*, renfermé dans le caractè figuratif *habitation* ou *demeure*.

286. *Palais, grand édifice*; groupe formé du caractè figuratif *demeure*, et du signe (n.° 445), *gra*

287. *Demeure de Phtah*; nom hiéroglyphique de la vi de *Memphis* (Inscription de Rosette, lig. 9 Groupe composé du caractère figuratif *demeu* et du groupe phonétique ⲡⲧⲁϩ ou ⲫⲧⲁϩ *Phtah*.

288. ⲁⲙⲱⲛ ⲕⲓ, *demeure d'Ammon*; nom hiéroglyphiq de *Thèbes*.

289. (ⲡⲣⲡⲉ) ⲛ̀ⲁⲙⲱⲛ, *le temple d'Ammon*; grou formé du n.° 284 (ⲡⲣⲡⲉ), *temple*, de la prép sition ⲛ̀ (n.° 33), *de*, et du nom phonétiq ⲁⲙⲱⲛ, *Ammon*.

290. ϣⲛⲧⲏ, *Schenté*, *Schenti*, nom égyptien d'u ville de la Basse-Égypte. — Ce groupe est te miné par le signe d'espèce n.° 278.

291. (ⲡⲣⲡⲉ, ⲉⲣⲡⲉ), *temple*, *hiéron*; groupe symb lique.

N.os 292. *Chapelle monolithe* placée au fond des sanctuaires égyptiens, et renfermant l'image du dieu; caractère figuratif, souvent suivi du signe d'espèce ordinaire.

293. *Chapelle portative, châsse;* caractère figuratif.

294. *Chapelle, châsse,* renfermant l'image du dieu; caractère figuratif, suivi du signe d'espèce.

295. *Porte d'enceinte;* caractère figuratif. Dédicace du grand temple de Dendéra.

296. (ⲧⲛⲧⲩⲡⲟⲥ), *image, figure,* représentation d'un personnage (Inscription de Rosette); caractère figuratif.

296 *a.* Pluriel du précédent. Inscription de Rosette.

297. *Image d'un roi* (Inscription de Rosette); caractère figuratif; le personnage porte ici le *pschent* et d'autres emblèmes de royauté.

298. *Statue* (d'un roi); caractère figuratif. Inscription de Rosette.

299. *Statue colossale;* caractère figuratif combiné avec le groupe (n.° 444), *grand.* Dédicace des colosses de Louqsor.

300. (ϫⲏⲣⲓⲛⲟϭⲟⲓ), *obélisque;* caractère figuratif. Inscriptions des obélisques.

300 *a.* ϩⲁⲛϫⲏⲣⲓ ⲛⲟϭⲟⲓ, *obélisques;* pluriel du précédent. Inscription des obélisques.

301. *Sphinx* placés devant les temples et formant des avenues. Dédicace des sphinx de Ouady-Esseboua.

302. Ce groupe, qui se présente dans toutes les dédicaces d'édifices, paraît indiquer la *construction.*

303. (Ⲃⲁⲗ, ϧⲁⲣⲓ, ϫⲟⲓ), *barque, vaisseau;* caractère figuratif.

N.° 304. ⲟⲩⲏⲃ, ⲟⲩⲃⲏⲃ, *prêtre, homme purifié, homme pu*
Inscription de Rosette.

305. ⲛⲉⲟⲩⲏⲃⲏⲃ, ⲛⲓⲟⲩⲏⲃ, *les prêtres*, pluriel du précédent.

306. ⲟⲩⲏⲃ, ⲟⲩⲃⲏⲃ, *prêtre;* variante du n.° 364.

307. Divers pluriels du groupe précédent.

308. (ⲙⲁⲩⲧⲟⲩⲏⲃⲏⲃ, ⲙⲉⲧⲟⲩⲏⲃ), *sacerdoce;* la fonction de prêtre. Inscription de Rosette.

308 *a.* *Offrande, offrir;* caractère symbolique.

308 *b.* *Libation, faire des libations;* caractère symbolique.

308 *c.* *Adoration,* l'action d'*offrir l'encens;* caractère symbolique.

309. *Les honneurs* dus aux dieux ou aux rois (Inscription de Rosette), les *cérémonies prescrites* par la loi.

310. ⲥϧ, copte, ⲥⲁϧ, *écrire, écriture:* inscription de Rosette.

311. ⲥϧⲟⲩⲓ, copte, *idem, les scribes*, les hiérogrammates.

312. (ⲥϧⲁⲓ, ⲥϩⲁⲓ), *lettre, écriture, écrire*, groupe symbolique, formé des divers instrumens nécessaires pour tracer les lettres: *la palette* ou *canon, le pinceau* ou *le roseau* et *le vase à encre.*

313. (ⲛⲉⲥϩⲁⲓ ⲛⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ), *les lettres divines*, l'*écriture divine*, c'est-à-dire, l'*écriture hiéroglyphique:* inscription de Rosette.

314. (ⲥϩⲁⲓ) ⲛⲙⲙⲉⲓⲛ? *caractère* ou *écriture de signes*, c'est-à-dire, l'*écriture populaire* ou *démotique:* inscription de Rosette.

315. ⲥϧⲁⲓ, l'*écriture:* inscription de Rosette.

316. *Stèle*, pierre monumentale portant une inscription: inscription de Rosette.

N.os 317. (ϩⲏⲃⲉ, ϣⲙⲟⲩⲧⲥ. ϯⲙⲟⲩⲧⲥ), *panégyrie, congrégation, synagogue;* réunion générale pour célébrer un jour de fête : inscription de Rosette.

317 *a.* Divers pluriels du caractère symbolique précédent.

318. *Les grandes panégyries;* inscription de Rosette.

319. (ϣⲏⲟⲩⲓ); *autel;* caractère figuratif.

320. (ⲉϣⲓⲣ); *encensoir,* patère pour offrir l'encens; caractère figuratif.

321. (ⲥϯⲛⲟⲩϥⲉ), *encens, parfum;* caractère figuratif.

322. *Vase de fleurs;* caractère figuratif.

323. Vase renfermant une offrande; caractère figuratif.

324. (ⲟⲩϩⲃ, ⲙⲉⲧⲟⲩϩⲃ), *purification, purifier.*

325. (ⲕⲉⲙⲕⲉⲙ?) *sistre;* caractère figuratif.

326. *Cuisse* de victime; caractère figuratif.

327. ⲉϩⲉ, *bœuf,* ⲉϩⲏⲩ, *bœufs;* caractères figuratifs.

328. *Antilope;* caractère figuratif.

329, 330. (ϩⲧⲟ, ϩⲧⲱⲱⲣ), *cheval, chevaux;* caractères figuratifs.

331. *Quadriges;* caractères figuratifs.

332. *Tortue;* caractère figuratif.

333. (ⲟⲩⲣⲱ, ⲱⲣⲱ), *uræus* ou *aspic;* caractère figuratif.

334. (ⲙⲁϣⲓ), *balance;* caractère figuratif.

335. (ϣⲓⲉ), *poids;* caractère figuratif.

336. (ⲛⲓⲩ, ⲛⲓⲩⲉ, ⲫⲓϯ), *arc;* caractère figuratif.

337. (ⲥⲟⲩϧⲉϥ, ⲥⲟⲩⲛⲉϥ), *flèche, flèches;* caractères figuratifs.

VIII. QUALIFICATIONS ET TITRES HONORIFIQUES DES DIEUX, DES SOUVERAINS ET DES SIMPLES PARTICULIERS.

N° 338. ⲥⲩⲛⲏⲃⲓ, *dévotion au soleil*, titre initial des légendes des momies.

339. ⲥⲩⲛⲏⲃⲁⲙⲱⲛ, *dévotion à Ammon* ou *à Amon* : légendes des momies.

340. ⲥⲩⲛⲏⲃⲏⲧϩ ou ⲥⲩⲛⲏⲃⲏⲧϩ, *dévotion à Phtah* : légendes des momies.

341. ⲥⲩⲛⲏⲃ (ⲟⲩⲥⲓⲣⲉ), *dévotion à Osiris* ; le nom du dieu est symbolique : légendes des momies.

342. ⲥⲩⲛⲏⲃ (ⲏⲥⲉ), *dévotion à Isis* ; le nom de la déesse est ici symbolique : mêmes légendes.

343. ⲥⲩⲛⲏⲃⲁⲛⲏⲃⲓ, *dévotion à Anébé* ou *Anubis* : mêmes légendes.

344. ⲥⲩⲛⲏⲥⲙⲏ, *dévotion à Smé* : mêmes légendes.

345. ⲥⲩⲛⲏ (ⲛ) ⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ, *dévotion aux dieux* : mêmes légendes.

346. Ⲩⲥ (ⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ) ou Ⲩⲥ (ⲛⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ), *enfant des dieux, engendré par les dieux* ; sens passif, titre royal. — Sens actif, *générateur des dieux* (copte, ⲙⲁⲥⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ), titre du dieu *Phri*. — Variantes de ce groupe. — Obélisques.

347. Ⲧϩⲣ ⲙⲁⲥ (ⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ), Ϫⲣⲙⲁⲥ (ⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ); sens actif, *grande* ou *puissante génératrice des dieux* ; titre de la déesse *Neph*é, la Rhea égyptienne. — Légendes des momies. — Bas-reliefs des temples.

347 *a*. Ⲣⲏ (ⲛⲟⲩⲧⲉ), ⲙⲁⲥ (ⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ), le dieu *Ré* (ou *Phré*) *générateur des dieux*. — Obélisques.

348 et 348 *a*. Ⲥⲛⲧ (ϫⲉⲙⲙⲓⲕ), *ô toi vengeur, soutien* ou *sauveur*;

initiale des prières adressées au dieu Horus, *le vengeur de son père*, et à quelques autres divinités.

N.° 349. ⲙⲏ, ⲙⲁⲓ ou ⲙⲉⲓ (copte, ⲙⲉ, ⲙⲁⲓ et ⲙⲉⲓ), *aimant*, si ce mot occupe le premier rang dans la formation d'un mot composé ; *aimé*, lorsqu'il occupe le second.

350. U. Abréviation habituelle du groupe phonétique précédent.

350 *a.* ⲙⲏϥ ou ⲙⲉⲓϥ, *aimant lui* ; titre des enfans mis en rapport avec leur père. — Stèles funéraires ; combinaison du groupe avec le pronom affixe.

350 *b.* ⲙⲏⲥ ou ⲙⲉⲓⲥ, *aimant elle* ; titre des enfans mis en rapport avec leur mère.

351. Uⲙ, ⲙⲁⲓ ou ⲙⲉⲓ. Groupe homophone du groupe n.° 349, et employé indifféremment.

351 *a.* Abréviations du groupe précédent.

352. Ⲡ-ⲧⲁⲙⲁⲓ, *aimé par Phtah, chéri de Phtah* ; titre royal. — Abréviation de ce groupe.

353. Ⲡ-ⲧⲁⲙⲉⲓ, variante du précédent. — Abréviation de ce groupe.

354. Ⲁⲙⲙⲉ. pour ⲁⲙⲙⲉⲙⲁⲓ (*voyez* n.° 351 *a*), *chéri d'Ammon* ; titre royal porté sur-tout par les Pharaons des XVIII.e et XIX.e dynasties, familles *Diospolitaines* ou originaires de Thèbes, la ville d'Ammon.

355. Ⲁⲙⲙⲉ pour Ⲁⲙⲙⲉⲙⲁⲓ, *chéri d'Ammon* ; variante du groupe précédent.

356. Ⲁⲙⲙ-ⲙⲣⲣ-ϥ, *celui qu'Ammon chérit, le bien-aimé d'Ammon.* — Titre royal.

357. (Ⲁⲙⲙ) ⲙⲁⲓ et Ⲁⲙⲙⲉ, par abréviation, *aimé par Ammon, chéri d'Ammon* ; le nom phonétique

du dieu est remplacé ici par le nom *figuratif* même. — Titre royal.

N.os 358. Variantes des groupes précédens. — Même sens.

359. Ⲛⲟⲩϧⲙⲓⲥⲓ, *chéri de Chnoubis ou Chnouphis*; titre du Pharaon Aménophis II.

360. Ⲛⲟⲩϧⲙⲓⲥⲓ, par abréviation ⲛⲟⲩϧⲙ., *chéri de Chnoubis*, variante du précédent : le nom de dieu est *figuratif*; titre d'Aménophis II.

361. Ⲣⲏⲙ. pour ⲣⲏⲙⲓⲥⲓ, *chéri de Ré* (du *Soleil*). Abréviation du groupe suivant.

362. Ⲣⲏ (ⲛⲟⲩϯ) ⲙⲓⲥⲓ, *chéri du dieu Ré, aimé du dieu Soleil.* — Titre royal.

363. (ⲣⲏ ⲛⲟⲩϯ) ⲙⲓⲥⲓ, variante du précédent. Le nom du dieu est ici *figurativement* exprimé. — Titre royal.

364. (ⲣⲏ ⲛⲟⲩϯ) ⲙ., abréviation du groupe précédent.

364 *a*. ⲣⲏⲙ. pour ⲣⲏⲙⲓⲥⲓ; *chéri du Soleil* (ou *Ré*), variante du précédent. Ici le nom du dieu est *symbolique*.

365. Ⲁⲙⲟⲩⲛⲣⲏⲙⲓⲥⲓ, *chéri d'Amouré* ou *d'Amoura* abréviation de ce groupe. — Titre royal.

366. Ⲁⲙⲟⲩⲛⲣⲏ-ⲥⲧⲛ- (ⲛⲛⲉⲛⲟⲩϯⲉ) - ⲙⲓⲥⲓ, *chéri d'Amoura, roi des dieux.* — Titre royal.

367, 368. Variantes et abréviations du titre précédent.

369. Ⲁⲙⲟⲩⲛⲣⲏ-(ⲛⲛϩ)-ⲧ.-ϫ-ⲧⲟ-ⲙⲓⲥⲓ, *chéri d'Amouré, seigneur des trois zones* (ou des cercles) *du monde.* — Titre royal.

370. Ⲁⲙⲟⲩⲛⲣⲏ-ⲛⲟⲩϯⲉ-ⲛⲛϩ-ⲧ-ϫⲩ-ⲧⲟ-ⲛⲛϩ ⲛⲧⲉⲛⲟⲩϯⲉ ⲙⲓⲥⲓ, *chéri d'Amouré, seigneur des trois zones du monde, seigneur suprême.* — Titre royal.

371. (Ⲁⲙⲟⲩⲛ-ⲣⲏ) ⲙⲓⲥⲓ, *chéri d'Amou-Ré*, le nom de dieu est ici figurativement exprimé par l'image

d'*Ammon* et celle de *Ré*. — Titre royal; variante du n.° 365.

N.os 372. Variante du précédent.

373. Variante du précédent. Le nom d'*Amonré* est ici rendu par l'image d'*Ammon*, et le *disque* du soleil *Ré*.

373 *a*. Abréviation pour C·ⲧⲛ ⲛⲛⲉⲛⲟⲩⲉ-ⲣⲁ, *chéri du roi des dieux*. (*Voyez* les n.os 366 à 368.) — Titre royal.

374. *Aimé d'Atmou, seigneur du monde*; titre royal de Ramsès le Grand à Abydos. — Le nom du dieu est *figuratif*.

375. *Aimé d'Atmou*. Le nom du dieu est *figuratif*.

376. Ⲩⲁⲓⲙⲉⲣⲓ, *aimant Phtah, chérissant Phtah*; titre d'un simple particulier. — Hypogées de Syouth.

377. (Ⲏⲥⲉ) ⲣⲁ, *aimé d'Isis, aimé par Isis*. — Titre royal avec ses variantes.

378. Variante du précédent.

379. Ⲡⲧⲁ (ⲏⲥⲉ)-ⲣⲁ, *aimé de Phtah et d'Isis*. — Titre royal.

380. Variante du précédent.

380 *a*. (Ⲏⲥⲉ) ⲡⲧⲁ-ⲣⲁ, *aimé d'Isis et de Phtah*. — Titre royal.

381. (Ⲡⲧⲁ-ⲏⲥⲉ) ⲣⲁ, *aimé de Phtah et d'Isis*; les noms des deux divinités sont *figuratifs*. — Titre royal.

382. (Ⲁⲙⲙⲟⲛ-ⲏⲥⲉ) ⲣⲁ, *aimé d'Ammon et d'Isis*; noms des divinités, *figuratifs*. — Titre royal.

383. (Ⲁⲑⲱⲣ) ⲣⲁ, *aimé d'Athôr* ou *Athyr*. Le nom de la déesse est *symbolique*.

384. *Aimé du puissant Arôeris (Horus* ou *Apollon)*. — Titre royal; obélisques.

N.° 385. Ⲥⲙⲏⲙⲓ, *aimé de Smé.*—Titre royal.

386. (Ⲥⲙⲏ) ⲙⲓ, *aimé de Smé;* variante du pr dent. Le nom de la déesse est *figuratif.*

387. (Ⲥⲙⲏ) ⲙ, *aimé de Smé;* variante du pr dent.

388. Ⲑⲙⲟⲩⲛ-ⲛⲏⲃ-ⲏ ⲛⲏⲃϩ-ⲙⲓ, *aimé de Ti seigneur de Schmoun (ou des huit contrées* Titre royal.

389. Ⲥⲃⲣ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲟⲩⲥⲓⲣⲉ ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲁⲁϥ ⲥϣⲛⲧⲏ-ⲙⲓ, *aimé de Sockar - Osiris, grand, seigneur de Schentì.*—Titre royal.

390. Ϩⲱⲣ ⲥⲓ ⲟⲩⲥⲓⲣⲉ ⲙⲓ, *aimé d'Horus le Gr enfant d'Osiris.*—Titre royal.

391. *Aimé de Sbou:* le nom du dieu est *figuratif;* vari de ce groupe.—Titre royal.

391 *a.* *Aimé de Sbou;* variante des précédens.

392. Ⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ-ⲙⲓ, *aimé des dieux.*—Titre roy

393. Ⲙ-ⲁⲙⲱⲛ pour ⲙⲓⲁⲙⲱⲛ, *aimant Ammon, l d'Ammon.*—Surnom royal.

394. Ⲙⲓ (ⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ), *aimant les dieux, l'ami dieux.*—Abréviation.

395. Ϩⲣ. Ϧⲓⲣ. Ϧⲣ. *resplendissant, visible, brill*

396. Ⲥⲧⲏ, *distingué, choisi, approuvé.*

397. Groupe synonyme, mais non pas *homophone,* précédent. *Éprouvé, distingué.*

398. *Éprouvé par Phtah.*—Titre royal.

399. *Éprouvé par le soleil.*—Titre royal.

400. *Éprouvé par Ammon;* le nom du dieu est *f ratif.*—Titre royal.

401. *Éprouvé par Ammon;* le nom du dieu est *p nétique.*

N.os 402. *Éprouvé par Chnoubis;* le nom du dieu est *figuratif.*—Titre royal.

403. *Éprouvé par Horus;* le nom du dieu est *figuratif.*—Titre royal.

404. *Éprouvé par Amon-ra;* le nom du dieu est *figuratif.*—Titre royal,

405. Ⲣⲏⲥⲓ, ⲥⲓⲣⲏ, *fils du Soleil.*—Titre royal.

406. ϯⲥⲉ-ⲣⲏ ou ϯⲥⲏⲉⲣⲏ, *fille du Soleil.*—Titre de certaines déesses.

407. Ⲥⲓ-ⲁⲙⲱⲛ et Ⲁⲙⲱⲛ-ⲥⲓ, *fils d'Ammon, enfant d'Ammon.*—Titre royal.

408. Ⲥⲓ-ⲥⲁⲥ-ⲛ̀ⲣⲏ (ⲛⲟⲩϯⲉ), *fils préféré du soleil.*—Titre royal.

408 *a.* Ⲥⲓ-ϯⲥⲁⲥ-ⲛ̀-ⲣⲏ, variante du précédent.

409. *Fils d'Atmou.* Le nom du dieu est souvent phonétique. La valeur du second des caractères qui le composent est encore peu certaine.—Titre royal.

410. Ⲥⲉ-ⲣⲏ-ⲙⲁϯϥ, *fils du Soleil qui l'aime;* Ηλιου υιος ηγγ υπο Ηλιου φιλουμενος. — Titre royal, avec son abréviation.

411. Ⲥⲉϥⲙⲉⲓϥ ou ⲥⲓ-ϥ-ⲙⲁϯϥ, *son fils qui l'aime.*—Titre des enfans mâles des défunts, figurés sur les stèles funéraires.—Diverses variantes.

412. ϯⲥⲓϥ ⲙⲉⲓϥ, *sa fille qui l'aime* (le père), féminin du précédent.—Stèles funéraires.

412 *a.* ⲥⲉⲥ ou ⲥⲓ-ⲥ ⲙⲉⲓⲥ, *son fils qui l'aime* (la mère). *Idem.*

412 *b.* ϯⲥⲉⲥ ou ϯⲥⲓ-ⲥ ⲙⲉⲓⲥ, *sa fille qui l'aime* (la mère).—Stèles funéraires.

412 *c.* ⲥⲉⲕ ou ⲥⲓ-ⲕ-ⲙⲉⲓⲕ, *ton fils aimant toi.*—Titre

d'Horus ou d'Arôeris, mis en rappor
père Osiris.

N°s 413. Pꜣ-ⲥⲓ, *enfant du Soleil.* — Titre royal

414. Pꜣ-ⲥⲓ, *enfant du Soleil;* variante dent.

415. *Seigneur, maître.* ⲕⲩⲣⲓⲟⲥ; caractère s répondant au mot égyptien ⲛⲏⲃ, qui s'écrit ⲛⲉⲃ dans les mots comp

416. ⲧⲛⲉⲃ, *dame.* ⲕⲩⲣⲓⲁ, forme féminin tère précédent.

417. Ⲛⲉⲃ-ⲧⲟ ou ⲛⲉⲃⲧⲟ, *seigneur du mon* des dieux et des rois.

418. ⲛⲉⲃ ⲕ. ⲅ̅-ⲕⲧⲟ, abréviation qui s *gneur des trois zones, trois cercles* (du

419. ⲛⲉⲃ-ⲕ-ⲅ̅-ⲧⲟⲟ ou ⲧⲟ, *seigneur des du monde.* — Titre des dieux.

420. ⲛⲉⲃ ⲙ̅ ⲛⲕⲁϩ, *seigneur des huit régio* particulier du dieu Thoth, l'Hermès

421. Ⲛⲉⲃⲡⲉ, *seigneur du ciel.* — Titre des

422. Ⲧⲛⲉⲃⲡⲉ, *dame du ciel.* — Titre des

423. ⲛⲓⲃ, ⲛⲓⲃⲉⲛ, ⲛⲓⲃⲓ, *tous, toutes.*

424. Ⲛⲉⲃⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ, *seigneur des dieux.* — grandes divinités de l'Égypte.

425. Ⲛⲏⲃ ⲛ̅ⲛⲉⲧⲟⲩⲣⲉ, *seigneur des biens,* σιος. — Groupe symbolique.

426. Ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲓⲃⲓ, *tout dieu, chaque dieu.*

427. ⲧⲛⲟⲩⲧⲉ-ⲛⲓⲃⲓ, *chaque déesse, toute d*

428. Ⲛⲉⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲓⲃⲓ, *tous les dieux.*

429. Ⲛⲉⲃⲡⲧⲡⲉ, *seigneur de la région célest rieure, seigneur suprême.* — Titre des

N.° 430. Ⲏⲉⲃⲏⲓ, *seigneur de maison*, chef de *maison*. — Titre des simples particuliers dans les inscriptions funéraires.

431. Ⲧⲏⲉⲃⲏⲓ, *dame de maison, maîtresse de maison*. — Titre honorifique des femmes mentionnées dans les inscriptions.

431. *a. Maître, chef, seigneur*, caractère *figuratif*.

432 et 433. ⲙⲛ ou ⲙⲛⲛ, *établi, stable, permanent*. Ce groupe entre dans la composition des titres suivans.

434. Ⲣⲏ-ⲙⲛ, *établi par le Soleil*. — Titre royal.

435. Ⲡⲧϩⲙⲛⲛ, ⲛⲧϩⲙⲛ, *établi par Phtah*. — Titre royal.

436. Variante du titre précédent.

437. Ⲁⲙⲙⲙⲛⲛ, Ⲁⲙⲛⲛ, *établi par Ammon*. — Titre royal.

438. Ⲩⲣⲉ. ⲙⲣ. ⲙⲣⲣ, *chérir, aimer* (copte ⲙⲉⲣⲉ).

439. ⲙⲣⲉϥ, ⲙⲣϥ, *aimant lui*, ou dans le sens passif, *chéri, aimé*. — Stèles funéraires.

440. ⲙⲣⲉⲥ, ⲙⲣⲥ, *aimant elle*, ou dans le sens passif, *chérie, aimée*. — Stèles funéraires.

440 *a.* Ⲧⲥⲉϥ Ⲥⲱⲟⲩ ⲛⲟⲩⲧⲉ-Ⲧⲥϥ-ⲧⲁⲛ-ⲧⲛⲟⲩⲧⲉ ⲙⲣⲣ. *Chéri de son père* (ou *parent*) (le dieu Hercule), *et de sa parente la déesse* Tafné. — Titre royal.

441. ⲛⲟⲩϥⲉ, ⲛⲟϥⲣⲉ, *bon, bien, bienfait*, caractère *symbolique*.

442. Ⲛⲟⲩⲧⲉ ⲛⲟϥⲣⲉ, ⲛⲁⲛⲉϥ, *dieu bon*. — Titre commun à toutes les divinités ainsi qu'aux rois.

443-444. Variations du groupe exprimant l'idée *grand*, μεγας, dans les textes hiéroglyphiques.

445. Abréviations des groupes précédens.

N.os 445 *a. Grand et grand.* μεγας ϯϩⲏ μεγας, *
grand; titre particulier au dieu Thoth, l
égyptien. — Obélisques, manuscrit
raires, &c.

446 à 449. Variantes et abréviations d'un groupe
rement *phonétique*, ⲛⲟⲩϯ, ⲛⲟⲩϫ,
ⲛϥⲓ, qui semble l'abréviation d'une
accompagnant habituellement les no
pres de divinités dans les manuscr
raires; c'est un titre honorifique qu
se rapporter à la racine égyptienne q
garder, conserver.

450. Variantes et abréviations du groupe qui
tous les noms propres d'individus m
rois, soit simples particuliers, et en
avec les idées *ami du vrai, juste* ou *ju*

FIN DE L'EXPLICATION DES PLANCHES.

Tableau général des Signes et Groupes hiéroglyphiques.

1e Formes Grammaticales.

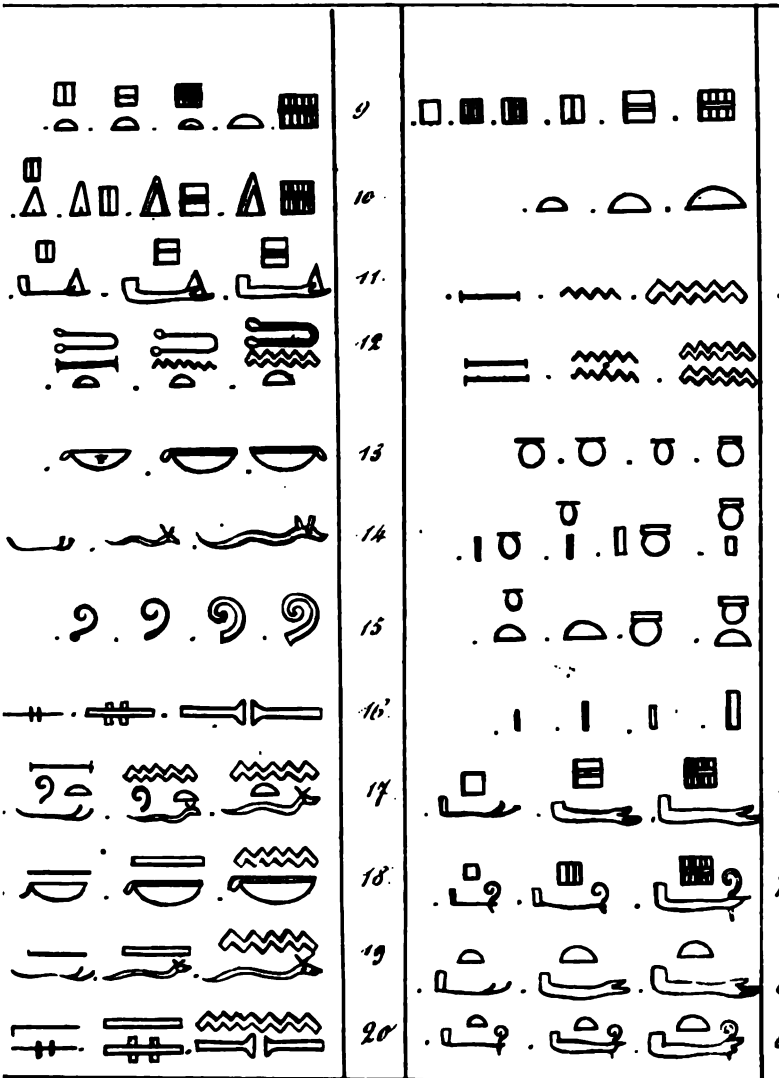

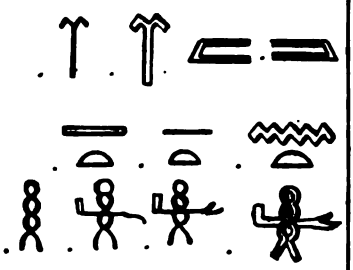

36. 37. 38.

25. Noms Divins Phonétiques.

39. 39. 39, a. 40. 41 42. 42. 43. 43. 43.

9. 22 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 30, a. 31. 32. 33. 34. 35.

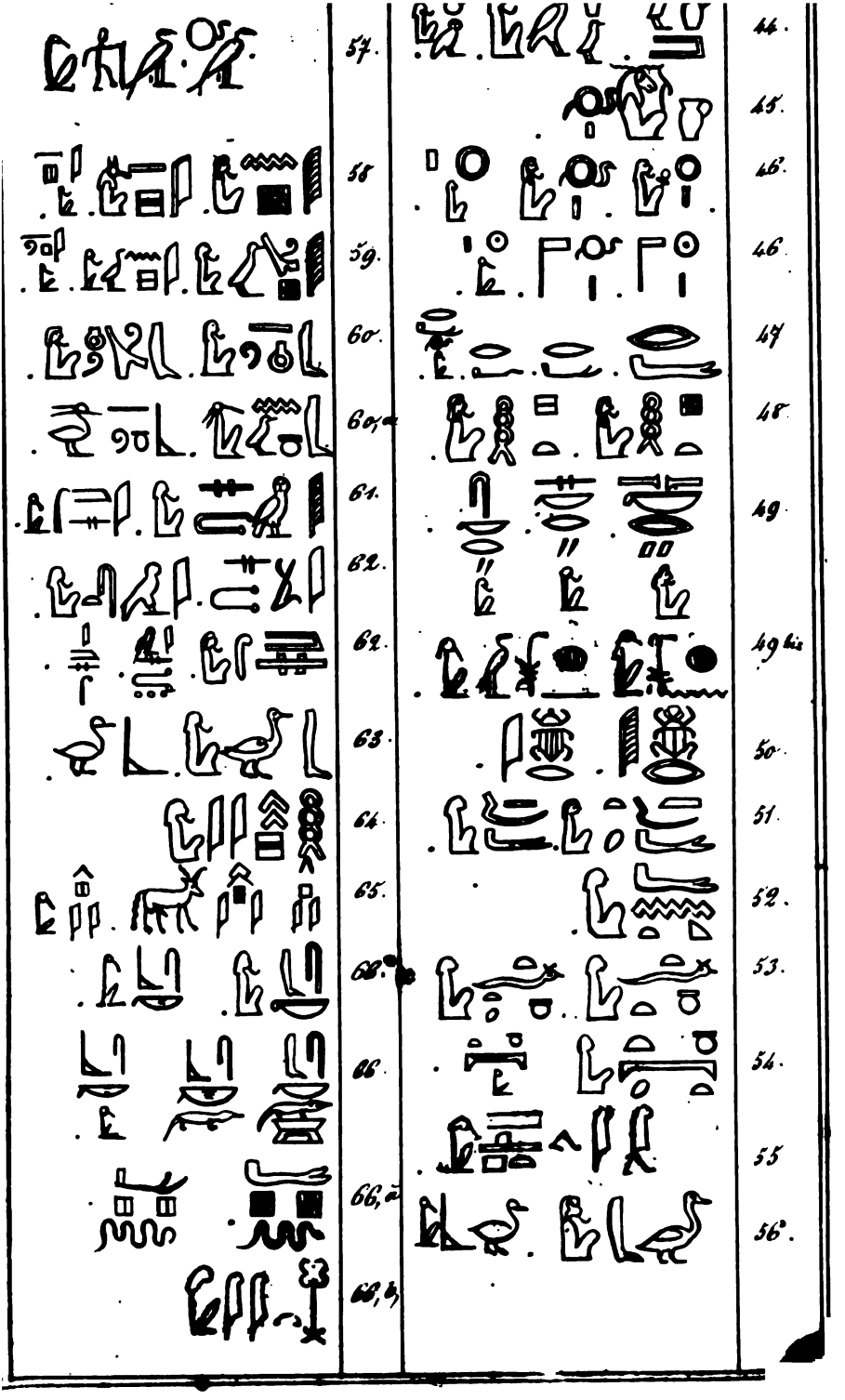
44.
45.
46.
46.
47
48
49
49 bis
50.
51.
52.
53.
54.
55
56.
57.
58
59.
60.
60, a
61.
62.
62.
63.
64.
65.
66.
66.
66, a
66, b

3e. Noms Divins Figuratifs.

[redacted]

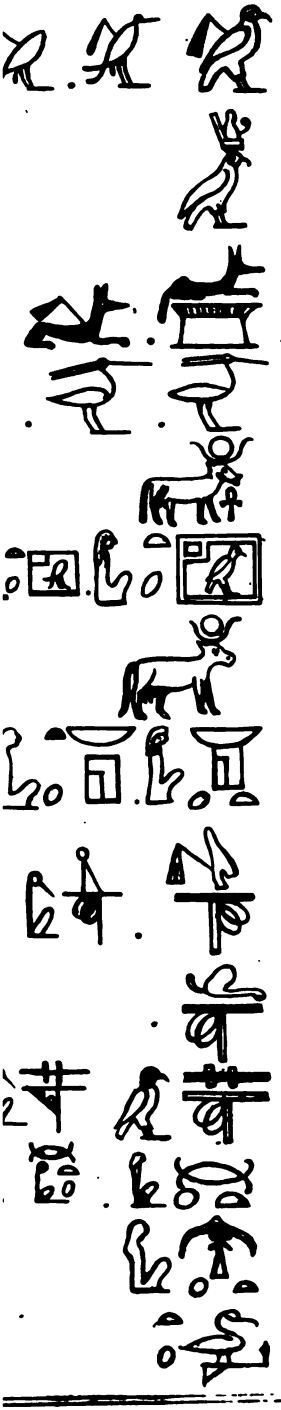

96. 97. 98. 99. 100. 101. 102. 103. 104. 105. 106. 107. 107. 107

Noms Divins symboliques.

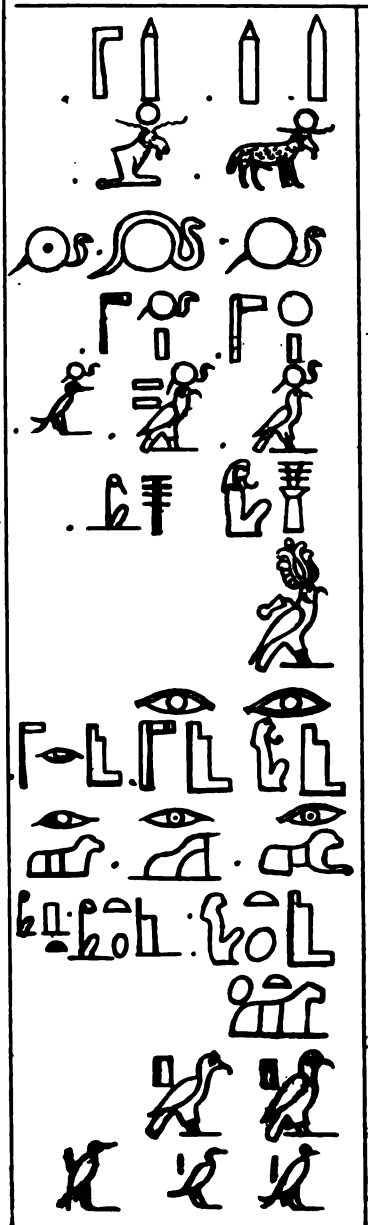

84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96.

[redacted]

Noms propres de Souverains Egyptiens. (Pharons).

[redacted]

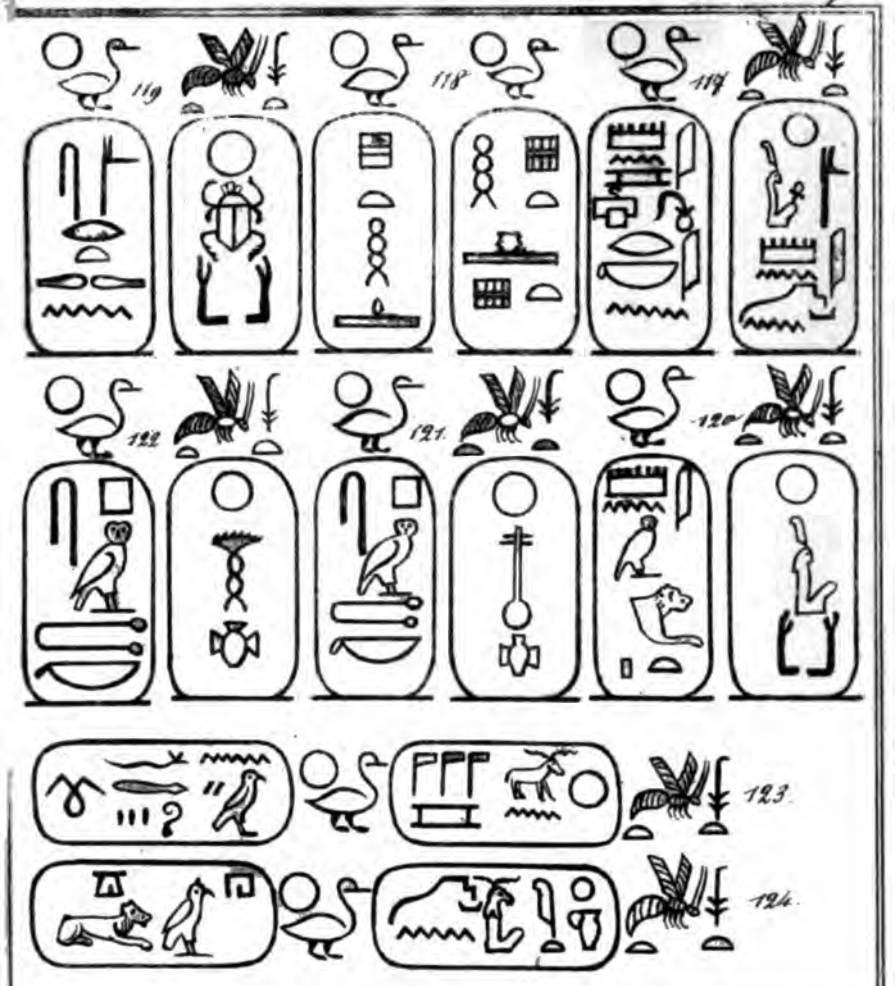

Epoque Persan.

[redacted]

Époque Grecque.

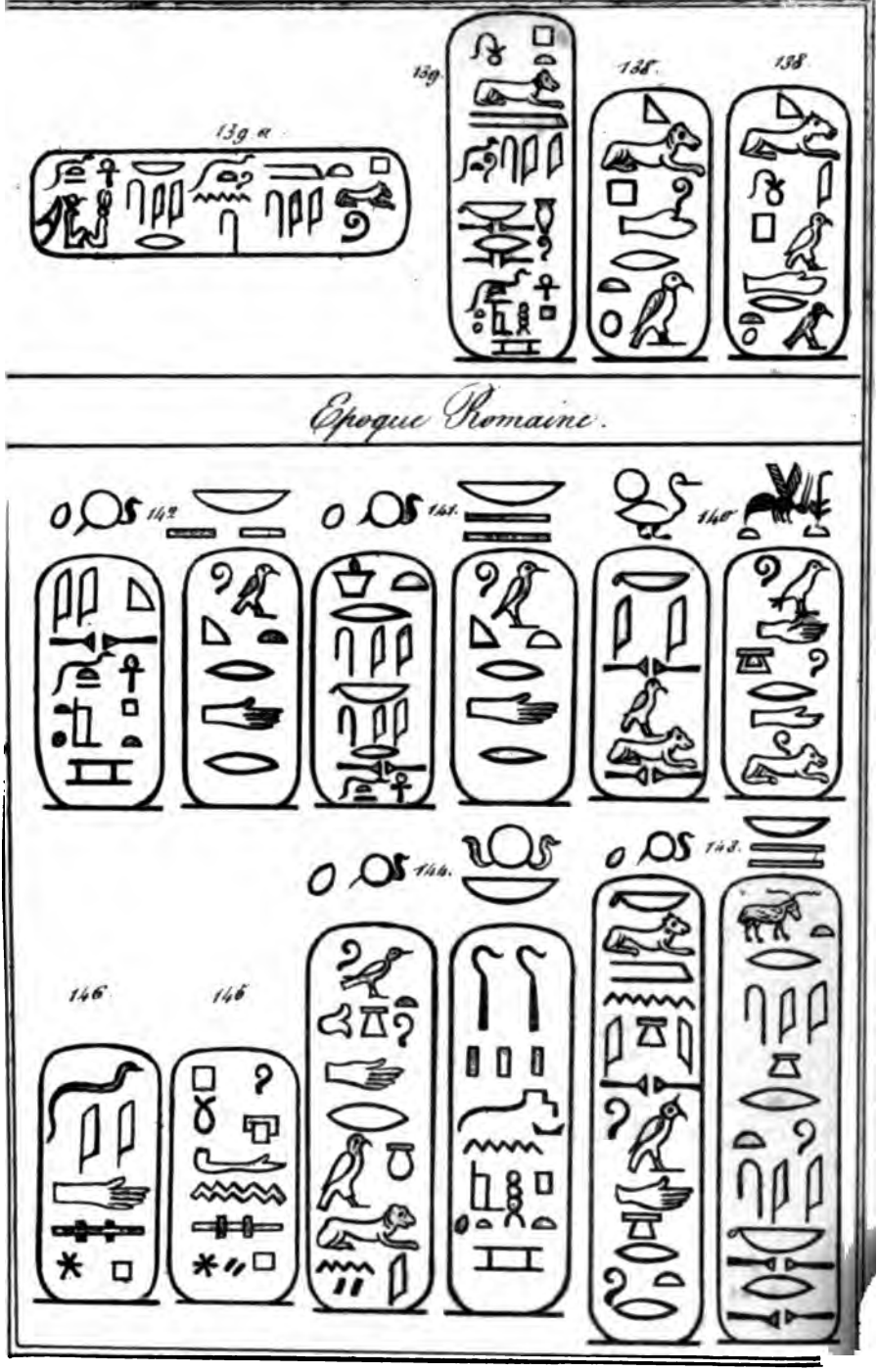
139 a
139
138
137
Epoque Romaine.
142
141
140
146
145
144
143

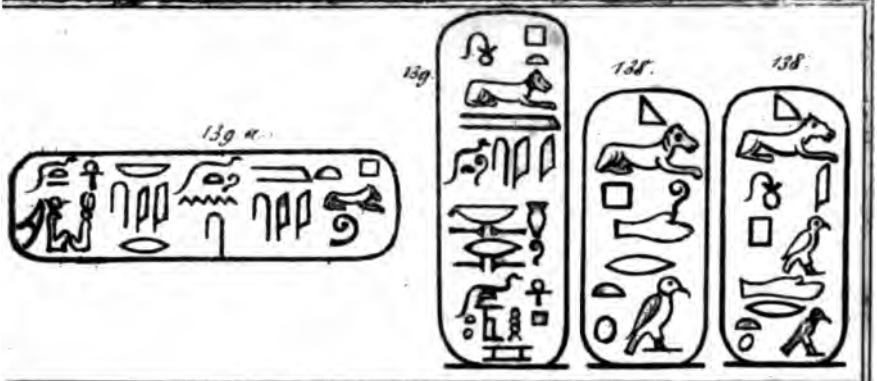

Epoque Romaine.

[redacted]

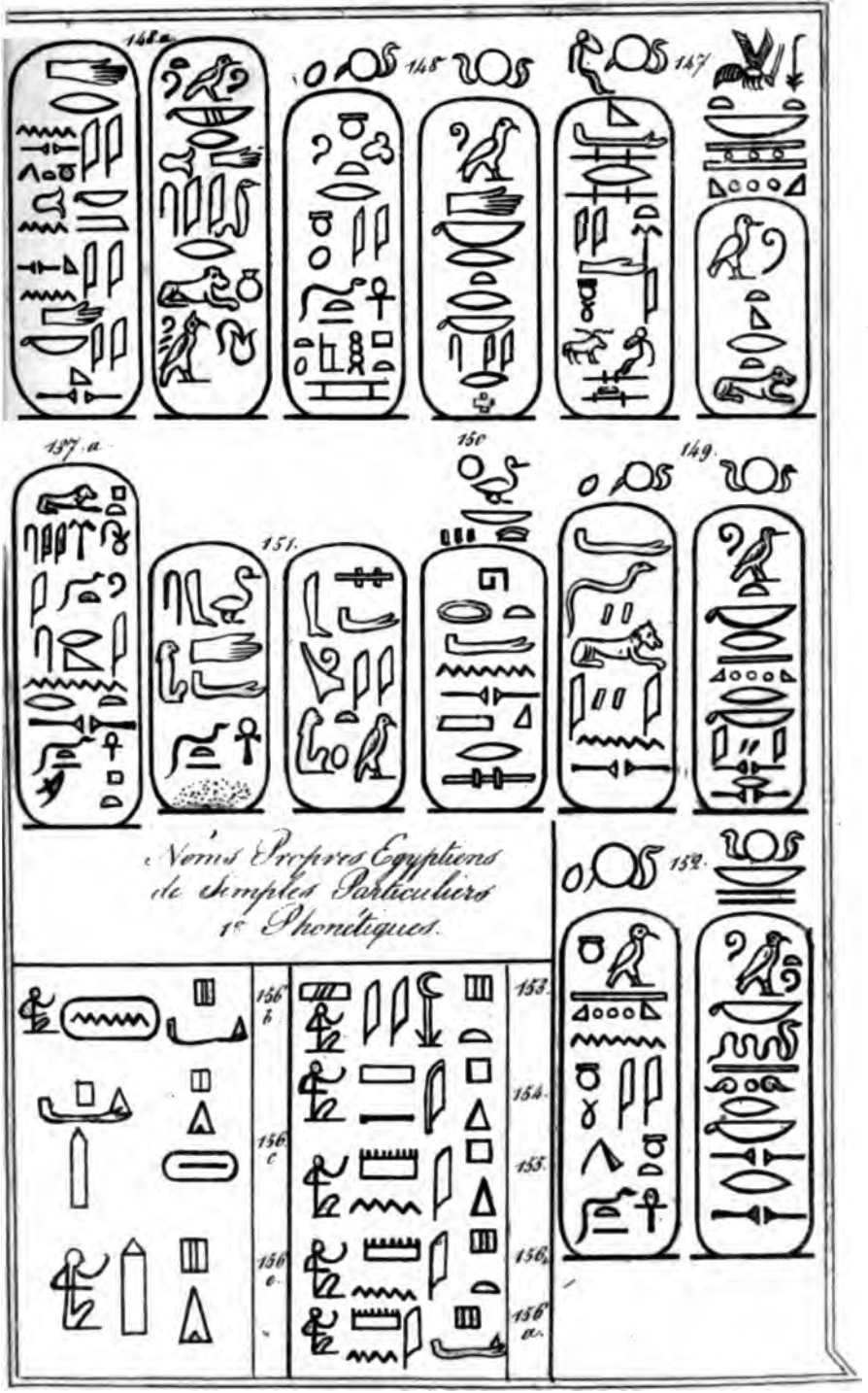
147
148
148 a
149
150
151
152
153
154
155
156
156 a
156 b
156 c
156 e
Noms Propres Egyptiens
de Simples Particuliers
1e Phonétiques.

[redacted]

157.
158.
159.
160.
161.
162.
163.
164.
164 a
164. b.
165.
166.
167.
168.
169.
170.
171.
172.
173.
174.
175.
176.
177.
177.
178.
179.
180.
180. a
181.
182.
183.
184.
185.
186.
187.
188.
189.
190.
191.
192.
194.
195.
195 a.
193.

[redacted]

Noms propres Egyptiens
de simples Particuliers.
2e Phonético-Symboliques.

Noms
Egyptiens
Symboliques.

Noms propres de simples parmachites
3e Grecs et Romains.

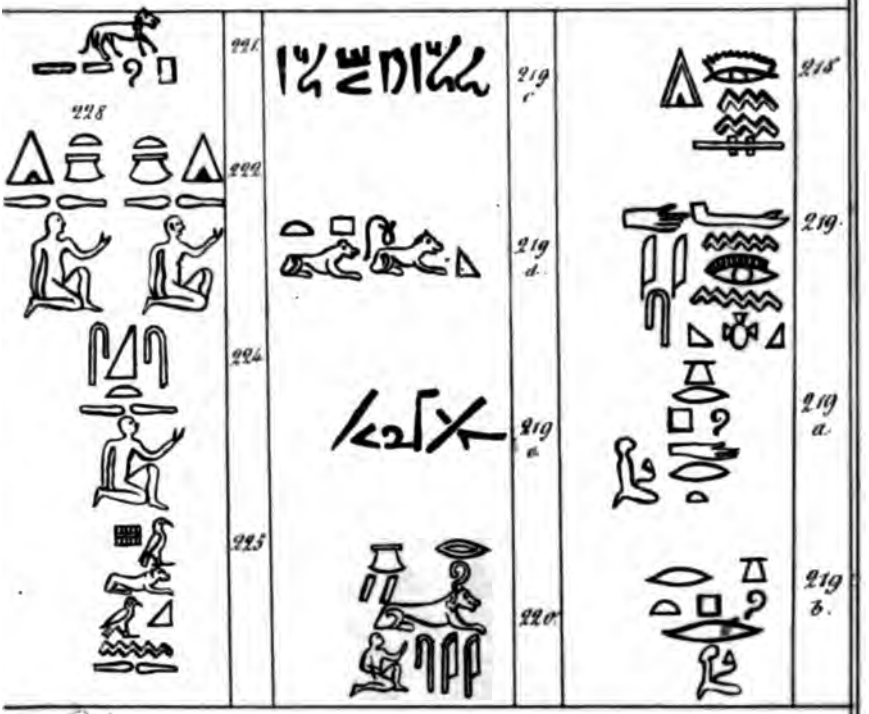

Signes et Groupes figuratifs, Phonétiques ou Symboliques
représentant des noms communs.

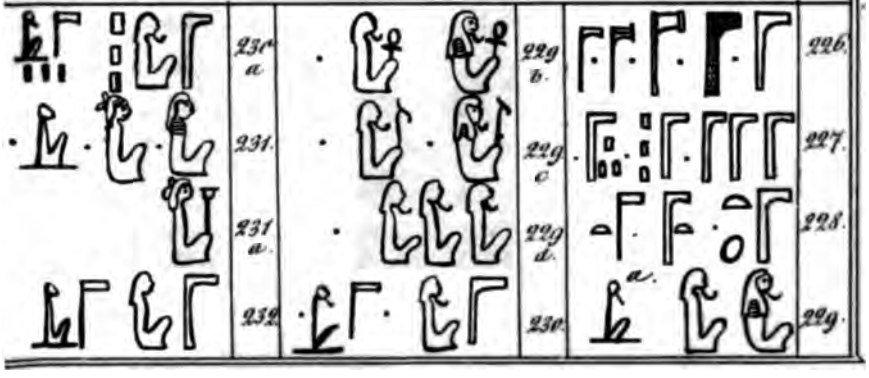

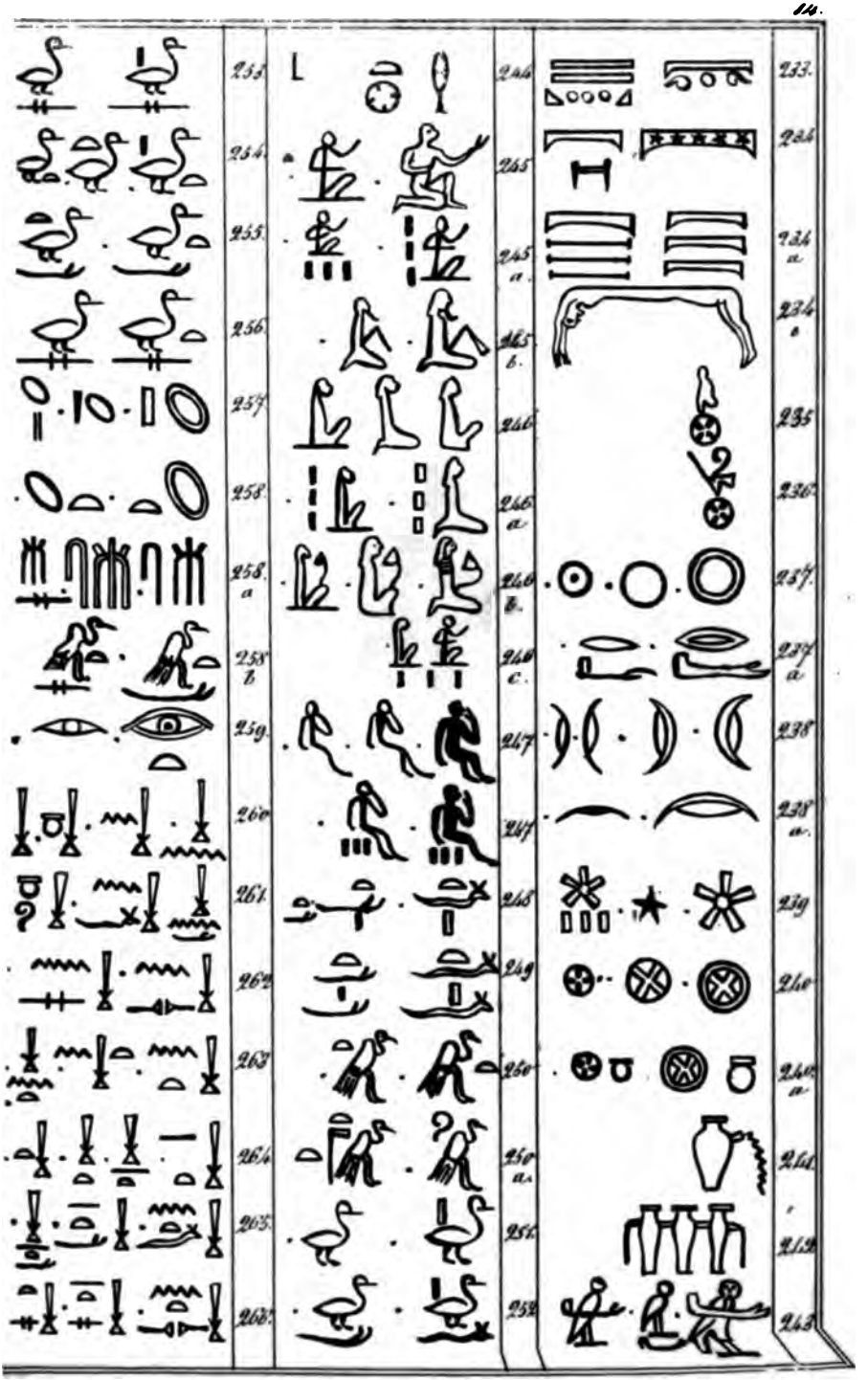
253.
254.
255.
256.
257.
258.
258. a
258. b
259.
260.
261.
262.
263.
264.
265.
266.
266. b.
266. a.
266. b.
266. c.
267.
267.
268.
269.
270.
270. a.
271.
272.
233.
234.
234. a.
234. b.
235.
236.
237.
237. a.
238.
238. a.
239.
240.
240. a.
241.
242.
243.

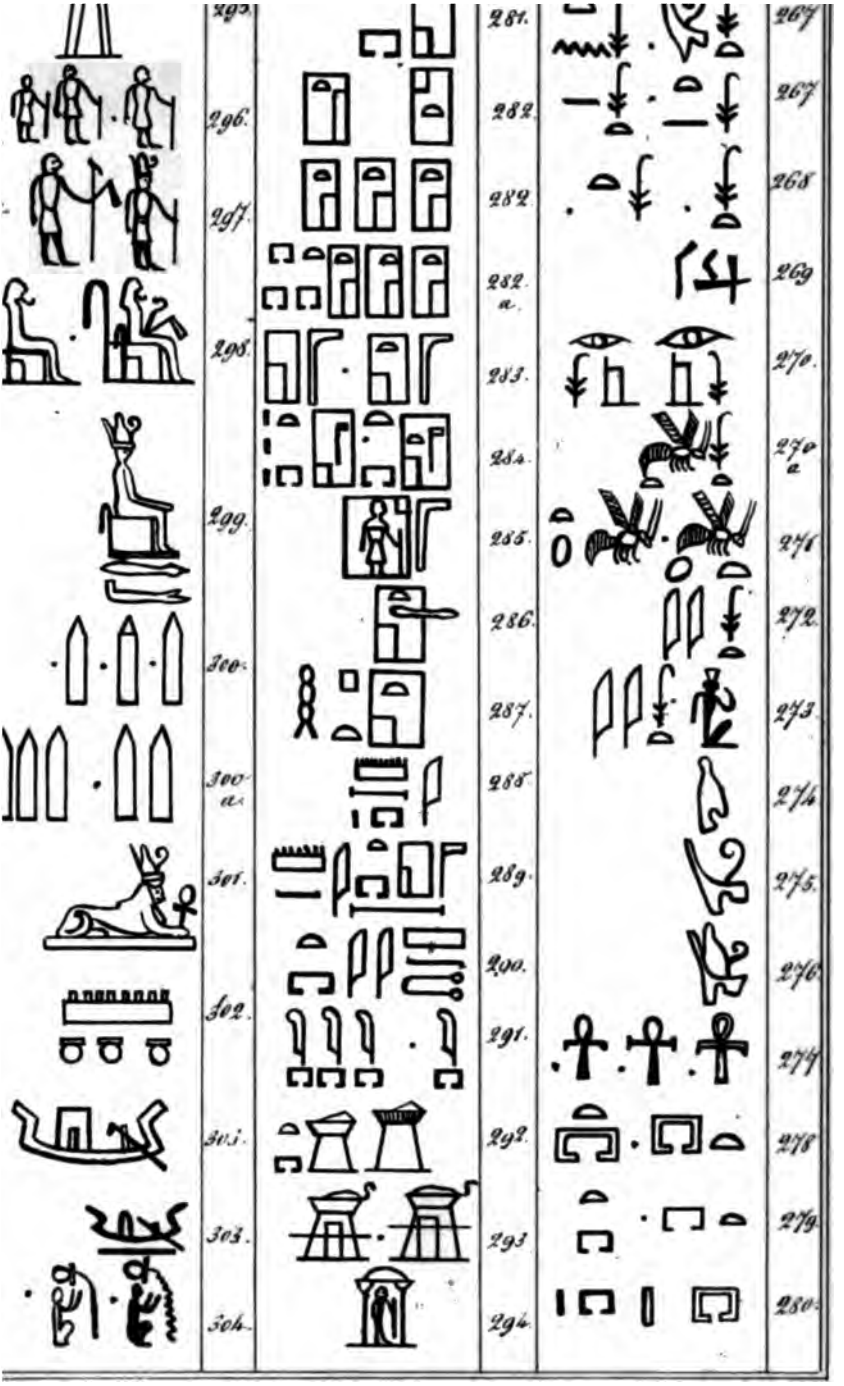
295.
296.
297.
298.
299.
300.
300 a.
301.
302.
303.
303.
304.
281.
282.
282.
282 a.
283.
284.
285.
286.
287.
288.
289.
290.
291.
292.
293
294.
267
267
268
269
270.
270 a
271
272.
273.
274
275.
276
277
278
279.
280.

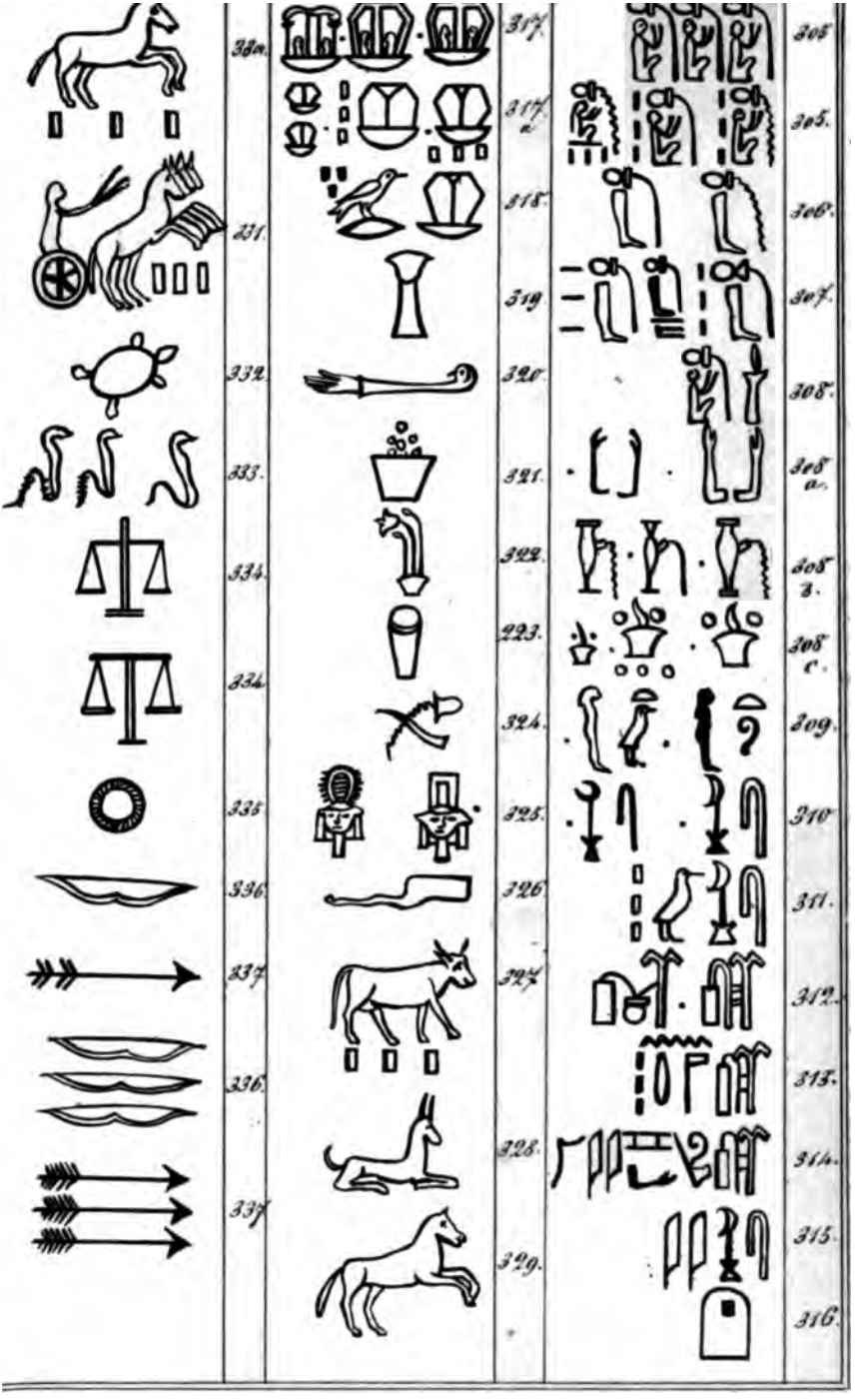
330.
331.
332.
333.
334.
334.
335.
336.
337.
336.
337.
317.
317. a.
318.
319.
320.
321.
322.
323.
324.
325.
326.
327.
328.
329.
305.
305.
306.
307.
308.
308 a.
308 b.
308 c.
309.
310.
311.
312.
313.
314.
315.
316.

[redacted]

Titres et Qualifications des Dieux des Rois et de simples Particuliers.

369.
370.
371.
372.
373.
373. a
374.
375
376.
377.
378
379.
380.
380 a
380, a.
381.
382.
358.
359.
360.
361.
362.
363.
364.
364. a.
365, a.
b
366
367
368.

[redacted]

383.
384.
385.
386.
387.
388.
389.
390.
391.
392.
393.
394.
395.
396.
397.
398.
399.
400.
401.
402.
403.

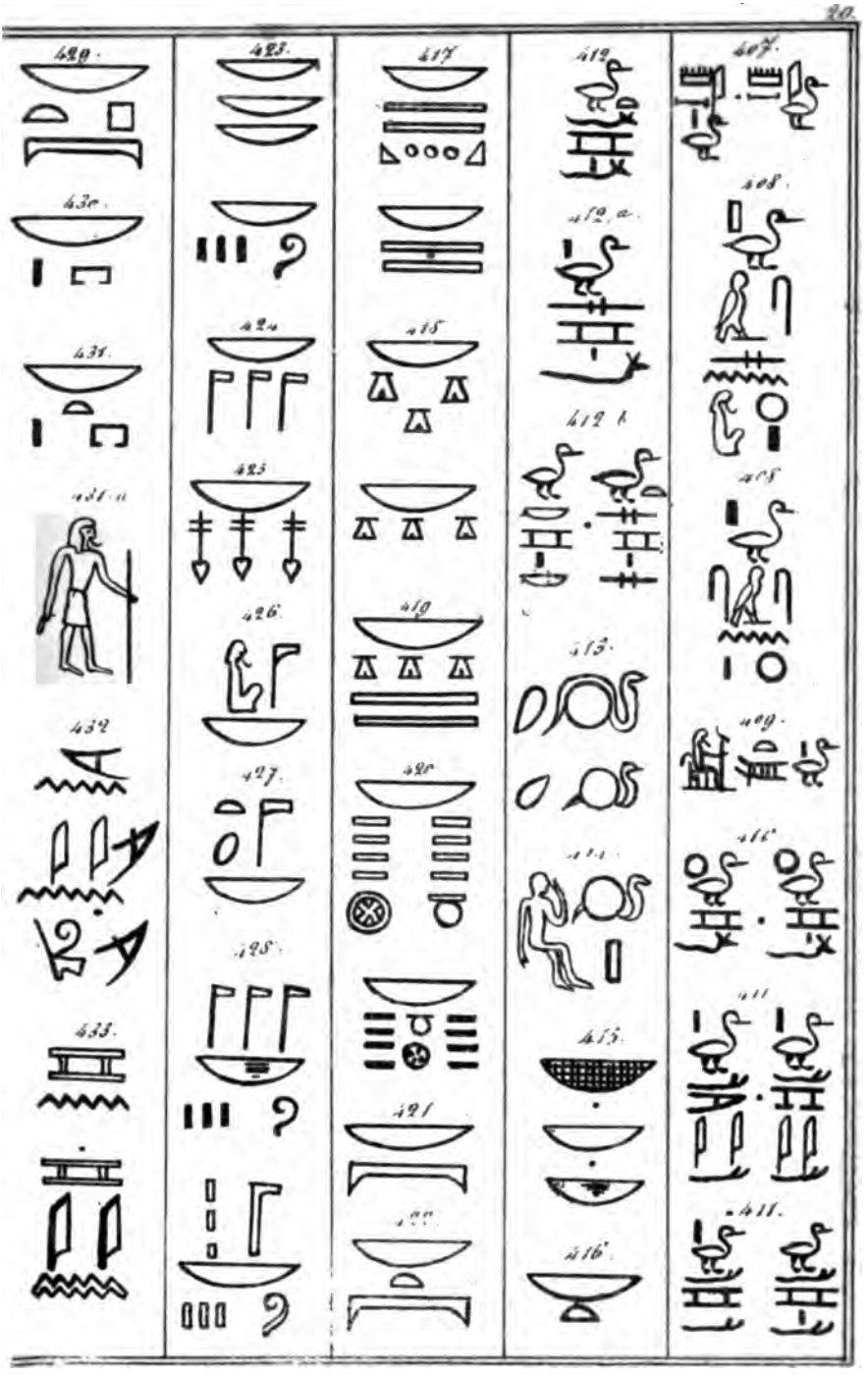
407.
408.
409.
410.
411.
411.
412.
412. a.
412. b.
413.
414.
415.
416.
417.
418.
419.
420.
421.
422.
423.
424.
425.
426.
427.
428.
429.
430.
431.
431. a.
432.
433.

[redacted]

434.
435.
436.
437.
438.
439.
440.
440 a.
441.
442.
443.
444.
445.
445 a.
446.
447.
448.
449.
449.
450.

HIÉROGLYPHES PHONÉTIQUES,

Alphabet Harmonique

Hébreu, Copte, Grec et Égyptien.

N · d - Є - 0 - A - E - O.

	Hiéroglyphes purs	Hiéroglyphes linéaires	Hiératiques	Démotique
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				

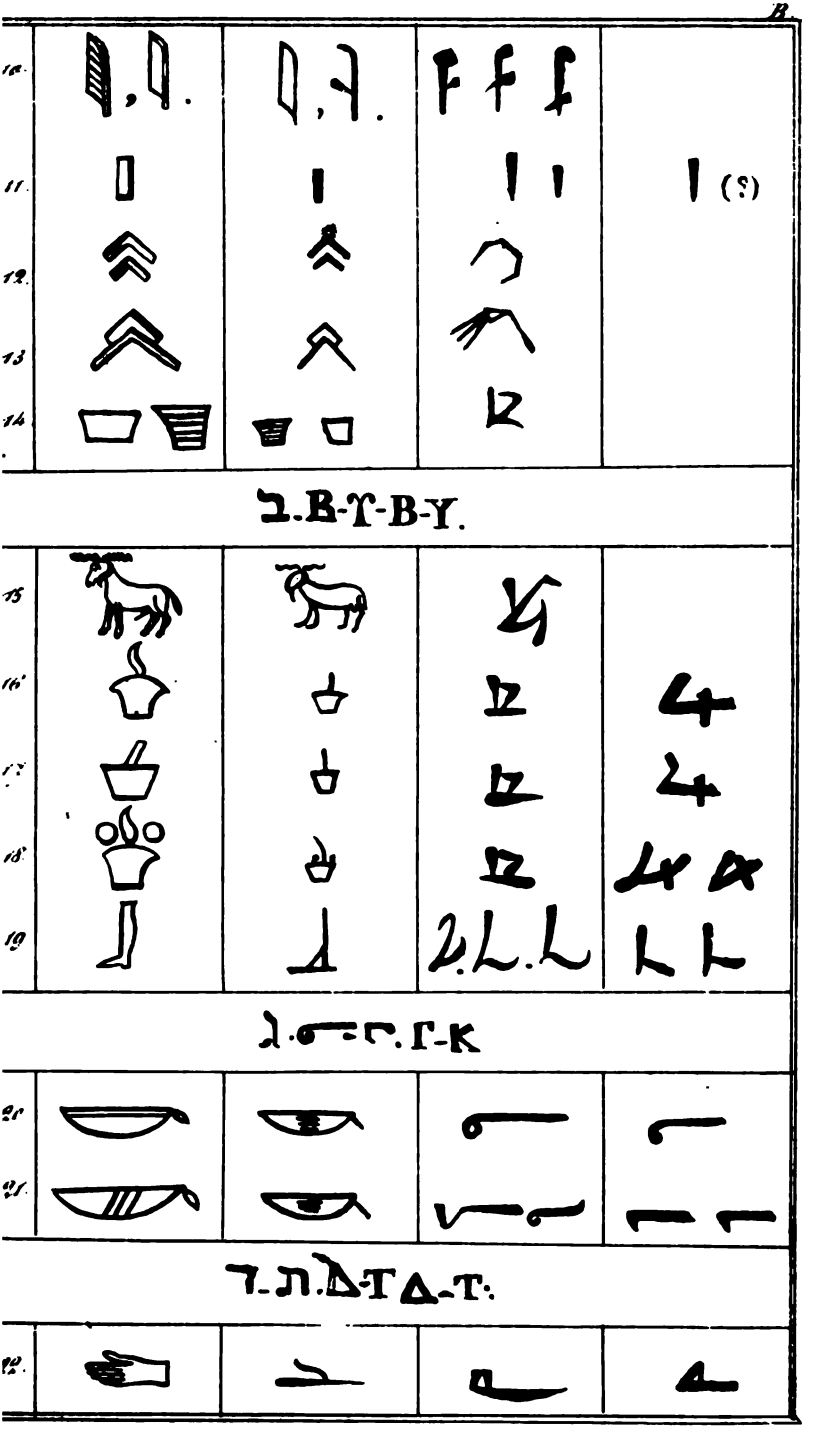
10.
11.
12.
13
14
(?)
ב.B-T-B-Y.
15
16
17
18.
19
ג.G-Γ-Γ.G-K
20
21.
ד.D-Δ-Δ-T.
22.

23.
24.
25.
26.
27.
28.
29.
30.
31.
32.
33.
34.
35.
36.

37.
38.
(?)
39.
40.
41.
42.
43.
44.
45.
46.
47.
48.

49.				
50.				*
51.				*
52.				*
53				*
54.				*
55.				
56.				
57.		(voyez la lettre X)		

Λ.λ.Λ(P)

58.				
59.		(voyez la lettre P)		

U.M.

60.				
61.				
62.				*

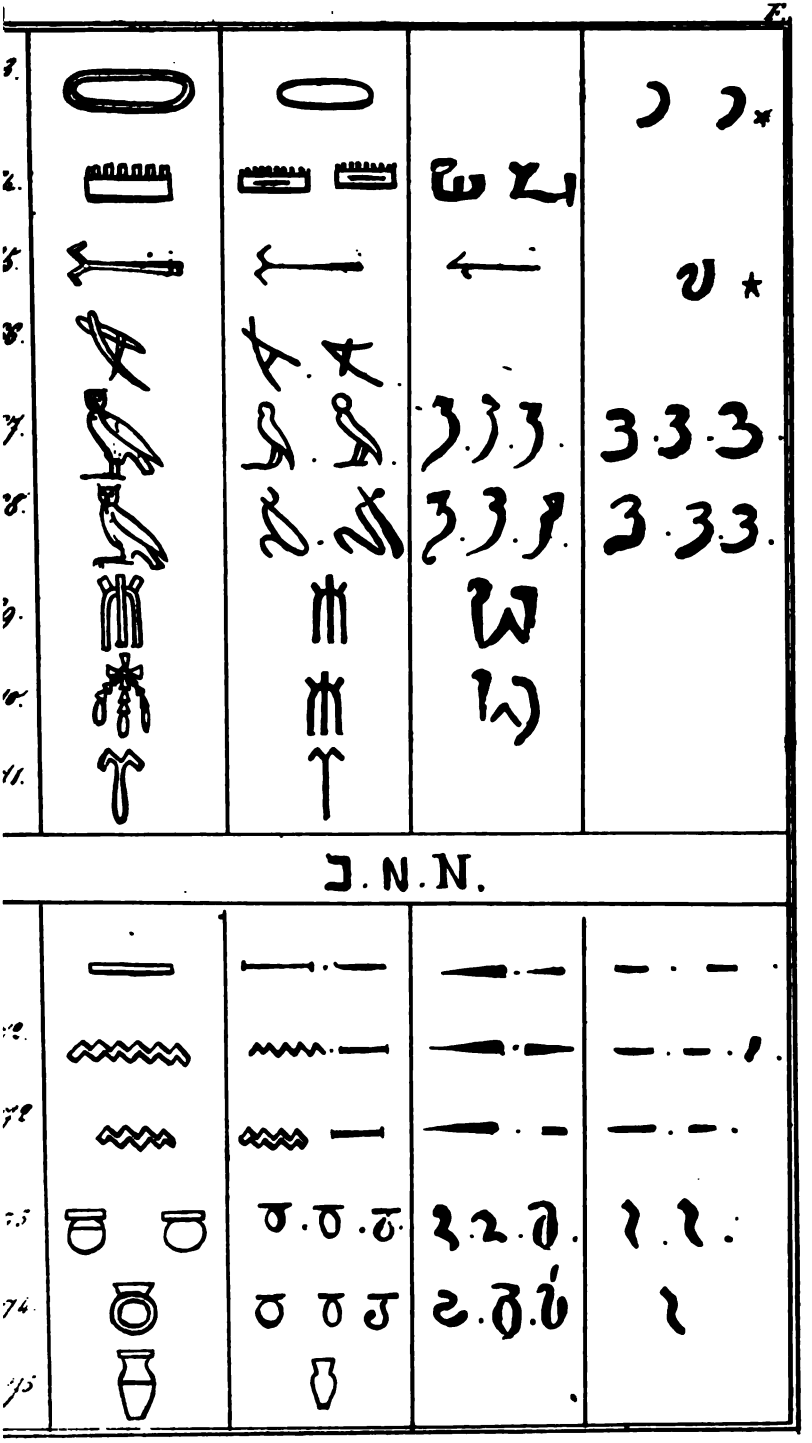
J. N. N.

[redacted]

[redacted]

76.
77.
78.
79.
80.
81.
82.
83.
84.
85.
86.
87.
88.
89.
90.

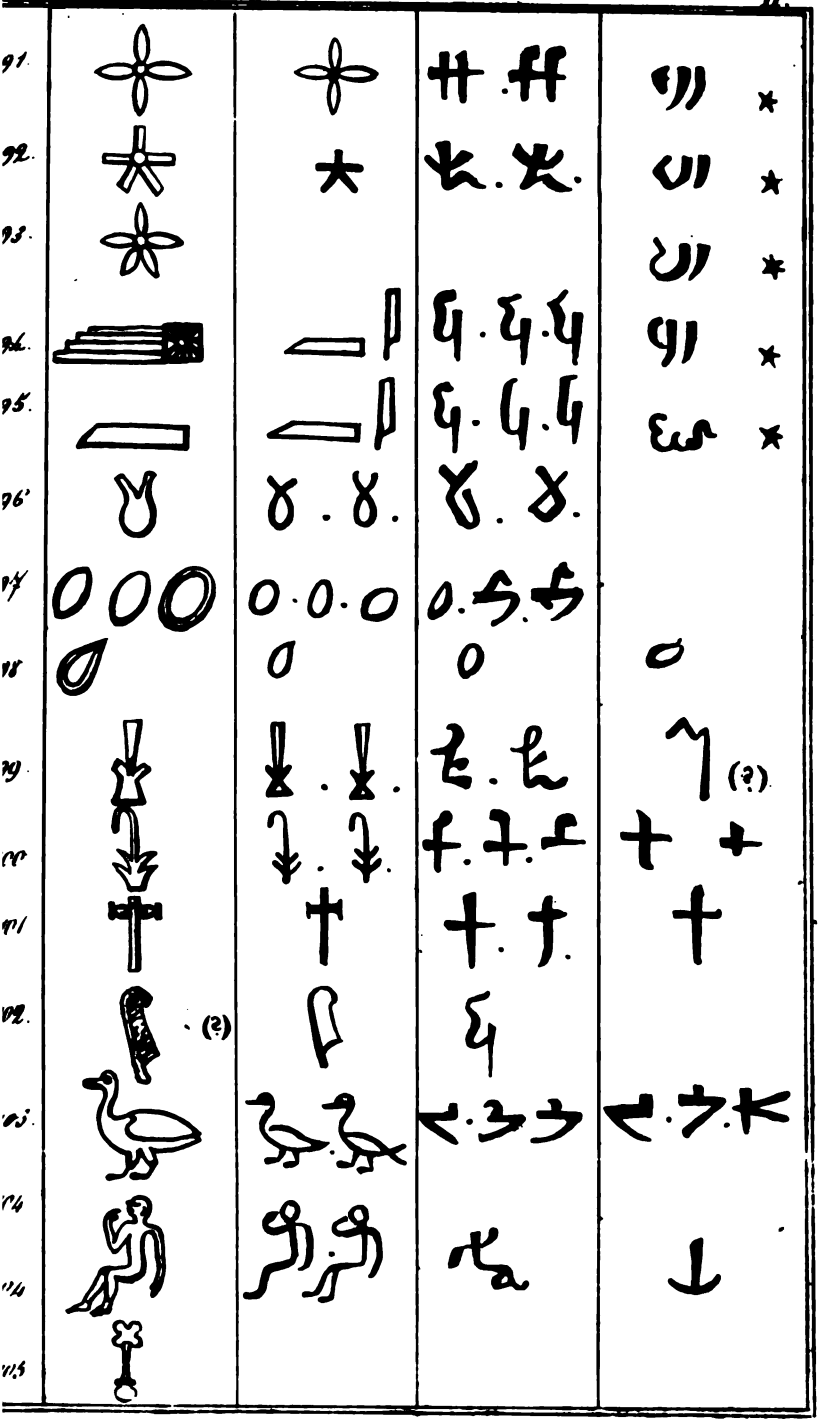
91.
92.
93.
94.
95.
96.
97.
98.
99.
100.
101.
102.
103.
104.
105.
(?)
(?)

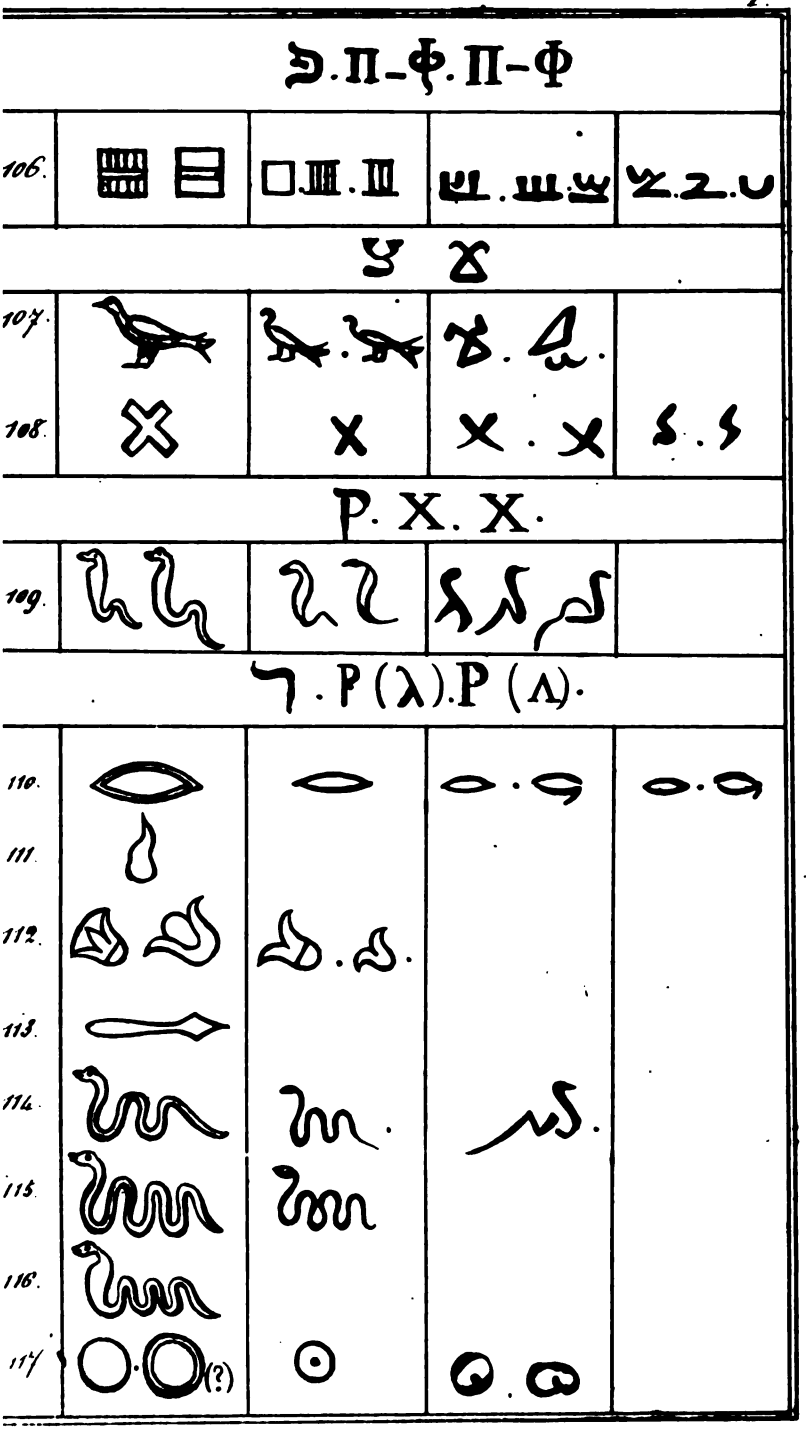
Ф.П-Ф.П-Ф
106.
107.
108.
P. X. X.
109.
P (λ).P (Λ).
110.
111.
112.
113.
114.
115.
116.
117.
(?)

[redacted]

Ϣ. Ϥ. Σ. Χ. Ϫ.

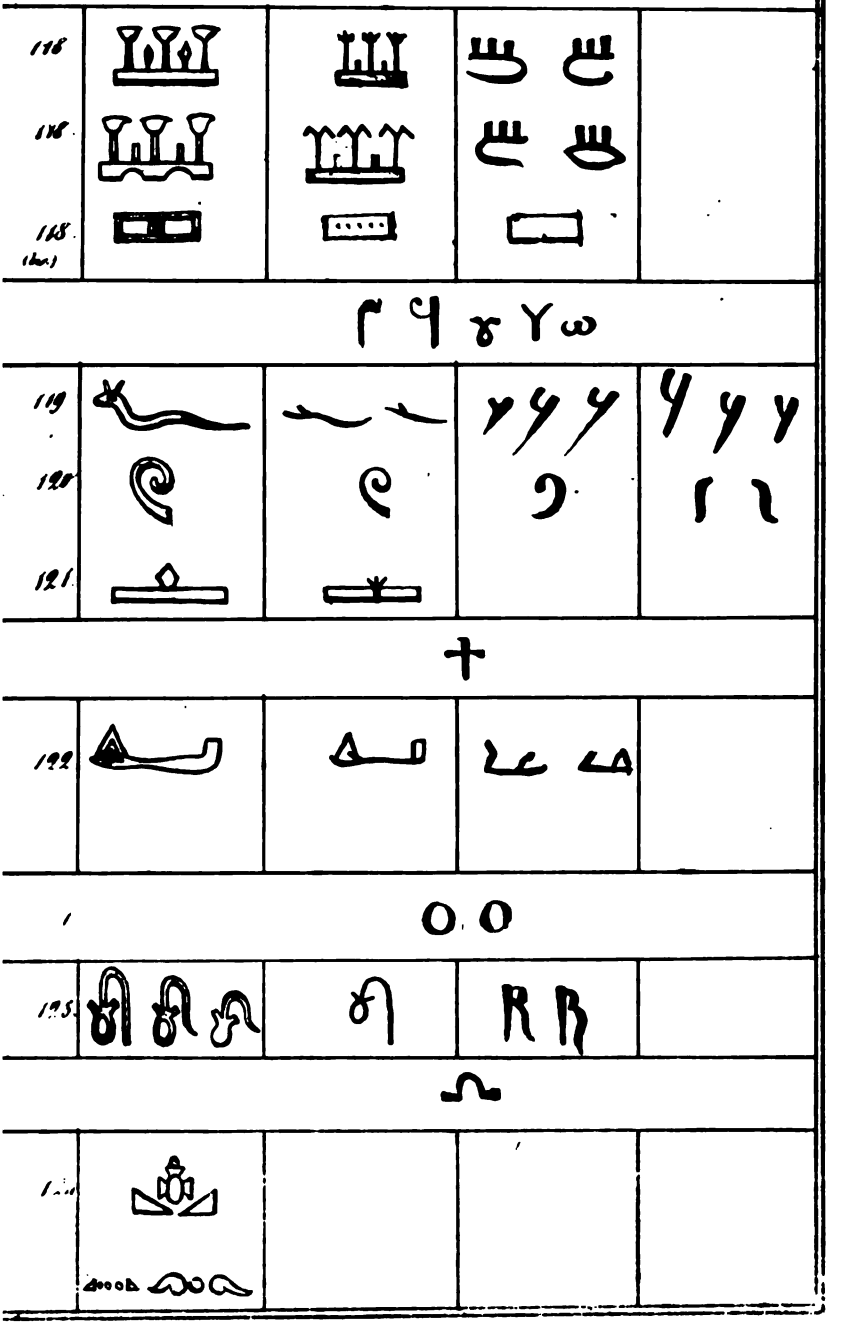

[redacted]

I.H.EI.AI.

125.

126.

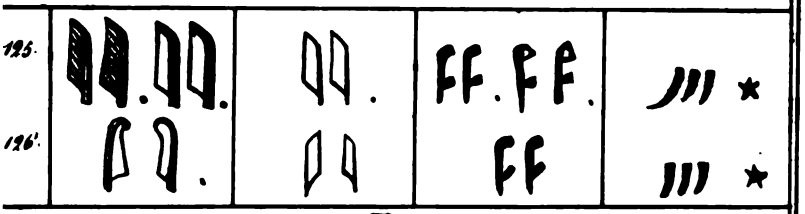

Ξ.Ξ.

127

126.

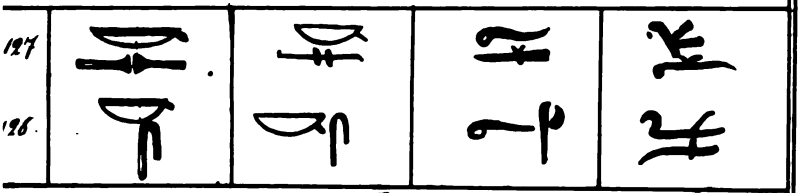

Ψ.Ψ

129

130.

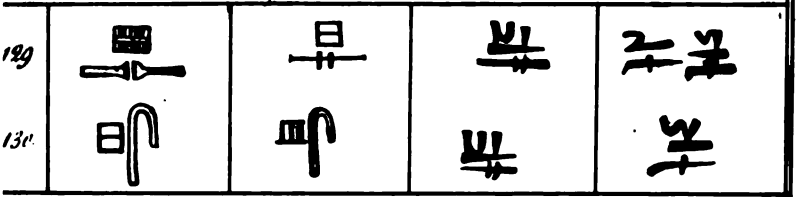

MA.

131.

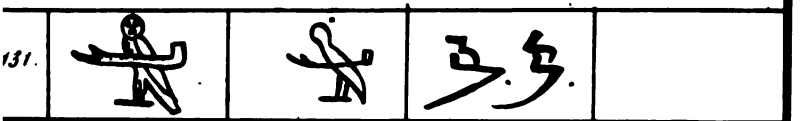

N

32

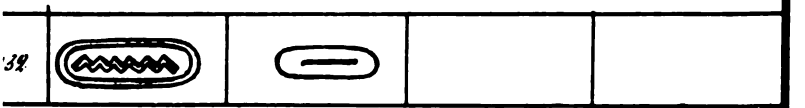

TO.TW.

33.

34.

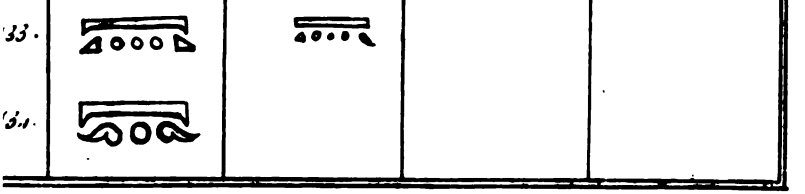

[redacted]